DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12438 – 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 24 JANVIER 1985

La main dans le sac

L'affaire d'espionnage dévoilée la semaine dernière par le gouvernement indien, et qui s'enrichit chaque jour de nouveaux détails croustillants, constitue un mauvais coup pour la France. Le silence que l'on observe à ce sujet à Paris ressemble étrangement, en effet, à un aveu, tout comme le « rappel » du colonel Bolley, que l'on contraint, semble-t-il, à observer le plus grand silence depuis qu'il a regagné l'Hexagone. Ne parlons pas des deux mystérieux « hommes d'affaires » français qui auraient *réussi à quitter* l'Inde au cours des derniers jours, et que personne ne paraît très pressé d'identifier...

Inutile de nous voiler la face ou de pousser des cris d'orfraie en constatant que la France a bien un service d'espionnage, et qu'elle s'en sert. De telles pratiques existent depuis que les hommes se donnent – ou subissent – des gouvernements, et il y aurait quelque naïveté à s'en scandaliser. Cela dit, cette affaire soulève quelques questions très spécifiques auxquelles il faudra bien, un jour, que les responsables répondent. Celle-ci en particulier : le « réseau » *français de New-Delhi* ne travaillait-il que pour ses mandants français ou n'était-il qu'un rouage d'une *« multinationale »* du renseignement, comme le laisse entendre une partie de la presse indienne ?

Autre interrogation, plus fondamentale peut-être : la diplomatie française – car l'affaire aura sans aucun doute des conséquences diplomatiques – ne risque-t-elle pas de payer un tribut de plus en plus lourd à la politique intensive de vente d'armes développée par la France bien avant que M. Mitterrand n'arrive au pouvoir, mais poursuivie, après quelques hésitations, par les gouvernements socialistes ?

Il est probable, en effet, que le scandale qui éclabousse la France est dû, au départ, à la volonté de Paris de disposer des meilleures informations possibles pour mener à bien sa politique de vente d'armes. Contrairement *à ce qu'indiquent les* statistiques du commerce extérieur – qui comptabilisent les *livraisons* faites en vertu de vieux contrats, mais qui ignorent les projections, – le commerce des armes est en crise depuis plusieurs mois. Les clients traditionnels se font plus chiches – y compris les pays arabes, dont les revenus diminuent avec le cours du pétrole – *et* révisent à la baisse leurs projets. Pour tenter de maintenir un niveau de ventes suffisant, les marchands français se sont d'ailleurs lancés depuis 1983 dans une politique de « dumping » envers certains pays, mais il s'agit là d'une pratique contagieuse. *Bizarrement*, c'est l'Inde qui a bénéficié la première de cette « casse des prix » grâce à laquelle elle va obtenir un lot de Mirage 2000 pour les neuf douzièmes de leur prix...

Il reste maintenant à mesurer les exactes retombées commerciales et diplomatiques de l'imbroglio franco-indien. Même si M. Rajiv Gandhi ne tient manifestement pas à se lancer dans une vaste campagne antifrançaise, il est clair que les positions françaises vont souffrir de cet épisode malheureux. La conclusion d'un contrat portant sur la livraison d'un second lot de Mirage 2000 paraît tout aussi compromise que celle d'un accord pour la vente de quatre cents canons de gros calibre.

Une dernière constatation : l'affaire de New-Delhi ne pourra qu'enchanter Moscou, où l'on nourrissait quelques doutes sur la fidélité de M. Rajiv Gandhi à certains engagements de sa mère. La presse soviétique n'a pas manqué de s'en emparer pour mettre « amicalement » en garde, une fois de plus, les autorités indiennes sur la « duplicité » de l'Occident...

(Lire nos informations page 6.)

Les indépendantistes calédoniens durcissent leur attitude

Les premières déclarations faites à Paris par le chef du mouvement indépendantiste canaque, M. Jean-Marie Tjibaou, expriment un certain durcissement à l'encontre du pouvoir après les derniers propos de M. Mitterrand. *« Si le référendum est négatif,* a notamment déclaré à la télévision M. Tjibaou, *nous continuerons notre lutte tant que nous n'aurons pas la souveraineté sur notre pays. »* A Nouméa, le délégué du gouvernement, M. Edgard Pisani, a affirmé que les *différents sabotages commis au centre minier de* Thio et surtout à Kouaoua ne paralyseront pas la production de nickel dans cette région. *« Il est ennuyeux,* a-t-il également déclaré, *que certains hésitent à soutenir l'état d'urgence que la population a accepté avec satisfaction. »* Le Parlement débat mercredi en fin d'après-midi du projet de loi prorogeant l'état d'urgence jusqu'au 30 juin.

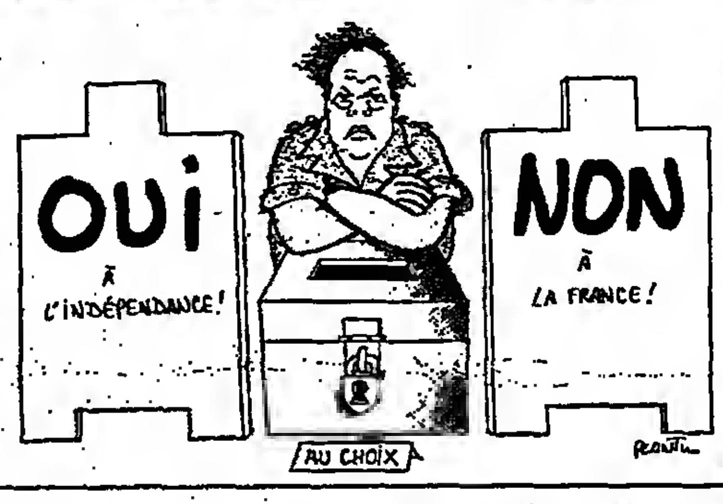
S'assurer un avantage tactique

En reflux sur le terrain depuis la proclamation de l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie, la mort de leur « chef de guerre », Eloi Machoro, et l'arrestation de quatre-vingt-sept *militants*, les *dirigeants canaques* indépendantistes passent à l'offensive sur le front des médias pour essayer de convaincre l'opinion publique métropolitaine que leur cause est juste, et mériterait d'être soutenue aussi par l'opposition : la décolonisation, à leurs yeux, concerne *« tous les Français »*. M. Jean-Marie Tjibaou, ancien chef *de l'exécutif territorial, aujourd'hui* président du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), a fait sensation, dès son arrivée à Paris, mardi 22 janvier, en exprimant avec beaucoup de fermeté, par le canal de la télévision, sa détermination : *« Si le référendum est négatif, nous continuerons notre lutte tant que nous n'aurons pas la souveraineté sur notre pays. »*

Ce n'est pas la première fois que M. Tjibaou affirme qu'un échec *électoral ne saurait mettre un terme* à la revendication de l'indépendance. Mais, dans le contexte politique actuel, ce rappel, auquel l'impact télévisé donne un caractère spectaculaire, souligne clairement les limites, et les failles, du plan conçu par M. Edgard Pisani, avec l'aval de M. François Mitterrand, pour essayer de trouver une solution de compromis qui puisse satisfaire les indépendantistes canaques sans léser les caldoches. Pourquoi M. Tjibaou, dont la réputation de modération n'a pas été démentie, bien au contraire, au cours de ces dernières *semaines, a-t-il éprouvé le besoin* d'intervenir sur un tel registre ? N'avait-il pas adopté une attitude extrêmement conciliante lors de sa rencontre avec le président de la République, samedi dernier, à Nou*méa ? N'était-il pas convenu* qu'il fasse preuve de modération pour convaincre les responsables de l'opposition ?

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 7.)



Les Européens unis pour enrayer la hausse du dollar

Après les interventions des banques centrales sur les marchés des changes au cours de la journée du mardi 22 janvier, le dollar est resté stable mercredi, aux alentours de 9,71 F à Paris et un peu au-dessus de 3,17 DM à Francfort. Cette stabilité a été acquise en dépit du regain de vigueur de l'économie et de la baisse de l'inflation aux Etats-Unis, nouvelles de nature à doper le dollar.

Les grandes nations industrialisées ont-elles réellement entrepris de freiner la hausse du dollar, lors de la dernière réunion du groupe des Cinq (Etats-Unis, Japon, Allemagne fédérale, France et Grande-Bretagne) la semaine dernière à Washington ? C'est ce qu'il est permis de se demander au lendemain des événements qui viennent de se produire sur les marchés des changes. Mardi 22 janvier, en effet, à 11 heures du matin, la quasi-totalité des banques *centrales européennes intervenaient* brusquement pour stopper une nouvelle poussée du dollar, qui menaçait à nouveau de dépasser le cours de 3,18 DM. Parmi les intervenants figuraient, certes, les banques centrales de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale, mais aussi la Banque de France, événement tout à fait inhabituel, en compagnie des instituts d'émission des Pays-Bas, de Suède, du Danemark et d'Autriche. Fait encore plus inhabituel, dans l'après-midi (heure européenne) la Réserve fédérale des Etats-Unis serait intervenue discrètement sur sa monnaie à l'ouverture du marché des changes américain.

Les milieux financiers internationaux peuvent, *à bon droit*, se montrer sceptiques sur l'efficacité de cette nouvelle tentative après tant d'autres inexorablement vouées à l'échec, comme le furent celles qui suivirent les sommets de Versailles en 1982 et de Williamsburg en 1983. Néanmoins, il n'est pas impossible que quelque chose soit en train de changer, dans les faits et dans les esprits, aux Etats-Unis comme en Europe.

On peut tout d'abord se demander pourquoi les banques centrales ont choisi d'intervenir au niveau de ce *cours de 3,18 DM pour un dollar*. Tout simplement parce qu'un tel cours est considéré par de nombreux pays, essentiellement par l'Allemagne, comme celui au-dessus duquel les effets de l'ascension de la monnaie américaine sont susceptibles de devenir réellement gênants. Certes, l'envolée du dollar, en rendant les prix industriels allemands ultra-compétitifs, a *permis à la RFA* de battre tous ses records historiques en matière d'excédent commercial (170 milliards de francs en 1984). Mais, selon la Bundesbank, elle risque de faire monter le coût des produits importés, et donc de relancer la hausse des prix.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 24.)

AU JOUR LE JOUR

Information

Des anciens hauts fonctionnaires proches du RPR ont créé l'association Sécurité et paix publique. Ils viennent d'adresser à dix mille professionnels de la lutte contre l'insécurité (préfets, magistrats, policiers, gendarmes, etc.) une lettre demandant aux destinataires de lutter contre le « laxisme pénal » *et l'*« activisme doctrinal » *qui entretiennent la peur des Français.*

L'association se propose notamment de « présenter à l'opinion publique une information complète et objective » *sur les* « activités » *des professionnels de la lutte contre la violence.*

Sécurité et paix publique : noble dessein. Mais où *passe la frontière entre l'information vigilante et la dénonciation? Tout cela aboutira-t-il à l'insécurité et à la guérilla dans la fonction publique? On en a peur.*

BRUNO FRAPPAT.

«LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES»

« Je vous salue Marie »

de Jean-Luc Godard

Un entretien avec le photographe Jacques-Henri Lartigue

Pages 11 à 17

LES INCERTITUDES D'UNE ANNÉE PRÉSIDENTIELLE AU PORTUGAL

Le duel Eanes-Soares

L'année 1985, qui doit se terminer en décembre par une élection présidentielle, a politiquement commencé « sur les chapeaux de roue » au Portugal. Dans son message de Nouvel An, le président Eanes a, en effet, quasiment accusé le chef du gouvernement, le socialiste Mario Soares, d'être dépourvu de sensibilité sociale. N'a-t-il pas fustigé les *« sacrifices sans contre-partie »* que subissent les citoyens. Dénoncé l'aggravation des injustices dans le pays?

La réplique du premier ministre a été prompte. M. Soares a accusé le président de se comporter en chef de l'opposition, d'avoir, en tout cas, rompu avec la *« solidarité institutionnelle »*, nécessaire dans toute démocratie, *« entre organes de souveraineté »*.

Toutes les ambiguïtés du Portugal, une décennie, neuf élections et quinze gouvernements après la « révolution aux œillets », se trouvent résumées dans cette passe d'armes dont la vivacité laisse augurer une année agitée et une campagne électorale qui ne le sera pas moins.

Un secrétaire général du Parti socialiste dépourvu de sensibilité sociale! Voilà qui est un peu fort et mérite examen. Lorsque M. Soares est revenu au palais de Sao-Bento, le 19 juin 1983, après cinq années de « traversée du désert », il a trouvé un Portugal écrasé par une crise qui s'était installée pendant les trois années et demie de gouvernement de la coalition conservatrice Alliance démocratique. D'une part, l'équipe dirigeante constituée le 3 janvier 1980 avait, d'emblée, été privée d'un outil pour elle essentiel lorsque le Conseil de la révolution (où les officiers progressistes du 25 avril 1974 étaient majoritaires) avait mis obstacle à une loi autorisant les capitaux privés à s'investir dans la banque, les assurances et certains secteurs industriels nationalisés en 1975. D'autre part, le décès dans un accident d'avion, le 4 décembre 1980, du premier ministre Francisco Sa Carneiro et l'incapacité où s'était trouvé son successeur, M. Francisco Balsemao de s'imposer à la tête de la coalition et du gouvernement ont à peu près *paralysé* l'action des pouvoirs publics deux années durant.

Comme il est fréquent, c'est à un premier ministre socialiste qu'il allait revenir de remettre la « maison » en ordre. M. Soares, au demeurant, avait déjà fait cela très bien, une première fois, en 1977, alors que le Portugal était économiquement exsangue après les soubresauts révolutionnaires de *1974-1975* et la pénible institutionnalisation de 1976. Il avait fait appel au Fonds monétaire international et décidé un premier train de mesures d'austérité. Dans un contexte international alors favorable, la « potion » avait été avalée sans trop d'histoires, et l'économie nationale avait redémarré bon train en 1979.

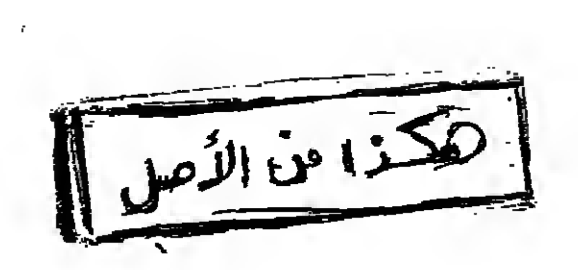
JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 4.)

« Le Monde » à 4,20 francs

Comme la *plupart* des autres quotidiens parisiens l'ont déjà fait ou s'apprêtent à le faire, *le Monde* augmente, à partir du 23 janvier (numéro daté 24), son prix de vente de 20 centimes, ce qui le porte à 4,20 francs. Le prix du *numéro* du samedi reste inchangé à 6 francs. Nos lecteurs nous adressent depuis quelques jours d'innombrables messages d'encouragement. Ils comprendront que, dans la situation financière où *nous* nous trouvons, il n'y a pas de meilleure manière de nous soutenir que d'accepter de bon cœur de débourser un petit peu plus pour acheter un journal *qui* reste moins cher, au demeurant, que tel ou tel autre de ses concurrents. – A. F.

LIRE



هكذا من الأصل

Le Monde

commentaires

LU

« SOIRS ET LENDEMAINS DE FETE », de Jacques Lesourne

Un témoignage anti-manichéen

DU « bilan » de la France en mai 1981 — que nous fûmes chargés d'établir ensemble — jusqu'à la fin de 1984, Jacques Lesourne a tenu un journal qui est un témoignage d'une rare qualité. Rare, certes, *par l'intelligence pénétrante et la* plume alerte de son auteur, analyste mondialement réputé. Rare aussi par le refus qu'il manifeste du manichéisme politique de la plupart des discours actuellement entendus. Il est impossible d'enfermer cet homme-là, comme on aime tant à le faire aujourd'hui du haut des tribunes et dans les salons, dans un camp ou dans l'autre.

Sur chacun des sujets qu'il traite, au long des trois années sous revue, en commentant à mesure l'actualité, les jugements portés sur l'expérience socialiste *ne sont jamais, comme il tient à* le préciser lui-même, *« l'expression d'un libéralisme à tout crin »*. Et, ajoute-t-il, en conclusion d'avis sévères ou louangeurs, *« si le septennat précédent n'a pas été la catastrophe que dénonçait la gauche, par naïveté ou habileté, l'actuel ne sera pas le désastre que la droite prédit, par conviction ou par rouerie »*.

« Impertinent » sans cesser d'être pertinent, « tranquille » sans devenir désabusé, il propose à la réflexion ce qui lui paraît être le plus vrai ou le moins incertain, au mépris de toutes les qualifications partisanes. La lumière crue qu'il projette sur les choses n'accentue pas les contrastes, mais restitue les nuances réelles à des regards sans œillères.

Ratages et coups heureux

Le Monde, dont c'est aussi, me semble-t-il, la démarche voulue depuis une quarantaine d'années, ne saurait passer sous silence l'application que voilà.

Les ratages avérés sont mis en évidence (la relance initiale par la consommation, les nationalisations inutiles ou inopérantes, le prétentieux sommet de Versailles...), en même temps que justice est rendue aux coups considérés comme heureux (l'abolition de la peine de mort et des tribunaux d'exception, une partie des lois Auroux, la décentralisation, la fermeté sur la production d'énergie nucléaire et sur l'équilibre des armements entre les Grands...), de même qu'aux justes pensées menées, avec plus ou moins d'adresse, jusqu'aux actes et aux revirements opportuns, dont la sagesse appelle l'éloge plus que l'ironie.

Pour Jacques Lesourne, l'alternance n'avait que trop tardé, et l'ancienne majorité était fatiguée. Les arrivants auraient *cependant pu être mieux préparés*, moins inexpérimentés et, *notamment*, éviter de favoriser à ce point *l'« oligopole social »* et *l'« avancée d'un Etat pesant »*, balourd. Mais, tout compte fait, avec une honnête et claire subtilité, *« l'élection de François Mitterrand a été bénéfique pour la société française »*.

La leçon ainsi donnée par ce *brillant* essai est que tout événement, fût-il « fascinant », doit trouver l'observateur assez critique au départ pour qu'à terme ses désillusions soient également mesurées.

Attitude expérimentale

Jacques Lesourne a-t-il raison, pour autant, de se qualifier comme étant un homme du « centre » ? Ce terme ne risque-t-il pas de le faire apparaître indûment comme prisonnier d'un troisième compartiment sur le cadran politique, de le fixer sur une position où l'on peut confondre le médian et le médiocre ? Alors que la bonne pratique du « juste milieu », dont il donne l'exemple, nécessite souvent des *écarts*, des *excursions*, afin de capter le meilleur des idées les plus avancées en toutes directions.

La règle du jeu que propose notre auteur recommande plutôt cette mobilité : *« La politique n'a pas pour objet de réaliser directement le souhaitable ou d'éviter le pire, mais de créer des conditions permettant aux humains de construire eux-mêmes, par interactions, les évolutions qu'ils désirent ou acceptent. »*

Ce libéralisme-là, qui *« tempère la recherche de l'optimalité par celle de la viabilité »*, ne fait pas procéder le choix des instruments de quelque doctrine ou incantation, fût-elle « centriste », mais d'une « attitude expérimentale », qui, comme on le sait d'après les plus belles découvertes, nécessite beaucoup de sorties hardies, hors des douillets ou frileux « entre-deux ».

N'est-ce pas le refus de tout *confort* intellectuel qui fait, avec Jacques Lesourne, notre principale connivence ?

FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ.

★ *Soirs et lendemains de fête, Journal d'un homme tranquille*, chez Robert Laffont. 372 p., 85 F.

La deuxième mort du général de Gaulle

Les leçons de la décolonisation et du discours de Phnom-Penh sont oubliées par le RPR. En Nouvelle-Calédonie, M. Mitterrand reprend le flambeau du gaullisme

Par MAURICE DUVERGER

DANS l'affaire de la Nouvelle-Calédonie, le RPR couronnera-t-il une évolution de plusieurs mois ? Rompra-t-il les derniers liens avec son fondateur ? Achèvera-t-il le meurtre du père ? Mort dans son corps en 1970, le général sera-t-il liquidé dans sa pensée en 1985 par ceux qui continuent à revendiquer son héritage ? Après le ralliement au libéralisme économique sans frein, l'abandon de l'« *ardente obligation* » du Plan, le projet de détruire les nationalisations de 1945, voici que la décolonisation et le discours de Phnom-Penh seraient à leur tour jetés à la poubelle si François Mitterrand ne les reprenait à son compte.

Le plan Pisani est d'abord conforme à la Constitution établie par de Gaulle. Les questions proposées pour le référendum d'autodétermination ne soulèvent aucune critique. L'option entre le statut de 1984 et l'indépendance-association donne aux électeurs une grande liberté. La préférence marquée pour la seconde solution ne choquera que les ignorants ou les tartuffes, puisque tous les gouvernants ont indiqué jusqu'ici le « bon choix » lors des consultations populaires. L'essentiel est que les électeurs aient le dernier mot, et ils l'auront.

Le projet tire même de son sommeil la Belle au bois dormant de la Constitution : cet article 88 jamais appliqué encore et qui va l'être enfin. Or il n'est pas perdu dans la foule des quatre-vingt-dix autres. A lui seul, il forme le titre XIII sur les « accords d'association », ce qui souligne son importance. Il présente une autre originalité. Absent du canevas originel, il a été décidé à la suite des débats du Comité consultatif constitutionnel. On peut penser que le général a été convaincu sur ce point par la belle intervention de Léopold Senghor déclarant alors : « *Notre désir d'indépendance peut s'accommoder d'une association étroite avec la France dont nous avons besoin.* » (1)

Même l'obligation d'une résidence *de trois ans* pour être inscrit sur les listes électorales ne serait pas inconstitutionnelle si elle s'appliquait à tous les citoyens ayant leur domicile en Nouvelle-Calédonie, comme ce fut le cas dans le référendum somalien de 1967, décidé par de Gaulle. La règle des six mois est posée par une loi, qu'une autre loi peut modifier. Le professeur Foyer a eu raison de souligner que des *citoyens séjournant pour une brève* durée sur un territoire d'outre-mer ne correspondent pas à la notion de « *populations intéressées* » dont le consentement est exigé par l'article 53 pour l'accession à l'indépendance. Le référendum de 1977 était inconstitutionnel parce qu'il n'astreignait à trois ans de résidence que les « *inscrits non originaires du territoire* », ainsi frappés d'une discrimination interdite par l'article 2 de la Constitution.

Le plan Pisani est encore plus gaullien par son esprit. Certes, le général avait souligné le caractère français de la Nouvelle-Calédonie lors de son voyage dans la grande île. Mais comment croire que cet implacable réaliste ne verrait pas aujourd'hui que les moyens de 1966 ne sont plus applicables pour atteindre son objectif fondamental ? Il ne lui avait pas fallu dix-huit ans, mais moins de deux, pour changer sa politique envers les territoires africains. Dès 1960, il renonçait à les maintenir par la force dans la communauté, qu'ils avaient pourtant plébiscitée le 28 septembre 1958 : clairvoyance qui a seule permis de maintenir notre présence sur le continent noir. Comment imaginer que de Gaulle ne tirerait pas en 1985 la leçon du boycottage des élections du 18 novembre 1984 par beaucoup de Canaques ? Comment penser qu'il ne comprendrait pas ce que ses pseudo-disciples feignent d'ignorer : que l'indépendance-association peut seule nous ancrer solidement dans ce pays des antipodes ?

L'occasion à saisir

Réduits à *eux-mêmes*, les Canaques ne peuvent y constituer un Etat véritable. Dans cette île qui occupe une position stratégique essentielle, sur ce porte-avions géant au cœur de l'océan qui devient le noyau d'un nouveau développement mondial, quelques milliers d'hommes fiers, sans cadres et sans armes, tomberaient vite sous la coupe de l'Amérique, de l'URSS ou de l'Australie, dont le joug ne serait pas moins lourd que le nôtre aujourd'hui.

Associés à nous, ils pourront mieux protéger et développer leur culture, tout en entrant progressivement dans la modernité. Associés à eux, nous donnerons à notre établissement en Nouvelle-Calédonie une légitimité sans laquelle il s'effritera nécessairement à la longue. Certes, nous pouvons nous maintenir par la contrainte pendant quelque temps encore. Mais ensuite nous serons balayés pour toujours au moment même où notre présence dans le Pacifique deviendrait de plus en plus importante. De Gaulle ne négligeait pas la force : mais il n'oubliait jamais qu'elle doit servir à négocier des compromis durables. Il savait qu'on peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus.

Comment ceux qui se réclament de lui ne voient-ils pas l'occasion à saisir ? La perspective de gagner *quelques milliers de voix aux législatives* de 1986 va-t-elle les conduire à enfermer la Nouvelle-Calédonie dans une impasse ? Vont-ils vraiment pousser leurs amis caldoches à revenir au statut de 1984, qu'il faudra quelques bataillons de parachutistes pour appliquer hors de Nouméa ? Ou vont-ils comprendre ce que de Gaulle aurait saisi au premier coup d'œil : que les hommes ayant les moyens de torpiller l'indépendance-association ont aussi les moyens de la rendre favorable à la France ?

Le sort particulier de Nouméa, l'octroi du statut de résident privilégié, sont des éléments essentiels pour rassurer les timorés. Les audacieux verront-ils que le plan Pisani offre aux caldoches une stratégie bien plus intelligente ? Elle consisterait *à jouer à fond le jeu de l'indépendance* en prenant eux aussi la nationalité calédonienne. Ils considèrent ce pays comme le leur. Pourquoi ne le prouveraient-ils pas en s'enracinant réellement sur cette terre, conjointement avec les Canaques ? Les uns et les autres ont aujourd'hui la nationalité française. Pourquoi leur serait-elle ôtée ? Rien n'empêcherait notre Parlement de décider que *tous les Français* qui prendraient la nationalité calédonienne retrouveraient automatiquement la nationalité française, eux et leurs enfants, le jour où ils décideraient de s'installer en France.

De toutes les solutions imaginables pour la Nouvelle-Calédonie, celle-ci est certainement la meilleure. Pour les caldoches et pour les Canaques. Pour la grande île du Pacifique et pour notre Hexagone européen. Elle ne sera viable que si chacun joue réellement le jeu. Si les uns et les autres ne se replient pas sur un racisme latent. Si le nouvel Etat est authentiquement multiethnique. Si ses deux composantes sont également attachées à son développement. Si le gouvernement français utilise les accords d'association pour maintenir l'équilibre entre les communautés.

Le refus du plan Pisani, le rejet de l'indépendance-association par le référendum, ne laisseraient plus qu'une seule voie : écraser dans le sang *la résistance des Canaques*. Nous en avons les moyens. Mais cette violation des lois de la République serait aussi la pire des fautes politiques, en sacrifiant l'avenir au présent. Voilà pourquoi François Mitterrand reprend aujourd'hui l'objectif du général de Gaulle : maintenir à long terme l'influence de la France, dans toute la mesure où elle peut l'être. Pendant que les gaullistes officiels reprennent le rôle de l'OAS.

(1) Avis et débats du Comité consultatif constitutionnel, La Documentation française, 1960, p. 154.

COURRIER DES LECTEURS

Le rapport d'inflation

La lettre de votre lecteur M. de Lauriston concernant les écarts d'inflation française et allemande (*le Monde* du 17 janvier) appelle une critique fondamentale.

Le rapport des inflations qu'il souligne n'a pas de valeur économique. Ce qui est correct économiquement, c'est bien la comparaison des écarts entre inflations. D'ailleurs, en reprenant le raisonnement de votre lecteur, si par exemple, un jour, l'inflation française tombait à 3 % pour une inflation allemande de 1 %, le rapport serait encore de trois fois, mais l'écart ne serait plus que de 2 % et l'on ne peut que souhaiter à la France de se trouver un jour dans cette situation.

A. MILTZINE
(Courbevoie).

Le précédent pétainiste

Sous ce titre, dont le sens péjoratif n'est pas évident si on le situe hors contexte — ce qui ne saurait nous déplaire — *le Monde* du 3 janvier, page 21, publie une déclaration du Syndicat national travail emploi CFDT à propos du débat sur la flexibilité de l'emploi.

Témoignant d'une méconnaissance regrettable de l'histoire des rapports sociaux et de l'évolution du droit social en France, le rédacteur commente : « *Pour la première fois dans l'histoire du droit du travail, celui-ci aurait évolué vers une moindre protection des salariés, et ce, à la demande de syndicats de salariés ! En effet, jusqu'ici, et sauf pendant la période pétainiste, le droit du travail n'a jamais avancé dans un sens défavorable aux salariés* », etc.

Voilà une affirmation pour le moins surprenante lorsque l'on veut *bien se souvenir que* :

— Les comités d'entreprise ont succédé aux comités sociaux qui, dans chaque établissement, par catégorie professionnelle, rassemblaient les représentants élus des employeurs, des ouvriers, des employés, des agents de maîtrise, des ingénieurs et cadres ;

— En 1944, sept mille six cents d'entre eux étaient homologués (l'Office des comités sociaux, à base tripartite, était présidé par Aimé Lepercq, premier ministre des finances du gouvernement de Gaulle) ;

— Grande première dans l'histoire du travail et des travailleurs, la loi garantissant à chacun un *salaire minimum vital* (baptisé, à la Libération, SMIG) ;

— Depuis 1941, le 1er mai est la Fête du travail et des travailleurs.

Ces seules précisions démontrent que la « période pétainiste » a été favorable aux salariés.

RENÉ MINGUET,
secrétaire général de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain.

L'exode des juifs marocains

A propos de l'article sur les « *ponts aériens* » (*le Monde* du 5 janvier) ayant amené des juifs en Israël avant les falachas, je me permets de préciser quelques points : entre l'indépendance d'Israël, en 1948, et 1957 (un an après l'indépendance du Maroc), 100 670 juifs marocains purent émigrer en Israël.

Pendant les quatre années suivantes, jusqu'au 22 mai 1961, les départs clandestins du Maroc vers Israël dépassaient à peine 10 000. De l'été 1961 à fin 1964, environ 130 000 juifs purent quitter le Maroc légalement, dont 100 000 arrivèrent en Israël. (Statistiques officielles marocaines et israéliennes, dans Doris Ben Simon-Donath, *Immigrants d'Afrique du Nord en Israël*, Anthropos — CNRS, 1970.) L'opération « Milar » réussit à faire partir, avec des passeports collectifs, 530 enfants juifs marocains entre le 26 juin et le 24 juillet 1961 dans le cadre de « colonies de vacances » en Suisse.

Une erreur administrative israélienne et une « fuite » en Israël, que la presse internationale ne répercuta pas, manquèrent faire capoter cette opération.

Les autorités marocaines ignoraient à l'époque la destination finale de ces enfants, mais elles autorisèrent quelques mois plus tard le recours à ces mêmes passeports collectifs qui permirent à plus de 100 000 juifs marocains de quitter le Maroc pour Israël, en l'espace de trois ans.

D. G. LITTMAN,
historien (Genève).

L'attaque du « tiers-mondisme »

J'ai lu avec stupéfaction dans *le Monde* daté dimanche 13-lundi 14 janvier que, sous le titre mystificateur « *Liberté sans frontières* », un groupe d'intellectuels parisiens, assisté par un universitaire suisse connu pour ses vues conservatrices sur le tiers-monde, vient de créer une fondation dans le but de s'attaquer au « tiers-mondisme ».

Cette nouvelle entreprise suscite trois commentaires :

1) De quel droit Médecins sans frontières, une organisation non gouvernementale (ONG) que beaucoup parmi nous respectent et soutenaient pour son action humanitaire sur le terrain, utilise une partie de son budget pour une action idéologique, de surcroît *rétrograde* dans ses idées ?

2) Sous prétexte d'attaquer le tiers-mondisme, le docteur Claude Malburet, président de la fondation, a jugé utile de *présenter* à sa première conférence de presse un amalgame de toutes les accusations réelles, imaginaires et même mensongères, adressées au tiers-monde par les courants les plus conservateurs aux Etats-Unis et en Europe occidentale, soucieux de justifier auprès de leur opinion publique une politique tout à fait indéfendable au plan moral. (...)

Certes, des « *tiers-mondistes* » naïfs et dogmatiques peuvent être exaspérants. Mais cela reste également vrai des dogmatiques de tout bord, y compris les néo-conservateurs ;

3) La France est un des rares pays industrialisés jouissant encore d'un certain crédit de confiance auprès des pays du tiers-monde, malgré la déception causée par l'absence d'*initiatives concrètes* qu'on était en droit d'espérer d'un gouvernement socialiste.

Plus que jamais, un effort de coréflexion avec le tiers-monde s'impose pour en dégager des propositions capables de sortir de l'impasse le dialogue Nord-Sud et de faire avancer le débat sur la réforme, combien nécessaire, du système international, bloquée par l'intransigeance américaine et l'indécision de l'Europe.

Décidément, la nouvelle fondation s'est trompée de cible.

IGNACY SACHS,
directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TÉL : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

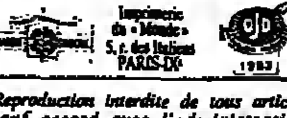
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou *provisoires (deux semaines ou plus)* ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 600 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



Le Monde

étranger

EUROPE

Espagne

Les juifs vont bénéficier d'un concordat

Madrid (*AFP*). – Les douze mille juifs d'Espagne vont bientôt conclure avec le gouvernement de Madrid un concordat qui les mettra sur un pied d'égalité avec les catholiques et les protestants, a annoncé, le 22 janvier, M. Samuel Toledano, président de la Fédération des communautés juives de ce pays.

Ce concordat comprend, a-t-il indiqué, trois chapitres principaux : état civil, statut des rabbins, exemptions fiscales. En matière d'état civil, les communautés bénéficieront d'un statut similaire à celui de l'Eglise catholique, où les mariages célébrés par un prêtre sont consignés sur un certificat reproduit automatiquement au registre de l'état civil. Il en ira de même pour les juifs au sortir de la synagogue.

Le statut des rabbins – ils ne sont que deux dans toute l'Espagne – sera similaire à celui des prêtres catholiques. Il les exemptera du service militaire, les dispensera de témoigner sur des affaires concernant leur ministère et leur donnera accès aux hôpitaux et aux prisons.

En matière fiscale, enfin, les communautés bénéficieront d'exemption de taxes et d'impôts sur les lieux de culte et les institutions, sur les legs et les donations.

Les juifs d'Espagne forment une douzaine de communautés. Les principales sont celles de Madrid, Barcelone, Séville, Malaga et de la Costa del Sol (dans le sud du pays), ainsi que celles des « présidées » espagnols de Melilla et de Ceuta, dans le nord du Maroc.

Des villes comme Cordoue et Tolède, qui ont été au douzième siècle (l'âge d'or du judaïsme ibérique), les centres d'une civilisation brillante, ne comptent plus aujourd'hui, selon le porte-parole des communautés, qu'un seul juif chacune : M. Elie Nahmias, homme d'affaires et pétrolier, possède à Cordoue un palais historique dont il veut faire un musée de la culture juive séfarade ; l'autre, M. Moïse El Malem, originaire d'Afrique du Nord, tient un restaurant oriental à Tolède à l'enseigne du Mont-Sinaï.

La majeure partie (70 %) des juifs vivant en Espagne sont originaires du Maroc, qu'ils ont quitté à la fin des années 50, après l'accession de ce pays à l'indépendance. Les autres sont venus d'Allemagne, d'Europe centrale, du Moyen-Orient après la seconde guerre mondiale, et aussi d'Argentine, pour fuir l'antisémitisme larvé des diverses dictatures qui ont gouverné ce pays depuis les années 50.

Les synagogues sont très peu nombreuses en Espagne : cinq en tout, à Madrid, à Barcelone, à Malaga, à Ceuta et à Melilla. Trois autres, historiques celles-là, et qui tombaient en ruine, ont été, depuis de nombreuses années, converties en musées par l'Etat : une à Cordoue et deux à Tolède. Ces deux dernières, connues l'une sous le nom de synagogue du Transit, et l'autre sous celui de Sainte-Marie-la-Blanche, appartiennent à l'Eglise catholique, et les communautés juives demandent leur transfert à l'Etat.

Le concordat sera parfaitement conforme à l'article 16 de la Constitution de 1978, qui ne reconnaît aucune *« religion d'Etat »* et garantit la liberté idéologique, religieuse et de culte aux individus et aux communautés. Le texte sera soumis au gouvernement, puis au Parlement.

Un autre concordat concernera les protestants, qui sont au nombre de quatre cent mille en Espagne. Les deux documents auront pour but de mettre le christianisme et le judaïsme sur un pied d'égalité.

La situation juridique de l'Eglise catholique espagnole – héritière d'une histoire privilégiée remontant au seizième siècle – est régie depuis 1979 par un traité entre Madrid et le Vatican. Cet accord détermine les devoirs, les droits et les exemptions dont bénéficient les institutions catholiques et le clergé.

Selon M. Toledano, le concordat concernant les juifs devrait être approuvé sans problème ; mais certaines difficultés dans le choix des « dénominations » protestantes vont sans doute retarder l'approbation des deux concordats, qui devraient normalement être présentés conjointement au Parlement avant 1986, terme de l'actuelle législature.

« Ce sera la première fois dans l'histoire de l'humanité qu'un concordat garantira la liberté religieuse des juifs aux termes d'une loi votées par un Parlement », a assuré M. Toledano, qui a indiqué qu'un projet semblable était à l'étude en Italie. La situation des juifs dans l'Espagne démocratique a été transformée *« de manière véritablement révolutionnaire »*, a déclaré le président des communautés juives. L'évolution récente a permis de faire disparaître presque tous les préjugés dont les juifs avaient souffert depuis des siècles. C'est ainsi qu'ils viennent d'être admis à diffuser, une fois par mois, à la télévision un programme religieux et culturel qui fera découvrir la judaïsme à leurs concitoyens.

Allemagne fédérale

Les industriels peuvent s'attendre à d'importantes commandes de l'URSS

De notre correspondant

Bonn. – Les chefs d'entreprise ouest-allemands peuvent garder le sourire. Malgré la phase difficile que viennent de traverser les relations entre l'URSS et la République fédérale, les échanges commerciaux devraient se développer. Le communiqué commun publié mardi 22 janvier, à Bonn, à l'issue de la treizième session de la commission mixte de coopération économique et scientifique germano-soviétique, réaffirme l'intérêt des deux parties à ce développement.

La politique n'a pas été complètement absente des discussions. Le vice-premier ministre soviétique, M. Alexei Antonov, qui dirigeait la délégation de l'URSS, a été reçu, mardi, par le chancelier Kohl et son ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher. Il a rappelé, sans insister plus, que politique et économie étaient inséparables, et qu'une amélioration de la situation internationale ne pourrait qu'avoir des effets positifs sur les échanges. Il s'est également livré à une critique mesurée mais claire des restrictions imposées au commerce Est-Ouest par le COCOM (1). M. Bangemann, le ministre ouest-allemand de l'économie, a tenu à préciser que dans certains domaines il y avait *« peu de perspectives de commerce et de coopération »*. M. Antonov a regretté, pour sa part, que les discussions avec les firmes allemandes soient sans cesse entravées par de nouvelles réglementations. Le communiqué fait allusion à ce problème, en affirmant l'*« importance pour les entreprises et les organisations des deux parties de respecter précisément, et dans les délais, les contrats signés »*.

A en croire les deux responsables, cela n'empêchera pas cependant les échanges de continuer à croître dans les années à venir. Malgré une légère diminution des exportations ouest-allemandes vers l'URSS en 1984, les circonstances sont favorables à une reprise. Les dicussions s'inscrivaient dans le cadre de la préparation du nouveau plan quinquennal soviétique. Le communiqué voit de bonnes perspectives de développement de la coopération dans le domaine de la chimie et de la pétrochimie, mais également dans celui des machines-outils, *« en particulier pour la modernisation et la reconstruction de quelques entreprises industrielles en Union soviétique »*. Aucun chiffre n'a été cité. ce sera l'objet des discussions que M. Antonov aura d'ici à la fin de la semaine avec des responsables industriels ouest-allemands, qu'il ira rencontrer, notamment dans la Ruhr et en Bavière.

H. de B.

(1) Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations, qui contrôle les transferts de technologie vers les pays de l'Est.

DIX PERSONNES RECHERCHÉES POUR ACTES TERRORISTES

Plusieurs banques de Berlin-Ouest ont été, dans la nuit du 21 au 22 janvier, l'objet de tentatives d'incendie. La police cherche à établir si ces attentats sont le fait de sympathisants de la Fraction armée rouge. Une quarantaine d'actes terroristes, visant pour la plupart des biens et non des personnes, ont été commis depuis la reprise d'une campagne de violence l'automne dernier. Un seul a, jusqu'à présent, entraîné mort d'homme : le 20 janvier, à Stuttgart, l'explosion d'une bombe, apparemment destinée à détruire une société d'informatique, a tué un sympathisant connu d'une organisation terroriste, Joannes Thimme. Le même jour, à Berlin-Ouest, un attentat avait endommagé un bâtiment appartenant à la société IBM.

La police fédérale a, d'autre part, publié, le mardi 22 janvier, un avis de recherche concernant dix personnes, six femmes et quatre hommes, soupçonnées d'avoir participé aux attentats de ces derniers mois. Les suspects, âgés de vingt-trois à trente et un ans, auraient pu rejoindre les rangs de la Fraction armée rouge en 1984. Trente mille affiches avec leurs noms et leurs photos ont été apposées ; une prime de 50 000 marks est promise à quiconque aiderait à l'arrestation de l'une de ces dix personnes.

En outre, la police a annoncé, le mardi 22, qu'elle avait découvert le véhicule utilisé par l'auteur d'une tentative de destruction, par le moyen d'un véhicule piégé, d'un édifice du centre d'instruction de l'OTAN, situé à Oberammergau, en Bavière. L'attentat avait échoué en raison d'une déficience du système de mise à feu à retardement. – *(AFP, AP.)*

LA CONTROVERSE A PROPOS DES ANCIENS TERRITOIRES ALLEMANDS DE POLOGNE

Le chancelier Kohl participera au congrès des réfugiés de Silésie

De notre correspondant

Bonn. – L'Association des Allemands originaires de Silésie (qui regroupe les réfugiés des anciens territoires allemands aujourd'hui polonais), après un long débat interne et un entretien de quarante minutes de son président, M. Herbert Hupka, avec le chancelier Kohl, a finalement décidé de modifier le mot d'ordre qu'elle avait initialement retenu pour son prochain congrès de Hanovre et qui lui avait valu de très vives critiques. L'Association avait adopté pour son congrès de juin prochain le slogan : *« La Silésie reste nôtre. »* Après quatre jours de palabres, elle l'a modifié de la façon suivante : *« La Silésie reste notre avenir dans une Europe de peuples libres. »* Le chancelier Kohl a trouvé la nuance suffisante et a immédiatement confirmé sa participation à la manifestation de juin.

Avec beaucoup de réticences et en dénonçant la campagne de diffamation dirigée contre les réfugiés, le chef du gouvernement ouest-allemand avait admis la semaine dernière que sa présence au congrès serait incompatible avec le maintien d'un slogan qui constituait pour les pays de l'Est, et notamment la Pologne, une véritable provocation. La nuance entre les deux formules n'a pas cependant satisfait tout le monde. Le vice-président du groupe parlementaire libéral au Bundestag, M. Uwe Ronneburger, a estimé que la nouvelle formulation ne serait guère mieux reçue à l'étranger et en RFA même. Le responsable pour les questions de politique étrangère du Parti social-démocrate, M. Horst Ehmke, a dénoncé l'ambiguïté de la position du chancelier.

M. Herbert Hupka, qui est député chrétien-démocrate au Bundestag, s'était chargé préalablement d'éclairer la lanterne des sceptiques. Selon lui, la controverse a eu l'avantage d'attirer l'attention du public sur la Silésie. Il est trop facile à un Bavarois, a-t-il déclaré en substance en direction de M. Vogel, dirigeant social-démocrate, d'affirmer que la Prusse orientale et la Silésie ont été perdues par Hitler. Toutes les régions d'Allemagne ont été mises en jeu par Hitler et toutes ont le même droit de se sentir allemandes. »

Sur le plan des principes, il est vrai, la nouvelle formule qui fait référence à l'Europe des peuples libres correspond davantage à la thèse officielle selon laquelle le peuple allemand pourra, un jour, exercer son droit à l'autodétermination dans une Europe qui aura surmonté ses divisions.

L'année même où l'on célèbre le quarantième anniversaire de la capitulation du IIIe Reich, en mai 1945, la question de l'identité et de l'attitude des Allemands par rapport à leur passé est plus que jamais au centre du débat brûlant en RFA. La remise en cause par une partie de la droite de l'Ostpolitik, menée par les précédents gouvernements, avait été justifiée au départ pour des raisons de tactique. « Donnant, donnant », proclamait-on sur les bancs de la majorité lors des élections de mars 1983. Au sein de cette même majorité, on ferraille dur, aujourd'hui entre partisans d'une approche réaliste de l'avenir de l'Allemagne, comme M. Philip Jenninger, président du Bundestag, ou M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, et l'aile droite démocrate-chrétienne, farouchement anticommuniste. Partagé entre sa volonté de voir la RFA jouer un rôle dans le rétablissement de la détente avec l'Est et son refus, en tant que représentant de la génération d'après guerre de porter indéfiniment la croix du nazisme, le chancelier Kohl s'est trouvé jusqu'à présent dans l'incapacité d'arbitrer.

Interrogé la semaine dernière à la télévision sur la responsabilité de l'Allemagne dans la perte de la Silésie, M. Helmut Kohl avait répondu : *« S'il est vrai que les Allemands sont les principaux responsables, on ne peut pas non plus oublier le pacte Hitler-Staline, et l'occupation d'une partie de la Pologne par l'URSS (...). S'il est vrai qu'une faute terrible a été commise en notre nom, il est vrai aussi que, dans la revanche, des Allemands innocents ont subi des épreuves terribles. »* Une façon de rassurer sur sa droite.

HENRI DE BRESSON.

Italie

L'impromptu de Beaubourg

De notre correspondant

Rome. – La question des réfugiés politiques italiens actuellement en France est l'occasion d'une polémique qui, de façon intermittente, dure depuis des années entre Paris et Rome. Une nouvelle fois, lors de la visite à Paris, le jeudi 23 janvier, de M. Scalfaro, qui doit s'entretenir avec son homologue français M. Joxe, ministre de l'intérieur, cette question doit être évoquée à propos de la collaboration des deux pays dans la lutte contre le terrorisme et la drogue.

L'entretien aura lieu dans un climat délicat, à la suite de ce qui n'aurait pu être qu'une anecdote mais qui a pris, en Italie, une dimension politique disproportionnée. Elle est traitée, ce mercredi 23, en première page des *principaux journaux*.

Le ministre du travail italien, M. De Michelis, faisait, au début de janvier, une visite privée au Centre Beaubourg, à Paris. Il fut interpellé par l'un des plus connus parmi les réfugiés politiques italiens résidant en France, M. Oreste Scalzone, socialiste de Vénétie, naguère très actif « soixante-huitard ». M. De Michelis connaît M. Scalzone ; ils échangent quelques mots. Un journaliste de l'hebdomadaire catholique *Famiglia Christiana* était présent ! Il rapporte leurs propos dans un article publié cette semaine dans sa publication : « *Tu pourrais conseiller à Scalfaro* (ministre de l'intérieur) *d'utiliser sa visite à Paris pour aller voir les expositions au lieu de chercher à remplir les prisons italiennes avec les réfugiés qui sont ici* », lançait M. Oreste Scalzone. M. De Michelis, écrit *Famiglia Christiana*, répondit amicalement que, *« à son avis, tout dépend de la recrudescence du terrorisme. Si tout est calme, la pression sur la France pour les extraditions deviendra moins forte »*. L'amnistie ? Peu de chance que les partis politiques, à l'exception de certains groupes de la Démocratie chrétienne et la PS, y soient favorables, aurait dit le ministre.

Peu de chose, donc ; mais cela suffit à provoquer une poussée de fièvre dans le monde politique. *Il Popolo* (journal de la Démocratie chrétienne) est allé jusqu'à demander la démission du ministre pour cet *« acte d'irresponsabilité »* ; les néo-fascistes en font autant. Le PCI se montre, lui aussi, critique. M. De Michelis ne nie pas la rencontre ; mais il dément les propos qu'il aurait tenus sur le problème de l'extradition. *Famiglia Christiana confirme qu'ils ont* bien été prononcés.

Cet incident a lieu précisément à un moment où les réfugiés italiens – ils seraient cent quarante selon le ministère de l'intérieur – ont tenu une conférence de presse à Paris. M. Scalzone y a notamment souligné la surveillance plus stricte dont lui-même et ses camarades seraient l'objet. Selon la presse italienne, les réfugiés craignent qu'à l'approche des élections de 1986, le thème de l'extradition devienne « une *monnaie d'échange* ».

PHILIPPE PONS.

Pologne

Le général Jaruzelski a visité les chantiers navals de Gdansk

M. Walesa « mis en congé » pour la circonstance

Le général Jaruzelski s'est rendu, mardi 22 janvier, aux chantiers navals Lénine de Gdansk, après que M. Lech Walesa en eut opportunément été éloigné par la direction de l'entreprise. C'était la première visite du chef du parti et du gouvernement depuis son accession au pouvoir dans ce chantier qui fut à l'origine de la grande grève d'août 1980. Le général Jaruzelski s'est rendu à Gdansk pour y présider une réunion, lundi, du bureau politique du parti – dont certaines séances se déroulent à présent en province, – et la direction du parti a visité à cette occasion les grandes entreprises de la ville pour, selon l'agence officielle PAP, *« mieux connaître, dans des conversations directes avec les ouvriers, leurs problèmes sociaux et politiques les plus importants »*.

Cette visite, qui intervient à l'approche d'une nouvelle hausse des prix sur laquelle la population est à présent « consultée » et alors que s'achève, à Torun, le procès des policiers assassins du Père Popieluszko, semble destinée à *illustrer* les progrès de la « normalisation ». La démonstration aurait été plus convaincante si le président élu de Solidarité n'avait pas été mis d'office « en congé » pour la circonstance, ce qui lui interdisait l'accès au chantier, où il travaille comme électricien. (M. Walesa avait lui-même demandé des vacances à partir du 24 janvier, mais la direction du chantier a décidé que ces vacances seraient avancées de trois jours...).

M. Walesa a rencontré deux fois le général Jaruzelski, du temps où Solidarité était légalement reconnu, la première fois en tête à tête, après la nomination du général au poste de premier ministre, et la seconde fois, en novembre de la même année, cette fois en compagnie du primat, Mgr Glemp, et alors que le général était devenu premier secrétaire du parti. Un mois après cette rencontre, l'état de guerre était décrété, Solidarité suspendu, et M. Walesa interné.

Cette fois, faute de mieux, M. Walesa a adressé au chef du parti une lettre où il exprime *« son regret de ne pouvoir le rencontrer personnellement »* et, « *au nom des hôtes réels des chantiers, les travailleurs* », il lui pose une série de questions. Sur un ton très ferme, M. Walesa demande, en particulier, *« ce que comptent faire les autorités pour mettre en pratique le droit des travailleurs à la liberté et au pluralisme syndical tel qu'il a été garanti dans les accords de Gdansk »*. M. Walesa évoque aussi « *la baisse catastrophique du niveau de vie* » des gens et « *la campagne de provocation contre l'Eglise* » *et le sort des syndicalistes encore emprisonnés.*

Le général Jaruzelski n'a donc pas tenté de renouveler l'« exploit » de son vice-premier ministre, M. Rakowski, lequel avait osé, en août 1983, affronter M. Walesa et ses camarades, dans l'enceinte du chatier, au cours d'un débat houleux qui fut ensuite radiodiffusé, mais n'avait apparemment pas eu sur les auditeurs l'effet positif escompté.

La visite, beaucoup plus classique, du général Jaruzelski à Gdansk, n'avait pas été annoncée à l'avance par la presse officielle. Mais ce n'est pas sans doute pas par hasard que la télévision polonaise avait diffusé samedi soir une émission qui cherchait à tourner en ridicule M. Walesa, alors que depuis plusieurs mois les médias officiels s'étaient abstenus de ce genre d'excercice.

JAN KRAUZE.

RDA

UNE ÉGLISE JOUXTANT LE MUR DE BERLIN A ÉTÉ DYNAMITÉE

Berlin (*AFP, AP.*). – Une église luthérienne, construite en 1894, l'église de la Réconciliation, située à proximité du mur de Berlin en secteur oriental, a été dynamitée le mardi 22 janvier. Elle avait été fermée aux fidèles en août 1961, lors de la construction du mur, qui passe juste devant son portail.

Sa destruction n'est pas une mesure répressive contre la communauté évangélique. La direction de la communauté de la Réconciliation, dont le siège se trouve en secteur occidental, avait fait don de cet édifice à ses membres résidant à Berlin-Est ; ces derniers l'ont récemment cédé aux autorités municipales de Berlin-Est, en échange de l'ouverture de deux nouveaux centres religieux.

Les travaux de démolition ont été observés, depuis l'autre côté du mur, par une foule de plusieurs centaines de personnes. Ce lieu de culte néogothique en briques rouges était l'un des symboles de la partition de la ville, et il avait été le théâtre d'un certain nombre d'évasions spectaculaires. Des croix de bois, plantées du côté occidental, rappellent d'ailleurs les échecs tragiques de cinq de ces tentatives.

Les autorités est-allemandes n'ont pas indiqué les raisons de la démolition. Il semble que ces raisons tiennent à la volonté de rendre plus rationnelles et efficaces les installations de sécurité qui devaient faire un crochet autour du bâtiment.

EUROPE

Portugal

Le duel Eanes - Soares

(Suite de la première page.)

Détail amer pour le PS : c'est la droite qui allait capitaliser, aux élections de décembre 1979, les voix des Portugais mécontents de l'austérité!

On sait ce qu'elle en fit... Cette mésaventure n'empêcha pas M. Soares, lorsqu'il revint aux affaires en 1983, allié cette fois au Parti social-démocrate (centriste), de rejouer le scénario de 1977 : appel au FMI ; mesures d'austérité draconiennes pour freiner la consommation et juguler l'inflation, et forte dévaluation de l'escudo pour *limiter les importations* et *stimuler* les exportations. M. Soares, en outre, fit ce que la droite n'avait pas fait : briser le tabou révolutionnaire concernant le régime des banques et des assurances ; ces deux secteurs furent ouverts aux capitaux privés.

Certains résultats furent remarquables. En particulier, le déficit de la balance des paiements courants amorça une baisse spectaculaire, notamment par une forte reprise des exportations – au-delà même des objectifs fixés avec le FMI en 1983. En revanche, 1984 fut une année de récession, de chômage élevé et de chute verticale du pouvoir d'achat (9 %).

Alors, insensibilité sociale ? M. Soares a beau jeu d'expliquer que la rigueur était indispensable, vu l'héritage laissé par la droite. Il peut aussi rappeler qu'il s'est jusque-là, et contre les vœux de son partenaire social-démocrate, opposé à une révision de la législation sur les grèves (que le PSD souhaiterait limiter) et sur les licenciements (que le PSD voudrait rendre plus faciles) ; il a également – avec sur ce point l'accord au moins tacite de son allié – à peu près renoncé à une remise en ordre d'un secteur public hypertrophié et lourdement déficitaire, mais où l'on se partage les places sans excessifs états d'âme. Enfin, M. Soares s'apprête sans aucun doute à desserrer les cordons de la bourse en 1985. Avant l'élection *présidentielle, certaines* contraintes seront assouplies pour parvenir à une croissance que l'on souhaiterait, officiellement, proche de 3 %.

La réputation d'insensibilité sociale faite à M. Soares, et pas seulement par le président de la République, ne viendrait-elle pas plutôt du comportement quelque peu olympien que le premier ministre a adopté depuis son retour aux affaires ? « *O Mario* », comme on le dénommait naguère familièrement au Portugal, semble, en effet, s'être laissé convaincre par ses conseillers en relations publiques que, pour accéder au palais de Belem – son évidente ambition, – il devrait désormais se montrer plus posé, plus sérieux, donc plus distant. Et comme une telle attitude est à l'inverse de son personnage antérieur, peut-être en « rajoute-t-il », inconsciemment. De fait, à la différence de collègues européens, l'Espagnol Felipe Gonzalez par exemple, M. Soares a *désormais* cessé de se croire tenu à ces gestes, ces mots, ces références, qui veulent *démontrer que* la *rigueur imposée* par un gouvernement socialiste ne saurait être confondue avec l'austérité tout court.

Une démocratie mal assurée

La répartie très vive du premier ministre, accusant le général Eanes d'avoir, par son message du Nouvel An, rompu avec la nécessaire solidarité « *entre organes de souveraineté* », met l'accent sur un autre problème du moment, politique celui-là : la démocratie n'a pas encore trouvé au Portugal une forme précise, et ses assises ne sont donc pas si fermement assurées.

En 1982, l'Assemblée avait voté, à la majorité légale des deux tiers, une réforme de la Constitution du 2 avril 1976 visant d'une part à l'extinction du Conseil de la révolution et, d'autre part, à une réduction des pouvoirs du président de la République au profit du gouvernement. Seul l'appoint des voix du PS à la majorité conservatrice d'alors avait permis l'adoption de ces *mesures* ; le PC et la gauche radicale y avaient vu une nouvelle entreprise de sape de l'édifice révolutionnaire.

S'agissant de la réduction des pouvoirs du chef de l'Etat, on peut penser que les députés ont jugé expédient de répondre par une réforme de structure à une situation conjoncturelle. Pour l'Alliance démocratique au pouvoir, il s'agissait de « tourner » un gros obstacle placé sur son chemin : ce président réélu en 1980 avec l'appui exclusif de la gauche contre son candidat à elle, le pâle général Soares Carneiro. Quant à M. Mario Soares, on peut craindre qu'il ait surtout voulu répondre au camouflet que lui avait infligé en 1978 le général Eanes en le destituant de ses fonctions de chef de gouvernement à l'occasion d'une *crise ministérielle* d'une ampleur limitée.

Il n'est pas douteux qu'il existe au Portugal un problème *non résolu* : la répartition des compétences entre un chef de l'Etat élu au suffrage universel et cependant davantage arbitre qu'acteur, et un gouvernement responsable à la fois devant le président et devant un Parlement élu, lui aussi, au suffrage universel. Mais cette ambiguïté serait de faible portée si le chef de l'Etat était le chef d'une majorité clairement définie et que celle-ci ait également plus de la moitié des sièges à l'Assemblée.

Or s'il n'en est pas ainsi c'est, largement, un *legs conjoncturel* de la période antérieure. Le général Eanes a été choisi, en 1976, après accord entre la majorité des partis (les deux formations de droite et du centre et le PS) et les forces armées. Ce choix reflétait, à l'époque, une évidence : dans un pays mal remis de la commotion révolutionnaire, la meilleure manière de consolider la démocratie était peut-être de placer à la tête du pays un général réputé démocrate et n'en jouissant pas moins, en raison de ses états de service, de l'appui de tous ses collègues officiers – putschistes de tous bords compris !

En 1980, il y a d'ailleurs eu, à nouveau, un consensus de la quasi-totalité des forces politiques pour présenter à la présidence des candidats militaires. Le général Eanes, qui n'avait pas si mal réussi durant son premier mandat, a été jugé comme un candidat satisfaisant par la majorité des forces de gauche (1). Il a été réélu avec 57 % des voix.

Une dérive vers l'aventure

Si en décembre prochain, comme beaucoup d'indices le laissent croire, M. Soares se porte candidat et que, ce qui apparaît aujourd'hui plus incertain, il recueille la majorité des suffrages, le costume un peu étriqué qu'il a fait retailler pour le chef de l'Etat lui paraîtrait certainement incommode. De même pour un vainqueur civil de droite !

Ce qui complique aujourd'hui le jeu au Portugal, c'est ce qu'il faut bien appeler l'attitude ambiguë du général Eanes. La Constitution lui *interdit de se présenter immédiatement* pour un troisième mandat. Or, pour ne pas risquer de disparaître de la scène politique, le chef de l'Etat a laissé un parti « éaniste » se lancer dans la course. Eût-il découragé l'entreprise qu'elle eût été immédiatement stoppée. Il ne l'a pas fait : le mouvement est en voie de constitution. Il devrait peser lourd, au moins durant l'année 1985. Car l'intention des promoteurs de ce parti est, naturellement, de présenter un candidat à l'élection présidentielle de décembre. Les voix visées sont celles des nostalgiques de la révolution – gauchistes non « recasés », communistes soucieux de voter utile, socialistes en désaccord avec la ligne jugée trop conservatrice de M. Soares. Le danger, pourtant, est que cette formation « éaniste » attire aussi à elle les déçus de la démocratie : toute cette frange de Portugais modestes qui estiment que « *ça n'allait pas si mal sous Salazar* », et que « *les politicards de Lisbonne sont tout juste bons à s'en mettre plein les poches* », sans oublier de nombreux émigrés d'autant plus prompts à souhaiter une remise en ordre de la maison qu'ils n'y vivent pas quotidiennement. Bref, le parti « éaniste », en dépit des intentions de son fondateur – homme d'ordre, mais légaliste – pourrait aisément dériver vers l'aventure.

Curieusement, ce danger est rarement évoqué au Portugal. Il est vrai qu'il s'abrite sous un visage assez rassurant : celui de Mme Maria de Lourdes Pintasilgo – éphémère chef, en 1979, d'un gouvernement « *de la confiance du président* », une intellectuelle aux fortes racines *catholiques ayant découvert la gauche* lors de la « révolution aux œillets » et personnalité très populaire, comme en font foi les sondages en tête desquels elle caracole.

Pour un Mario Soares tiré à droite mais pour qui la droite ne votera évidemment jamais, l'éventuelle candidature de Mme Pintasilgo ne peut pas ne pas être une préoccupation. Car les incertitudes s'accumulent : le PC (18 % des voix) consentira-t-il jamais à voter pour son vieux rival ? Le PSD peut-il appuyer la candidature du secrétaire général du PS sans se renier lui-même ? Quel est le poids exact au Portugal des « déçus du socialisme » ?

Le nœud du problème, c'est évidemment l'existence, au cœur de l'échiquier national (entre un CDS clairement conservateur et un PC incurablement stalinien) d'une énorme masse de citoyens (plus de la moitié sans doute) qui n'a pas *choisi définitivement son* ancrage politique. Là réside la plus grave incertitude portugaise. Pour 1985, et sans doute au-delà.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) L'extrême gauche avait, elle, présenté le célèbre Otelo de Carvalho. Au sein du PS, d'autre part, une vive controverse *s'était élevée* entre M. Soares et la plupart des autres « barons » sur la candidature du général Eanes. Le secrétaire général du parti avait fini par retirer son appui à une réélection du chef de l'Etat. Battu sur ce point, il avait démissionné, avant de *revenir en force, lors du congrès de mai* 1981, à la tête de sa formation.

AMÉRIQUES

Les conflits en Amérique centrale

- Les « contras » rejettent une loi d'amnistie adoptée par la nouvelle Assemblée nicaraguayenne
- Violents combats au Salvador

L'Assemblée nicaraguayenne élue en novembre 1984 a voté mardi 22 janvier une loi d'amnistie destinée à permettre le retour de plus de dix mille opposants combattant le régime sandiniste au sein des mouvements de guérilla, y compris leurs dirigeants. Mais, dans un communiqué publié à Tegucigalpa, capitale du Honduras, le leader de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, principal mouvement de guérilla antisandiniste), M. Adolfo Calero, a immédiatement rejeté cette offre d'amnistie. Les personnes concernées ont jusqu'au 19 juillet 1985 pour bénéficier de cette mesure, première loi adoptée par le nouveau Parlement.

D'autre part, M. Daniel Ortega, président du Nicaragua, a affirmé à Managua que la décision de Washington de suspendre les discussions nicaraguyo-américaines de Manzanillo (Mexique) portait un « *rude coup* » à la recherche d'une solution pacifique en Amérique centrale. « *Il est clair que l'administration Reagan a décidé de privilégier la thèse d'une solution militaire* », a-t-il dit.

● AU HONDURAS, un avion Hercules C-130 A de l'armée de l'air américaine, avec vingt et une personnes à bord, a disparu mardi au large des côtes du pays, a indiqué un porte-parole du Pentagone. L'appareil effectuait une « *mission de routine* » et transportait du personnel militaire de la base aérienne Howards, de la zone de Panama, vers l'aéroport militaire de Trujillo, au Honduras, en vue des prochaines manœuvres conjointes avec l'armée hondurienne. « *Une commission d'enquête sera chargée de déterminer les causes de l'accident* », a ajouté le porte-parole, selon qui « *rien n'indique que des actions hostiles soient à l'origine de cette catastrophe* ».

● AU SALVADOR, de violents combats ont opposé mardi, pendant plusieurs heures, des soldats salvadoriens à des guérilleros qui avaient attaqué un relais de la radio nationale, dans le département de San-Miguel, faisant un nombre indéterminé de morts de part et d'autre. Selon des habitants de San-Miguel, un avion de combat américain C 47, récemment livré aux forces aériennes salvadoriennes, ainsi que deux hélicoptères de combat ont participé à cette opération.

● *Des journalistes étrangers tombent dans une embuscade au Nicaragua.* – Six journalistes étrangers qui accompagnaient un convoi de l'armée nicaraguayenne sont tombés, lundi 21 janvier, dans une embuscade tendue par la Contra dans le nord du pays. Aucun des journalistes n'a été sérieusement blessé. – *(AFP.)*

Etats-Unis

APPROUVÉES PAR M. REAGAN

70 000 personnes ont manifesté à Washington contre la légalisation de l'avortement

Washington *(AFP)*. – Environ *70 000 personnes ont défilé mardi* 22 janvier dans les rues de Washington à l'occasion du douzième anniversaire de la légalisation de l'avortement par la Cour suprême des Etats-Unis.

La manifestation des adversaires de l'avortement, précédée généralement de messes et de prières, est organisée chaque année dans toutes les villes des Etats-Unis. Mardi, en dépit d'un froid piquant, deux fois plus de personnes que l'an passé, venues par cars entiers de la région, et aussi du Kentucky ou du Michigan, ont défilé dans les rues de *Washington. Pour la première fois,* les manifestants bénéficiaient d'un soutien de marque, celui du président *Reagan*, qui a *tenu à s'adresser* à eux, depuis la Maison Blanche, au moyen de haut-parleurs. C'était d'ailleurs la première intervention publique du président depuis le début de son deuxième mandat.

M. Reagan a exprimé son « profond sentiment de solidarité » avec les manifestants et a souligné la *nécessité de « mettre fin à la terrible tragédie de l'avortement ».*

« *L'avortement, c'est la mort* », a déclaré M. Reagan, qui a tenu aussi à condamner une nouvelle fois les récents attentats contre les cliniques pratiquant des interruptions de grossesse.

Turquie

LES DIRIGEANTS DU SYNDICAT DES ÉCRIVAINS ONT ÉTÉ ACQUITTÉS

(De notre correspondant.)

Ankara. – Les dix-neuf dirigeants et membres du syndicat des écrivains de Turquie accusés d'avoir fait de la propagande communiste et transformé leur organisation en une organisation illégale durant la période antérieure au coup d'État militaire du 12 septembre 1980 ont été acquittés le 21 janvier par le tribunal militaire d'Istanbul.

Parmi les prévenus, qui risquaient des peines allant jusqu'à quinze ans de prison aux termes des articles 141 et 142 du code pénal, figurent notamment un écrivain turc, M. Nesin, et d'autres intellectuels de gauche, comme MM. Turkali, Yildiz, Ceyhun et Yucel.

Par ailleurs, le ministre de la justice, M. Eldem, parlant à l'occasion d'un colloque international sur la « *réhabilitation des terroristes* » et leur réinsertion sociale, à Istanbul, a précisé, le 21 janvier, qu'il y a eu en Turquie vingt-huit exécutions en quatre ans. Sur les 41 952 personnes jugées par les tribunaux militaires, 8 627 purgent actuellement des peines dans les établissements pénitentiaires civils. Les procès de 6 170 autres (dont 550 suspects jugés en prévenus libres) sont en cours. Les quelque 27 000 autres ont, pour les uns, été acquittés et pour les autres ont purgé leur peine.

A. U.

DIPLOMATIE

A Bruxelles

M. Fabius souhaite l'élaboration d'un « véritable plan européen pour l'emploi »

De notre envoyé spécial

Bruxelles. – La France se porte beaucoup mieux qu'on ne le dit parfois pour essayer de discréditer la gestion socialiste, mais la révolution technologique actuelle, conduite essentiellement par les Etats-Unis et le Japon, à laquelle elle essaye de répondre par ses efforts de modernisation, exige que les pays européens agissent de concert sous peine de connaître un déclin collectif. Tel est, en substance, le message politique que M. Fabius se propose de délivrer, au cours des prochains mois, dans les différentes capitales de la Communauté économique européenne et qu'il a exposé, le mardi 22 janvier, à Bruxelles, où il était l'invité des Grandes Conférences catholiques.

Devant le Tout-Bruxelles, rassemblé pour la circonstance au palais des beaux-arts, le premier ministre a notamment déclaré :

« *Il nous faut comprendre que l'indépendance de chacun de nos pays est en cause. Il n'y a pas de pays en déclin, démographiquement et économiquement, qui puisse défendre efficacement sa liberté et sa souveraineté. En outre, l'évolution des programmes d'armement des superpuissances nous oblige à changer d'échelle dans nos propres équipements. L'effort de défense est un effort scientifique, technologique et industriel. Il requiert des moyens humains, financiers et industriels qui n'existent plus dans aucun pays isolé. Pour sa sécurité, l'Europe a donc besoin de développer des coopérations internes.*

« *Nous sommes à un tournant historique. L'idée européenne d'il y a trente ans a produit ses effets : l'Europe s'est donné la paix ; elle a construit son unité sur deux productions lourdes qui l'avaient toujours divisée, le charbon et l'acier ; elle a créé un vaste marché agricole. Aujourd'hui, pour que l'idée européenne garde sa force et soit efficacement l'outil de la modernisation de nos pays, elle doit se donner de nouvelles assises. Les productions sur lesquelles nous jouons notre avenir sont désormais celles des industries de pointe. Si nous ne réalisons pas, dans les quelques années qui viennent, cette Europe-là, si nous nous abandonnons à « l'Eurosclérose » ou à « l'Europessimisme », alors nous étoufferons nos propres croissances nationales.* »

M. Fabius a souligné que le gouvernement français retient, pour sa part, cinq orientations majeures sur lesquelles « *des progrès* » peuvent être réalisés : « *Donner un nouvel élan à la coopération dans le domaine de la recherche, définir des normes européennes et ouvrir les marchés publics* – « *les premiers travaux en ce sens progressent trop lentement* », a-t-il dit, – *mettre une politique commerciale commune au service du développement industriel européen, favoriser les alliances et les coopérations entre firmes européennes, lancer des projets d'infrastructure européenne qui favorisent des échanges et des communications entre les firmes.* »

Enfin, le premier ministre a souhaité que la CEE approfondisse ses travaux sur la lutte contre le chômage : « *Qui peut comprendre, alors que le chômage est notre mal commun, qu'il n'existe pas de véritable plan européen pour l'emploi ?* » M. Fabius a conclu : « *Tout le monde sait en Europe qu'il faut faire l'Europe pour défendre et faire avancer nos pays. Tout le monde le sait, et pourtant les choses avancent très lentement. Je plaide pour qu'on avance plus vite.* »

Auparavant, le premier ministre avait été reçu par le roi des Belges et s'était entretenu avec le chef du gouvernement, M. Martens.

A. R.

En visite à Rome et à Londres

M. ROLAND DUMAS A PRÉPARÉ LES PROCHAINES RÉUNIONS EUROPÉENNES

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, s'est rendu à Rome, lundi soir 21 janvier, puis à Londres, le lendemain après-midi, afin d'y rencontrer ses collègues italien et britannique, M. Andreotti et Sir Geoffrey Howe. Dans les deux capitales, l'entretien a été consacré aux rapports Est-Ouest, à la situation au Proche-Orient et à la préparation des prochaines échéances communautaires, comme M. Dumas l'avait fait la semaine précédente à Bonn avec M. Genscher.

La partie proprement européenne de cet échange de vues a porté sur la situation du budget de la CEE et sur l'élargissement, sujet sur lequel Paris et Rome semblent avoir rapproché leurs analyses. MM. Andreotti et Dumas sont convenus que le problème devait être réglé avant le prochain sommet des Dix, convoqué en mars à Bruxelles. Le ministre italien des affaires étrangères, qui exerce la *présidence tournante* du conseil des ministres des Dix depuis le 1er janvier dernier et jusqu'au 30 juin, a en outre déclaré « *nécessaire et urgent* » de réexaminer les relations entre les différentes institutions communautaires : conseil, Commission et Parlement.

Les questions spatiales ont également été évoquées, tant à Rome qu'à Londres. Les 30 et 31 janvier doit, en effet, se réunir dans la capitale italienne le conseil des ministres de l'Agence spatiale européenne. La France pourrait, à cette occasion, demander l'inscription du projet de planeur orbital Hermès parmi ceux de l'Agence. Celle-ci devra également statuer sur la participation éventuelle des Européens au projet américain de station orbitale. – *(AFP, Reuter.)*

LA PRÉPARATION DES POURPARLERS AMÉRICANO-SOVIÉTIQUES

M. Reagan assure avoir « des idées concrètes » à proposer au Kremlin

Le président Reagan a publié mardi 22 janvier, après avoir reçu les membres de la délégation américaine aux futures négociations stratégiques avec l'Union soviétique, une déclaration écrite dans laquelle le chef de la Maison-Blanche précise ses intentions à cet égard. « *Je considère les engagements de négociation que nous avons pris il y a deux semaines à Genève avec le plus grand sérieux. Je n'ai pas d'objectif plus important que de réduire, et finalement d'éliminer, les armes nucléaires. Les Etats-Unis auront des idées concrètes à présenter à la table de négociations. Nous espérons que les Soviétiques adopteront une approche constructive* », écrit-il...

Le président américain assure qu'un accord avec Moscou sur la réduction des armements est l'« *objectif le plus important* » de son second mandat.

De son côté, l'agence Tass, sous la plume de son commentateur des questions militaires, a lancé une nouvelle mise en garde à Washington. « *Si les Etats-Unis violaient l'accord conclu à Genève sur la nécessité de prévenir la militarisation de l'espace cosmique,* écrit l'agence soviétique, *les conséquences en seraient très lourdes. Les négociations seraient rompues.* » Or, selon le chroniqueur de Tass, certains passages du discours d'investiture de M. Reagan « *sont en contradiction avec la déclaration soviéto-américaine de Genève* », et montrent que « *Washington n'a pas l'intention d'adopter une approche constructive* » dans le domaine des armes spatiales, puisque le président américain n'a pas annulé le programme de recherches sur la création d'un « *bouclier antimissiles* ».

Selon l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, d'autre part, une unité spéciale américaine, entraînée au maniement des mines nucléaires portables (les « *sacs à dos atomiques* ») serait actuellement cantonnée à Berlin-Ouest. – *(AFP.)*

La Grèce, l'OTAN et la politique-fiction

Que le gouvernement d'Athènes proteste auprès de l'OTAN, en particulier à l'occasion de manœuvres, est chose assez banale. Le différend gréco-turc en mer Egée, l'affaire de Chypre ou le statut des bases américaines, lui en ont fourni d'innombrables occasions. Ce qui est *moins courant*, en revanche, c'est le motif invoqué, non sans quelque raison, par les autorités helléniques pour justifier cette nouvelle fâcherie.

Au collège de défense de l'alliance atlantique, à Rome, des stagiaires avaient, en effet, été invités à « plancher » sur un scénario stratégique pour le moins discourtois à l'égard de la Grèce : un soulèvement populaire provoquait l'arrivée d'un gouvernement de gauche, puis un coup d'Etat militaire. Eventualités que l'histoire grecque interdit, certes, de tenir pour tout à fait invraisemblables, mais où le gouvernement de M. Papandréou a vu, de façon bien compréhensible, et comme l'a dit son porte-parole, M. Maroudas, « *une provocation inacceptable qui mine les institutions démocratiques du pays et offense nos forces armées* ».

Les stagiaires grecs ont été rappelés d'urgence à Athènes, cependant que l'OTAN s'offrait à dissiper ce « *malentendu* ». La politique-fiction peut être un genre littéraire passionnant, mais elle fait parfois mauvais ménage avec le tact diplomatique.

B. B.

AFRIQUE

Tunisie

Les relations entre le pouvoir et l'opposition ne cessent de se dégrader

De notre correspondant

Tunis. — Les relations entre le pouvoir et les partis d'opposition se sont considérablement tendues tout au long de ces derniers mois et rien ne laisse présager dans l'immédiat une détente.

En dépit des assurances que le premier ministre, M. Muhamed Mzali, donnait dans une récente déclaration à l'hebdomadaire tunisois *Dialogue* sur le caractère *« irréversible, raisonné et volontaire »* du processus démocratique engagé en 1980 sous sa direction, l'ensemble de l'opposition considère que celui-ci est de plus en plus sérieusement compromis.

Il y a peu, le Parti communiste estimait que l'on assiste actuellement *« à un retour à l'esprit du parti unique, au monopole politique et au refus du gouvernement à tout dialogue sérieux »*. Le Mouvement de la tendance islamique (MTI), qui demande avec de plus en plus d'impatience sa reconnaissance en tant que parti, procède à une analyse identique sur ce point en s'élevant *« contre le revirement du pouvoir sur les quelques concessions consenties en faveur de la démocratie politique et de l'information »*. Il proteste, en outre, contre le refus qui serait opposé par les pouvoirs publics à la réintégration dans leur emploi d'une centaine de ses militants graciés ou libérés après avoir purgé des peines de prison pour leurs activités politiques et qui viennent de faire savoir qu'ils se proposaient d'entamer une grève de la faim pour obtenir satisfaction.

Le Mouvement des démocrates-socialistes (MDS), dont le conseil national s'est réuni à Tunis durant le dernier week-end, a été amené au même constat : *« Depuis la réalisation de la revendication populaire et légitime du pluralisme politique, force est de constater que les pouvoirs publics n'ont guère fait preuve de la bonne volonté escomptée pour concrétiser cette décision »*, déclare-t-il dans un communiqué. Le MDS considère être, depuis plusieurs mois, la cible de multiples *« pressions et tracasseries »* et cite des mutations et des licenciements de ses militants, l'interdiction de certaines de ses réunions à l'intérieur même de ses locaux, l'incendie de quelques-unes de ses sections de province, la suspension pour six mois de son hebdomadaire *Al Mostaqbal* et la saisie, voici quelques jours, de sa revue en langue française paraissant tous les deux mois, *l'Avenir*.

Les milieux officiels expliquent les mesures prises contre les deux journaux par des articles jugés diffamatoires à l'égard des autorités locales et régionales auxquelles le MDS reproche d'avoir laissé se développer avec *« une indéniable partialité »* les attaques contre ses militants et ses locaux. Les mêmes milieux minimisent ces incidents qu'ils imputent le plus souvent à des querelles de clocher. Et les évoquant, le directeur du bureau politique du Parti socialiste destourien (au pouvoir), M. Hedi Baccouche, remarquait : *« Ce parti est profondément enraciné dans le peuple qui n'admet pas dans certaines régions la présence de mouvements d'opposition, de sorte qu'il n'est pas étonnant que ces derniers rencontrent des difficultés. »*

L'explication n'est pas des plus convaincantes, et, en tout cas, le parti de M. Ahmed Mestiri la rejette catégoriquement. Aussi, tout en affirmant qu'il ne modifiera pas son orientation, *« pour un changement démocratique par les voies légales »*, se propose-t-il d'étudier *« de nouvelles formes d'action »* pour faire face aux entraves qu'il rencontre et souhaite mettre sur pied avec les autres formations de l'opposition *« un comité de liaison »* en vue *« d'une initiative commune à caractère national »*.

Dialogue avec les syndicats

Si elle ne régresse pas, ainsi qu'on l'affirme officiellement, la démocratisation du système entreprise voici quatre ans paraît donc pour le moins marquer le pas. Tout comme l'autorité, les mouvements d'opposition légalistes avaient été incontestablement dépassés en janvier 1984 par les graves événements ayant suivi l'annonce de l'augmentation du prix du pain ; sinon pour « récupérer » le mécontentement populaire, tout au moins pour mieux « y coller », ils avaient alors radicalisé leurs positions. A ce durcissement, le pouvoir, qui venait de faire face à la crise la plus grave qu'il ait connue, répliquait par des attitudes tout aussi fermes. Et c'est ainsi que, au fil des mois, de communiqué en discours, l'escalade s'est poursuivie.

Mais la *« révolte du pain »* n'est très probablement pas seule en cause. D'ailleurs, M. Mzali lève un coin du voile lorsque, dans ses déclarations à *Dialogue*, il souligne : *« Je persiste à penser que ceux qui, de bonne ou de mauvaise foi, poussent à aller trop vite, se trouvent en définitive solidaires de ceux qui ne digèrent pas encore les acquis de ces dernières années. »*

Le premier ministre n'en dit pas plus. Mais, dans son entourage, on laisse entendre que *« ceux qui ne digèrent pas »* ne se recrutent pas seulement dans les rangs des oppositions extrémistes qui cherchent plus ou moins ouvertement à la déstabilisation du pays. Nostalgiques d'un passé récent, ils existent au sein même de certains rouages du pouvoir où l'*« ouverture »* n'a pas toujours suscité l'enthousiasme. Et l'éternel problème de la succession de M. Bourguiba, qui interfère fréquemment dans la vie politique, complique un peu plus le débat.

Dans ce climat plutôt pesant, une éclaircie vient toutefois de se dessiner : après avoir *« monté les enchères »*, lors d'un congrès dont les conclusions semblaient intransigeantes, la centrale syndicale UGTT, l'une des forces les mieux organisées du pays, vient de reprendre le dialogue avec le gouvernement, et la tension sociale de ces derniers mois paraît en voie d'apaisement.

MICHEL DEURÉ.

• *L'agitation universitaire.* — Fermée depuis le 19 janvier, à la suite du la multiplication des incidents (*le Monde* du 22 janvier), la faculté de droit et des sciences politiques et économiques de Tunis ne rouvrira que le 12 février, c'est-à-dire à la fin des vacances d'hiver, qui débutent samedi prochain.

D'autre part, la session de juin des examens a été supprimée pour la première année de sciences économiques, les étudiants ayant boycotté les examens partiels programmés pour la semaine prochaine. Si l'agitation devait reprendre à la rentrée, le conseil scientifique de la faculté a menacé d'annuler les sessions d'examens pour toutes les sections d'enseignement. — *(Corresp.)*.

PROCHE-ORIENT

Liban

APRÈS L'ATTENTAT DE SAIDA
Les chrétiens du Sud et les musulmans ont manifesté ensemble contre l'occupation

De notre correspondant

Beyrouth. — Victime d'un attentat à la voiture piégée et transporté à Paris (*le Monde* du 23 janvier), M. Moustapha Saad risque de perdre la vue, mais on conserve l'espoir qu'un de ses yeux puisse être sauvé.

La grève consécutive à l'attentat-provocation de Saïda a été générale au Liban du Sud, les chrétiens s'étant joints aux musulmans, pour la seconde fois, dans une manifestation commune contre l'occupation israélienne. Naguère de connivence avec l'armée de l'Etat hébreu, et se considérant protégée par elle, la population chrétienne du Sud a en effet révisé son attitude sous l'impulsion de ses chefs locaux, à partir du moment où le retrait israélien s'est confirmé.

Comme l'exprime très bien le dirigeant chrétien d'opposition, M. Raymond Eddé, établi depuis huit ans à Paris, à propos de l'attentat de Saïda : *« Moustapha Saad a toujours été partisan de la cohabitation islamo-chrétienne (...), il s'opposait publiquement à l'exode des chrétiens, voulu par Israël, pour les installer à la place des chiites dans les régions qui longent la frontière libano-israélienne (...). Mgr Ibrahim Hélou, qui ne cesse de se dévouer admirablement pour la sauvegarde de cette cohabitation, est bien placé pour le savoir (...). Si les phalangistes et les Forces libanaises (...) ne veulent pas provoquer l'assassinat et l'exode des chrétiens du Sud, comme ils l'ont fait à Aley et au Chouf, ils se doivent de retirer tout combattant phalangiste et étranger au Liban du Sud et de laisser agir en toute liberté Mgr Hélou et les autres chefs religieux chrétiens et musulmans qui sont partisans de la cohabitation. Ils doivent, en signe de protestation, fermer l'agence qualifiée illégalement de « chrétienne »*, qui est établie à Jérusalem.

Tout en convenant que des progrès ont été enregistrés à Nakoura, on redoute ici que la situation au Liban du Sud ne vienne à s'envenimer dès la deuxième phase du retrait des Israéliens, après le 18 février. En effet, ceux-ci laisseront alors derrière eux l'armée de leur homme lige, le général Lahad, dans un territoire d'une quarantaine de kilomètres de profondeur à partir de la frontière internationale, qui sera trois fois plus grand que la bande frontalière tenue naguère par le commandant Haddad. De surcroît, les villages chrétiens étaient relativement nombreux, alors qu'ils sont rares dans le reste de la zone qui va être confiée au général Lahad.

Il serait erroné de déduire du seul fait que les chrétiens du Sud se sont joints aux musulmans pour protester contre l'attentat de Saïda que les retrouvailles nationales sont devenues un fait accompli.

Le secteur chrétien de Beyrouth a en effet totalement ignoré la grève du secteur musulman, bien que les chrétiens soient convaincus — dans la capitale comme au Sud, et partout ailleurs au Liban — que les Israéliens leur préparent un « mauvais coup » dans le sillage de leur retrait, comme ce fut le cas en septembre 1983 dans la montagne.

LUCIEN GEORGE.

LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-LIBANAISES DE NAKOURA

Beyrouth a levé son opposition de principe à un redéploiement des « casques bleus »

De notre correspondant

Jérusalem. — La négociation militaire israélo-libanaise de Nakoura est à nouveau sur les rails. Ses chances de succès, cette fois, semblent assez solides. Maintenant qu'Israël a officiellement décidé de partir du Liban, il ne s'agit plus, il est vrai, d'élaborer des arrangements formels de sécurité mais d'éviter que le Sud ne sombre dans un chaos sanglant.

Les deux parties en présence ayant intérêt à une relève en bon ordre, il ne sert plus à rien de louvoyer. Lors de la reprise des pourparlers, mardi 22 janvier — après une pause de deux semaines — les officiers israéliens ont, comme prévu, exposé, cartes d'état-major à l'appui, la première phase de leur plan de retrait. Leurs homologues libanais ont ensuite accepté d'en discuter plus en détail.

« Les Libanais ont, semble-t-il, *consenti à une coopération sur le terrain »*, a déclaré le lieutenant-colonel Yona Gazit, porte-parole israélien. Les représentants de Beyrouth ont tout de même émis — surtout pour la forme — certaines réserves.

D'abord, le gouvernement Karamé souhaite toujours obtenir d'Israël un *« calendrier précis »* portant sur les trois étapes du retrait. Et puis, il reste hostile à une transformation de la FINUL en une *« force-tampon »* qui *« provoquerait une division du Liban »*.

Mais Beyrouth a levé son opposition de principe à un redéploiement des *« casques bleus »* dans les zones prochainement évacuées par Israël : là est l'essentiel. Le lieutenant-colonel Bassam Saad, officier de liaison libanais, l'a dit sans détour : *« J'espère que notre armée prendra rapidement la relève dans cette région en coordination avec la FINUL. » « Elle sera la bienvenue »*, a prédit le porte-parole israélien avant de souligner que cette 13e séance d'entretiens avait permis d'enregistrer *« de sérieux progrès sur plusieurs questions techniques »*.

Rendez-vous a été pris pour jeudi. La balle est maintenant dans le camp libanais puisque Beyrouth a promis de présenter une *« réponse détaillée »* lors de la prochaine rencontre. De toute façon, rappelle-t-on à Jérusalem, la première étape du repli sera terminée avant le 18 février, quel que soit le sort des conversations de Nakoura. Sur le terrain, en effet, les opérations de retrait vont bon train et se sont déroulées jusqu'à présent sans incident notable. Aucune troupe, précise-t-on ici, ne quittera la région de Saïda avant l'échéance.

S'adressant mardi à la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, le premier ministre, M. Shimon Pérès, a révélé que la décision de retrait avait été prise *« après avis favorable et unanime des chefs militaires »*. *« Ce choix*, a-t-il ajouté, *repose sur une logique politique incontestable qui permettra à notre armée d'avoir de meilleures conditions de sécurité, de se réorganiser et de parfaire son entraînement. »*

« Sur le plan politique, a poursuivi M. Pérès, *cette décision a redonné l'initiative à Israël. »* Plusieurs députés du Parti Likoud — partenaire des travaillistes au sein du gouvernement — ayant qualifié le retrait de *« fuite déguisée »*, M. Pérès a invité ses détracteurs à *« un peu de modestie »*. *« Ce n'est pas à vous de donner des leçons, vous qui avez toujours cru, à tort, par le passé pouvoir signer la paix avec le Liban. »*

J.-P. LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Grèce

• GRÈVE DE QUARANTE-HUIT HEURES. — Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté dans le centre d'Athènes le mardi 22 janvier, premier de deux jours de grève lancés par les syndicats de la banque, de la boulangerie, des hôpitaux et du bâtiment à l'appui de revendications salariales. — *(AFP., Reuter.)*

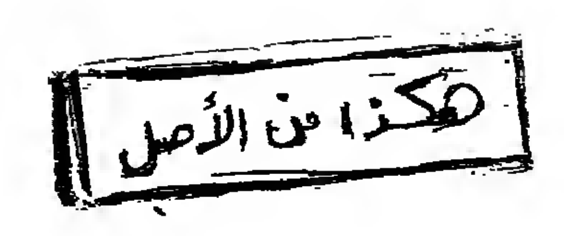
Ouganda

• DÉCÈS DE YUSUF LULE. — L'ancien chef de l'Etat, qui avait gouverné pendant soixante-huit jours, après la chute d'Idi Amin Dada, est décédé, mardi 22 janvier, dans un hôpital de Londres — où il vivait en exil — à l'âge de soixante-treize ans.

[Après des études à l'université d'Edimbourg, Yusuf Lule avait été le premier Africain titulaire d'une chaire à l'université ougandaise de Makerere, dont il devait devenir le recteur avant d'être démis de ses fonctions, en 1971, par M. Milton Obote, alors chef de l'Etat. Exilé à Londres sous la dictature d'Idi Amin Dada, il avait été porté à la présidence, en 1978, par la coalition militaire de Tanzaniens et d'exilés ougandais qui venait de renverser Idi Amin Dada. Démis de ses fonctions le 20 juin 1979 — et remplacé par M. Binaïsa, — il était lié, dans son exil de Londres, aux dirigeants de l'Armée de résistance nationale, mouvement de lutte armée contre le président Obote, au pouvoir depuis les élections de 1980.]

Thaïlande

• VISITE DU MINISTRE CHINOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, s'est entretenu, mercredi matin 23 janvier à Bangkok, avec son homologue thaïlandais, M. Sithi Sawetsila, des récents entretiens sino-soviétiques et de la situation au Cambodge, a-t-on appris de source informée dans la capitale thaïlandaise. M. Wu Xueqian se rend d'autre part cette semaine en visite officielle au Sri-Lanka et à Singapour. — *(AFP.)*



ASIE

Malaisie

UNE ÉLECTION PARTIELLE CONFIRME LA PRÉPONDÉRANCE DE LA FORMATION GOUVERNEMENTALE SUR LE PARTI ISLAMIQUE

(Correspondance.)

Bangkok. — L'élection qui vient de se dérouler dans la circonscription de Pandang-Terap, dans l'Etat de Kedah, ne touchait que quarante mille électeurs. Mais le Parti islamique (PAS) avait décidé d'en faire un test de sa crédibilité électorale. Le terrain, du reste, n'était pas défavorable. Cet Etat pauvre est l'une des places fortes du PAS. Les électeurs de Pandang-Terap sont, pour la grande majorité, des petits fermiers et des travailleurs agricoles. Les Malaisiens, d'origine chinoise, forment à peine un cinquième de la population.

Tant le PAS que le Barisan Nacional (le Front national ou coalition au pouvoir regroupant les principaux partis malais, chinois et indiens du pays) avaient dépêché à Pandang-Terap leurs meilleurs orateurs. Le premier ministre lui-même, durant la campagne, avait lancé un vigoureux appel à la tolérance ethnique et religieuse, faisant l'éloge du pluralisme. Le PAS avait *accusé le gouvernement de ne s'être* pas soucié des pauvres du Kedah. Le vice-président du PAS, Haji Fadzil Noor, avait cru bon d'insister sur l'importance nationale de cette élection provoquée par le départ du député en exercice, appelé au poste de gouverneur de Malacca.

Malgré ses appels en faveur d'une société « authentiquement » islamique et ses dénonciations des membres du parti gouvernemental jugés comme « infidèles », le PAS a été largement battu, le candidat du Front national devançant son rival de près de six mille voix.

Au début du mois de novembre, le gouvernement avait publié un Livre blanc qui s'en prenait très vigoureusement au PAS et à d'autres groupes intégristes musulmans considérés comme une menace pour l'unité nationale.

Pour le premier ministre, le Dr Mahatir, le résultat de l'élection partielle de Pandang-Terap constitue une victoire importante. Elle le confirme dans sa volonté de promouvoir les « *vertus* » islamiques (acceptables par tous) sans pour autant transformer le pays en cette théocratie *souhaitée par le PAS qui aurait* pour résultat de « *mettre sérieusement en danger*, ainsi que nous le disait un membre du gouvernement, *l'intégrité et la prospérité du pays* ».

JACQUES BEKAERT.

Inde

APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN RÉSEAU D'ESPIONNAGE

Des ressortissants français sont de plus en plus nettement mis en cause

La découverte d'un réseau d'espionnage à New-Delhi est l'indice d'une entreprise de « *déstabilisation* » menée contre l'Inde par les services de renseignement américains, a estimé mardi 22 janvier l'agence Tass. Tout en Inde intéressait les services secrets des Etats-Unis et d'une série de pays de l'OTAN, de la technique militaire au système de sécurité du premier ministre, écrit l'agence soviétique. Cependant, à Washington, le département d'Etat a indiqué mardi que les autorités indiennes n'avaient demandé le départ d'aucun ressortissant américain.

D'autre part, le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a confirmé mardi qu'il se rendrait dans le courant de l'année en visite officielle en URSS et aux *Etats-Unis*.

De notre correspondant

New-Delhi. — Un troisième et mystérieux citoyen français, sans autre précision, a été mis en cause, mardi 22 janvier, par l'agence de presse indienne UNI dans l'affaire d'espionnage qui continue d'occuper une large place dans la presse locale. Contrairement au colonel Alain Bolley, dont la culpabilité « *pleine et entière* » soulève de moins en moins de doute dans les milieux bien informés, les deux autres Français qui *ont échappé* aux agents du contre-espionnage ne seraient ni diplomates ni résidents en Inde. D'après certaines informations non confirmées, il s'agirait d'hommes d'affaires qui étaient autorisés à se rendre fréquemment en Inde pour leurs activités officielles.

Mercredi matin, les autorités françaises, pas plus que les responsables indiens, n'avaient fait le moindre commentaire officiel sur les dernières révélations de la presse. L'information selon laquelle Paris aurait fait savoir mardi à New-Delhi que des mesures « *punitives* » allaient être prises contre le colonel Bolley n'avait pas non plus reçu confirmation mercredi dans la capitale indienne.

D'autre part, deux nouveaux *fonctionnaires indiens*, parmi ceux qui ont été interrogés ces derniers jours, ont été inculpés et, subséquemment, emprisonnés mardi à New-Delhi. L'un occupait un poste subalterne au secrétariat particulier du premier ministre, et l'autre à la *défense*. Ils *sont suspectés*, comme les précédents, d'avoir profité de leur position pour vendre à l'extérieur des documents plus ou moins secrets.

Au septième jour de « l'affaire », la presse indienne, malgré la vaine indignation de l'opposition qui réclame, à cor et à cri, un débat parlementaire sur le scandale, demeure la seule et unique source d'information de l'opinion.

Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a examiné lui-même les principaux documents saisis au domicile des inculpés, mais, s'exprimant mardi à la Chambre du peuple, il a répété qu'il ne pouvait rien révéler pour le moment. Il a également confirmé le caractère plus ou moins accidentel *de la découverte* du réseau, en expliquant qu'elle avait eu lieu alors qu'une « *révision du fonctionnement de certains services défectueux* », après l'assassinat d'Indira Ghandhi, était en cours.

Un coup de pied dans la fourmilière

Bref, il semble qu'on ait donné un coup de pied dans la fourmilière de l'administration sans se douter qu'une bonne partie de la structure *était dans un état de décrépitude* avancé. Selon un quotidien anglophone d'opposition, le *Statesman*, plus de mille cinq cents fonctionnaires auraient été jusqu'ici interrogés ou placés sous surveillance. Et l'enquête, loin d'être terminée !

Des équipes d'investigation ont été envoyées à Paris et à Londres. Dans la capitale britannique, les enquêteurs, selon des sources officieuses, s'intéressent particulièrement à un homme d'affaires indien, résident londonien, qui avait l'habitude de jouer *un rôle d'intermédiaire* dans la conclusion de marchés divers entre New-Delhi et les pays de l'Ouest. L'homme d'affaires, qui dispose de bureaux à Calcutta et à Bombay, aurait notamment « facilité » la vente en Inde d'équipements perfectionnés de défense. *Il a donc* été décidé en haut lieu de « *revoir de près* » tous les grands contrats, civils et militaires, conclus ces trois dernières années avec certaines firmes étrangères. Les représentants de ces sociétés en Inde et ceux des entreprises locales « *liés à des firmes étrangères* » seront également surveillés de plus près et des dossiers les concernant établis par les services de sécurité. Ces derniers vont, en particulier, s'employer à identifier les contacts de ces firmes dans les diverses administrations, et veiller « *à ce que la plus grande légalité et propreté* » président désormais aux échanges.

Vaste programme, qui s'inscrit dans l'« *opération nettoyage* » ordonnée par le premier ministre et qui, en bonne logique, devrait à *terme* mettre directement en question l'omnipotence de l'Etat sur les affaires du pays. Un Etat en dehors duquel rien — ou presque — ne se fait jamais en Inde, et dont les agents, quel que soit leur niveau hiérarchique, sont à la fois très mal payés et détenteurs de pouvoirs de blocage et de capacité d'inertie sans équivalent dans les pays développés.

Au niveau du village comme dans la capitale, la roupie seule permet trop souvent de faire avancer un dossier ou une affaire...

PATRICE CLAUDE.

Chine

L'installation d'une communauté de sœurs de Mère Teresa ne semble pas être souhaitée par les autorités

Mère Teresa, Prix Nobel de la Paix, a quitté Pékin, mercredi 23 janvier, à l'issue d'une visite de trois jours au cours de laquelle elle s'est efforcée de convaincre, apparemment sans résultat, les autorités religieuses et civiles chinoises d'autoriser ses sœurs à travailler en Chine. Un porte-parole de « l'Eglise patriotique chinoise » — qui a rompu en 1957 avec le Vatican — et le bureau des affaires religieuses du gouvernement chinois ont indiqué qu'aucun accord n'avait été conclu à ce propos entre la religieuse, fondatrice de l'Ordre des missionnaires de la charité, et la Chine.

De notre correspondant

Pékin. — Officiellement, Mère Teresa est venue voir si elle pourrait installer en Chine une antenne de sa communauté, qui se préoccupe des personnes, des mourants et des handicapés. Invitée par les catholiques « patriotes », séparés du Vatican, Mère Teresa — que l'on sait très proche de Jean-Paul II — a été reçue par l'évêque de Pékin, Mgr Michael Fu Tieshan. Elle s'est également longuement entretenue avec un représentant du bureau des affaires religieuses, qui dépend directement du comité central du PCC. Elle devait aussi *rencontrer* Mme *Kang Keqing*, présidente de l'association des femmes et vétéran de la Longue Marche, et M. Deng Pufang, vice-président de l'association chinoise pour les handicapés. M. Deng, qui est le fils du numéro un chinois, *M. Deng Xiaoping*, est paralysé après avoir été défenestré pendant la révolution culturelle.

Mère Teresa a assisté à la messe en latin, selon le rite de saint Pie V, à la cathédrale de Pékin. La question la plus souvent posée à Mère Teresa a été de savoir si elle apportait un message du Vatican à la Chine. Le Saint-Siège n'entretient, en effet, des relations diplomatiques qu'avec Taïwan, où Mère Teresa était la semaine dernière, et la Chine — comme elle l'a fait avec tous les autres pays — exige une rupture avec Taïwan comme préalable à toute reconnaissance.

Mère Teresa, qui, à soixante-quatorze ans, dirige une institution charitable à Calcutta, a affirmé qu'elle ne portait aucun message du Vatican et que sa visite en Chine n'avait pas été préalablement discutée avec Jean-Paul II.

PATRICE DE BEER.

Afghanistan

Les maquisards auraient attaqué deux bases aériennes

Les maquisards afghans ont attaqué avec succès, la semaine dernière, deux des principales bases aériennes soviétiques en Afghanistan, a-t-on appris mardi, à Islamabad, de sources diplomatiques occidentales.

Une douzaine d'hélicoptères auraient été détruits au sol, le 17 janvier, sur la base de Bagram, au nord de Kaboul, attaquée par les maquisards à la faveur de chutes de neige empêchant les appareils de décoller. Deux jours auparavant, les résistants auraient lancé une série de roquettes sur l'aéroport de Kandahar, dans le sud-est du pays, détruisant *un nombre non précisé* d'appareils. Selon les diplomates, citant les messages de leurs ambassades à Kaboul, un appareil des lignes intérieures afghanes Bakhtar aurait été touché par un tir de la résistance, le 9 janvier, dans le centre du pays. Le pilote, *blessé*, *aurait toutefois* pu poser l'appareil à Maimana, dans le nord-ouest du pays.

Les mêmes sources, confirmant les indications déjà recueillies à Peshawar auprès de divers groupes de la résistance, font état d'une intensification des combats dans les provinces du Paktia et du Nangarhar, limitrophes du Pakistan. Deux divisions soviétiques (vingt mille hommes) auraient été récemment envoyées en renfort à Jellalabad, la capitale du Nangarhar, où les maquisards tentent d'empêcher les soviétiques de prendre le contrôle des points stratégiques le long de la frontière pakistanaise, indique-t-on de mêmes sources.

D'autre part, le Pakistan a demandé l'ajournement de la troisième série d'entretiens sur la question afghane, qui devait se tenir par l'entremise de l'ONU à Genève, en février prochain, a-t-on appris mardi, de source bien informée, au siège des Nations unies à New-York. Selon les mêmes sources, Islamabad a invoqué les élections législatives de février et mars prochains au Pakistan pour demander l'ajournement de la rencontre. — *(AFP.)*

L'ORIENTALISTE AFGHAN NADJMOUDDINE BAMMATE EST MORT

On vient d'apprendre que M. Nadjmouddine Bammate est décédé le 15 janvier des suites d'une crise cardiaque survenue alors qu'il se trouvait dans une rame de métro parisien. Il sera inhumé le jeudi 24 janvier au cimetière musulman de Bobigny où reposent déjà ses parents. Une cérémonie funèbre aura lieu auparavant, le même jour, à 10 h 30, à la grande mosquée de Paris, place Puits-l'Ermite (Ve).

[Agé de soixante-quatre ans, M. Bammate était le fils de l'ancien président de l'éphémère République de Transcaucasie (1920). De nationalité afghane, il avait passé une bonne partie de sa vie en France où il s'était notamment fait connaître par son activité inlassable depuis 1960, au service du dialogue islamo-chrétien, présentant ces dernières années avec beaucoup de talent la civilisation musulmane à la télévision française. Polyglotte, doté d'une immense culture, grand voyageur, il fut de 1949 à 1979 l'un des hauts fonctionnaires les *plus en vue de l'UNESCO*, assumant notamment les fonctions de conseiller spécial pour la culture près le sous-directeur de l'organisation chargé de la culture.

M. Bammate était professeur associé d'ethnologie orientale à l'université de Paris-VII. Il avait fait sensation en déclarant l'été dernier (*le Monde* du 17 août 1984) que, d'après ses calculs, il n'y avait pas 2 millions de musulmans en France, mais 5,5 millions à 6 millions, toutes nationalités et origines confondues. Il venait de participer à la réalisation d'un film d'une rare qualité « *la France, terre d'islam ?* », en compagnie notamment du journaliste marocain Driss El-Yazami.]

J.-P. P.-H.

Philippines

Vingt-six personnes, dont le chef d'état-major, sont inculpées pour le meurtre de Benigno Aquino

Manille *(AP)*. — Le général Fabian Ver, chef d'état-major des forces armées philippines, deux autres généraux et vingt-trois *personnes ont été inculpés*, mercredi 23 janvier, dans le cadre de l'enquête sur le double meurtre de Benigno Aquino, principal dirigeant de l'opposition, et de son assassin présumé.

Le général Luther Custodio, chef de la sécurité aérienne, et seize autres militaires sont accusés d'avoir participé directement à un complot militaire visant à tuer Aquino, alors que, le 21 août 1983, il arrivait par avion à Manille, au terme d'un exil volontaire de trois ans aux Etats-Unis.

Les généraux Ver Prospero Olivas et six autres militaires sont accusés d'avoir été complices dans une tentative destinée à camoufler la vérité sur l'assassinat d'Aquino et d'en faire retomber la responsabilité sur un agent communiste présumé, Rolando Galman, lui-même assassiné quelques secondes après le dirigeant de l'opposition.

Le juge Bernardo Fernandez a suivi, dans l'ensemble, les recommandations du rapport élaboré au terme d'une enquête de dix mois prescrite par le président Ferdinand Marcos. « *Le vrai travail est sur le point de commencer* », a déclaré le magistrat, au cours d'une conférence de presse.

Japon

EN ADOPTANT UNE PLATE-FORME RÉFORMISTE

Les socialistes se préparent à des alliances avec d'autres partis d'opposition

De notre correspondant

Tokyo. — Pour le Parti socialiste du Japon (PSJ), acculé au renouveau par réalisme, la nécessité d'un aggiornamento passant par l'adoption d'une politique réformiste (et l'abandon de la voie marxiste-léniniste) est à l'ordre du jour. D'autant plus qu'il vient d'annoncer qu'il souhaitait la formation d'un gouvernement de coalition avec des formations centristes. Encore faut-il faire accepter aux militants et aux factions le « *nouveau manifeste* » qui doit certes « *refléter l'histoire des quarante ans du Parti* », mais surtout « *être conforme au présent et à l'avenir pour susciter un plus grand soutien populaire* ».

Or, s'il faut en croire les résultats de la convention socialiste qui a tenu ses assises à Tokyo du 17 au 19 janvier, la ligne qu'entend imposer la direction élue en septembre 1983 continue de susciter de fortes oppositions, et le PSJ reste divisé. Sans doute le contraire serait-il étonnant, compte tenu du passé et de l'ampleur du « *tournant historique* » envisagé. Le projet de la direction affirme qu'« *avec l'adoption du nouveau manifeste, la plate-forme traditionnelle du Parti et la* « voie japonaise vers le socialisme » *deviendront des documents historiques* ». En clair, cela signifierait : abandon de la lutte des classes et de l'idéologie révolutionnaire.

La convention s'est montrée globalement favorable à une évolution vers des modèles de type social-démocrate ouest-européen. 1985 verra la recherche d'une base de *coalition élargie avec* les partis d'opposition, notamment avec le Komeito (centriste d'influence bouddhiste), en vue de mettre fin à bientôt quarante ans de pouvoir conservateur. L'heure est à la flexibilité. Soucieux de ratisser large et d'effacer leur réputation de dogmatisme, les dirigeants du PSJ proposent des thèmes passe-partout : croissance économique et promotion sociale, désarmement nucléaire, protection de la démocratie.

Cela dit, dans la pratique, l'approche réaliste paraît plus difficile à faire passer que les déclarations d'intention. La direction a provoqué un tollé en tentant d'amender la politique d'opposition à l'énergie nucléaire, traditionnellement l'un des grands thèmes mobilisateurs du parti. Après des heures de polémique, un compromis, typiquement ambigu, a été adopté, mais il apparaît comme une reculade et montre à quel point le consensus a du mal à se réaliser sur la politique de réorientation.

Les divisions droite-gauche du PSJ ne datent pas d'hier, et leur irréductibilité a contribué à maintenir le parti dans le ghetto de l'opposition, après sa brève expérience de gouvernement, en 1947.

Le rôle de M. Ishibashi

La crise la plus grave remonte à 1951, lorsque le parti se scinda en factions sur la question du traité de paix de San-Francisco (dont Moscou et Pékin furent exclus) et la signature du pacte de sécurité américano-japonais. En 1960, lors du renouvellement de ce dernier traité, un groupe dissident du PSJ fonda le Parti socialiste démocratique (centriste). Depuis, les querelles de dogme et de personnes ont *rebondi* au fil des désaccords *sur* certaines options nationales et internationales.

Face au Parti libéral démocrate (PLD), inamovible gestionnaire des succès économiques nippons, le PSJ *a paru figé sur des positions parfois* difficiles à tenir. Confronté à la dynamique des mutations et des réalignements, à l'érosion du mouvement syndical (sa base électorale) et au reflux du pacifisme (son cheval de bataille), de surcroît déchiré de l'intérieur, le PSJ n'avait su se doter ni d'une image moderne ni d'un programme de gouvernement crédible. Il végétait électoralement, comptant sur les voix syndicales et sur les erreurs du PLD, mais restant très éloigné du million d'adhérents dont il avait rêvé.

Les choses ont notablement changé — parfois de façon spectaculaire — depuis l'investiture à la présidence du parti de M. Masahi Ishibashi, il y a un an *et demi*. Sur le thème « Pour un nouveau Parti socialiste », il a lancé la réforme avec un souci du réalisme et un sens du compromis jugés aujourd'hui indispensables à la conquête et à l'exercice du pouvoir. Ainsi n'a-t-il pas hésité à s'attaquer à ce qui reste le tabou des tabous pour les socialistes, proposant de reconnaître la « *légitimité* » des forces armées, tout en réaffirmant leur « *inconstitutionnalité* » — ce qui ne rend pas la position du PS moins ambiguë que dans l'affaire des centrales nucléaires.

Sur le plan international, notamment dans l'attitude vis-à-vis des Etats-Unis et de la Corée du Sud, il a tenu des propos conciliants, cherchant visiblement à donner l'impression d'un dirigeant actif, pragmatique et responsable. Cela étant, le succès de son entreprise dépendra avant tout de sa capacité à convaincre son propre parti d'accorder son socialisme aux réalités contemporaines.

R.-P. PARINGAUX.



LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le sabotage de la mine de Kouaoua compromet l'ensemble de l'activité économique

De notre correspondant

Le matériel roulant de la principale mine de nickel de la Nouvelle-Calédonie, à Kouaoua, a été saboté ce mercredi 23 janvier. Cette action paraît destinée à paralyser l'activité économique de l'île, qui repose principalement sur l'exploitation du nickel. M. Pisani a cependant affirmé qu'un *« plan est en place pour relancer la production minière »*. Le délégué du gouvernement a estimé qu'*« il y aurait précipitation à vouloir accuser les mêmes de tous les dégâts »*.

Kouaoua. – Sur le site de la plus importante mine de nickel de Nouvelle-Calédonie, désormais silencieuse, les ouvriers regardent avec mélancolie leur outil de travail brisé. Entre 3 heures et 6 heures, le mercredi 23 janvier, des hommes ont détruit à 90 % le parc roulant de la mine de Meaba, à Kouaoua, qui fournit habituellement plus de 50 % du minerai utilisé par la société Le Nickel. Pas d'action spectaculaire comme à la mine du camp des sapins, à Thio, où sept camions ont été incendiés.

A Kouaoua, le saccage a été méthodique. Vingt et un camions de 35 à 55 tonnes servant à transporter le minerai, trois pelleteuses et trois bulldozers utilisés pour gratter la montagne sont hors d'usage. Dans certains cas, les moteurs des engins ont été détruits à coups de masse. On a délibérément choisi les pièces les plus vitales – et celles dont les délais de livraison sont les plus longs, – sur chaque véhicule, dans le but de l'immobiliser le plus longtemps possible.

Dans d'autres, les auteurs ont vidangé l'huile des moteurs avant de les mettre en marche au ralenti jusqu'à ce que la mécanique grippe, entraînant une destruction totale des moteurs. Plus d'extraction de minerai possible, plus de transport jusqu'au transbordeur qui est le plus moderne du monde et désormais arrêté : avec la paralysie de Kouaoua, qui intervient après deux mois de blocage du centre de Thio, c'est maintenant l'approvisionnement de l'usine de la SLN qui se trouve compromise.

Pour cette année 1985, sur les 2 185 000 tonnes que devaient consommer les trois fours de Doniambo pour produire 45 000 tonnes de nickel, le centre de Kouaoua devait fournir, à lui seul, 1 150 000 tonnes, celui de Thio, dont on connaît les difficultés de remise en route, 735 000 tonnes, auxquelles devaient s'ajouter 300 000 tonnes de minerai issues des « tâcherons » (les « petits mineurs »), qui constituent la seule production actuellement sûre pour la SLN, mais qui ne représentent, que 13,7 % des besoins et dont la productivité est difficilement améliorable.

Ceux qu'on appelle les « petits mineurs » sont, actuellement, au nombre de trois : Pentecost, qui exporte environ 400 000 tonnes de minerai chaque année ; Ballande, avec 250 000 tonnes par an exportées, et le groupe Lafleur – dont la SLN détient 25 % du capital, – qui exporte 180 000 tonnes de minerai, tous trois fournissant exclusivement le marché japonais.

Les deux centres SLN étant maintenant provisoirement anéantis, toute la question est de savoir si ces mineurs indépendants pourront et voudront approvisionner les fours de Doniambo. *« C'est possible* – répondent en cœur ces entrepreneurs – *mais il faudrait pour cela cesser d'exporter notre minerai vers le Japon, ce qui nous amènerait à perdre irrémédiablement* ce client, *qui se tournerait vers les Philippines et l'Indonésie. A moins d'une réquisition sous la forme d'un blocage arbitraire des exportations que déciderait l'administration, il nous est impossible,* concluent-ils, *d'assurer le joint* » avec la SLN.

La destruction de l'outil minier de Kouaoua, s'ajoutant aux récents sabotages de Thio, est perçue comme une véritable catastrophe économique en Nouvelle-Calédonie. Car, pour la première fois, c'est l'existence même de la SLN qui est menacée, et avec elle plus de trois mille salariés.

Au combat politique, qui s'est déplacé vers la métropole, semble se substituer sur le terrain un combat économique qui se révèle sans merci et, de plus, remarquablement organisé. Car l'examen du matériel endommagé de Kouaoua prouve que les sabotages de mercredi sont l'œuvre de gens qui connaissent bien les problèmes miniers. Ils ont pu, en deux heures, causer des dommages sans précédent à un outil de production essentiel au territoire.

Reste à savoir qui avait intérêt à ce que la SLN ralentisse son activité. La réponse est peut-être politique ; elle peut relever de l'affairisme.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

M. PISANI : « Nous sommes pressés »

M. Edgard Pisani a déclaré, mardi 22 janvier, à un groupe de journalistes australiens : *« Nous sommes pressés, nous devons aller vite »*. Le délégué du gouvernement distingue deux attitudes dans la Communauté européenne : *« Les uns se demandent si l'indépendance est possible. Les autres s'interrogent pour savoir comment. Mon rôle est d'encourager un débat sur le comment avant de conclure le débat sur le si. »*

A propos des prises de position de M. Jacques Lafleur, chef de file du RCPR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République), le délégué général du gouvernement a affirmé : *« Il est impossible de résoudre le problème avec le langage de M. Lafleur. Il sent que la situation présente est bonne pour lui et ses amis. Aussi lui est-il impossible d'en imaginer une autre. Sa position est fondée sur l'instinct et non sur une analyse politique. »* En revanche, M. Pisani a rendu hommage à M. Jean-Marie Tjibaou, *« qui recherche une solution politique et qui, sur certaines questions très importantes, montre qu'il est sur la voie du dialogue »*.

A propos du référendum, M. Pisani a déclaré : *« Le non n'est pas impossible, mais le oui a plus de chances »*.

Le gouvernement veut proroger l'état d'urgence jusqu'au 30 juin

M. Jean-Marie Tjibaou, arrivé en métropole mardi 22 janvier, après avoir rappelé les positions de son mouvement à la télévision, a rencontré mercredi matin 23, M. Lionel Jospin. Il devait être reçu par M. Georges Marchais, en début d'après-midi. En revanche, les personnalités de l'opposition ont refusé de le recevoir, M. Jacques Chaban-Delmas ayant rejoint la position de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Jacques Chirac. Allant plus loin, le secrétaire général du RPR, *« élève une très ferme protestation contre cette visite »* du président du FLNKS. Le RPR rappelle que M. Tjibaou est responsable *« de délits et de crimes punis par nos lois »* et estime que l'*« impunité »* qui lui est accordée ainsi que *« sa présence sur le territoire métropolitain »* *« constituent un défi aux institutions et aux lois de la République »*.

M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial est aussi arrivé mercredi à Paris. Il a annoncé son intention de déposer au Sénat, où il est membre du groupe RPR, des amendements au projet de loi prolongeant l'état d'urgence *« pour que le délégué du gouvernement puisse amoindrir les effets de celui-ci »*.

Le Parlement doit en effet être saisi mercredi du projet de loi, adopté le matin même en conseil des ministres, prévoyant la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 30 juin prochain. Le gouvernement, après avoir envisagé de ne saisir le Sénat que le jeudi 24 janvier, souhaite maintenant que son projet soit définitivement voté dans la nuit de mercredi à jeudi pour éviter toute interruption de l'état d'urgence qui, légalement, doit s'interrompre le jeudi à 2 heures du matin, heure de Paris. Cela lui permettrait aussi d'éviter une trop longue discussion au Parlement.

L'opposition acceptera-t-elle d'aller aussi vite ? A l'Assemblée nationale, elle a admis que la première lecture, qui commencera à 18 heures, pourrait ne durer que trois heures environ. En revanche, il n'est pas sûr que la majorité sénatoriale accepte une telle précipitation. Ses représentants sont partisans d'amender le texte gouvernemental pour raccourcir, notamment, la durée de la prorogation.

M. Jean-Pierre Soisson, député UDF de l'Yonne, mardi 22 janvier, se déclarait favorable à la prolongation de l'état d'urgence, mais demandait : *« Pour quoi faire ? »* M. Alain Madelin, député UDF de l'Ille-et-Vilaine, pensait qu'elle ne serait acceptable que si les moyens légaux ordinaires *« avaient échoué »*, et, pour lui, cette démonstration n'a pas été faite. Au RPR, les interrogations sont les mêmes. Les groupes de l'opposition hésitent en fait entre un vote contre et une non participation au scrutin. Leurs positions définitives seront mises au point au cours des réunions qu'ils doivent tenir en début d'après-midi.

Pour le PC, l'affaire paraît déjà entendue. M. Claude Lecomte, dans l'éditorial de *l'Humanité* de ce mercredi, explique que l'état d'urgence est *« une mesure inutile, inefficace, dangereuse »*. M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a dit mardi dans les couloirs du Palais-Bourbon son *« extrême réserve »*, expliquant que l'état d'urgence *« est une loi coloniale »* et rappelant que son parti s'est *« assez repenti d'avoir voté les pouvoirs spéciaux en 1956 »* au gouvernement de Guy Mollet pour le maintien de l'ordre en Algérie.

M. Tjibaou : *si le référendum est négatif nous continuerons notre lutte*

M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file du FLNKS, s'est exprimé mardi soir 22 janvier sur TF 1 et Antenne 2 et mercredi matin 23 janvier sur Europe 1. Il a notamment déclaré être venu à Paris pour *« prendre à témoin »* le peuple français de la revendication des Canaques à l'indépendance. *« La responsabilité de la décolonisation n'appartient pas seulement aux socialistes, mais à l'ensemble des Français »*, a-t-il souligné.

Interrogé sur son attitude en cas de refus de l'indépendance au référendum d'autodétermination prévu par le gouvernement, M. Tjibaou a distingué le droit à l'autodétermination de l'exercice de ce droit : *« Si le référendum est négatif, il n'autorise pas l'exercice du droit à l'indépendance ; mais il n'enlève pas ce droit ; nous continuerons donc notre lutte tant que nous n'aurons pas la souveraineté sur notre pays. »*

M. Tjibaou a décrit le plan Pisani comme *« un plan pour le maintien de la France »* en Nouvelle-Calédonie. *« Ce plan prévoit le maintien de la France, la garantie des biens des Français par la France, et en même temps l'indépendance (...)*, a-t-il dit. *Nous l'analysons point par point de façon à donner notre réponse avant le 2 juillet. Pour le moment, nous sommes dans une phase de discussion. Pour nous, le dialogue est ouvert (...) Le plus important est que je peux ici faire la proposition du dialogue. Cette proposition m'est interdite en Nouvelle-Calédonie par le gouvernement territorial de M. Ukeiwé, qui me considère comme hors-la-loi (...) Le président Mitterrand dialogue avec chacun de nous mais, entre nous, nous attendons que les conditions soient meilleures. »*

M. Tjibaou a également indiqué que le concept d'Etat associé lui *« fait peur si cela doit créer des relations obligées »*. Il s'est enfin déclaré opposé à ce que les soldats français soient présents *« partout »* sur le territoire après l'indépendance.

M. BAUDIS (UDF) : M. Mitterrand a tenu un discours d'homme d'Etat

Commentant le lundi 21 janvier, au cours de l'émission de France-Inter « Face au public », les propos tenus la veille à propos de la Nouvelle-Calédonie par M. Mitterrand, M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, a déclaré : *« J'ai entendu prononcer un discours d'homme d'Etat qui avait su se dégager des influences de son parti politique et prendre en charge les intérêts de la nation, parler un langage de fermeté, d'autorité et de détermination. »* Le chef de l'Etat a trouvé, selon M. Baudis, *« le moyen de se dégager du filet que le Parti socialiste a tissé autour de cette affaire »*.

Interrogé d'autre part sur la situation économique, M. Baudis a porté le jugement suivant : *« Sur les prix, incontestablement, le résultat est bon. Sur le chômage, le résultat, je suis désolé de le dire, est consternant. »*

S'assurer un avantage tactique

(Suite de la première page.)

Sans doute M. Tjibaou a-t-il voulu répondre à l'avertissement lancé dimanche au mouvement indépendantiste par le président de la République avec l'annonce du renforcement de la base militaire de Nouméa. Malgré les bonnes relations qu'il entretient depuis longtemps avec M. Mitterrand, M. Tjibaou se montre de plus en plus méfiant à l'égard du pouvoir, car il craint que, sous la pression des considérations de politique intérieure, les dirigeants socialistes n'aillent pas jusqu'au bout de leurs anciens engagements à l'égard de la communauté canaque.

Revenant d'un voyage à Alger, où il avait reçu le soutien moral du FLN, M. Tjibaou déclarait en avril 1983 : *« Je suis allé en Algérie pour voir si, face à la même colonisation, il peut y avoir des tactiques différentes. La parole la plus lourde que j'ai enregistrée est celle-ci :* « Les Français n'ont pas de parole. Comme tous les Occidentaux, ils ne comprennent que les rapports de force ». *Le FLN m'a renforcé dans l'idée que notre revendication d'indépendance ne pourra progresser que par la seule mobilisation des Canaques. Les jeunes ont raison quand ils disent qu'ils ne faut pas attendre du colonisateur qu'il décolonise gratuitement. Si nous voulons l'indépendance, c'est à nous de faire ce qu'il faut pour (le Monde* du 23 avril 1983). »

Si M. Tjibaou durcit le ton, c'est aussi dans un souci tactique. Car, sur le fond, le chef du FLNKS ne conteste pas l'opportunité du maintien de la présence militaire française en Nouvelle-Calédonie, même si celle-ci accède à l'indépendance dans le cadre d'un traité d'association avec la France. Bien au contraire, en cas de vote favorable à l'indépendance lors du scrutin d'autodétermination qui doit avoir lieu l'été prochain, les dirigeants indépendantistes, faute de disposer d'une armée canaque, seraient les premiers à avoir besoin du concours des forces françaises.

Ce durcissement traduit enfin la volonté du chef du FLNKS de ne pas être débordé par sa base militante, qui estimait, avant même les dernières déclarations de M. Mitterrand, que le plan exposé par M. Pisani comprend *« trop de France et pas assez d'indépendance »*, et qui, dans le passé, a eu parfois tendance à trouver M. Tjibaou trop calculateur.

L'attitude de l'opposition à l'endroit de la communauté canaque n'est pas étrangère non plus à la réaction du chef du FLNKS, qui a toujours été un homme de dialogue.

Il n'en demeure pas moins que le sentiment de raidissement qui prévaut aujourd'hui risque de produire un effet inverse à celui qu'espère M. Tjibaou au cours de son séjour en métropole. Cette image dure tend en effet à renforcer l'argument selon lequel les garanties qui pourraient être accordées aux caldoches par le FLNKS avant une éventuelle proclamation d'indépendance risqueraient fort d'être purement illusoires, et que les accords préalables n'auraient pas alors plus de valeur, comme l'affirme déjà M. Giscard d'Estaing, que les accords d'Evian après le référendum de 1962.

Si le FLNKS adoptait durablement une ligne intransigeante – alors qu'il a alterné jusqu'à présent raideur et modération, – c'est l'ensemble du plan de M. Pisani qui se trouverait vidé de sa substance avant même d'être *« complété et précisé »*, comme le souhaite le chef de l'État. La situation de blocage et d'affrontement qui serait ainsi créée serait évidemment dramatique pour les deux communautés antagonistes.

ALAIN ROLLAT.

Environnement : *les socialistes reconnaissent leurs insuffisances*

Le PS a tenu, dimanche 19 janvier à Massy, dans l'Essonne, sa première « journée nationale de l'environnement ». Pour Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre adjoint du secrétariat national chargée de l'environnement, cette journée devait être l'occasion de dresser un bilan de l'action de la gauche dans ce domaine et aussi marquer une relance de l'intérêt des socialistes pour l'environnement.

Mme Lienemann reconnaît en effet que le secrétariat du PS chargé de l'environnement *« n'a pas fait grand-chose »* depuis 1981, l'essentiel de l'action étant à imputer au gouvernement. Il s'agissait donc aussi, à travers la publication d'une brochure qui devrait suivre cette journée, de fournir de premiers éléments programmatiques en matière d'environnement, qui s'insèreront dans le « contrat » que les socialistes proposeront aux électeurs en 1986.

Pour sa première « journée nationale de l'environnement » organisée à Massy (Essonne) le 19 janvier, le parti socialiste n'a guère mobilisé. Une petite centaine de militants auxquels s'étaient joints pour l'occasion les responsables d'associations – rarement socialistes – luttant pour la protection de la nature ou la défense de l'environnement. Les ténors du parti, *« retenus en province par d'autres obligations »* ne se sont pas montrés samedi au centre Paul Baillard, ni M. Jospin prévu à l'origine, ni même M. Michel Pezet, membre du secrétariat national chargé de l'urbanisme et du cadre de vie et président de l'Agence pour la qualité de l'air. Seuls étaient présents, outre Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre adjoint du secrétariat national et organisatrice de la journée, MM. Alain Bombard, ancien et éphémère secrétaire d'Etat à l'environnement, Jean Valroff, député des Vosges chargé d'une mission sur les pluies acides et à ce titre responsable d'un atelier à Massy, et Jean-Michel Bélorgey, député de l'Allier, qui ne dit mot et s'en fut dès la mi-journée.

La vedette a été un membre PSU, Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement : *« Nous avons beaucoup à faire pour que la défense de l'environnement soit prise en compte au sein de la gauche et du PS en particulier »*, a-t-elle remarqué. Mme Bouchardeau comprend toutefois les réticences de la gauche envers des groupes qui, *« trop souvent, ont une conception élitiste du loisir »*, *« défendent des privilèges des possédants ou de profiteurs du territoire »* et développent un modèle d'écologie *« rétro »* où le rural l'emporte sur le citadin.

M. Alain Bombard a souligné que *« les socialistes français ont tout intérêt à avoir une politique de défense de l'environnement »* étant donné que *« les Anglais, parce qu'ils habitent une île, se croient permis de tout jeter à la mer »* et que les Allemands, Néerlandais et autres Luxembourgeois *« conçoivent l'environnement sans l'homme »*. A propos de la chasse pour laquelle il s'est déclaré en désaccord avec Mme Bouchardeau (*« parce qu'elle est au gouvernement et moi pas »*), M. Bombard a appelé les militants à faire pression sur leurs députés qui n'osent pas reconnaître que les chasseurs sont une minorité en France et n'ont donc pas tous les droits.

R. C.

● *Au concours d'entrée à l'École nationale d'administration,* dit de « la troisième voie », pour lequel dix places avaient été offertes, sept ont pu être pourvues. Les candidats qui deviennent ainsi élèves de l'ENA au même titre que ceux recrutés par le concours externe (étudiants) et interne (fonctionnaires) sont Mme Annie Benarous, MM. Michel Bidaud, Alain Gombert, Jacques Nikonoff, Gérard Rousson, Michel Valdignie et Denis Vene.

Le député Jospin « en direct » avec le dix-huitième

M. Lionel Jospin a contribué, mardi 22 janvier, en tant que député de la 27e circonscription de Paris, à la campagne « En direct avec vous » lancée par le PS en direction des abstentionnistes de gauche (*le Monde* du 8 janvier).

Un préau d'école du quartier de la Goutte-d'Or, une soixantaine de personnes informées de la réunion par un affichage purement local, immigrés, personnes âgées, jeunes couples : il s'agit bien, en effet, d'un contact « direct ».

Posées par des habitants qui s'adressent plus à leur député qu'au premier secrétaire du PS, les questions – nombreuses – ne sont ni complaisantes ni agressives. Quelques interrogations d'ordre général – la Nouvelle-Calédonie, les télévisions privées, l'utilisation par la droite de la « télévision de gauche » – obligent M. Jospin à un rude exercice de synthèse et de simplicité. Mais l'essentiel des questions, comme il l'a demandé, portent sur les problèmes locaux.

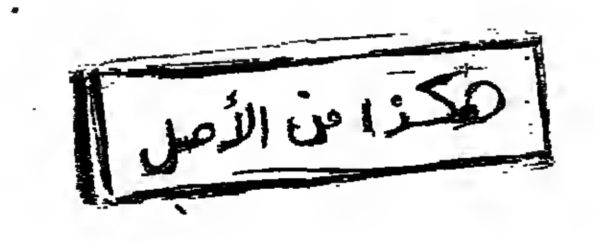
Insécurité, réhabilitation-rénovation de la Goutte-d'Or, manque de place dans les écoles, les thèmes abordés sont sans surprise.

La présence constante d'une compagnie de CRS est-elle un bon moyen de faire face au sentiment d'insécurité ? Quand la liberté d'expression d'une communauté culturelle ou ethnique devient-elle nuisance pour les autres ? Vieux débats, sans cesse posés, jamais tranchés. M. Jospin explique, nuance, souligne les avis contradictoires, aligne les formules : *« La répression, ce n'est pas cogner, c'est faire des enquêtes »* ; *« Il n'est pas laxiste M. Reagan. C'est un cow-boy, c'est un viril – comme si on ne l'était pas – un dur de dur. Manque de chance, chez lui, il y a une insécurité majeure. »*

M. Jospin, qui rappelle que *« la police ne dépend pas du député »*, apprendra à ses interlocuteurs qu'il n'a pas été averti au préalable de l'opération de police controversée – la rafle – qui a suivi les assassinats de vieilles dames dans le quartier.

En revanche, s'il y a *« des cafés qu'on ferme »*, c'est bien parce qu'*« on intervient »*, souligne le député Jospin. Et pour finir, comme il est aussi le premier secrétaire Jospin, le député du dix-huitième arrondissement confie qu'il est *« raisonnablement optimiste »* pour 1986.

J.-L. A.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

M. Mitterrand à Grenoble

M. François Mitterrand devait se rendre mercredi après-midi 23 janvier à Grenoble afin d'inaugurer le nouveau bâtiment du laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI), qui dépend du Commissariat à l'énergie atomique. Au terme de cette cérémonie, le président de la République devait être reçu à l'hôtel de ville de cette municipalité, conquise par l'opposition aux élections municipales de 1983, et répondre à l'allocution du maire, M. Alain Carignon (APA). Puis il devait prononcer une autre allocution devant le conseil général de l'Isère présidé par M. Louis Mermaz.

C'est Grenoble que le gouvernement a choisie, de préférence à Strasbourg, pour l'implantation éventuelle du laboratoire européen à rayonnement synchrotron.

Manœuvres autour du synchrotron européen

Après s'être rendu à Strasbourg où le laboratoire européen à rayonnement synchrotron (ESRF) a failli être construit, voici que le président de la République se rend à Grenoble, site candidat à l'installation. Sans doute faut-il voir dans cette visite un clin d'œil de la politique à la science. Car personne n'a oublié les passions et les affrontements politiques que les choix du gouvernement en faveur de la capitale du Dauphiné ont déclenchés en octobre-novembre de l'année dernière. Depuis, la polémique s'est quelque peu calmée, et le projet est revenu entre les mains des instances de négociation dont il n'aurait jamais dû sortir. Ne reste donc plus maintenant aux gouvernements européens intéressés par la construction de cet instrument qu'à se déterminer sur la façon dont ils envisagent de financer ce projet d'environ 1 300 millions de francs, mais aussi sur son *site* d'implantation.

Trois villes sont sur les rangs pour accueillir l'ESRF – Riso au Danemark, Trieste en Italie et Grenoble en France, dont la candidature a été présentée conjointement par les Français et les Allemands – et il ne fait guère de doute que la réunion à laquelle les représentants des pays européens concernés se rendront le 12 février à Bruxelles permettra de clarifier ce dossier. De là à conclure qu'une décision définitive sera prise à cette date, il y a un pas qu'il faut peut-être se garder de franchir. En effet, même si la réunion du 5 décembre a montré *« une réelle volonté d'aboutir »*, beaucoup pensent *« qu'il faudra encore quelques mois »* pour clore définitivement le dossier.

Sans doute pourrait-on aller plus vite si se dessinait, le 12 février, un consensus franco-germano-britannique. La Grande-Bretagne ne s'est-elle pas officieusement déclarée plutôt en faveur de Grenoble ? Malgré cela, rien n'est joué pour cette ville qui propose aujourd'hui trois terrains pour recevoir l'ESRF : le premier, proche du réacteur à haut flux de l'Institut Laue Langevin, pourrait convenir au prix de la mise en place de déviations d'axes routiers, mais il ne permettrait pas de recevoir les extensions futures de la machine ; le second, de l'autre côté du Drac, est situé sur la commune de Sassenage ; le troisième est à Voreppe entre Grenoble et Lyon (*le Monde* du 8 décembre 1984).

Les représentants des gouvernements vont passer ces différents éléments en revue au début du mois de février, après avoir pris connaissance du rapport sur les sites qui leur aura été remis. A cette occasion, un tour de table sera vraisemblablement fait pour voir si une unité se dégage et quelle somme chacun des pays intéressés serait prêt à engager sur les trois sites qui lui sont proposés. Il paraît clair qu'un soutien de la Grande-Bretagne à la France et à l'Allemagne, dont on sait qu'elles seraient prêtes à financer 60 à 68 % du coût de la machine, emporterait la décision.

Mais sans doute est-il un peu tôt pour cela dans la mesure où la Grande-Bretagne n'envisage sûrement pas d'abattre immédiatement toutes ses cartes. N'espère-t-elle pas obtenir en contrepartie de sa participation au synchrotron un soutien européen à ses recherches sur les sources à spallation (1), domaine dans lequel elle possède un certain « leadership » et qui de l'avis de nombreux scientifiques constitue l'« avenir de la physique des neutrons » ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) La spallation est l'éclatement d'un noyau atomique, sous l'impact d'une particule énergique, en de très nombreux morceaux : protons, neutrons, noyaux légers. Elle s'oppose à la fission qui est la coupure du noyau en deux gros fragments.

Electronique et technologie

Fondé en 1967, le laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI) dépend du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dont il fut une des premières extensions hors des activités proprement nucléaires. Laboratoire de recherche appliquée et de technologie industrielle, le LETI a employé en 1984 un effectif moyen de cinq cent soixante-dix personnes. Pour environ 12 %, le budget – 375 millions de francs hors taxes – est destiné à des recherches de base. Le reste couvre des études de procédés, son financement venant pour moitié du CEA et pour moitié d'autres organismes publics ou d'industriels. Cette orientation vers la recherche de transfert a conduit à plusieurs cessions de licences et à des échanges d'équipes entre le LETI et des industries. Ainsi la société EFCIS (groupe Thomson), qui fabrique des circuits intégrés, est-elle à l'origine une émanation du LETI, qui lui a transféré certaines de ces équipes.

Les principaux domaines de recherche sont celui des matériaux (semi-conducteurs, matériaux magnétiques ou diélectriques) destinés à la fabrication de composants électroniques ; celui des composants (études des technologies de fabrication, en particulier pour les circuits intégrés) ; enfin, celui de l'instrumentation.

Le développement des recherches a progressivement conduit le LETI à s'étendre, au point de couvrir actuellement 25 000 mètres carrés. En 1978, un bâtiment de 4 000 mètres carrés fut construit pour abriter des recherches sur la détection infrarouge, demandées par la délégation générale à l'armement. En 1882 a été décidée la construction d'un bâtiment de 6 000 mètres carrés consacré pour l'essentiel à la micro-électronique. Il dispose de 1 600 mètres carrés de « salles blanches », où le taux de poussières est maintenu très bas (quatre cent poussières au mètre cube) et où les conditions de température et d'hygrométrie, ainsi que les niveaux de vibrations, sont précisément contrôlés.

Ce nouveau bâtiment, que le président de la République vient inaugurer, abrite aussi le siège du LETI et un atelier commun au LETI et à EFCIS, destiné à la fabrication en petite série de circuits intégrés de très hautes performances.

M.A.

LA PRÉPARATION DU XXVe CONGRÈS

La direction du PCF fait valoir qu'il n'existe pas d'opposition homogène au sein du parti

La proportion des communistes qui s'abstiennent ou qui votent contre le projet de résolution du prochain congrès de leur parti (10 % au niveau des trente premières conférences fédérales) amène la direction à souligner que ces militants ne peuvent être considérés comme formant une opposition, tant leurs motivations sont diverses.

A cet argument, qu'il a mis en avant au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter, le mardi 22 janvier *(voir ci-contre)*, M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique du PCF, en a ajouté, hors micro, un autre, selon lequel la direction du parti obtient un résultat plus que satisfaisant pour elle, si l'on se rappelle l'ébranlement provoqué, en juin dernier, par le résultat des élections européennes.

Cet optimisme paraît un peu forcé compte tenu des failles que révèlent les votes de certaines conférences de section. Ainsi, dans le Var, où la conférence fédérale a adopté le projet de résolution par 193 voix contre 6, avec 15 abstentions, la section des chantiers navals de La Seyne-sur-Mer s'est signalée par son peu d'enthousiasme. Sur les vingt-six participants à la conférence, réunie le 11 janvier, douze ont quitté la salle avant le vote, qui a donné 3 voix pour le texte, 3 voix contre et 8 abstentions.

A Saint-Martin-d'Hères, municipalité communiste de la banlieue de Grenoble, le week-end dernier, le projet a été adopté par la conférence de section avec environ 35 % de votes contre et d'abstentions, cette proportion ayant été plus élevée au niveau des cellules. A Ajaccio, le projet de résolution, d'abord rejeté par une écrasante majorité des quelque quatre-vingts participants, n'a été adopté, finalement, qu'avec des amendements qui misent à en modifier l'orientation sur plusieurs points essentiels.

Enfin, l'existence d'un débat dans la fédération du Nord est confirmée par le vote d'une section de Lille, qui a donné 33 voix pour le projet, mais 3 voix contre et 19 abstentions.

P. J.

M. GAYSSOT : « l'unanimisme, ce n'est pas bon »

M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique du Parti communiste, a déclaré le mardi 22 janvier, au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à propos de la préparation du congrès du PCF, que *« l'unanimisme, c'est-à-dire un accord de façade superficiel, ce n'est pas bon »*.

M. Gayssot a souligné que le projet de résolution soumis par la directions du parti au vote des militants est *« massivement approuvé »*, mais qu'*« il y a des gens qui ne sont pas d'accord »* et *« des gens qui s'abstiennent »*. *« Il y a des gens qui votent contre parce que nous avons participé au gouvernement*, a déclaré M. Gayssot, *d'autres (...) parce que nous avons quitté le gouvernement. »* M. Gayssot a affirmé que *« jamais la direction du parti n'a envisagé de dissoudre »* la fédération de la Meurthe-et-Moselle.

Interrogé sur la politique gouvernementale, M. Gayssot a déclaré que les communistes n'ont *« pas comme démarche la critique systématique »*, mais il a ajouté : *« J'ai du mal à vous dire sur quoi je suis d'accord, car je ne trouve pas de point positif. »* A propos de la Nouvelle-Calédonie, M. Gayssot a déclaré : *« Ce qu'a proposé Edgard Pisani, ça nous va (...). Toutefois, entre ce qui a été dit dans le plan Pisani et ce que j'ai entendu depuis, je relève une évolution qui présente quelques aspects inquiétants. »* Au sujet de l'état d'urgence, M. Gayssot a indiqué : *« Je ressens profondément toute loi d'exception comme très dangereuse. »*

L'OPPOSITION, LES FONCTIONNAIRES ET 1986

Un appel à défendre « la sécurité et la paix publique »

Un nouvel élément du combat de l'opposition pour l'alternance politique est fourni par un appel lancé aux hauts fonctionnaires à se mobiliser sur le thème de la défense de la sécurité.

Un groupe d'une douzaine d'anciens hauts fonctionnaires, anciens magistrats, universitaires et membres des grands corps de l'Etat viennent, en effet, de se manifester publiquement au nom d'une association Sécurité et paix publique fondée en mai 1984. Cette association est présidée par M. Roger Chaix, ancien préfet de police de Lyon et ancien directeur central de la sécurité publique. Son secrétaire général en est M. André Mousset, ancien conseiller technique au cabinet de M. Poniatowski, lorsque celui-ci était ministre de l'intérieur.

Ils ont adressé un manifeste à quelque dix mille fonctionnaires, élus nationaux et locaux ainsi qu'à des universitaires et à des avocats. Parmi les fonctionnaires, la plupart des destinataires sont des membres de la police et de l'administration pénitentiaire, des officiers et sous-officiers de la gendarmerie, des magistrats et des membres du corps préfectoral *« qu'ils soient en activité, en disponibilité ou en retraite »*.

Le « ciblage » soigneusement établi pour cet envoi, qui pourrait être suivi d'autres manifestations, souligne que ses auteurs entendent exploiter au maximum les réactions provoquées dans ces corps de l'Etat par ce que l'on appelle *« l'idéologie sécuritaire »*.

Les auteurs du manifeste « Sécurité et paix publique » dénoncent *« le terrorisme, la criminalité, la délinquance »*, qui sont, selon eux, *« autant d'agents d'un même phénomène d'insécurité qui frappe désormais les Français »*. Ils reprochent à l'État de n'avoir pas *« fait reculer la peur »*. A partir de cette accusation ils instruisent le procès de l'actuel pouvoir en affirmant que *« depuis trois ans le laxisme pénal des uns, l'activisme doctrinal des autres sont pour partie responsables de cette situation »*.

M. André Mousset nous a déclaré en effet : *« Il s'agit d'un outil de travail, d'une centrale de renseignements et d'informations mise à la disposition du combat politique de l'opposition dont la finalité est la préparation de l'alternance »*.

Les membres de l'association *« Sécurité et paix publique »* se présentent ainsi tout à la fois comme les protecteurs des victimes de la délinquance et comme les défenseurs des fonctionnaires de police et de justice dont l'action serait entravée par le pouvoir politique. Leurs objectifs sont ainsi énumérés :

« Apporter un soutien actif aux fonctionnaires qui ont en charge la protection des personnes et des biens et de garantir les libertés essentielles.

» Mener dans le respect des lois et des règlements toute action destinée à assurer aux personnes en activité de la police, de la gendarmerie, de l'administration pénitentiaire et d'une manière générale, à tous ceux qui, directement ou indirectement sont engagés dans la lutte contre la violence, la liberté d'exercer leur mission hors toutes pressions politiques, syndicales ou idéologiques.

» Œuvrer pour que la police nationale devienne l'un des grands corps de l'Etat égal en droit aux autres et qu'elle retrouve la grandeur de sa mission et de ses servitudes. »

L'association compte aussi prendre directement les Français à témoin en engageant une *« action d'information »* en vue de soutenir les revendications de fonctionnaires concernés. Elle souhaite également *« si les circonstances l'exigent, être une force de protestation et de contestation »*. Bien que l'association affirme qu'elle veut établir *« un dialogue permanent avec les pouvoirs publics, dégagé de tout esprit partisan »* la menace graduée – vigilance, protestation, contestation – est exempte d'ambiguïté.

Les auteurs de cet appel justifient leur démarche par la violation, qui serait en train de se produire, des principes démocratiques. Ils écrivent : *« La République est par essence l'abri de la nation. Mais dès lors que remontent des profondeurs du pays des murmures de crainte et de colère cet abri ne remplit plus son rôle. C'est à l'Etat que revient la seule responsabilité de la sécurité sur son territoire comme il lui revient de répondre avec détermination aux besoins légitimes de protection de la population. Que, par relâchement, la puissance publique néglige la défense des vies et des biens des citoyens, cette puissance s'expose fatalement aux réclamations de la communauté nationale. Le peuple français est souverain. Cependant, l'est-il dans sa plénitude si le pouvoir exécutif issu de sa volonté n'entend plus sa protestation ? »*

La caution de M. Chirac

Les signataires du manifeste, qui n'utilisent que leurs anciens titres professionnels et ne se réclament d'aucune appartenance politique, sont cependant tous connus pour être des sympathisants ou des militants des formations politiques de l'opposition. Les thèses qu'ils développent reflètent le discours sur l'autorité de l'État et le devoir de protection des personnes et des biens que développe l'opposition politique, notamment M. Jacques Chirac.

Bien que le président du RPR n'ait pas donné sa caution officielle à cette initiative, on peut raisonnablement supposer qu'il l'approuve. Comment son directeur de cabinet à l'Hôtel de Ville, M. Robert Pandraud, le président du Club 89, très proche de lui, M. Michel Aurillac, et plusieurs anciens collaborateurs de M. Poniatowski qui ont quitté ce dernier pour se rallier à lui auraient-ils pu signer un tel document sans son aval, voire sans ses encouragements ?

M. André Mousset nous a d'ailleurs indiqué que, selon lui, M. Chirac est *« l'homme qui a pris le mieux la mesure de l'inconscient collectif de la population à l'égard de l'insécurité »*. La création de cette association est un pion de plus avancé par les amis de M. Chirac dans leur entreprise de préparation d'une éventuelle alternance et rappelle la constitution, alors plus discrète, de réseaux de fonctionnaires de gauche dans l'administration avant 1981.

ANDRÉ PASSERON.

[Le manifeste de l'Association nationale sécurité et paix publique est signé de MM. Michel Aurillac, ancien préfet de région, ancien directeur de cabinet du ministre de l'intérieur (ancien député de l'Indre, président du Club 89, conseiller d'Etat) ; Jean Baldoni, inspecteur général honoraire de la police nationale ; André Decocq, professeur de droit pénal à Paris-II ; Roger Degrange, directeur honoraire de la police nationale ; Fernand Faurie, sous-directeur honoraire des services actifs de la police nationale ; Jean-Jacques Gérardin, colonel de gendarmerie CR ; Honoré Gévaudan, ancien directeur central adjoint de la police judiciaire ; Serge Guinchard, doyen de la faculté de droit de Lyon ; Jean Hénon, directeur honoraire des services actifs de la police nationale ; Norbert Mardelle, ancien directeur régional de l'administration pénitentiaire ; Dominique-Henri Matagrin, magistrat ; Robert Pandraud, ancien directeur général de la police nationale (directeur du cabinet du maire de Paris) ; Jérôme Turot, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Jean Vallois, inspecteur général honoraire de la police nationale ; Jacques Vuillecard, commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale.

Le siège de l'association est 30, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris. Tél. : 277-09-77.]

● *Le RPR réunira un congrès extraordinaire*, en juin prochain, afin d'adopter son projet public sur le thème : Libres et responsables, qui servira de thème à sa campagne pour les élections législatives de 1986. Auparavant, des débats seront organisés par le RPR dans toutes les régions avec la participation de représentants des activités socio-professionnelles afin de mettre à jour et, au besoin, de corriger l'ouvrage Libres et responsables, publié par le mouvement de M. Chirac avant les assises de Grenoble de novembre 1984. Un rapport de synthèse de ces rencontres *sera rédigé avant le 31 mars*, a annoncé M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.

En Aquitaine

M. François-Poncet pense à l'« après-Chaban »

M. Raymond Barre sera, vendredi soir 25 janvier à Pau (Pyrénées Atlantiques), l'invité de l'Union pour le développement de l'Aquitaine (UDA), créée en octobre 1984 par M. Jean François-Poncet, ancien ministre, sénateur (gauche dém.) du Lot-et-Garonne et président du conseil général.

La création de l'UDA répond au souci de regrouper les élus de la région *« de sensibilité démocrate et libérale »* qui n'adhèrent pas au RPR, et de les aider à faire face aux problèmes nouveaux qu'ils affrontent avec la décentralisation. Mais l'UDA, c'est aussi, pour les jeunes élus qui en font partie une manière de travailler à la préparation de l'« après-Chaban ».

M. Jean François-Poncet s'est implanté dans le Lot-et-Garonne il y a dix-huit ans. Il se veut *« en sympathie avec une région qui s'est longtemps sentie délaissée, mais dont la population aujourd'hui est plus prête au changement qu'on ne le pense »*.

Après avoir échoué aux élections législatives de 1968, il est élu au conseil général de Lot-et-Garonne dans le canton de Laplume. Pendant une dizaine d'années, il reste *« en état d'hibernation »*. Il poursuit une carrière diplomatique avant d'entrer dans le gouvernement de M. Jacques Chirac puis dans celui de M. Barre. En 1978, quand meurt le président du conseil général, il se présente, et est élu grâce aux voix des radicaux de gauche, qui, avec les modérés constituent autour de lui la majorité départementale.

En 1983, M. François-Poncet devient sénateur, mais, dit-il, *« personne ne s'en aperçoit ; je reste avant tout le président du conseil général, dont la tâche*, remarque-t-il, *devient de plus en plus lourde avec la décentralisation »*.

« Si on ne participe pas à la vie de la région, explique encore M. François-Poncet, *on est exclu des décisions dont dépend le développement de son département. »* Autre raison invoquée : l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal : *« un défi »* à relever pour l'Aquitaine, dont l'objectif devrait être de devenir *« l'un des deux ou trois pivots de l'Europe »*.

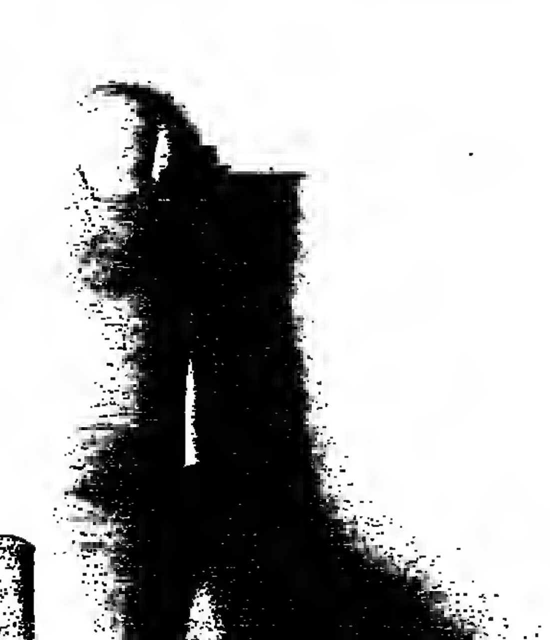
M. Jean François-Poncet affirme qu'il n'a pas d'ambitions régionales – *« mon emploi du temps*, dit-il, *ne me le permet pas »*. Selon lui, l'UDA n'a pas d'objectifs politiques précis, *« sauf à considérer ce regroupement comme un objectif politique »*. *« Les appareils politiques dans les différents départements n'accepteraient pas que l'UDA se mêle par exemple des élections cantonales. »* La vocation de l'UDA serait donc le développement de la région. C'est aussi une structure destinée à regrouper tous les élus de *« sensibilité démocrate et libérale »*.

Avec M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, qui pourrait prendre ombrage de cette initiative, M. François-Poncet entretient de *« bonnes relations »*. *« Nous serions heureux*, dit-il, *de le voir reprendre la tête de la région avec l'opposition devenue majorité régionale. Nous n'avons pas de divergences de fond avec lui*, poursuit-il, *mais pour que Chaban reste Chaban il ne doit pas simplement s'appuyer sur le RPR. »*

Que le RPR, dans ces conditions, voie d'un très bon œil l'UDA, c'est une autre affaire. *« Dire que l'existence de l'UDA ne crée pas de problèmes serait excessif »*, reconnaît M. François-Poncet, mais il ajoute : *« Passée la période d'émergence, on s'habitue à nous. »*

Vendredi soir, M. Barre sera le premier invité de l'UDA. Le prochain invité sera... M. Chaban-Delmas.

Ch. FAUVET-MYCIA.





Le Monde

société

DU PÉTROLE SOUS NOTRE-DAME ?

ELF-Aquitaine demande un permis de recherches à Paris

Verra-t-on, dans quelques années, des derricks pétroliers *dans les squares de Paris* ? La question mérite d'être posée sérieusement. La société ELF-Aquitaine vient de déposer une demande de permis de recherches d'hydrocarbures centré sur la capitale, et non plus, comme précédemment, à la périphérie du bassin parisien.

Le dossier, qui sera l'objet d'une enquête publique en février, contient un plan de la zone convoitée, celle-ci s'étend sur près de 200 000 hectares. Le territoire sur lequel la société nationale souhaite lancer ses prospecteurs a la forme d'un rectangle. D'ouest en est, les limites s'inscrivent entre Pontchartrain (Yvelines) et Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) sur 60 kilomètres. Du nord au sud, il s'étendrait de Pontoise (Val-d'Oise) à *Longjumeau* (Essonne) sur 45 kilomètres. S'il était accordé, le permis de recherches couvrirait donc la ville de Paris, les trois départements de la petite couronne et une fraction de l'Essonne, des Yvelines, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne. C'est toute l'Île-de-France qui est concernée.

Ce n'est pas la première fois que les compagnies pétrolières s'intéressent au bassin de Paris. Les recherches commencèrent en 1955 et se soldèrent par la mise en exploitation de plusieurs *dizaines de puits, notamment en* Seine-et-Marne. Ces recherches ont été relancées par les deux « chocs » pétroliers de 1973 et 1979. Le prix du brut et les progrès accomplis dans la prospection ont donné un regain d'intérêt aux gisements éventuels du bassin de Paris. ELF-Aquitaine, Esso, Total et plusieurs compagnies plus modestes françaises, britanniques et *américaines sont alors* sur les rangs. En 1983, leurs efforts ont été couronnés de succès à Chaunoy, près de Melun (Seine-et-Marne) et près de Montmirail (Marne). Près de trois cents puits sont actuellement en exploitation dans le bassin parisien. Leur production s'est élevée à 630 000 tonnes en 1984. On atteindra le million de tonnes cette année.

Jusqu'à présent, les recherches et les découvertes étaient localisées à la périphérie du bassin. Cette fois, c'est au centre même, c'est-à-dire sous Paris et sa banlieue, que l'on espère déceler des gisements de gaz ou de pétrole. Comme il s'agit d'une région fortement urbanisée, le problème des nuisances provoquées par les sondages, les prospections et les exploitations éventuelles se pose avec acuité.

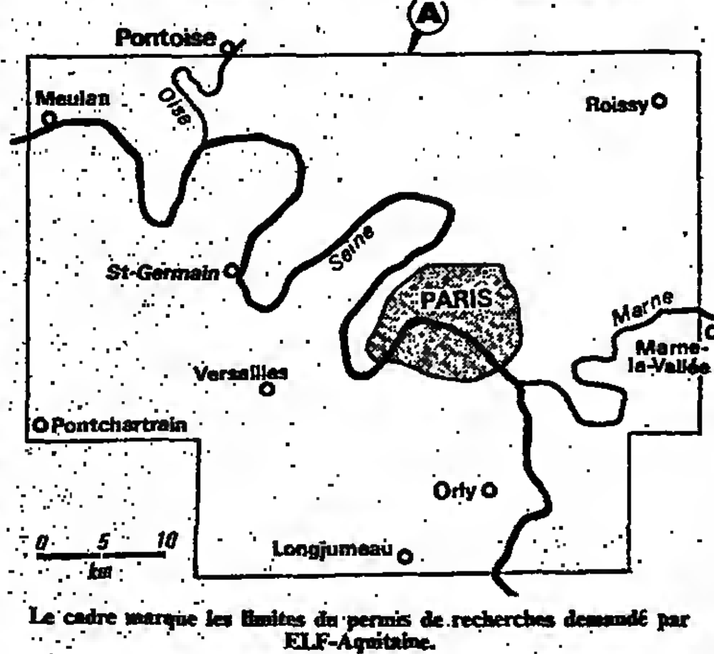
Dallas-sur-Seine

Les pétroliers répondent que les campagnes de recherches sismiques ont été menées à Pau, à Strasbourg et dans certaines villes du nord sans dommage pour quiconque. Il n'est besoin aujourd'hui que d'un camion et de quelques appareils discrets pour *se faire une idée du sous-sol*. Ces opérations ne demandent que quelques jours. S'il y a une présomption sérieuse, on envisage un sondage. Un carré de 1 hectare suffit à installer les appareils, qui tournent pendant un mois et demi pour atteindre les profondeurs requises, c'est-à-dire entre 2 000 et 3 000 mètres. Grâce à des sondes qui progressent en biais ou à l'horizontale, les prospecteurs se contentent de planter leur engins à 1 kilomètre du gisement. Peut-être davantage si les progrès en cours dans cette technique continuent. De telles opérations ont été menées récemment dans la banlieue de Pau.

Si le sondage se révèle favorable, il faut alors installer un puits d'exploitation. Là encore, les pétroliers se veulent rassurants. Les habitants de Los Angeles supportent fort bien, paraît-il, le voisinage des puits de pétrole en pleine ville. On rappelle encore que, à Paris même, dans le seizième arrondissement, deux puits allant chercher l'eau chaude du sous-sol ont été inaugurés il y a quelques semaines. Pourquoi ce que l'on a fait pour assurer le chauffage géothermique des quartiers de la porte de Saint-Cloud *ne serait-il pas tenté pour* remonter de l'or noir ?

Il faudra un an à l'administration pour instruire la demande de permis de recherches. Les prospections ne commenceraient donc qu'au *début* de 1986. Dans quelques années, peut-être, Paris sera devenue Dallas-sur-Seine.

MARC AMBROISE-RENDU.



Le cadre marque les limites du permis de recherches demandé par ELF-Aquitaine.

Le film de Roger Hanin « Train d'enfer » menacé de saisie

Le dernier film de Roger Hanin, *Train d'enfer*, (*le Monde* du 12 janvier), a-t-il violé la loi sur la presse et, de ce fait, doit-il être saisi ? C'est la question qui va être posée à la justice par les avocats des trois jeunes gens actuellement inculpés et détenus à Toulouse pour avoir frappé à mort et finalement jeté par une portière du rapide Paris-Vintimille, le 15 novembre 1983, un Algérien âgé de vingt ans, Habib Grimzi. *Train d'enfer est inspiré de* ce fait divers, mais, selon son auteur, il n'en constitue en rien une relation et met en scène des personnages très différents de ceux qui en furent les protagonistes.

Cependant, les avocats des inculpés de Toulouse, M[es] Catala, Conquet et Debuisson, viennent d'annoncer leur intention de déposer une plainte contre X... pour violation de l'article 38 de la *loi* sur le presse et d'engager, en outre, une procédure en référé pour obtenir, au moins dans le département de la Haute-Garonne, la saisie du film.

L'article 38 de la loi sur la presse punit d'une peine d'amende de 180 à 8000 F ceux qui auront publié, « *par tous moyens, des photographies, gravures, dessins, portraits ayant pour objet la reproduction de tout ou partie des circonstances d'un crime ou d'un délit* », avant leur examen en audience publique.

Selon les avocats des inculpés de Toulouse, « *la publicité faite à propos du film de Roger Hanin faisait état d'éléments figurant dans le dossier de leurs clients* » alors que celui-ci reste protégé par le secret de l'instruction. M[e] Catala ajoute, en accord avec ses confrères : « *Si la justice accepte que dans le cadre d'une affaire non jugée on puisse faire un film ou un roman, quel jury d'assises pourra ensuite juger en son âme et conscience? Il faut savoir que l'intime conviction des jurés ne peut se fonder que sur le dossier et les éléments complémentaires que seul peut y apporter le débat contradictoire à l'audience.* »

En fait, bien que Roger Hanin ait assuré déjà, à plusieurs reprises, que son film était, à ses yeux, une œuvre de fiction, il avait été accueilli « *avec satisfaction* » par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (*MRAP*) et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA). Le MRAP avait même publié un communiqué dans lequel il déclarait que «Train d'enfer *retrace le calvaire qu'a subi dans le train Bordeaux-Vintimille, en novembre 1983, Habib Grimzi.* »

[Dans le passé, de nombreux films ou livres ont été inspirés par des affaires judiciaires. On peut citer ainsi *l'Affaire Dominici* ou *le Pull-Over rouge*, relatant l'affaire Ranucci, condamné à mort et exécuté pour le viol et le meurtre d'une fillette, ainsi que *le Shérif*, inspiré de l'assassinat du juge Renaud à Lyon. *Dans les deux premiers cas, ils furent* publiés ou réalisés après jugement et présentaient des thèses en faveur d'un doute de culpabilité. Dans le troisième, le film évoquait un crime dont les auteurs ne furent jamais retrouvés. En revanche, le film de Claude Chabrol *les Noces rouges* (1973), inspiré d'un crime passionnel commis à Bourganeuf (Creuse) dont l'auteur, Bernard Cousty, devait être rejugé après cassation, s'était vu refuser provisoirement son visa de sortie, jusqu'à l'issue du second procès.]

CHRISTIAN DAVID A ÉTÉ EXTRADÉ

Le trafiquant de drogue Christian David est extradé, dans la soirée du mercredi 23 janvier. Selon le porte-parole du département de la justice à Washington, il partira de New-York pour arriver à Orly jeudi, vers 8 heures du matin.

Les avocats de Christian David n'ont donc pas obtenu gain de cause. Ils avaient introduit un recours contre l'arrêté d'extradition pris à l'encontre du « Beau Serge » (*le Monde* du 22 janvier). Celui-ci avait été libéré par anticipation, vendredi dernier, du pénitencier de Fort Leavenworth (Kansas) où il purgeait une condamnation pour trafic de drogue, prononcée en décembre 1972 par un tribunal de New-York.

● *L'enquête sur un trafic de drogue en Belgique.* — L'ambassadeur d'Ouganda à Bruxelles, M. Francis Okello, a été convoqué, lundi 21 janvier, au ministère belge des relations extérieures. Cette convocation témoigne de l'importance accordée par les autorités belges au trafic de drogue récemment découvert : les douaniers, en liaison avec leurs collègues français, avaient saisi près de 35 kilogrammes d'héroïne dans des valises dont l'une, embarquée à Karachi (Pakistan), était destinée à l'ambassade d'Ouganda à Bruxelles (*le Monde* du 17 janvier).

A LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Cégétistes chez Talbot

M. Tayeb Chilli, OS chez Talbot, a eu tort de fumer une cigarette assis sur un banc près de la chaîne 44 de l'usine automobile de Poissy. La onzième chambre de la cour d'appel de Versailles le lui a signifié le 21 janvier.

M. Chilli le savait déjà. Il a été licencié en 1980 pour cette cigarette. Mais il espérait malgré tout, malgré un premier jugement négatif pour lui. Il pensait avoir une petite chance parce qu'il avait treize ans d'ancienneté et qu'il n'avait jamais reçu d'avertissement. M. Chilli a fait erreur.

M[e] Brigitte Funel, pour Talbot, a souligné les torts de M. Chilli, sa « *faute extrêmement grave* » et son « *attitude arrogante* », alors qu'un contremaître lui signalait qu'il fumait « *à moins d'un mètre des pompes à essence destinées au remplissage des voitures* ».

M. El Mekki el Zarak a, lui aussi, été licencié en 1980, après huit *années d'ancienneté* chez Talbot. Il travaillait dans un atelier où le port de lunettes protectrices contre la limaille est obligatoire. Mais par nervosité, il les enlevait dès qu'il avait fini sa tâche et se cabrait lorsque son chef lui rappelait les consignes de sécurité, en faisant valoir qu'il n'avait jamais eu d'accident et qu'il chaussait ses lunettes dès qu'il avait fini ses pauses.

M. El Zarak a été plus chanceux que M. Chilli. La cour a confirmé la décision de première instance et jugé, à son tour, que la conduite de cet OS ne constituait pas une « *cause réelle et sérieuse de licenciement* ». MM. Chilli et El Zarak, militants de la CGT, étaient à l'époque de leur licenciement, candidats aux élections professionnelles pour devenir délégués syndicaux.

M. Nicolas Nanos, pupitreur au service informatique, payé 4 800 F bruts, était, lui aussi, un militant cégétiste. Son « dossier » est cependant tout différent. Le 25 octobre 1979, il avait exceptionnellement obtenu un bon pour sortir de l'usine en milieu d'après-midi afin de se rendre chez un médecin. Sur le point de quitter son travail, il croise alors un collègue, M. Patrie, et engage la conversation. Les deux hommes échangent des cigarettes. M. Nanos cherche dans sa poche son briquet et trouve une enveloppe « *de type classique, couleur saumon* » contenant trois micro-fiches sur lesquelles on peut lire « *paye mensuelle O 379 US* ».

M. Nanos est sidéré. M. Patrie lui conseille de remettre immédiatement ces documents au responsable du service. M. Nanos y court, rend les micro-fiches, explique son aventure et demande une enquête pour que l'on détermine comment cette enveloppe s'est retrouvée dans l'une de ses poches. Cela fait, il file vers la sortie où l'attendent — tout aussi exceptionnellement — des gardes qui le fouillent et ne trouvent rien.

Un dossier vide

L'affaire pourrait en rester là. Mais le lendemain M. Nanos est convoqué à un « *entretien préalable* ». Accusé de « *détention frauduleuse de documents à caractère hautement confidentiel* », il est licencié pour « *faute grave* ». Cet homme s'indigne et parle alors de machination. Talbot lui demande d'en apporter la preuve...

M[e] Funel, pour l'entreprise, répète à l'audience que M. Nanos a commis une faute grave. Selon l'avocate, ce salarié « *a été pris en flagrant délit avec les micro-fiches contenant de nombreux salaires de cadres* ». M[e] Tiennot Grumbach, conseil de M. Nanos, emportera facilement la conviction de la cour en parlant de « *provocation* », autant que le dossier est vide. « *Mon client n'a pas compris sur-le-champ la situation*, a-t-il expliqué. *Il aurait été un militant révolutionnaire, il allait aux toilettes, jetait les micro-fiches, tirait la chasse. Et on n'en parlait plus.* »

La cour a estimé que M. Nanos n'avait pas commis de « *faute grave* » le 25 octobre 1979. Ce pupitreur au service informatique a, tout de même, mis un an pour retrouver un emploi stable.

LAURENT GREILSAMER.

Les produits de l'Institut Solomidès sont toxiques

affirme le secrétariat d'État à la santé

A la suite de la perquisition conduite le 15 janvier à l'Institut Solomidès, dans le cadre du dossier d'instruction ouvert pour exercice *illégal de la médecine et de la pharmacie*, (*le Monde* du 23 janvier), le secrétariat d'État à la santé précise dans un communiqué :

— Que des examens effectués par le Laboratoire national de la santé sur les échantillons prélevés à l'Institut Solomidès-Oléa-Centre « *ont démontré la toxicité des produits en cause* » ;

— Que le dossier des « physiatrons », qui auraient, selon ses fabricants, des vertus anticancéreuses, a été examiné par les experts de la direction de la pharmacie et du médicament. L'autorisation de mise sur le marché a été refusée à l'unanimité le 14 juin 1983, la qualité, l'innocuité et l'efficacité des produits en question n'étant « *en aucune façon* » démontrées.

Le ministère des affaires sociales annonce d'autre part qu'en application de l'article L. 519 du code de la santé il a demandé la fermeture administrative immédiate de l'établissement Oléa-Centre que dirigent M[me] Solomidès et son fils. Cette fermeture est effective depuis le 22 janvier.

Une association de mères porteuses à Strasbourg

Les Cigognes, première association de «mères porteuses», vient de déposer ses statuts le 17 janvier à Strasbourg malgré l'avis défavorable du Comité national d'éthique. Les membres de l'association, une vingtaine de femmes de tous milieux, âgées de vingt-trois à trente-quatre ans, originaires de toute la France, ont choisi Strasbourg, «*en fonction du nom Les Cigognes, évocateur à la fois de la venue de l'enfant et de l'Alsace*», explique M[me] Claudine Kuhn, secrétaire générale de l'association, fonctionnaire, mère de deux enfants. L'Association prévoit qu'«*en cas d'accident pendant la grossesse, l'argent — 50000 F versés à la signature du contrat — restera à la « mère porteuse »*.

Des mères stériles se sont également rassemblées dans une association Sainte Sarah (78, rue des Coquilles. 78200 Mantes-la-Jolie). Ces femmes, qui ont échoué dans leurs démarches auprès des médecins pour vaincre leur stérilité et qui n'ont pas pu adopter un enfant, ont créé *cette association pour défendre* les mères porteuses.

En France

UN ENFANT DE MOINS DE QUATORZE ANS MEURT ACCIDENTELLEMENT TOUTES LES TROIS HEURES

Un enfant de moins de quatorze ans meurt accidentellement toutes les trois heures en France. C'est pour sensibiliser les parents à ce danger que le docteur Pierre-Alain Benhamou, président de l'association Santé Carrel Plus, organise une exposition itinérante, présentée actuellement à la clinique Alexis Carrel de Sarcelles (Val-d'Oise). Citant des statistiques de l'ordre des médecins, le docteur Benhamou souligne que, de tous les pays industrialisés, la France détient avec la Hongrie le triste privilège d'avoir le taux le plus élevé de mortalité infantile par accidents.

Principale cause de mortalité : les accidents de la route. Mais les accidents domestiques sont les plus nombreux.

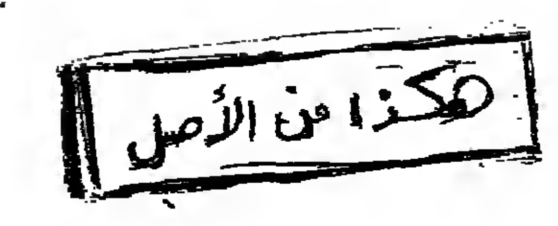
A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR MICHEL VERHAEGHE

L'Académie nationale de médecine a élu membre titulaire, dans sa section des « membres non résidents », le professeur Michel Verhaeghe, de Lille.

[Né le 13 mars 1914 à Lille (Nord), M. Verhaeghe est chirurgien du Centre anticancéreux de Lille où il a poursuivi l'essentiel de sa carrière. Il a consacré de nombreux travaux aux cancers gynécologiques, notamment aux cancers du sein. Afin de mieux conseiller les femmes qu'il traitait, il créa très tôt, à Lille, un enseignement sur la régulation des naissances.

Le professeur Verhaeghe est membre de nombreuses société savantes, auteur de multiples publications scientifiques ainsi que d'un ouvrage *les Cancers du col utérin*.]



هكذا من الأصل

RELIGION

Rome veut imposer une nouvelle règle aux carmélites

Après les jésuites, les carmélites ? Après l'intervention inhabituelle de Jean-Paul II dans le processus préparatoire à l'élection du préposé général des jésuites en 1983, voici que le Saint-Siège intervient à nouveau pour dessaisir l'ordre des carmes de la rédaction définitive des constitutions des carmélites déchaussées.

La lettre que le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat, a adressée au Père Philippe Sainz de Baranda, préposé général des carmes déchaussés, le 15 octobre dernier, pour lui annoncer que *« le Saint-Siège ne veut pas se soustraire à l'accomplissement d'une tâche qui lui est propre »* (à savoir la législation des carmélites déchaussées), a d'autant plus étonné le préposé général qu'il était en train de mettre en forme un projet de législation, fruit de l'*aggiornamento* demandé par le concile Vatican II et accepté par 80 % des carmels à travers le monde, avant d'être soumis à l'approbation du pape.

Après une période de recherches et de renouveau, le précédent supérieur des carmes, le Père Finian Monahan, avait autorisé en 1977, avec l'accord de la congrégation romaine des religieux et de Paul VI lui-même, une nouvelle législation pour les carmélites – *ad experimentum* pendant cinq ans – fondée sur trois documents : la règle primitive de saint Albert de Jérusalem (reprise par sainte Thérèse d'Avila), les constitutions de sainte Thérèse (1567), des « déclarations » conformes aux normes juridiques demandées par le concile.

Après les cinq années de mise en pratique, une nouvelle consultation est lancée en 1982 pour savoir si ces trois documents, et notamment les « déclarations » conciliaires, peuvent servir de base aux constitutions définitives. La réponse est majoritairement positive : seuls cent cinquante carmels sur les huit cent dix qui constituent l'ordre (20 %) refusent, en réclamant *« les constitutions de 1581, avec le maintien de la clôture existante »*. Or, les constitutions de 1581 ne sont pas de sainte Thérèse elle-même ; elles lui ont été imposées lors de la soumission des religieuses carmélites à la juridiction des carmes.

Non seulement les cent cinquante carmels réfractaires ont toujours refusé le renouveau prescrit par le concile, mais, sur l'initiative de Mère Maravillas de Jésus, une carmélite espagnole, ils se regroupent dans une union conventuelle dissidente appelée Les carmes unis (1). Les membres de cette association ont même menacé de faire sécession, en écrivant de nombreuses lettres aux autorités romaines pour se plaindre du laxisme dans l'ordre, et en soumettant à l'approbation personnelle du pape leurs propres constitutions.

Une minorité contestatrice

A la surprise générale, l'intervention du Saint-Siège semble donner raison à la minorité contestatrice et désobéissante contre le préposé général et la majorité conciliaire. En effet, dans sa lettre au Père Sainz de Baranda, le cardinal Casaroli parle des *« tensions »* et des *« controverses »* des vingt dernières années, du *« climat d'incertitude »* ainsi créé et des *« très nombreuses voix* [chez les carmélites], *qui invoquent une législation fidèle au charisme thérésien »*. Que ces requêtes soient minoritaires ne trouble pas le cardinal, qui explique : *« L'unité qu'on doit rechercher à tout prix n'est pas de nature sociologique et ne résulte pas de la somme des consentements et de la majorité numérique des monastères. »*

Puis, annonçant que le texte définitif sera rédigé par *« la sacrée congrégation compétente »*, le cardinal Casaroli annonce que le pape a décidé que la législation des carmélites sera composée : de la règle primitive de saint Albert, des constitutions de 1581 (et non de 1567), et des normes requises par le nouveau droit canon. Sur ce dernier point, le cardinal cite *« oraison et pénitence, dispositions sur la clôture, compétence de la prieure, tâches et limites du conseil et du chapitre conventuel, l'espace de liberté laissé aux moniales »*, etc. La lettre du secrétaire d'Etat se termine par une phrase qui a provoqué une certaine émotion chez les carmélites conciliaires. *« Cependant*, écrit-il, *aux religieuses (il faut penser et souhaiter qu'elles soient peu nombreuses) qui, après une période d'attente prudente ne parviendraient pas à se reconnaître dans un tel projet nettement carmélitain-thérésien, pourront être éventuellement proposés d'autres formes de vie consacrée. »*

Ecrivant fin octobre à toutes les carmélites déchaussées, le préposé général de l'ordre présente la lettre du Saint-Siège, qu'il qualifie de *« document grave et important, véritablement historique »*, en faisant remarquer que *« pour la grande majorité de l'ordre, moniales et frères, les dispositions du pape sont surprenantes et inattendues. Par conséquent, je ne puis pas ne pas deviner que pour beaucoup la douleur sera grande et la tentation grave »*. Devant *« les voies toujours mystérieuses du Seigneur »*, le préposé général demande aux carmélites de se mettre *« en attitude de disponibilité, de soumission pleine et cordiale aux décisions que prendrait le Saint-Siège (...) par-delà les opinions personnelles et communautaires que peuvent nous suggérer les dispositions du pape et la lettre de la secrétairerie d'Etat »*, car, conclut-il, *« une carmélite ne désire-t-elle pas vivre et mourir en fille de l'Eglise ? »*.

ALAIN WOODROW.

(1) Le groupe des « carmels Maravillas » (du nom de l'inspiratrice) est né en Espagne, dans les milieux conservateurs favorables au franquisme. Il est composé de 150 couvents, soit 20 % du total, notamment 65 carmels en Espagne, 13 en Italie, 7 en France (sur 118), 5 en Argentine, 5 au Brésil, 5 en Inde, 5 en Pologne, etc.

● *La disparition de deux religieuses françaises en Argentine.* – Les avocats des deux religieuses françaises « disparues » en Argentine depuis 1977 ont demandé à Mme Claudine Le Chanu, le juge d'instruction parisien chargé de cette affaire, de délivrer un mandat d'arrêt international contre le capitaine Alfredo Astiz. Ce dernier, à qui la justice argentine reproche également l'enlèvement d'une jeune Suédoise) a été arrêté récemment dans son pays. Mes Guy Aurenche. Jacques Miquel et Francis Szpiner espèrent que leur demande *« symbolique »* de mandat d'arrêt incitera la justice argentine à activer l'enquête sur le sort des sœurs Alice Domon et Léonie Duquet, qui ont été probablement assassinées.

Les « clôtures » de la liberté

Mazille (Saône-et-Loire). – Sur une colline, près de Cluny, se dresse un des plus récents carmels de France : le carmel de la paix, à Mazille, construit en 1971 par l'architecte J.-L. Sert, disciple de Le Corbusier. Conçu selon les souhaits des moniales venues de Châlons-sur-Marne, ce carmel ne ressemble en rien aux couvents-forteresses, avec leurs hautes murailles et leurs grilles, de la tradition carmélite. La chapelle, moderne et claire, accueille les nombreux visiteurs, qui peuvent non seulement participer à la vie liturgique de la communauté, mais aussi partager les travaux dans les champs et rencontrer les quelques sœurs affectées régulièrement à l'accueil, une des « spécialités » de cette communauté solidement enracinée en terre bourguignonne.

Sans renoncer à l'essentiel de la vie carmélitaine – prière, liturgie, silence, vie fraternelle et travail manuel et intellectuel, – les religieuses de Mazille se passionnent pour la vie et les souffrances des hommes, notamment pour les pays de la faim. La prière est l'assise de toute leur activité, mais elles ont organisé une collecte pour les affamés du Sahel, auprès des exploitants agricoles de la région, et elles y ont ajouté le surplus de leurs propres récoltes.

Le lien profond de cette « famille thérésienne » d'une trentaine de femmes réside sûrement dans un projet commun de vivre la spiritualité libératrice de Thérèse d'Avila. Mais ces carmélites,

De notre envoyé spécial

dont beaucoup sont jeunes – il y a cinq novices ; la dernière, qui vient d'entrer, est un ancien professeur de littérature, – ne vivent pas leur « clôture » en vase clos. Elles ont tissé des amitiés de longue date, avec la Mission de France et les prêtres ouvriers, elles s'intéressent aux problèmes du jour (lors de notre passage, une des lectures de l'office du soir était un texte de Vincent Cosmao sur le développement du tiers-monde) et les visiteurs de fortune – jeunes, étrangers, nécessiteux, retraitants... journalistes – sont reçus avec le sourire, comme s'ils ne perturbaient en rien le rythme d'une existence réglée, malgré tout, comme une horloge.

Silence n'est pas mutisme

La prieure, Mère Marie-Thérèse, d'origine espagnole, au courant, bien entendu, des tensions que vit actuellement l'ordre, tient à remettre les choses en perspective. *« Ce qui est important pour nous*, dit-elle, *c'est la règle de saint Albert, mise en vigueur par sainte Thérèse. C'est le fondement intangible, avec les écrits de sainte Thérèse, de notre vie. Les constitutions, les normes, les textes du droit canon sont sans doute nécessaires, mais secondaires. Sainte Thérèse insiste sur trois réalités essentielles : l'amour mutuel entre sœurs, le dépouillement, la vérité de notre vie. Toutes les lois, passagères et réformables, sont faites pour garantir ces trois valeurs. »*

Qu'en est-il de la clôture, par exemple, ou du silence ? *« Nous vivons les vérités exprimées par Thérèse d'Avila au seizième siècle dans le monde d'aujourd'hui*, répond la Mère Marie-Thérèse. *Je n'aime pas beaucoup le mot de « clôture »... »*

Qu'attendent-elles de la nouvelle législation ? *« Nous avons la règle*, dit-elle, *et il suffirait de quelques pages pour adapter celle-ci au nouveau droit de l'Église. Nous avons confiance en l'Église, qui ne nous a pas déçues jusqu'à présent. Nous jouissons d'une grande décentralisation, et nous dépendons davantage de l'évêque local. Nous tenons, enfin, à notre autonomie, car la vie spirituelle a besoin de liberté. Et puis, ces problèmes sont secondaires ; nos vrais soucis sont le chômage en France, l'Ethiopie, le tiers-monde... Le reste, ce sont des distractions ! La vie passe vite, vous savez, et il ne faut pas perdre du temps en futilités mais aller de l'avant ! »*

La prieure, élue par ses sœurs pour trois ans renouvelables, ne fait que refléter l'esprit qui règne à Mazille. Toutes sont d'accord pour dire que la vie au Carmel n'est pas une « fuite du monde » mais une « véritable libération » et, quoi qu'on en pense, « une libération de la femme ».

A. W.

SPORTS

LE RALLYE PARIS-DAKAR

Les doublés Gaston Rahier-Mitsubishi

Le belge Gaston Rahier sur BMW pour la deuxième fois et l'équipage français Patrick Zaniroli-Jean Da Silva sur Mitsubishi, pour la première fois, ont remporté mardi 22 janvier, le septième rallye Paris-Alger-Dakar. Les Britanniques Andrew Cowan Johnstone Syer également sur Mitsubishi ont pris la deuxième place. Jamais, depuis sa création en 1979, l'épreuve organisée par M. Thierry Sabine n'avait été aussi difficile. Cent trente véhicules, sur les cinq cent cinquante qui avaient pris le départ le 1er janvier, place d'Armes à Versailles, sont arrivés dans la capitale sénégalaise.

Dans son genre, M. Thierry Sabine est un fin stratège. Le rallye qu'il prépare chaque année ressemble rarement au précédent. L'épreuve a-t-elle mal tourné ? Il la rend moins inhumaine l'année suivante. Eprouve-t-il le besoin de trouver un souffle nouveau en 1984 après avoir mis sur pied cinq Paris-Dakar ? Il organise cette année-là un rallye inhabituel en installant des bivouacs au pied des grands hôtels africains. Mais l'aventure n'est plus au rendez-vous.

M. Sabine avait prévenu : *« Le Paris-Dakar 1985 sera énorme. »* Il fallait entendre que l'épreuve serait impitoyable. Le rallye s'est déroulé pendant vingt-deux jours sur une distance de 14 000 kilomètres. Jamais il n'avait été aussi long et aussi éprouvant. Cent trente véhicules seulement ont rejoint la capitale sénégalaise. L'organisateur a eu beau répéter que Paris-Dakar était une épreuve réservée aux amateurs, tout a indiqué, cette année, le contraire. Les amateurs – 80 % des concurrents – supportent de plus en plus mal le rythme qui leur est imposé. La plupart d'entre eux ont été, cette fois, contraints à l'abandon, victimes des conditions de la course et de la fatigue. Retardés sur la piste par des ennuis mécaniques ou par des chutes, ils ont rejoint les étapes dans la nuit ; ils ont eu des difficultés pour faire le plein d'essence dans les stations-service, pour prendre leur repas, et ils ont dû, de plus, passer souvent de longues heures à réparer leur véhicule. Leur temps de repos a été réduit au strict minimum. La fatigue s'est accumulée ainsi au fil des jours, et elle a conduit parfois à des accidents graves.

Mais les professionnels n'ont pas, cette année, été logés à meilleure enseigne. Laissés dans l'ignorance du parcours par un « livre de route » des plus sommaires, ils n'ont pu faire les reconnaissances nécessaires et ils sont tombés dans les pièges du terrain malgré leur mécanique plus sophistiquée. Ancien pilote de formule-1, Jean-Pierre Jabouille et son co-équipier Michel Sardou ont été les premiers éliminés de l'épreuve. Et pourtant les Lada qu'ils avaient réunies au sein de leur propre écurie comportaient des matériaux réputés pour leur résistance et leur cherté. Bernard Darniche (Audi Quattro), et Jean-Pierre Jarier (Mercedes), pilotes réputés, ont dû abandonner, probablement victimes à la fois de leur mécanique et de leur méconnaissance de ce rallye qui a tourné au drame pour Jean-Luc Thérier (Citroën), autre grand conducteur, très grièvement blessé. Sortie péniblement d'une zone de sable mou, sa voiture a bondi à 130 kilomètres à l'heure sur un véritable tremplin constitué par une bosse.

L'échec de Porsche, en revanche, s'explique plus difficilement. Les trois équipages : Jacky Ickx-Claude Brasseur, René Metge-Bernard Giroux et Jochen Mass-Ekkehard Kiefer avaient fait plusieurs Paris-Dakar. Le premier a percuté à grande vitesse contre un rocher ; les deux autres ont été victimes de la défaillance de leur mécanique. Pour le constructeur allemand, ce rallye a constitué toutefois un utile banc d'essai pour la 959 qu'il compte aligner en 1986 dans les rallyes du championnat du monde.

Impitoyable pour les véhicules, le « Dakar 85 » s'est révélé tout aussi difficile pour les hommes qui se sont égarés à qui mieux mieux dans les déserts. Faute, pour la plupart des concurrents, de connaissances élémentaires de navigation. Le Ténéré, connu pour ses immensités de sable, a retenu les malchanceux et les mal préparés à cette traversée, mais les plus expérimentés en ont aussi été victimes. Philippe Joineau dira : *« Il n'y avait pas une trace, pas d'horizon pendant 250 kilomètres. Au début, j'ai suivi les marques laissées par deux voitures. Et puis, le vent a tout effacé. Alors je me suis mis à rouler en m'appliquant à garder le cap à la boussole. J'étais mort de peur à l'idée de me perdre. »* Plus tard, une tempête de sable s'est élevée dans le désert de Mauritanie. Un témoin expliquera sans rire : *« C'était l'enfer ; 150 kilomètres d'horreur. Avancer relevait du miracle, kilomètre après kilomètre, chute après chute, et parfois tonneau après tonneau. »*

Tant de concurrents s'étaient égarés dans ce désert que M. Sabine a été contraint, pour la première fois dans l'organisation du rallye, d'arrêter la course. Le vent de sable interdisait, en effet, toute orientation. Certains se sont pourtant dégagés des pièges mieux que les autres : Patrick Zaniroli, Jean Da Silva et Gaston Rahier.

En les voyant évoluer au plus fort de la tempête, carte IGN et boussole sur les genoux, Henri Pescarolo, qui devait abandonner au cours de l'avant-dernière étape, avait lancé à leur adresse : *« S'ils gagnent ce rallye, ils ne l'auront pas volé. »*

G. M.

CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL

● AUTO : 1. Zaniroli Da Silva (Mitsubishi-Pajero), 48 h 17' ; 2. Cowan-Syer (Mitsubishi-Pajero), à 26'19" ; 3. Fougerouse-Jacquemar (Toyota), à 5 h 35'32" ; 4. Ratet-De Delabre (Toyota), à 12 h 22'29" ; 5. Marreau-Marreau (Renault), à 12 h 26'31" ; etc.

● MOTO : 1. Gaston Rahier (BMW) ; 88 h 45'1" ; Olivier (Yamaha), à 57'40" ; 3. Picco (Yamaha), à 1 h 8'2" ; 4. Marinoni (Yamaha), à 3 h 5'37" ; 5. Neveu (Honda), à 3 h 25'48" ; etc.

● CAMIONS : 1. Capito-Capito (Mercedes), 78 h 21'50" ; 2. De Roey-De Saulieu (DAF), à 11 h 52'25" ; 3. Strohmann-Capito (Mercedes), à 42 h 18'9" ; 4. Vismara-Minelli (Mercedes), à 43 h 25'21" ; 5. Groine-Nobel, à 46 h 51'29" ; etc.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Conversation avec le photographe Jacques-Henri Lartigue



La Baule 1929.

« J'ai toujours eu besoin d'attraper mon oiseau bleu »

« Il neige. Il gèle. Il dégèle. Il regèle. Résultat : verglas. Aéroports peu hospitaliers... ou pas du tout. Venir à moto, cela me semble loin. Venir en auto, cela me semble zig-zagant. » Ainsi Jacques-Henri Lartigue, bloqué par la neige dans sa maison du Midi, a-t-il commencé la lettre d'excuse qu'il a envoyée – toujours à la pointe de la modernité – en vidéo aux visiteurs de sa nouvelle exposition : « Le Passé composé », une série de panoramiques pris entre les années 20 et 30. Une des plus belles expositions de photos qui soit, à voir d'urgence si l'on recherche un brin d'éblouissement et un minimum de ferveur. Les photos de Lartigue font partie de ces œuvres d'art qui sidèrent et qui requinquent, comme lui. Entré dans sa quatre-vingt-onzième année, Lartigue continue de photographier, de peindre, d'écrire, de penser et de parler comme un charme. C'est pourquoi nous sommes allé au-devant de lui, dans sa maison de la région de Valbonne, où il nous a reçu, le jour de son vernissage parisien, en compagnie de sa femme, Florette. – H.G.

– Vos panoramiques, vous les avez entrepris en 1922, comme les étiquettes de l'exposition en témoignent ?

– Non, bien avant. Je les ai pris avec un appareil de stéréoscopie, c'est-à-dire qu'il avait deux objectifs, et en poussant l'un des deux en dehors de l'appareil, on avait un objectif au milieu qui couvrait toute la plaque 6 × 13, qui est une plaque allongée. Je faisais beaucoup de stéréo en 6 × 6, mais de temps en temps j'ai commencé à pousser l'objectif pour faire des panoramiques...

– Il était comment cet appareil ?

– C'était un appareil allemand Nettel avec un rideau pour prendre des *instantanés extra-rapides*, un appareil très avant-garde que j'ai eu en 1911 ; mon père m'en a fait cadeau à Noël. On mettait nos souliers sous l'arbre et on trouvait des tas de cadeaux. C'est comme ça que j'ai eu mon premier cinéma. Le cinéma me passionnait et, en 1912, je me suis dit : je vais remplacer toutes mes photos avec ça. Mais c'était tellement lourd et tellement cher que j'ai changé d'avis. J'ai fait quelques films amusants qui ont été achetés par Pathé-Journal. J'étais un petit garçon, j'étais fier. Remarquez, un film, vous pouvez le voir deux ou trois fois, après ça devient une rengaine, vous l'avez *trop vu. Les photos, on peut les* revoir avec un grand, grand plaisir.

– L'appareil pour le 6 × 6 et le 6 × 13 était facilement transportable ?

– Avant lui, j'avais un appareil un peu plus lourd. Le docteur a dit à ma mère : il faut qu'il le porte de l'autre bras, sinon il a une épaule qui tombe ; chose que je n'ai pas faite et j'ai gardé mon épaule un peu plus basse.

– A *quelles occasions* preniez-vous votre appareil ?

– Presque tout le temps ; je trouvais tout le temps quelque chose à faire. Je n'allais pas à l'école, j'avais des professeurs très bien qui venaient à la maison. Et le matin, vers 11 heures, je m'arrangeais avec eux, je disais que j'avais mal à la tête et je partais vite au Bois pour faire des femmes jolies qui passaient. Tous les matins, elles étaient habillées comme si elles allaient à un grand gala...

– C'était le bois de Boulogne ?

– Oui, d'abord il y a eu le sentier du Bois, puis le sentier de la Vertu ; on se rencontrait là, on regardait les calèches, les beaux chevaux, les cavaliers et quelques nouvelles voitures qui semblaient extraordinaires.

– A quoi pensiez-vous en prenant ces photos ?

– En principe, c'était la composition de ce que mes yeux voyaient. J'aime beaucoup les choses bien construites et bien en place. De temps en temps, je me disais : là, l'angle panoramique est joli, et je poussais mon objectif.

– Vous n'aviez pas d'autres idées derrière la tête ?

– J'ai toujours choisi dans le sens de ce qui m'intéressait, de ce que je trouvais drôle ou comique. J'ai toujours laissé passer les choses un peu médiocres.

– Vous aviez l'idée d'accomplir de l'art ?

– Oui et non. Depuis que je suis petit, petit, j'ai une espèce de maladie : toutes les choses qui m'émerveillent s'en vont sans que ma mémoire les garde suffisamment. A cause de cela, j'ai toujours besoin d'attraper mon oiseau bleu : tout ce qui est surhumain, qu'on ne peut pas attraper, les *détails qui passent, comme* des trous que je comblais aussi avec la peinture et l'écriture, mais ce n'étaient pas les mêmes.

– Vous sauriez dire de quelle manière, avec l'une ou les autres, ces trous étaient différemment comblés ?

– Ce sont trois moyens d'expression qui se complètent. Si j'avais été musicien, ça aurait peut-être tout comblé à la fois. Mais ces choses-là me consolaient à peu près complètement. Chaque pauvre humain essaie d'avoir ses moyens. Il y a des choses extra qui passent, et la peinture ne peut pas les saisir. Vous voyez mon journal, tous ces cahiers dans la maison, avec lui aussi j'essaie d'attraper.

– Quelles sortes de choses ?

– Ces jours-ci je n'ai pas beaucoup travaillé, il y a des jours de pénitence. Mais il a neigé. J'ai des milliers de photos de neige depuis que je suis petit. A six heures trente je me suis levé, je grelottais de froid, mais j'ai fait mes photos, j'étais content. J'ai cet espèce de truc à l'intérieur qui ne me laisse jamais tranquille. Les gens me demandent si je m'ennuie. Vous vous rendez compte...

– Les panoramiques, ils cessent en 1930...

– Oui, à peu près en 1930, ça s'arrête, peut-être par paresse, peut-être parce que j'aime bien la nouveauté. Je me suis mis à faire mes photos avec des films Rollei, Leica, qui se changeaient en plein air. Avec l'appareil stéréo, j'avais douze plaques pour toute la journée, sinon il fallait que je rentre dans le noir pour remettre des plaques. Les nouveaux films étaient tout de même beaucoup plus commodes.

– Ces plaques de verre, comment vous les receviez ?

– Je les développais moi-même. Je recevais ce que j'avais pris.

– Comment vous les voyiez à ce moment-là ?

– Quand je faisais la photo, je savais ce que j'avais cadré et puis, je n'étais pas surpris. Je connais des photographes qui prennent trente photos pour en avoir une, je ne les comprends pas. Ma passion, c'est d'attraper une chose merveilleuse qui passe en une demi-seconde.

– Comment revoyez-vous aujourd'hui ces photos ?

– Je ne les revois pas ! Mes albums sont faits. En ce moment je finis l'album 84. Une fois que c'est fait, c'est absolument fini, je passe au prochain.

– On a vu, dans votre précédente exposition de « Pages d'albums », que vous recadriez souvent vos photos...

– Je recadre les photos quand ça met en valeur quelque chose qui me plaît vraiment. On n'a pas le moyen de changer d'objectif au millième de seconde tout le temps. Alors j'enlève les choses moins intéressantes. Une des qualités de la photo est de prendre des détails que vous n'avez même pas eu le temps de voir. Quand je fais un tableau, je regarde la forme d'une branche mais il y a toutes sortes de petits coins que je ne vois même pas. La photo prend tout ça sans même que vous le sachiez. C'est ça l'envie d'une photo : l'œil voit une chose très bien composée. Si on ne la prend pas tout de suite, elle ne se reproduit jamais aussi bien.

– *Est-ce* que vous n'avez pas momentanément détruit beaucoup de photos en les recadrant.

– C'est ce que dit Cartier-Bresson. Il n'admet pas qu'on recadre une photo. Mais il arrive que des choses prises inconsciemment gênent le sujet. On a le droit de regarder bien sa photo avant qu'*elle soit définitivement à votre* goût.

– Et tout ce qui aujourd'hui abîme les reproductions de la photo : les cassures, les mouchetures, les champignons, les empreintes digitales, les grains, les poussières fossilisées, comment réagissez-vous ?

– Etant plus jeune, j'étais angoissé à l'idée que tout ce que je faisais passait et allait se détruire en quelques années. En même temps, un peu abîmé c'est aussi bien, et même encore un peu plus vivant...

– Ça vous a soulagé de léguer au musée tous vos négatifs ?

– J'ai attendu très longtemps, et nous en avons beaucoup parlé avec Florette, qui est une partenaire formidable. C'était devenu un peu inextricable, ces deux chambres entières bourrées de photos, j'avais peur des cambrioleurs, et j'avais peur qu'après ma mort on disperse cette collection. Il fallait que ça soit complet, tout depuis 1902.

– Je parlais aussi d'un soulagement plus crucial, comme de dire bon débarras à toute une mémoire...

– Une cuisinière qui a un beau potager fait des confitures parce qu'elle ne veut pas que ses fruits soient perdus. C'est une illusion complète : elle ne les mangera jamais mais ses confitures sont faites. Moi je mets mes photos et mes souvenirs en boîtes de conserve. Mais ces conserves jamais je ne m'en sers, elles sont bien dans les caves du musée. Je mange des fruits frais.

– Il y a dans cette marge noire de vos panoramiques comme un effet de mémoire floue d'où sortent vos personnages...

– Oui, c'est parce que l'objectif du milieu ne couvrait pas complètement la plaque, ce n'est pas du tout scientifique. Je m'en servais en sachant que ça existe et que ça allait être bien. Je ne suis pas du tout technique mais je m'adapte aux choses qui sont plus ou moins mal. C'est pour ça aussi que les appareils automatiques ne m'intéressent pas beaucoup.

– Ces panoramiques réalisent aussi une forme photographique qui s'approche le plus du cinéma : ce sont des fondus...

– C'est ça. Et quand je fais mes albums, j'essaie que ce soit comme un film qu'on monte parce que le cinéma est pour moi une chose formidable.

– De quel œil le voyiez-vous à l'époque ?

– Je suivais surtout les actualités, je m'amusais à me dire : tiens, voilà une photo que je prendrais. Ça passait vite, vite, vite et je prenais mes photos mentalement. Abel Gance voulait que je travaille pour lui, que je sois son assistant, puis que je devienne cinéaste tout à fait. Il y a eu deux obstacles absolus : l'argent, les hommes d'affaires que je ne peux pas supporter, et d'un autre côté ma peinture qui me disait : jamais tu ne m'abandonneras.

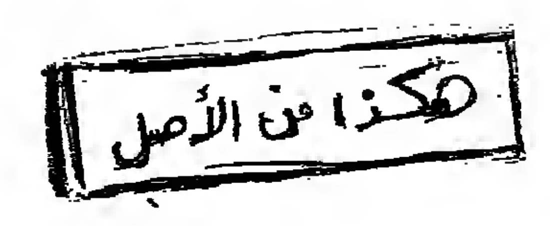
– Toutes ces sortes de machines qu'un jour ou l'autre vous avez maniées : les automobiles, l'appareil photo, les avions, le chevalet, les petites voitures, la caméra, les cerfs-volants, est-ce que ce n'était pas une façon d'envisager l'art et le jeu comme une même chose ?

– Oui, mais tout ça était inconscient, très peu calculé. C'étaient surtout mes yeux et mon enthousiasme. Mon frère aîné Zissou était passionné par les vraies machines volantes, et il me traitait un peu en gâteux, il me disait : « Qu'est-ce que tu as à me regarder comme ça et à faire des photos ? ». Ce n'était pas son caractère. Mais tout ce qu'il faisait me passionnait et j'ai fait beaucoup de photos très drôles à partir de ce qu'il fabriquait.

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT

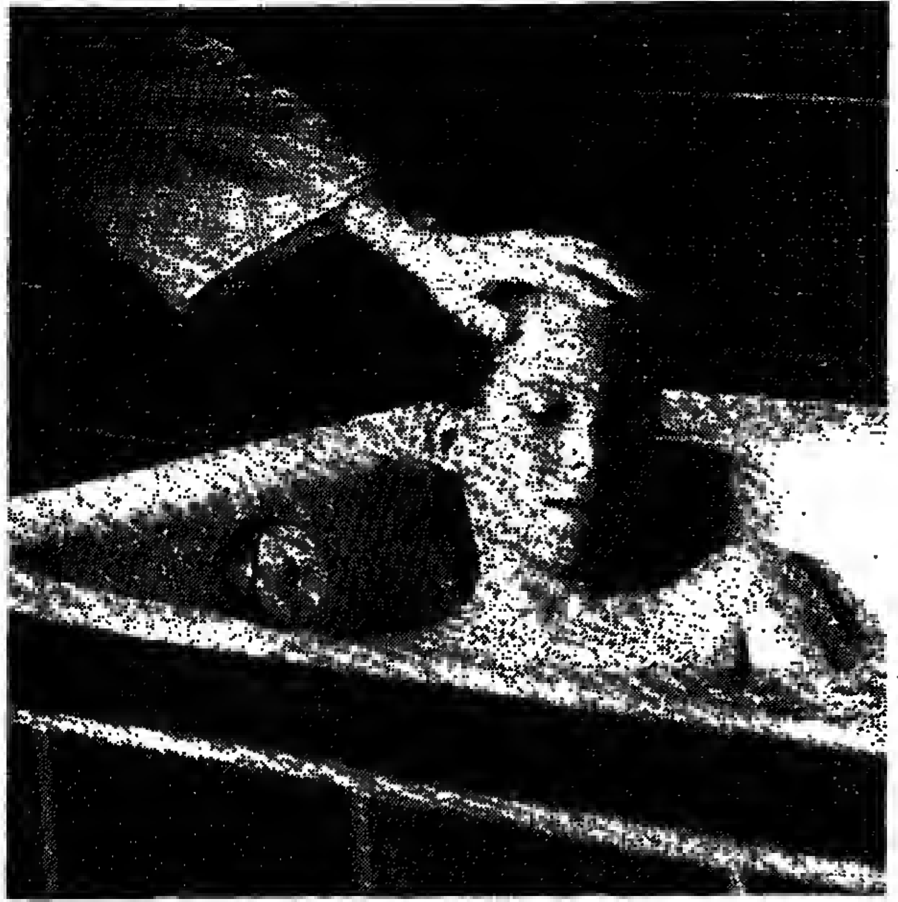
(Lire la suite page 12.)





LES DEUX MARIE

L'enfant, la vierge et l'amour



Rebecca Hampton dans « Le livre de Marie »

DEPUIS une dizaine d'années, Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard ont écrit, produit et, même, réalisé plusieurs films ensemble. Cette fois, chacun y va du sien : *le Livre de Marie* d'Anne-Marie Miéville (trente minutes) et *Je vous salue Marie* de Godard (un peu plus d'une heure). Ce n'est pas un programme en association, mais une œuvre singulière. La part de la réalisatrice constitue un avant-propos à l'inspiration et au travail du réalisateur. Si l'on détache les deux films, ils existent, bien sûr, séparément. En ce cas, pourtant, on n'en a pas la même vision, la même sens.

Le Livre de Marie commence par des plans fixes, cadrés comme des tableaux de peintres : une fenêtre ouverte devant le lac Léman, avec les barreaux du balcon, un bouquet de fleurs, des fruits dans un compotier placé sur une table, une lampe allumée, un meuble, bref, une suite de « natures mortes » qui finissent par former un intérieur bourgeois. Là, Bruno Cremer et Aurore Clément se font des reproches, se disent des choses désagréables sur leur couple en faillite, leur amour raté. Ils sont au bord du divorce. Rebecca Hampton est leur fille Marie. Elle a onze ans. Il va falloir lui faire admettre la séparation du père et de la mère. Et comme l'enfance est moins innocente qu'on ne la dit, Marie a déjà tout compris.

Anne-Marie Miéville a filmé, à plans feutrés, genre « pièces familiales », les réactions de cette fillette. Pendant une discussion de ses parents, elle regarde, à la télévision, une scène du *Mépris* et ce n'est pas un clin d'œil aux cinéphiles. La situation de Michel Piccoli et de Brigitte Bardot dans cet ancien film de Godard recoupe celle de Bruno Cremer et Aurore Clément. Marie n'est pas définie, décrite par des gros plans. Elle s'inscrit parmi son environnement, la caméra la tient à distance. Marie parle. Elle tient ses propres discours (sorte de jeu, parfois) pour éviter ce qu'elle ne veut pas entendre. C'est une enfant énergique ; elle se remettra du divorce. Mais quand elle a de la peine, elle danse son chagrin sur une musique de Mahler, elle improvise la chorégraphie de ses sentiments. C'est superbe. Le rapport à la mère reste étroit. Lorsqu'elles se lavent, ensemble, dans la baignoire, on sent la chaleur affective de ces deux corps féminins. Et c'est la mère qui fait remarquer à Marie que les lettres de son nom veulent dire « aimer ».

Après ce mot commence le film de Godard. Lui aussi a sa Marie. Une adolescente, une jeune femme, celle-là (Myriem Roussel). Fille d'un garagiste de station-service, elle est, semble-t-il, fiancée à Joseph, un chauffeur de taxi (Thierry Rode). Un drôle de zigoto nommé Gabriel (Philippe Lacoste), flanqué d'une gamine évoquant le Zazie de Queneau (Manon Andersen), se fait conduire, par Joseph, à la station-service et, devant lui, annonce à Marie qu'elle va avoir un enfant. De qui ? « *Vous savez bien* », dit Gabriel, ou quelque chose comme cela. Marie n'a pas connu d'homme (*au sens biblique*).

Cette annonciation à la Vierge est le début d'une réflexion de Godard sur la naissance d'un enfant qui sera Jésus. Comment, aux approches de l'an 2000, peut-on envisager ce mystère d'où est née la religion chrétienne ? On sait Godard depuis toujours attentif aux phénomènes de société, aux changements qui s'annoncent. La biologie permet maintenant à des femmes d'engendrer des enfants sans rapports sexuels. Mais la virginité n'a pas sa place sur ce terrain-là. Alors, parallèlement à la situation de Marie, Godard enregistre les théories, les hypothèses d'un professeur (Johann Leysen) sur les origines de la vie. Il doit bien y avoir quelque pouvoir supérieur, les extra-terrestres, peut-être. Et, donc, la science n'explique pas tout. Ce professeur a une liaison avec une de ses étudiantes, Eva ou Eve, c'est du pareil au même, la femme du péché par rapport à Marie, au moins c'est clair et net, et le propos s'intensifie.

Comme un musicien compose

Marie est enceinte et, bien entendu, Joseph réagit comme un homme d'aujourd'hui, trompé, en proie à la jalousie sexuelle. Il accuse la vierge d'avoir des amants. « *J'espère pour toi qu'ils ont des grosses queues !* » Le langage ne s'embarrasse pas de périphrases. Et tel qu'on connaît Godard, il ne fera sûrement rien pour atténuer les provocations verbales, auxquelles on peut ajouter les gags bunuéliens des scènes finales, concernant Jésus enfant.

Or, tout cela doit être replacé dans le contexte général de l'itinéraire fixé par Godard à ses personnages. N'oublions pas qu'il prend le départ sur le mot « aimer » par lequel s'incarnait la petite Marie d'Anne-Marie Miéville. Chez elle, il y avait la situation prosaïque d'un couple défait, l'éducation d'une enfant aux problèmes des adultes. Or aimer est, pour la vierge de Godard, *le principe essentiel de l'existence*, et l'événement incroyable survenant dans sa vie, dans son corps, va lui donner la mission d'un amour dont — elle le dit — elle n'avait que l'ombre. Une fois constatés les détails gynécologiques, Marie est en proie à une lutte avec l'âme qui, littéralement, a pris corps en elle. Même tancé, bousculé par Gabriel (celui-ci ne manque pas une occasion de se faire remarquer), Joseph est incapable de se placer à la hauteur de *l'amour qu'irradie Marie*.

On reconnaît, là, le vieux malentendu des hommes et des femmes dans le cinéma de Godard. Mais il prend parti pour la femme, cette femme-là, Marie, l'élue, la porteuse d'âme. Jamais il n'a montré avec ferveur comme dans ce film la beauté d'un corps féminin nu. Beauté spirituelle s'entend, et non *pas érotique*. Les poses de Myriem Roussel, à l'écran, sont chastes, même en toute intimité dévoilée. On dirait que Godard s'incline devant un mystère, qu'il a trouvé, lui, la force de vie des origines dont son professeur, lié à Eve, était vaguement conscient, pour se faire mousser avec un discours universitaire.

Annoncé par *le Livre de Marie* — il est nécessaire d'insister là-dessus, — *Je vous salue Marie* est bel et bien un film mystique sur l'amour et le sacré, inaccessibles aux êtres ordinaires (d'où ces mots grossiers, ces plaisanteries greffées sur le thème religieux) qui sont légion dans le monde contemporain. Godard ne joue pas à l'esprit supérieur. Il a découvert le sens profond du mot aimer, le don effectué de l'âme à la chair. S'il lui arrive de citer, au moment de la « Nativité », une phrase de *Pickpocket* de Robert Bresson, c'est à Dreyer que certains plans, certains cadrages, font penser.

Or, chez Godard, les influences ne sont jamais simples ou évidentes. Le cinéaste qui s'amusait à bousiller la grammaire cinématographique, à brouiller les images et le montage avec un plaisir masochiste, a changé depuis *Sauve qui peut (la vie)*. *Passion* et *Prénom Carmen* ont montré qu'il filmait maintenant, à la fois comme un peintre peint et comme un musicien compose. Ce double mouvement, pictural et musical, atteint une sorte de plénitude dans *Je vous salue Marie*, œuvre cinématographique admirable, qu'on aura sans doute trop tendance — quelles polémiques en perspective ! — à réduire à son sujet. L'organisation plastique des images et leur rythme ne se laissent pas aller aux coups de dés du hasard. Les fanatiques de Godard n'ont jamais voulu voir ses défauts. Ici, à moins de ne pas accepter la réflexion sur l'Immaculée Conception, il n'y a pas de défauts. Il y a une maîtrise qui se renouvelle par son propos même, une maturité qui laisse percer les cordes sensibles d'un homme décoincé. Il y a l'hymne à l'amour, à la femme « habitée ».

Et Godard rejoint, de temps à autre, Anne-Marie Miéville par l'utilisation des plans fixes, ici tableaux du monde : champ de fleurs jaunes, coucher de soleil dans un ciel infini, passage d'un avion qui pourrait être le véhicule de l'esprit divin, au-dessus d'une forêt d'arbres et de piliers métalliques. Et pourquoi ne pas imaginer, après tout, que la petite Marie du premier film devient la grande Marie de Godard, prédestinée par son enfance ? L'œuvre se boucle sur ce prénom qui veut dire aimer, sur le destin d'une femme qui, dans ces paysages et décors suisses que Godard semble réinventer à la mesure de ses idées sur le cinéma, porte la vie de l'univers.

JACQUES SICLIER.

Conversation avec Jacques-Henri Lartigue

(Suite de la page 11.)

— Dans un des nouveaux panoramiques repêchés, on voit votre atelier, plein d'haltères au sol : quelle importance avait pour vous le soin du corps ?

— C'est toute une histoire. Etant petit j'étais très chétif. A seize ans je me promenais avenue Victor-Hugo et je me suis aperçu dans une glace. J'ai été très vexé. Je me suis dit : qu'est-ce que c'est que ce type avec les mains qui pendent ? Un seul moyen : faire du sport, un peu de boxe, je jouais déjà au tennis, et j'ai fini par être dans les grands joueurs classés, mais ça me prenait tellement de temps, l'entraînement tous les jours et les voyages pour les championnats, que j'ai abandonné. J'ai continué à vivre dans la proximité d'une salle de culture physique, de boxe, ou d'une piscine. Le corps humain est un peu comme un appareil photo : il faut qu'il soit en bon état, sinon il travaille mal. Mais la forme, heureusement, n'empêche pas de conserver, à l'*intérieur*, une fragilité terrible...

— On découvre aussi dans cette nouvelle exposition pas mal d'autoportraits, ou de photos de vous prises par vos compagnes : vous y êtes toujours très élégant...

— Les boutiques étaient très belles à ce moment-là, spécialement rue de la Paix. Mais pour acheter ça, il fallait que ce soit bien porté. Je suis devenu coquet quand j'ai remarqué que les gens sont beaucoup plus gentils avec vous quand on est soi-même un peu gentil à regarder...

— Dans d'autres photos on retrouve un *gramophone* : quelles musiques écoutiez-vous ?

— Je continue de les écouter : ce sont soit les choses extra-modernes, à la mode et amusantes, soit les choses classiques : Mozart, Monteverdi, jusqu'à Wagner. Tout ce qui est très somptueux et qui m'aide beaucoup à peindre.

— Vous pourriez essayer de dire de quelle façon ça vous aide ?

— C'est un peu une lumière qui vient vous asticoter l'enthousiasme, mais il n'y a pas beaucoup de mots. Un parfum me fait aussi beaucoup...

— Aujourd'hui, après le mouvement, dont vous étiez l'as, on découvre le statisme de votre œuvre, comme les poses de votre propre biographie...

— Il ne faudrait pas être seulement deux photographes, mais des milliers. Il faudrait que je sois dix personnes à la fois quand je fais quelque chose qui me plaît, que j'ai dix appareils ensemble. Les photographes que je connais ont des œillères, ils sont uniques, alors que moi je voudrais tout attraper, même l'inattrapable, c'est presque impossible à dire.

— Les Américains n'ont-ils pas fabriqué quelqu'un que vous n'êtes pas vraiment ?

— Les Américains et aussi les Français et un peu tout le monde. Je crois que les gens ne me connaissent pas entièrement et comme je suis vraiment. Ils fabriquent une espèce de personnage de luxe, dandy, superficiel, ils me croient très très riche alors que je ne suis pas riche du tout, ils s'illusionnent, mais ça m'est complètement égal. L'opinion publique m'est indifférente, en cela je suis très égoïste : c'est pour moi que je fais les choses.

Un petit chat orange

— Qu'est-ce que ça fait d'être un si grand maître insoupçonné, de ne pas du tout être reconnu, comme ça a été votre cas, pendant les soixante premières années de sa vie ?

— Rien du tout. Il ne se passe rien. Moi-même je ne me reconnais pas. Je fais les choses par passion et je ne suis jamais satisfait de ce que je fais.

— Vous n'aviez pas un sentiment d'injustice ?

— Ça m'était égal. Je me disais : ils ne s'intéressent pas à mes photos, c'est tout. Les êtres humains sont des alliés quand ils m'aiment ; quand ils ne m'aiment pas ils ne comptent pas. Etant petit je croyais que tout le monde allait passer son temps à s'embrasser, je me suis vite aperçu que ça n'était pas ça du tout. Mais j'avais un petit chat orange et je me disais : lui, il aime mes photos, et c'était le seul.

— Vous avez connu la pauvreté ?

— Oui, avec Florette, d'une façon extrêmement spéciale. D'un côté j'étais complètement habitué au luxe de Paris qui m'adorait, j'étais invité chez Maxim's et je n'avais pas de quoi prendre le métro. C'était à la fois paniquant et passionnant. J'avais des tourments terribles quand les clients de mes tableaux ne venaient pas. Mais, vous le savez peut-être, j'ai toujours été croyant. J'ai toujours eu Dieu avec moi, jamais je n'ai été angoissé des grandes choses. Je n'ai été angoissé que des petites choses humaines.

— Dieu est un mot que j'ai du mal à *prononcer* : pourtant comment le sentez-vous ?

— D'un côté l'ami le plus fidèle, le plus solide et le plus complet, de l'autre comme la musique la plus géniale du monde. On me demande : vous êtes croyant ? Je réponds : naturellement.

— Connaissiez-vous les dieux de la photographie et quels rapports aviez-vous avec les photos des autres ?

— Rien, ni l'un ni l'autre. Je ne savais même pas qu'il y avait des photos bonnes ou mauvaises, je ne m'en occupais pas.

— Vous ne vous êtes jamais posé la question de la fidélité ou de la perte de soi ?

— Non, parce que pour moi Dieu me tient par la main. J'ai eu deux guerres et vécu bien sûr des moments terribles mais il y a une seconde chose qui vient en moi, qui est comme un autre individu, qui est invulnérable.

— Beaucoup de photographes se sont dévoyés dans le cours de leur carrière...

— Moi je n'ai jamais fait un métier, l'argent n'a jamais compté, les photos m'ont toujours ruiné. Je n'ai jamais fait de concession à *aucun humain*. La moindre concession est un poison répandu dans une chose merveilleuse.

— Vous n'avez pas eu non plus besoin d'avoir le souci de la modernité ?

— Mon impression, c'est que je suis en avant-garde de dix ans sur tout ce qui se passe sur la terre. Ce n'est pas de ma faute. Quand quelque chose m'impressionne, ne serait-ce que la façon de s'habiller d'une femme, au bout de dix ans ça devient une mode. Quand j'aime une chose je suis tout seul, les gens se moquent de moi, puis ils en deviennent entichés.

— Et la beauté ?

— Elle est relative à quoi ? On ne sait pas. Il y a les choses qui vous sautent à la figure et vous enthousiasment. Pourquoi vous aimez un parfum et détestez complètement telle odeur ? Une chose que je ne comprends pas, c'est qu'il n'est pas trop permis d'adorer à la fois les radis et la gâteau au chocolat, la Côte d'Azur et les pays du Nord.

— Pour ma part j'ose préférer, et de loin, le Lartigue du Passé composé au Lartigue des Instants de ma vie...

— Moi aussi.

— Il me semble que c'est l'utilité affectueuse des photos qui les rend aujourd'hui si merveilleuses : Bibi, Renée et Florette sont devenues les femmes par excellence, et votre fils Dani un acteur sublime de l'enfance. Maintenant ils sont les amis de tout le monde...

— C'est une espèce de conte de fées pour moi, je n'y peux rien du tout, c'est peut-être parce que je les ai pris sous un angle qui leur va ?

— C'est un tel hommage à l'enfance...

— Etant enfant j'avais une telle illusion amoureuse de tout ce qui m'entourait...

Sur la page du jour

— Je vous retourne vos aveux d'innocence : je n'ai pas encore lu Proust...

— C'est ce qui m'est arrivé jusqu'à il y a dix ans. C'est Avedon qui m'a dit : tu dois le lire...

— Votre œuvre me fait formidablement penser à ce que j'attends de la sienne. Pourtant, je crois, vous avez procédé bien différemment : vous ne gambergez pas sur votre passé, mais vous avez projeté dès le présent son caractère d'éternité, le sentiment de ce qu'il allait devoir être passé. Cette œuvre de la jouissance du moment, vous l'avez conçue sur le vif...

— J'admire énormément Proust parce qu'il a attrapé des plumes de l'oiseau bleu, des choses vivantes qui sont restées vivantes. Il est arrivé à faire des boîtes de conserve vivantes. Mais lui c'était l'homme de la nuit alors que je suis l'homme du jour. Il se couchait quand je me lève. Et les choses vivantes qu'il a attrapées ne sont pas celles que j'aime complètement. Sa sensibilité et son génie d'écrivain sont au service d'une autre musique que la mienne. Moi j'adore le chant des chouettes la nuit et le chant des alouettes le jour, mais ils sont différents. Ça m'aurait passionné bien sûr de connaître Proust, bien que je ne sois pas sûr qu'un lapin puisse parler à un chat...

— Quelles sont les choses de maintenant qui requièrent votre œil photographique ?

— Toujours les mêmes : la beauté artificielle d'un côté et de l'autre une goutte de rosée. Mes yeux sont ouverts et les choses viennent devant.

— Comment est arrivé ce soleil dans votre signature ?

— J'ai commencé à écrire mon journal parce que pendant que je déjeunais à table avec mes parents, *ils parlaient du temps* et chaque fois ils se trompaient. J'ai voulu le leur démontrer et je me suis mis à dessiner, sur la page du jour, un soleil, une averse ou un petit nuage noir. Et puis un jour j'ai ajouté : tiens, grand-mère est venue, ou bien : on est allé voir un spectacle cinématographique. Le soleil est resté. Peut-être un instinct : je voudrais envoyer du soleil dans le ventre des gens.

Propos recueillis par HERVÉ GUIBERT.

★ « Le passé composé. Les 6 x 13 de Jacques-Henri Lartigue », au Grand Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e — Jusqu'au 18 septembre — Livre-catalogue édité par le Centre national de la photographie dans sa collection « Photo Copies » - 160 F.



D'ANNE-MARIE MIÉVILLE ET JEAN-LUC GODARD

Laisser dormir la Belle au bois dormant

Un entretien avec l'auteur de « Je vous salue Marie »

– Vous avez transposé Marie à notre époque, elle est basketteuse. Pourquoi ne pas avoir joué le jeu à fond en lui mettant un walkman sur la tête avec du rock ?

– Posé, pas transposé. Cela dit, on peut la prendre comme on veut. Ça peut être une fille qui raconte cette histoire-là, mais en même temps elle a l'imagination de la raconter. Le directeur de la Gaumont voit le film comme ça : une fille qui raconte à son ami, elle invente une belle histoire. Avec le rock, on aurait été trop naturaliste. Il ne s'agissait pas de la faire moderne, il y a des petites équipes de basket tout à fait provinciales. Pour moi, le basket, c'était le corps. Là, il me semblait qu'il fallait une musique classique. L'archétype, c'est Bach, il est connu de tout le monde. C'est le seul musicien qu'on peut jouer à l'endroit, à l'envers, ça fait quasiment toujours le même son. Ce qui est rare. Il doit y avoir aussi des musiciens de jazz. Quand on fait des films d'amateur, on met souvent du Bach, parce qu'à un moment donné, on trouve toujours un *synchronisme* avec n'importe quoi, un match de boxe ou une histoire d'amour.

– Au cinéma, on dit souvent que l'image doit prendre le relais de ce qui est dit. Chez vous, on a le sentiment que c'est la musique qui prend le relais de ce qui est dit et l'image qui prend le relais de la musique.

– Oui, c'est une série de relais. Ce ne sont que des relais, des liaisons. Comme dans un film où l'on dirait qu'il n'y a pas d'image, seulement le passage de l'une à l'autre. Comme la musique de Mahler qui n'est que du passage. J'aime la musique qui m'a donné l'impression de l'être, la musique qui a inspiré, qui a donné à travailler aux autres. Un peu comme des mathématiciens qui créent des ouvertures à partir desquelles on peut faire autre chose. Mais je ne connais pas très bien, je n'écoute pas beaucoup de musique, même si, maintenant, oui, elle est importante dans mes films. Elle fait partie du décor, si on peut dire, de l'histoire. Là, pratiquement, elle est souvent venue avant l'image. Dans *Prénom Carmen* aussi. Je n'ai pas d'oreille musicale, mais techniquement j'aime faire des mélanges. Il y a sûrement des moments qui horrifieraient des chefs d'orchestre : on coupe, on passe d'un mouvement à l'autre, d'une musique à l'autre, comme s'il y avait une lutte. Je ferais bien des concerts comme ça : deux musiques, on dirigerait deux orchestres. J'aime la musique qui ne fait pas cinéma. Les gens ont l'habitude de la musique, des paroles, des effets. Moi, presque tout tient sur deux bandes et on passe de l'une à l'autre.

– Il y a une forme de musique noire qui s'appelle soul (âme) et on dit souvent que la musique est le moyen le plus rapide pour accéder à Dieu, que ce sont les musiciens qui en sont le plus proches. Qu'en pensez-vous ?

– Je ne vois pas tellement de différence dans tout ça, ce ne sont que des moments différents, des moyens. Parfois cela passe plus par ce moyen. Là c'est un film où il fallait inventer un certain nombre de paroles. On ne sait pas ce qu'elles ont été. Le procès de Jeanne d'Arc, on en a les minutes. De Marie on connaît trois paroles. Elle a dû en dire d'autres. C'est tout à fait naturel, elle a existé, on s'en souvient. Elle devait parler à Joseph. Et, en même temps, il y a une espèce d'autre parole, donc il était bien que la musique en rende compte, un peu bêtement, et soit cette autre parole, sans être trop comédie musicale.

– Dans le film, Marie demande si l'âme a un corps. Le docteur lui répond que c'est le corps qui a une âme. Pensez-vous que la musique a une âme ou est-ce l'inverse ?

– Je pense, oui, que la musique a une âme qui prend corps. Justement, c'est bien là sa force. D'être proche de la religion. Il faut ensuite persuader les gens que ce sont des âmes qui ont pris un corps, persuader l'actrice qu'elle a une âme et que l'âme n'est pas une petite lueur, une *petite chandelle*, dont il faut montrer, avec une expression quelconque, qu'il y a quelque chose derrière. C'est exactement le contraire. Marie n'a jamais été traitée. Ça n'est pas Carmen, c'est juste une idée. Il fallait y faire croire un peu et, chaque fois qu'on y faisait croire, il fallait arrêter parce que ça se transformait. On n'y aurait pas cru au *cinéma*, on aurait dit « *non*, ça ne peut pas arriver ». Tandis que si on y croit un peu, on dit « ouais, ça peut arriver ». Des personnes qui font un enfant, ça passe bien par un court-circuit qui fabrique un courant et qui devient un corps.

– Et vous, vous y croyez ?

– Je crois que ça a pu arriver, oui, tout à fait. Je crois que ça arrive entre chaque fille et garçon à un moment donné. C'est peut-être, si on en avait l'ambition, ce que l'on pouvait approcher de mieux, mais on en est loin. Les donné. Sinon, effectivement, on est trop dur, on s'envoie des injures. La chose sur laquelle je bute et qui doit être un peu fausse : c'est l'exemple sportif. Une équipe de *première division* qui ne s'entraînerait pas ne ferait pas un sou. Dans le cinéma, autrefois, ils pouvaient ne pas le faire parce que l'industrie avait inventé qu'on faisait du cinéma même quand on n'en faisait pas. Avant de jouer *Tant qu'il y aura des hommes*, Sinatra a supplié pour faire des essais. Aujourd'hui, ce n'est pas Depardieu qui suppliera, il est sûr d'avoir le rôle. Est-ce que Sacha Guitry s'entraînait ? Oui, toute sa vie, il a joué tous les soirs. Dans sa manière d'être avec les femmes, les domestiques, les fournisseurs, il faisait des pièces de théâtre sans arrêt. Donc, il reste tout ce travail, et où le faire, ce travail ? Je ne le vois pas à l'arrivée. On est comme des sportifs qui ne s'entraînent pas.

– Vous-même, faites-vous des essais ?

– Tout le temps, mais seul ça n'a aucun intérêt. On devient trop dur, on exagère, on vit sur ses défauts. Tout à fait gentiment, que je suis impossible. Alors que si l'on regarde n'importe quelle leçon d'Eisenstein ou de Michel Bouquet à la Comédie-Française, il peut passer trois jours à montrer comment *avaler une tasse de café*. Les acteurs se plaignent souvent de soutenir qu'on utilise une méthode plus documentariste, qu'on prend des choses d'eux, ils disent : *« Il nous vole. »* Ils seraient à l'école enfantine, on leur ferait recommencer leur copie tout de suite. C'est difficile : un acteur n'est qu'acteur. Il faut des dons énormes ou alors un plaisir de créer, d'apprendre.

– Mais le spectateur, lui, fait-il attention à la façon qu'a l'acteur de boire une tasse de café ?

– Effectivement, c'est un peu notre faute, on lui a appris à sortir des noms, à dire le nom d'Hitchcock est important et on n'a pas été capable de sauvegarder l'œuvre. Plus une émission est nulle à la télévision, plus long est le générique. Celui de *Autant en emporte le vent* dure huit secondes. Le nom est devenu pour les gens le garant qu'ils existent,



Myriem Roussel dans « Je vous salue Marie »

acteurs, les techniciens ne se sont pas rendu compte du tout de quoi ils traitaient. Ils étaient trop de bonne foi, mais ils ont une foi pas très pratiquante. Disons que leur bonne foi, quelle qu'elle soit, n'est pas très travaillée. Finalement, ils ont peut-être cru à l'Immaculée Conception, ce qui est un péché d'orgueil fou. Mais c'est typique du cinéma, qui est un endroit où on ne fait rien et où on a la gloire. Dans une époque de chômage, quelle merveille !

– Vous êtes très dur envers les gens qui travaillent avec vous.

– On me l'a fait être. Parce qu'on ne va pas au bout des choses. *Eux le sont encore plus.* Et ce n'est pas à leur propos que je suis dur. Etre dur à leur propos aurait été de ne pas les payer, de les foutre en prison. On ne peut pas comparer avec ce qui se passe en Afrique du Sud, au Liban du Sud et pourtant on vous parle comme ça. Ce ne sont pas des bébés, mais il faut les considérer comme des bébés. Il y a un gros effort à *faire*, même *pour eux*, je suis d'accord. Je ne sais pas écouter les bébés, mais je peux comprendre, on peut me montrer comment faire. Dans la création, dans l'accouchement, il y a des choses semblables et, à ce moment-là, forcément, j'y fais attention, mais il faut aussi que les autres s'intéressent à la création à un moment Myriem ne s'est pas rendu compte. Il n'y a pas eu de plaisir, et moi je n'ai pas su le lui donner. Mais ça ne peut pas être que du plaisir de taper sur un ballon avant de dire une phrase. Ça n'a pas à être expliqué, on peut un petit peu, mais l'explication est valable deux jours, le troisième elle sera seule avec son ballon.

– Etre réalisateur, est-ce que ça n'est pas beaucoup faire de la direction d'artiste, réussir à faire croire que l'acteur sait tenir un ballon même s'il n'en a jamais touché ?

– Ça se fait à deux ou à trois. Et à ce moment-là, il faut un point commun. Le meilleur entraîneur ne fera rien du sportif qui ne veut rien faire. Il n'y a pas qu'un dialogue à deux, ça doit aussi passer par l'écran. J'ai l'impression que beaucoup de gens dans le cinéma aujourd'hui veulent avoir le plaisir de descendre la montagne en ayant reçu, on ne sait par quel mystère, le fait de l'avoir montée. Monter en téléphérique et descendre à pied, c'est un truc de touristes. Ce qui me fâche avec les gens, c'est quand je leur dis : *« Tu ne sais pas boire une tasse de café »*, on me répond : *« Dis-moi que je suis un con. » « Non, ne me fais pas dire ce que je ne dis pas, je dis : tu ne sais pas boire ce café, mais voyons. »* Soit ils arrêtent et ils quittent le plateau, soit ils disent mais les choses n'existent plus tellement, donc on ne prend plus la tasse de café.

– Avez-vous, aujourd'hui, une idée de votre public et pour qui faites-vous vos films ?

– Oui, très très nette. Tellement sûre que j'en veux beaucoup aux *gens qui ont des responsabilités* de production, de distribution, de faire semblant de ne pas le connaître. En Amérique, on sait, ils ne veulent pas ce public, il est trop petit. C'est un public qui intéresserait un éditeur. J'ai toujours été un écrivain sous une autre forme. A l'époque de *Tout va bien*, c'étaient les deux cent mille personnes recensées par la *police* à l'enterrement de Pierre Overney (1). Ce sont les fidèles, mais ça ne suffit pas à l'amortissement d'un film. Là, pour Marie, cela représente six cent mille chrétiens « ouverts », ils existent, c'est le public de base, ce que j'appellerais le capital. Voilà la différence entre la France et l'Amérique : la France est un pays capitaliste qui ne s'intéresse qu'à l'intérêt, *tandis* que *l'Amérique*, ou l'URSS, leur force est de s'intéresser au capital, et de faire semblant de s'intéresser aux intérêts. La France considère l'intérêt comme son capital, donc, si l'on peut dire, le capital n'a plus d'intérêt. Le capital de fiction qu'il y a dans *Je vous salue Marie* intéressait moins que l'intérêt que l'on pouvait avoir à se servir de ce capital. L'intérêt propre de chacun... on ne fait pas un *film* pour le public, on sait qu'il existe et, si on est sincère, on le trouve. Je suis *comme un publicitaire* qui sait, disons, cibler son public. Il n'y en a pas des milliards, mais il y a ceux-là et compte tenu du coût du film, c'est une affaire saine, ou tout au moins pas une affaire malsaine.

– Quand on parle de vous, les gens disent souvent : « Godard, il est dingue ». Comment le prenez-vous ?

– Ça me fait de la peine. Cela dit, on le pense de tellement de gens. Quand on voit des fous dans des reportages, des handicapés moteur, ce qui frappe c'est *leur* grande normalité en général. Non, ça, je ne vois pas, on dit plutôt de moi que je suis triste. Faire du cinéma dans ces conditions, souvent, c'est effectivement assez triste. Ça n'est pas possible d'être fou au sens classique dans le cinéma, on ne ferait pas de film. Ça se fait à sept ou huit, d'une manière qui doit être beaucoup plus suivie que *la* musique par exemple. Les gens de musique classique peuvent rester très longtemps ensemble parce qu'il y a une partition, mais un groupe ça dure cinq-six ans, pas plus, peut-être parce qu'ils travaillent plus ensemble que les gens de cinéma qui font semblant, qui miment l'ensemble. Dans un groupe de rock ou de jazz, il faut inventer à plusieurs, c'est une vraie petite *société* qui se crée *pendant* un moment donné. Comme dans un film, mais on passe à un autre type de société, c'est-à-dire un scénario, un programme de gouvernement, un premier ministre, un sous-ministre, des citoyens. Effectivement, dès qu'on essaie de vivre cela un peu plus, on dit que vous êtes fou. Essayer, il doit y avoir de la folie, oui. Ça pourrait être plus drôle d'être fou, parce que le cinéma ça le permet. Mais alors, le revendiquer... plus sainement.

– Pourtant, le rôle que vous vous êtes donné dans *Prénom Carmen*, on a le sentiment que vous jouez avec ça ?

– Mais... mais... c'est mon rôle. J'ai été pris pour un con par les gens de l'équipe. Et là au premier degré par les acteurs. C'est venu tout naturellement, sinon je l'aurais probablement joué autrement. Du reste, s'il y avait eu d'autres rapports, en 1938 par exemple, je ne l'aurais même pas joué, j'aurais pris un acteur de cette époque : Saturnin Fabre, Carette. Ce n'est pas moi qui ai fait ça. C'est Maruschka, c'est Bonnafé (2), le directeur de production, l'ensemble de l'équipe. J'ai souvent l'impression de faire *le film* qu'ils *veulent* et *je résiste* à cela. Eux ne savent pas, mais ils s'arrangent bien ensemble, et moi, je résiste. Ce qui fait que j'ai toujours refusé de prendre ma carte de travail au Centre du cinéma. Je ne travaille pas, je passe, on me pousse et puis je suis dans le noir, je tâtonne et au fur et à mesure que je tâtonne et qu'on me pousse, ça allume des lumières. J'ai vraiment l'impression de faire comme ça.

– Vous voulez dire que vous êtes une matière qui s'adapte aux humeurs du tournage ?

– J'essaie uniquement de faire prendre conscience aux gens de ce qu'ils font. Comme un médecin avec une femme qui va accoucher : j'essaie de lui *faire* prendre conscience qu'elle va accoucher, de ne pas nécessairement accepter une césarienne si elle n'en a pas envie. Mais j'ai l'impression que les derniers films que j'ai faits sont des césariennes qui ne s'imposaient pas. Je n'ai pas été assez bon médecin et le reste des créateurs du film ne s'est pas rendu compte qu'il y avait un acte de création. Ils étaient plus pour la péridurale, c'est-à-dire des spectateurs de leur création. En tout cas, sur ce film-là et pour *Carmen*, ça n'était pas possible. J'ai peut-être gardé ou appris du militantisme : « Producteurs, sauvez-vous vous-mêmes. » Je demande à l'acteur d'arriver à trouver où il peut être producteur du sujet et de l'entreprise. Pas du tout forcément à mon endroit ni à celui d'un autre, mais chacun peut être producteur.

» Ce qui rend mon caractère pas agréable, c'est que le cinéma n'est pas de la recherche scientifique, c'est de la recherche sociale. Je souffre beaucoup de ça. Faire un film sur une femme qui accouche et ne *pas* pouvoir en parler avec les gens de l'équipe qui ont des femmes, c'est la mort. Au cinéma, à cause de la télévision ou de je ne sais quoi, c'est devenu comme la Belle au bois dormant : il faut garder le mythe mais la laisser dormir. Surtout ne pas la réveiller. Il y a peut-être des choses difficiles, mais qu'on ne puisse pas parler avec des acteurs qui ont sûrement des relations entre fille et garçon, évoquer un minimum la chasteté par exemple. Et plus on a de relations personnelles avec eux, plus on se gêne. Ça devrait être le contraire. »

– Et les extra-terrestres ? Dans le film, il y a constamment en parallèle l'histoire de Marie et le discours scientifique.

– C'est à peu près le même. Je ne sais pas, je me sens comme ce type en Suisse qui ne voulait pas faire son service militaire. Il avait dit comme défense qu'il était un extra-terrestre et qu'en tant que tel il n'avait rien contre le fait que *les terriens se fassent la guerre* mais que lui n'avait pas à intervenir là-dedans. Et il avait emmené deux ou trois copains qui ont témoigné, en tant qu'extra-terrestres, que c'était bien un extra-terrestre... Il a eu quatorze mois de cabanon. J'ai eu l'impression sur ce film que la difficulté de communiquer venait de ce que je pensais – sans l'avoir exprimé, j'ai trouvé ça dans une phrase d'Artaud – que c'est l'âme qui a un corps alors que les autres pensaient le contraire. J'avais envie de dire aux autres : « Mais puisque vous l'aimez tant, votre corps, parlez-en. Comment on y entre, comment on en sort. »

Propos recueillis par
ALAIN WAIS.

---

(1) En *février* 1972, Pierre Overney, jeune ouvrier et militant d'extrême gauche, avait été abattu par un vigile à la porte de l'usine Renault, au cours d'une distribution de tracts.

(2) Maruschka Detmers, Jacques Bonnafé et Myriem Roussel étaient les interprètes de *Prénom Carmen*, avec Jean-Luc Godard lui-même.

هكذا من الأصل

SELECTION

CINÉMA

« Les Amants terribles » de Danièle Dubroux

Chassé-croisé de trois couples dans une Rome familière où les touristes sont devant et derrière la caméra. Danièle Dubroux, critique aux *Cahiers du cinéma*, n'hésite pas à reprendre à Noël Coward le titre d'una pièce célèbre, mais, à la fois auteur du film et une de ses principales interprètes féminines, elle fait des *Amants terribles* un témoignage très contemporain sur l'errance amoureuse.

ET AUSSI : *Love Streams*, de John Cassavetes (radiographie d'nne angoisse) ; *les Saints-Innocents*, de Mario Camus (saga paysanne espagnole) ; *Stranger than Paradise*, de Jim Jarmusch (l'Amérique insolite) ; *Cotton Club*, de Francis Coppola (brillant exercice de style) ; *les Enragés*, de Pierre-William Glenn (Fauny Ardant superstar) ; *Maria's Lovers*, d'Andreï Konchalovski (Nastassja Kinski) ; *Kaos*, des frères Taviani (contes siciliens).

THÉATRE

« Temporale » à l'Odéon, Théâtre de l'Europe

Temporala, c'est *Orage* de Strindberg, auteur que Strehler aborde pour la première fois, avec les acteurs du Piccolo Testro de Milan. C'est, dit-il, le reflet inversé de *la Tempête*. C'est le rêve d'une vie qui se défait, dans l'émerveillement de la nuit.

Bye Bye Show Bize à Mogador

Les folies Savary et sa petite musique tendre.

MUSIQUE

Opéras, Mahler, Solti

Semaine chargée pour les amateurs de lyrique : à l'Opéra-Comique, création en France du *Convive de pierre* (un Don Juan d'après Pouchkine), chef-d'œuvre de Dargomijski, dans une réalisation du grand metteur en scène tchèque Otomar Kerjca (huit représentations à partir du 24) ; à l'Opéra, retour de *Tristan et Isolde*, dirigé par Marek Janowski, mise en scène de l'excellent Michael Hampe, avec René Kollo, Ute Winzing, Nadine Denize, Kurt Moll (neuf soirées à partir du 28, à 18 h 30).

Autre création en France, à l'Opéra de Montpellier, qui, depuis sa récente rénovation, présente una activité originale : *Genovera*, l'unique opéra de Schumann *sur* la légendaire Geneviève de Brabant (les 25, 27, 29). Création encore pour les fervents de musique cootemporaine, les *Conversations*, « commerce musical et amoureux », de Georges Aperghis, avec Edith Scob, Michael Lonsdale et J.-P. Droust, à l'ATEM (36, rue Pierre-Curie, 93170 Bagnolet, du 24 au 27 janvier ; tél. : 364-77-18).

An Musée d'art moderne de la Ville de Paris, ouverture de la grande exposition Gustav Mahler de la Bibliothèque nationale, plus de trois cents documents originaux présentés en un parcours chronologique, avec un film inédit sur Alma Mahler, un diaporama et des archives sonores (du 24 janvier au 31 mars).

Un des plus beaux orchestres du monde sera ces jours-ci à Paris, celui de Chicago, sous la direction de Georg Solti, dans deux programmes (Corigliano, Mozart, Tchaïkovski, le 26 ; *Neuvième* de Chostakovitch et Neuvième de Bruckner, le 27, salle Pleyel).

A noter encore dans une semaine ultrariche le récital de l'admirable basse soviétique Evgueni Nesterenko, avec l'Orchestre de Lyon, dirigé par S. Baudo (Châtelet, le 28).

JAZZ

7e Festival de Rive-de-Gier

Depuis sept ans, Rive-de-Gier réussit ses festivals. On y fait des découvertes. Et on a même la surprise de constater que talle formule, telle association ou tel groupe se révèlent totalement dans la modeste salle des fêtes. Question de public et de sympathie du lieu. Rive-de-Gier est un cas à part. Il suffit d'énoncer le programme du 7e Festival pour comprendre : Steve Lacy et Steve Potts ; La Marmite infernale (22) ; Tubapack, Kahondo Style (groupe anglais de composition et d'inspiration assez curieuses pour la première fois en France), Abdullah Ibrahim (Dollar Brand) pour un seul concert en solo (24) ; le Big Band de guitares, de Gérard Marais et Manu Dibango. En supplément, théâtre, boxe et cinéma... (Comité d'animation culturelle de Rive-de-Gier : (77) 75-05-22).

DANSE

« Prudence ou les émotions subtiles », de Josette Baïz

Pour élaborer ce ballet au parfum scandaleux, Josette Baïz, ancienne danseuse du groupe Emile Dubois, lauréate de Bagnolet en 1983, s'est inspirée de l'univers du marquis de Sade.

Le spectacle, de style picaresque, joue sur le contrasta antre les hommes, plutôt naïfs et patauds et des adolescentes style Lolita qui se prêtent à des semblaots de sévices. La musique de Rameau est pervertie par le groupe contemporain Ricercar. L'ansemble est d'une beauté pleina de mystère. (Théâtre de Paris, jusqu'au 26 janvier, 20 h 30.)

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

DONATION LOUISE ET MICHEL LEIRIS. Collection Kahnweiler-Leiris – HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER, marchand, éditeur, écrivain. Jusqu'au 28 janvier.

PHOTOGRAPHIES CONTEMPORAINES EN FRANCE. Jusqu'au 27 janvier.

SHARON KIVLAND. *Salon Photo.* Jusqu'au 24 février.

CCI

DES OBJETS SANS PROBLÈME. Jusqu'au 4 février.

BPI

NOUS N'AURONS PAS TOUJOURS CENT ANS. Hommage à Jean Paulhan. Jusqu'au 7 février.

QUELS LIVRES POUR NOEL ? Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 4 février.

∴

LE CINÉMA CHINOIS. Jusqu'au 28 janvier.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; samedi : 15 F. Jusqu'au 28 janvier.

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 mars.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Pavillon de Flore (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 avril.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

HELMUT NEWTON. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 27 janvier.

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochages no 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

GUSTAV MAHLER (1860-1911). Un homme, une œuvre, une époque. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 mars.

NEW YORK. Ailleurs et autrement – 5/5 FIGURATION LIBRE FRANCE/USA. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue – L'ART DU VANNIER – ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Jusqu'au 10 février.

EUGÈNE DELACROIX. Dessins inédits du musée du Louvre. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au 25 février.

DESSINS DE RODIN. *Premier volume de l'inventaire.* Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

ROBERT JACOBSEN. Musée Rodin (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 avril.

MONTMARTRE, ses origines, ses habitants célèbres. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h 30 à 17 H 30. Entrée : 10 F. Jusqu'en juin.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars.

ESTIENNE POST'ESTIENNE. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 février.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA METEO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 20 février). Jusqu'au 15 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-20). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

FERDINAND BERTHOUD (1727-1807), horloger mécanicien de la marine. Musée de la Marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

Centres culturels

LIVRES MIS EN SCÈNE par Araki, Guillermain, Hunziger, etc. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 22 février.

PARCOURS DE ROGER BLIN. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-60-70). Sauf lundi, de 11 h à 20 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 13 février.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février.

DEGAS. *Le modelé et l'espace.* Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 3 mars.

SINE. Honoré 84. Mécanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

TRENTE-SIX ARTISTES D'AUJOURD'HUI pour Médecins sans frontières. Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. De 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 février.

VILLES D'EAUX EN FRANCE. ENSBA, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars.

LES PREMIERS ÉLÈVES DE PERRET. VITTEL 1854-1936, CRÉATION D'UNE VILLE THERMALE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 mars.

LE MONDE RENVERSÉ. Morale et non-sens dans l'imagerie satirique. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 6 février.

EDMUND KUPPEL. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h à 20 h. Jusqu'au 14 février.

PEINTURE : LA VOIE ABSTRAITE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

ARSHILE GORKY. Peintures et dessins. Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (720-85-94). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 mars.

CAREL VISSER. Dessins et collages. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 février.

BESTIAIRES ET LÉGENDES. M. Campeanchi-H. Delprat. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

VITRAIL RHONE-ALPES. Hall d'honneur du CNRS, 15, quai Anatole-France (555-92-25). Sauf sam. et dim., de 9 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 mars.

CRÉATIONS, mot féminin pluriel. *MJC les Hauts de Belleville*, 43, rue du Borrego (364-68-13). T.l.j. de 15 h à 21 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 7 février.

L'ÉCOLE DE PARIS A MONTPARNASSE. Rose-Croix Amorc, 199 bis, rue Saint-Martin (271-99-17). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 mars.

GRAU/GUTIERREZ / ALVES / DEDIOS. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 8 février.

CHANTAL AUNE. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna (501-86-56). Sauf sam. et dim., de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 1er février.

VICTOR HUGO, grandes œuvres, grandes causes. Affiches. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69).

PHOTO A PLEYEL. 252, rue du Faubourg Saint-Honoré (563-88-73). Jusqu'au 4 février.

HOMMAGE A JEAN-PAULHAN. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

SAINT-EXUPÉRY, 1900-1944. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

DU NŒUD AUX NOUAGES : le macramé. *Bibliothèque Forney*, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

Galeries

JOHN CAGE, BUCKMINSTER FULLER, NAM JUNE PAIK. Galerie Bastille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 31 janvier.

1910-1930 : l'avant-garde en Hongrie. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Échaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 janvier.

DE LA PEINTURE A L'ÉCRIT. Centenaire de Jean Paulhan. Le Bateau-Lavoir, 18, rue de Seine (325-13-87). Jusqu'au 4 février.

HIER ET AUJOURD'HUI : Adami, Alberola, Aronson, Barrias, etc. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 2 février.

EAST VILLAGE, NEW-YORK : Albert, Fralley, Sandrow. Galerie V. Esders, 12, rue Saint-Merri (271-03-12). Jusqu'au 10 février.

MADI. Architecture, peinture, poésie, sculpture. Espace Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 2 février.

VOIR ET REVOIR : Bibonne, Beet, Esteban, Gutberz, etc. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 23 février.

CORNEILLE. Œuvre graphique et peintures. – GÉRARD VOISIN. Sculptures. Syn'art, 26, rue de Breteuil (566-63-50). Jusqu'au 13 février.

BRIGGS, BRISSE, BOUCHONY, GALLO, GRANDJEAN, LE FLOC'H, FROLET, THADEN. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (379-14-43). Jusqu'au 23 février.

HOUSHIARY, ALLINGTON. Sculptures. – TATAFIORE, BROWN, HARING, AUTARD, peintures. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 17 février.

A PROPOS DE DESSIN. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du bac (548-45-15. Jusqu'à fin février.

BARRY, KAWARA, LEWITT, MARDEN, RYMAN, TORONI. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33).

CLAUDE BELLEUDY. Ondulatoires et oscillations pendulaires. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 2 février.

JOSEPH BEUYS. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 19 février.

CLAUDE BONIN. Vingt ans de peinture. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 2 février.

FRANÇOIS BONNOT. Sculptures. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 17 février.

CHRISTIAN BOUILLÉ. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 23 février.

GEORGE BRECHT. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 12 février.

PIERRE BURAGLIO. Planches. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 30 janvier.

BRIGITTE CARDINAL. Os et plumes. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 31 janvier.

GÉRARD COLLIN-THIÉBAUT. Baiser no 3 et Danse no 2. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 2 février.

CHARLES COTTET, 1863-1925. Galerie Bernheim-Jeune, 27, avenue Matignon (266-60-31). Jusqu'au 5 février.

JEANNE DUMESNIL. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 16 février.

CHRISTIANE DURAND. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (272-21-27). Jusqu'au 3 février.

RAINER FETTING. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 janvier.

ISTVAN FISCH. Galerie Pamie, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 2 février.

PATRICE GIORDA. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 janvier.

RAMON HERREROS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 17 février.

ALAIN HUBERT. Jupes. Galerie de Nesle, 8, rue de Nesle (325-25-41). Jusqu'au 6 février.

LANSKOY. Peintures. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 28 février.

PIERRE MABILLE. Poursuites. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (272-71-19). Jusqu'au 20 février.

MAYO. Cinquante ans de peinture. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 20 avril.

MOREELS. Atelier 6, rue du Pont Louis-Philippe (274-30-53). Jusqu'au 31 janvier.

SERGE PLAGNOL. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 28 février.

JUDIT REIGL. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 2 mars.

REINHOUD. Les cinq sens. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 6 février.

DENIS RIVIÈRE. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 23 février.

SABOLO. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 2 février.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 janvier.

HEDVA SER. Mouvances de la tapisserie. Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 28 février.

TALANSIER. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 9 février.

MARTIN VAUGHN-JAMES. Art contemporain, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 31 janvier.

En région parisienne

BRETIGNY. Barrie Hastings – Yannis Kottis. Centre G. Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 février.

CORBEIL-ESSONNES. Christian Jaccard. Papiers calcinés. CAC Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.

CRÉTEIL. Vera Szekely. Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

POISSY. Le jouet animal. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (965-06-06). T. l. j. (sauf fêtes), de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 24 février.

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Emile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. – Camille Pissarro. Dessins, gravures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. Le Facteur Cheval. Images pour un palais imaginaire. Théâtre des Louvrais, place de la Paix (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Du 25 janvier au 25 mars.

SAINT-CYR L'ECOLE. Habiter la mer. C.C. Elsa Triolet, 11 bis, avenue Jean-Jaurès (058-45-75). Jusqu'au 9 février.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. Le cirque dans la boucle. Musée, villa Médicis, *5, rue Saint-Hilaire* à La Varenne-Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h ; dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février.

SÈVRES. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (534-99-05). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; Dim. : 4,50 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLEPARISIS. Joël Kermarrec. Dessins-peintures. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

En province

AMIENS. Agnès Courtecuisse : au fil du temps. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 24 février.

BORDEAUX. Les arts décoratifs en Azerbaïdjan au XIXe siècle. Musée des arts décoratifs, 39, rue Bouffard (90-91-60). A partir du 26 janvier.

CALAIS. Le Nord de la France de Théodose à Charles Martel. Jusqu'au 11 mars. Modes en dentelles, XVI-XXe siècle. Jusqu'au 10 février. Dessins/dentelles, créateurs stylistes contemporains. Cabinet des dessins. Jusqu'au 10 février. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Duchêne Gérard. Introspective. Ernest Pignon Ernest. Dessins et photos. Galerie de l'ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 février.

CASTRES. Fashion Moda, Fun Gallery, Tony Shafrazi. Musée Goya (59-12-43). Jusqu'au 17 février.

CHOLET. Venise. Musée municipal, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 4 mars.

FIRMINY. Le Corbusier. Exposition permanente et évolutive. Maison de la culture, route de Saint-Just-Malmont.

FLAINE. De l'épluchure à la peinture. Tableaux de P. Dereux. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 10 février.

GRENOBLE. Juxtapositions III. Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 23 février.

JOUY-SUR-EURE. Salon d'hiver : Agofroy, Brunschwig, Cintagna, etc. Centre d'art contemporain (36-61-55). Jusqu'au 24 février.

LA ROCHELLE. Jouets 1870-1955, Made in USA. Musée du Nouveau-Monde, 10, rue Fleuriau (41-37-79). Jusqu'au 3 mars.

LA ROCHE-SUR-YON. Jean-Claude Bontvironnois. Musée d'art et d'archéologie, rue Georges-Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

LE CREUSOT. Fortifications : sculptures, maquettes et projets de J. Perreaut. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'à fin février.

LE HAVRE. Les images peintes de J.-M. Alberola. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 25 février.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Regards sur la Provence au XIXe siècle. Œuvres du musée Calvet d'Avignon. *Hôtel Donadei de Campredon*, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 28 février.

LYON. Vingt sculpteurs et leurs fondeurs. Hommage à la fonderie. Musée des beaux-arts, 20, *place des Terreaux* (828-07-66). René van den Broek, René Daniels, Fortuyn, O'Brien, Kees Smits, Henk Visch. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 13 février. – Dessins du XVIe au XIXe siècle de la collection du Musée des arts décoratifs de Lyon. Musée historique des tissus, 30-34, rue de la Charité (837-03-92). Jusqu'au 17 mars.

MARSEILLE. Ricardo Stein. Peintures et dessins. Galerie et chapelle de la Charité, 2, rue de la Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 février. – Archéologie des lacs et des rivières. Vingt ans de recherches subaquatiques en France. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'à fin février. – Judith Bartolani. Sculptures récentes. Jusqu'au 23 février. – Marie-Jo Lafontaine. Jusqu'au 2 février. Arca, 61, cours Julien (42-18-01).

METZ. L'école au Moselle, autrefois. Musée d'art *et* d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 25 février.

MONTBELIARD. Charles Belle. Dessins. Jusqu'au 10 février – John Batho. Photographies. Jusqu'au 27 février. Hôtel Rossel – Latuner. Peintures. Caveau du Chateau (91-37-71). Jusqu'au 3 février.

NICE. Marie Bashkirtseff et ses amis, 1860-1884. Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 28 février.

PAU. Ernest Gabard, 1879-1957. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Jusqu'au 15 février.

POITIERS. Henry Chapront, 1876-1965. Bernard Piffaretti. Tableaux 1983-1984. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 25 février.

PONT-A-MOUSSON. Jack Tirel, sculptures. Centre culturel des Prémontrés. Jusqu'au 10 février.

QUIMPER. De peintres et de livres : Alechinsky, Baraglio, Sam Francis, Mitchell, Van Velde, Viallat. Chapelle de la Tour d'Auvergne. Jusqu'au 10 février.

RENNES. Dessins du musée d'Alençon, XVIe-XIXe siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Émile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 22 avril.

ROANNE. Le paradis du musée d'Autun. Sculptures de bois de XVe au XVIIIe siècle. Musée J. Déchelette (71-47-41).

SAINT-DIÉ. Foi, fastes et angoisses de l'art gothique. Musée municipal, place G. Trimouille (55-21-56). Jusqu'au *3 février*.

SAINT-ETIENNE. Art du XXe siècle, collection du musée. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'à fin février.

SAINT-PRIEST. Rainer Gross. Centre culturel Théo-Argence, place Ferdinand-Buisson (820-02-50). Jusqu'au 17 mars.

STRASBOURG. Paul Beyer, potier (1873-1945). Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 3 février.

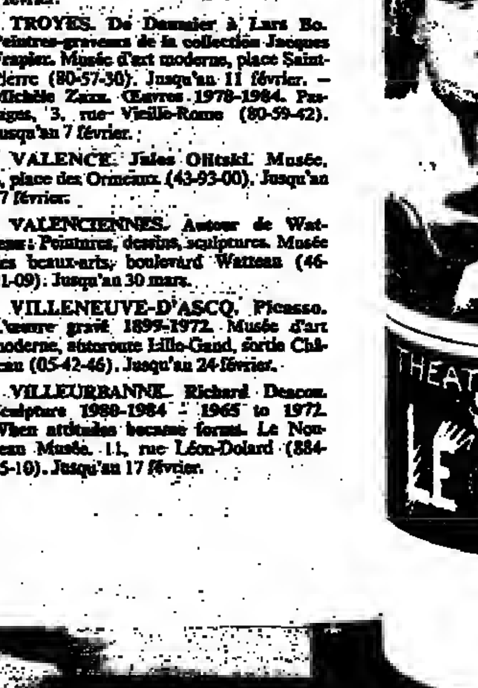
TROYES. De Daumier à Lars Bo. Peintres-graveurs de la collection Jacques Frapier. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 11 février. – Michèle Zaza. Œuvres 1978-1984. Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). Jusqu'au 7 février.

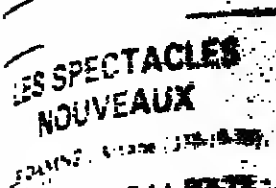
VALENCE. Jules Olitski. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 17 février.

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Picasso. L'œuvre gravé 1899-1972. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Jusqu'au 24 février.

VILLEURBANNE. Richard Deacon. Sculpture 1980-1984 – 1965 to 1972. When attitudes became forms. *Le Nouveau Musée*, 11, rue Léon-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 17 février.











THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DAMNÉ : Arcane (338-19-70), 20 h 30 (23).

ARSÈNE MANGE SA SOUPE : Asile culturel (574-56-58), 21 h (23).

VAE SOLI : Astele (238-35-53), 20 h 30 (23).

PINK THUNDERBIRD : Galerie 55 (en anglais) (326-63-51), 20 h 30 (23).

LES PRÉNOMS EFFACÉS : Grand hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 (23).

UNE NUIT DERNIÈRE : Espace Kiron (373-50-25) 22 h 15 (28).

LE MILLIARDAIRE : Carré Silvia Monfort (531-28-34) 20 h 30 (29).

HORS PARIS

BOURGES : Signé Bobby Sands, par Sylvie Ollivier et Ivan Morane, à la maison de la culture (48) 20-13-84, du 23 au 26 janvier.

CHALON-SUR-SAONE : le Roi s'amuse, par Jean-Pierre Laruy, à l'Espace des Arts (85) 48-11-85, les 23 et 31 janvier.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), le 28 à 18 h 30 : Tristan et Isolde.

SALLE FAVART (296-06-11), les 24, 26, 28 à 19 h 30 : le Convive de pierre ; Concert : le 29 à 20 h : Concertos brandebourgeois (audition intégrale, 1re partie) : par les solistes de l'Opéra (au violon : H. Le Floch).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 23, 27 à 14 h 30 ; les 24, 25, 29 à 20 h 30 : Bérénice ; les 23, 27, 28 à 20 h 30 : Rue de la Folie Courteline ; le 26 à 20 h 30 : le Misanthrope.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer ; Spectacle pour enfants : le 23 à 14 h 30 ; le 26 à 15 h : le Violon violet ; le 28 à 20 h 30 : Pierre Guyotat lit « le Livre ».

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), les 23, 24 à 18 h : Giorgio Strehler lit Dante (en italien) ; les 23, 24, 25, 26, 28, 29 à 20 h 30 ; le 27 à 15 h : Temporale (Orage, en langue italienne).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), relâche.

☞ TEP (364-80-80) (lun.), les 23, 25, 26, 29 à 20 h 30 ; le 27 à 15 h : Chair d'usine ; Cinéma : le 24 à 20 h : la Nouvelle, de O. Buisson, A. Grasset, D. Letessier ; le 26 à 14 h 30 ; le 27 à 20 h : l'Impératrice rouge, de J. von Sternberg (v.o.) ; Sans témoins, de N. Mikhalkov (v.o.)

BEAUBOURG (277-12-33) (mar), Débats-Rencontres : le 23 à 15 h : Contes d'Haïti ; le 24 à 18 h 30 : Cent ans d'édition française (Gaston Gallimard, Ed. Belfond) ; « Michel et Calmann Lévy » (Ed. Calmann Lévy) ; 20 h 30 : Le nouveau Moma. Les nouveaux musées ; le 25 à 20 h 30 : le Diable en tête, de B.-H. Lévy ; les 23, 25, 28 à 21 h : Télévisions brésiliennes ; Concerts : le 24 à 18 h 30 : Une heure de musique de chambre avec les solistes de l'EIC (Messiaen, R. Shapey, M. Ravel) ; le 28 à 20 h 30 : Ensemble 2E2M (Monographie Pierre Boulez sous la direction du compositeur) ; Cinéma-Vidéo : les 23, 24, 25, 26, 27, 28 à 13 h : Miss Universo en el Peru, réal. Grupo Chaski ; 16 h : Londres-paris : Première en Ulm ; 19 h : Ananta, de A. Gitai ; Cinéma chinois : le 23 à 14 h 30 : Sur les bords du canal du 8-Mars, de H. Zumo ; 17 h 30 : la Forêt des neiges, de L. Peiran ; 20 h 30 : Guan Hanqing, de X. Tao ; le 24 à 13 h 30 : Reconnaissance à travers le Yangzi, de T. Xiaodan ; 17 h 30 : Une graine rouge, de L. Yang ; 20 h 30 : l'Epreuve par le fer et par le feu, de W. Weiyi : le 25, 14 h 30 : le Seigneur Qiao se cache dans la chaise à porteurs, de L. Qiong ; 17 h 30 : le Dépôt 51, de L. Qiong ; 20 h 30 : la Mélodie des fileuses, de S. Fu ; le 26 à 14 h 30 : la Cloche du vieux temple, de Z. Wenshun ; 17 h 30 : la Tempête, de J. Shah ; 20 h 30 : Aujourd'hui, je me repose, de L. Ren ; le 27 à 14 h 30 : la Ville sans nuit, de T. Xiaodan ; 17 h 30 : Song Shije, de S. Hu ; 20 h 30 : Guan Hanqing, de X. Tao ; le 28 à 14 h 30 : Serfs, de L. Jun ; 17 h 30 : Histoire du fleuve Huangpu, de Z. Lin ; 20 h 30 : les Frissons du petit jour, de Y. Jizhou ; les 23, 24, 25, 26, 27 à 15 h : Gertrude Stein ; When this you see, remember me, de P. Müller-Adato, M. Norris ; à 18 h : Arthur et Corinne Cantrill.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 23, 25, 29 à 20 h 30 ; le 27 à 14 h 30 : la Fille de Madame Angot ; les 24, 26 à 20 h 30 ; le 26 à 14 h 30 : la Chauve-Souris ; Concerts : le 28 à 18 h 30 : Festival Bach : E. Heidsieck, V. Dietschy, Orchestre Bernard Thomas, J.-P. Arnaud (J.S. Bach, concerto en ré mineur pour clavier ; extraits cantate de mariage ; 20 h 30 : E. Nesterenko, Orchestre national de Lyon, S. Baudo (Schönberg, Sibelius, airs d'opéra).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), les 23, 24, 25, 26, 29 à 20 h 30 ; le 27 à 14 h 30 : Richard III ; les 24, 25, 26, 29 à 18 h 30 : Herman Van-Veen (Hollande) ; le 28 à 20 h 30 : représentation exceptionnelle au profit de Jose Afonso (P. Ibanez, le Cuarteto Cedron, G. Laffaille...).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), le 29 à 20 h 30 : la Milliardaire (de B. Shaw).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (mer, D. soir), 21 h, dim. 16 h : le Moine noir.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), mer., jeu., ven., 19 h 30 : Opus anomique (dern. le 25).

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17) (D., L.), 20 h : Piedigrotta ; 21 h : la Vie casse de mort.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : le Damné.

☞ ARTS-HEBERTOT (387-23-23), (J. D. soir) 21 h, sam., dim. et mar. 15 h : Poil de carotte – Un voyageur ; le 23 à 15 h : le Chandelier ; le 25 à 18 h 30 : Une heure avec Vildrac.

ASILE CULTUREL (574-56-58) (V., D. soir, L.), 21 h : Arsène mange ta soupe.

ASTELLE-THÉÂTRE DU XIXe (238-35-53) (D. soir, lun.), 20 h 30, dim. 15 h : Vae Soli.

ATALANTE (606-11-90) (D. soir, mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Journal d'un chien.

☞ ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), Mer., Mar. 19 h, Jeu., Ven, Sam. 20 h 30 : les Serments indiscrets ; Mer., Ven., Mar. 18 h 30, Jeu., Sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur de Goethe absent (dern. le 26) ; (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Still Life.

BATACLAN (700-30-12), le 28 à 20 h 30 : Ligue d'improvisation française.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D. L.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

☞ CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar., 20 h : le Paradoxe sur le comédien. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Rêves.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D., L.) 20 h 30 : Un rite pour le dire.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand-Théâtre (D., L., Mar, soir) 20 h 30, mar. 14 h : Mille francs de récompense ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : Le train était à l'heure ; Galerie (D., L.) 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

☞ CITHEA (357-99-26) (D., L.), 22 h : le Crime anglais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. (D. soir, L.) 22 h 30, Dim. 17 h 30 : Lili.

CONCIERGERIE (359-63-01) (V., S., D.) 19 h : la Semaine de la comète.

DAUNOU (261-69-14) (Mer, D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Mystère bouffe ; (D.) 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉÂTRE (356-64-37) (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Architruc.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

EPICERIE (272-23-41) (D., L.) 20 h 30 : la Drôlesse.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.) 21 h, sam. et dim. 17 h : le Misanthrope.

ESPACE ACTEUR (262-35-00) les 24, 25, 26 à 20 h 45, le 27 à 15 h : Cahier de brouillon sur une pelouse extrostcume.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D.), 20 h 30 : Coolina ou l'enfant du mystère.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.), 18 h 30, Dim. 16 h : les Hivernants ; (mar.) 20 h 30 : le Misanthrope (dern. le 28) ; (D.) 22 h 30 : Madras.

ESSAÏON (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30, sam. 17 h : Un habit d'homme. II. (D., L.), 18 h 30 : la Tour d'amour (dern. le 26) ; 21 h : Caméléon.

☞ FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 17 21 h 30, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir. L.) 20 h 30. dim. 18 h 30 : les Prénoms effacés.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.) 21 h, Sam. 16 h : Usinage.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, no 2 ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (J., D. soir) 19 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler ; (J., D.) 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.) 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.) 21 h, sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00). (J., D. soir), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau ; Petite salle (D. soir, J.) 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-28-80), mar. 14 h. et 16 h 30, sam. et dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser Cochonnette.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle (D. soir, L.) 21 h. Dim. 16 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., Mar.) 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J. D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : A l'ombre des années en fleurs.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h : Kidnapping.

PORTE-DE-GENTILLY (580-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Toi et tes nuages.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : la Fille de Rappaccini.

RANELAGH (288-64-44) (D., Mar.) 21 h : Et à la fin était le bang.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66) (D.), 20 h 30 : le Café par exemple (dern. le 29).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D. soir, L., M.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androclès et le lion.

☞ THÉÂTRE 14 (545-49-77) (D.), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉÂTRE NOIR (346-91-93), le 27 à 14 h : Une journée pour Laabi.

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Games.

☞ THÉÂTRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : Exil.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h 15 : Rattraper le temps ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle (D. soir, L.) 19 h, dim. 15 h : Cinq Nô modernes.

THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Chacun pour moi.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) (D. soir, V., S.), 20 h 30, dim. 18 h : Deux sous pour tes pensées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mar. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 (rel. except. le 26) : Super Lacette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D. L.), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15) (D. soir, L., Mar.), 21 h 30 : dim. 16 h : Armistice au pont de Grenelle ; dim. 18 h : Petite Suite pour femme solo.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.). 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

En région parisienne

ASNIERES, CCA (790-63-12), le 29 à 20 h 45 : grand ballet classique de Kyoto.

BAGNEUX, *Gymnase Joliot-Curie* (735-58-78), les 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 : l'Enclave des papes.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), (Mer., D. soir, L., Mar.) 21 h, dim. 17 h : Conversations.

BRETIGNY-*SUR-ORGE*, Salle J. Cocteau (084-57-07), le 29 à 21 h : B. Doraime.

BOULOGNE-BILLANCOURT, CC (604-73-93), le 23 à 18 h 45 : J. Boyer (Bach, Berio, Buxtehude) ; le 24 à 20 h 30 : Les petits chanteurs de Vienne (Brahms, Gallus, Haydn...).

BOBIGNY, MC (831-11-45), le 24 à 20 h 30 : L. Ferré ; le 29 à 20 h 30 : B. Melvin, J. Pastorius.

CERGY-PONTOISE, Auditorium du Conservatoire, le 25 à 20 h 45 : D. Walter, J. Blanc, D. My (Reinecke, Kabalevsky, Glazounov...).

CHARENTON-LE-PONT, Théâtre (368-55-81), le 25 à 21 h : C. Terranova, B. Souverbie.

CHELLES, Théâtre (449-03-53), le 25 à *20 h 45 : Cet animal étrange.*

CHOISY, Th. P. Eluard (890-89-79), le 26 à 20 h 30 : C. Lara.

☞ CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), (D. soir) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Momix (dern. le 27) ; (J., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Eté.

EVRY, Agora (077-93-50), I : le 26 à 20 h 30 : J. Bertin ; II : le 26 à 20 h 30 : Ballets jazz Alzetta ; le 29 à 20 h 30 : Ecole nationale de musique de la ville nouvelle d'Evry, dir. : F. Bousch.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-20-65), le 26 à 21 h, le 27 à 16 h : la Surprise de l'amour.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : le Songe d'une nuit d'été.

LONGJUMEAU, Eglise Saint-Martin (909-60-14), le 26 à 21 h : Orchestre de chambre, dir. : J.-L. Petit (Bach).

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 24, 25, 26 à 20 h 30 : l'Homme qui rit.

MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (958-74-87), le 26 à 21 h : J. Beaucarne.

☞ NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), les 25, 26 à 20 h 30 : S. Fakhri ; le 27 à 15 h 30 : Musique égyptienne ; le *29 à 20 h 30* : C. Abdel Basset Abdel Samad ; Salle des Congrès, le 25 à 21 h : L. Lazko (Bach).

ORLY, CCC (687-33-66), le 25 à 21 h : Odeurs.

PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 25 à 21 h : G. et B. Picavet (Mozart, Honegger, Brahms...).

RIS-ORANGIS, MJC (906-30-95), les 23, 25, 29 à 20 h 30 : Il était une fois dans l'S ; le 26 à 20 h 30 : Ensemble FA 7, Quintaine, D. Gasser ; LE PLAN (943-11-14), 22 h, le 23 : Parabellum ; le 25 : GPS ; le 26 : P. Verbeke.

SAINT-OUEN-L'AUMONE, Hôtel de ville, le 26 à 18 h : Ph. Coignet.

SARCELLES, OCM (419-54-30), le 26 à 20 h 30 : Les étoiles de l'Opéra de Paris.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 25, 26 à 20 h 30 : Othello.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) les 23, 24, 25, 26 à 21 h : l'Ami retrouvé.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 26 à 21 h : Cet animal étrange.

TORCY, Maison du Temps libre (005-64-87), le 25 à 21 h : Monsieur Pigeon.

LES ULIS, CC B.-Vian (907-65-53), le 25 à 20 h 30 : jeune ballet de France.

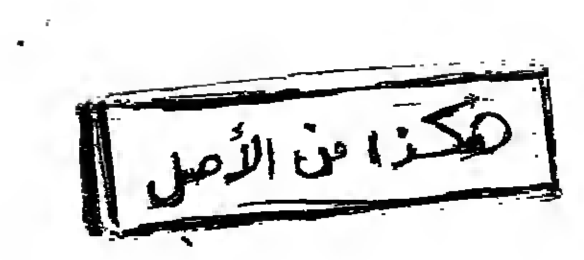
VERSAILLES, Th. *Montansier* (950-71-18), le 23 à 21 h : les Oiseaux ; les 25, 26 à 21 h : Les petits chanteurs de Vienne (Haydn, Mozart, Schubert...) ; le 29 à 21 h : Orchestre de l'Ile de France, dir. : Y. Prin (Schubert, Mozart, Bartok...).

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 25 à 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Pergolèse, Bach, Vivaldi...).

VILLEJUIF, Th. R. Rolland (726-15-02), les 23, 24 à 21 h : Six cylindres en V.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (374-81-16), (S., D. soir, Mar.) 21 h, dim. 18 h : la Demoiselle de Tacna ; Chez IVT (365-63-63) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : l'Enchanteur pourrissant.

VIRY-CHATILLON, Eglise Saint-Denis, le 25 à 21 h : Ensemble de cors de Paris, dir. : D. Bourgue (Bach, Haendel, Wagner...) ; le 26 à 21 h : Trio d'anches Ozi (Haydn, Mozart, Ibert...) le 27 à 16 h : Ensemble des chorales de Juvisy, Mérévilie, Viry-Châtillon (Fauré).



هكذا من الأصل

CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 23 JANVIER

16 h : Hommage à W. Powell : l'Introuvable, de W. S. van Dyke ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : les Anges du boulevard, d'Y. Muzhi ; 21 h : 70 ans d'Universal : Tout ce que le ciel permet, de D. Sirk.

JEUDI 24 JANVIER

16 h : Hommage à W. Pidgeon : Qu'elle était verte ma vallée, de J. Ford ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Carrefour, de Shen Xiling ; 21 h, 70 ans d'Universal : Capitaine Mystère, de D. Sirk.

VENDREDI 25 JANVIER

16 h : Hommage à Oskar Werner : le Traître, de A. Litvak ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Assassinat dans la salle de prière, de F. Mu et Z. Yihua ; 21 h : 70 ans d'Universal : Je suis un aventurier, d'A. Mann.

SAMEDI 26 JANVIER

15 h : Hommage à J. Weissmuller : le Trésor de Tarzan, de R. Thorpe ; 17 h, Hommage à P. Dudan : Manouche, de F. Surville ; 19 h : Cinéma chinois : Florilège ; la Dot en carton, de Sang Hu ; 21 h : 70 ans d'Universal : les Survivants de l'infini, de J. Newman.

DIMANCHE 27 JANVIER

15 h, Hommage à Roger Karl : Fort Dolores, de R. Le Henaff ; Cinéma chinois : Florilège ; 17 h, Vive Madame !, de Sang Hu ; *19 h : Jours ensoleillés,* de Cao Yu (v.o., traduction simultanée) ; 21 h : 70 ans d'Universal : la Muraille d'or, de J. Pevney].

LUNDI 28 JANVIER

Relâche.

MARDI 29 JANVIER

16 h : Hommage à E. De Filippo : Filumena marturano ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : la Montre, de Z. Lin ; 21 h : 70 ans d'Universal : la Revanche de la créature, de J. Arnold.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 23 JANVIER

15 h : la Vengeance de l'opérateur, de L. Starevitch ; le Tsar Ivan Vassilievitch le terrible, d'A. Ivanov-Gaj ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : la Mort d'un commis voyageur, de L. Benedek ; 19 h : Cinéma japonais - la bombe : Cœur d'Hiroshima, de K. Kurahara.

JEUDI 24 JANVIER

15 h : la Dernière Nuit, de Y. Raizman ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : l'Atalante, de J. Vigo ; 19 h : Cinéma japonais - la bombe : les Enfants d'Hiroshima, de K. Shingo.

VENDREDI 25 JANVIER

15 h : Au loin une voile, de V. Legochine ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : Tristana, de L. Bunuel ; 19 h : Cinéma japonais - la bombe : Rivière, poème de la colère, de K. Mori.

SAMEDI 26 JANVIER

Carte blanche à Theo Angelopoulos : 15 h, Senso, de L. Visconti ; 17 h : les Anges aux figures sales, de M. Curtiz ; Cinéma japonais. La bombe ; 19 h, Vivre dans la peur, de A. Kurosawa ; Cinéma japonais. Remake ; 21 h, Les deux musashi, de K. Watanabe.

DIMANCHE 27 JANVIER

Carte blanche à Theo Angelopoulos : 15 h, A bout de souffle, de J.-L. Godard ; 17 h, l'Enfer de la corruption, de A. Polonsky ; Cinéma japonais — le documentaire ; 19 h, les Soldats au combat, de F. Kamei (v.o., traduction simultanée ; Issa Kobayashi, de F. Kamei (v.o., traduction simultanée) ; 21 h, Shanghai, de F. Kamei (v.o., traduction simultanée) ; la Flotte navale sur le Yang-Tse, de S. Kimura (v.o., traduction simultanée).

LUNDI 28 JANVIER

15 h : le Treize, de M. Romm ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : Lola Montes, de Max Ophuls ; 19 h 30, Cinéma japonais - le documentaire : Joies d'être vivants, de F. Kamei.

MARDI 29 JANVIER

Relâche.



Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-26).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (320-10-19).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; *Gaumont Gambetta,* 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

L'AUBE ROUGE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-98) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLÉRO (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paris Ciné-I, 10e (770-21-71).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : *Maxéville,* 9e (770-72-86).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

CARMEN (Esp., v.o.) : *Boîte à films,* 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *Cluny Palace,* 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Mistral,* 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; *Pathé Clichy,* 18e (522-46-01) ; *Gambetta,* 20e (636-10-96).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE (Canadien-français) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).

LES ENRAGÉS (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : *Français,* 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-07-76) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A. v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Berlitz,* 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PARTENAIRES (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RENDEZ-VOUS A BROAD STREET (A. v.o.) : Colisée, 8e (359-29-45).

LES RUES DE L'ENFER (A.) (**) v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES FILMS NOUVEAUX

L'APOCALYPSE DE L'OCÉAN ROUGE, film franco-italien de John Old junior, v.o. : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA COMPAGNIE DES LOUPS, film britannique de Neil Jordan, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; *Hautefeuille,* 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE DÉFI DU TIGRE, film américain de Walter Gordon : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

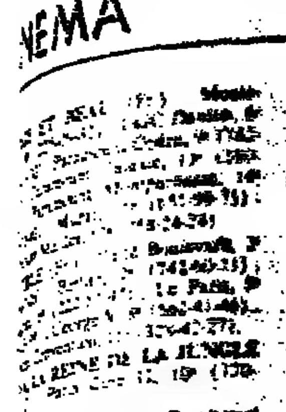
JE VOUS SALUE MARIE, film franco-suisse de Jean-Luc Godard : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14).

PALACE, film français d'Edouard Molinaro : Forum, 1er (293-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, film français de Jean-Pierre Vergne : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN FILM, film français de Michel Hanoun : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).









CINEMA

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : *Reflet Balzac* (H. sp.), 8e (561-10-60).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (246-49-07).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

Les grandes reprises

ACCIDENT (Ang., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

AIMEZ-VOUS BRAHMS ? (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H.sp), 1er (508-94-14) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Reflet-Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BEAT STREET (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BLANCHE COLOMBE ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CŒUR EST UN *CHASSEUR SOLITAIRE* (Ang., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LES CŒURS CAPTIFS (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FORT SAGANNE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

LA FUGUE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

GUYS AND DOLLS (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.), UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE JUMEAU (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LOULOU (All., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MONTEREY POP (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

TRASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).

YOYO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

Les festivals

CHEFS D'ŒUVRE DE L'OPÉRA RUSSE (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), mer., 15 h 30 ; jeu., 18 h ; ven., 14 h ; dim., 15 h 30, lun., 21 h : Katherina Ismailova ; mer., 18 h ; sam., 22 h ; lun., 16 h : la Dame de Pique ; mer., 20 h ; dim., 22 h ; mar. 14 h : Don Juan ou le convive de Pierre ; mer., 22 h ; ven., dim., 20 h ; mar. 16 h : le Prince Igor ; jeu., 14 h ; dim., 18 h ; mer., 22 h : Yolenta ; jeu., 16 h ; ven. 22 h ; sam., 20 h ; lun., 14 h ; mard., 18 h : Boris Godounov ; jeu., 21 h ; vend., 17 h ; sam., 15 h 30 ; lun., 18 h : la Kovantchina ; sam., 18 h ; mar., 20 h : le Fiancée du tsar.

FASSBINDER (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., 14 h ; lun., 22 h : Liberté à Brême ; jeu., vend., 14 h : Pourquoi M.R. est-il atteint d'une folie meurtrière ? sam., 14 h ; dim. 15 h 30 : Despair ; dim., lun., mar., 14 h ; Lola, une femme allemande ; mer., jeu., 15 h 30 : la Roulette chinoise ; ven., sam., 15 h 30 : Je veux que vous m'aimiez ; dim., 20 h ; lun. 15 h 30 : Nora Hellmer.

M. DURAS Denfert, 14e (321-41-01) ; mer., ven., dim., mar., 12 h : le Camion ; jeu., sam., lun., 12 h : Aurélia Steiner.

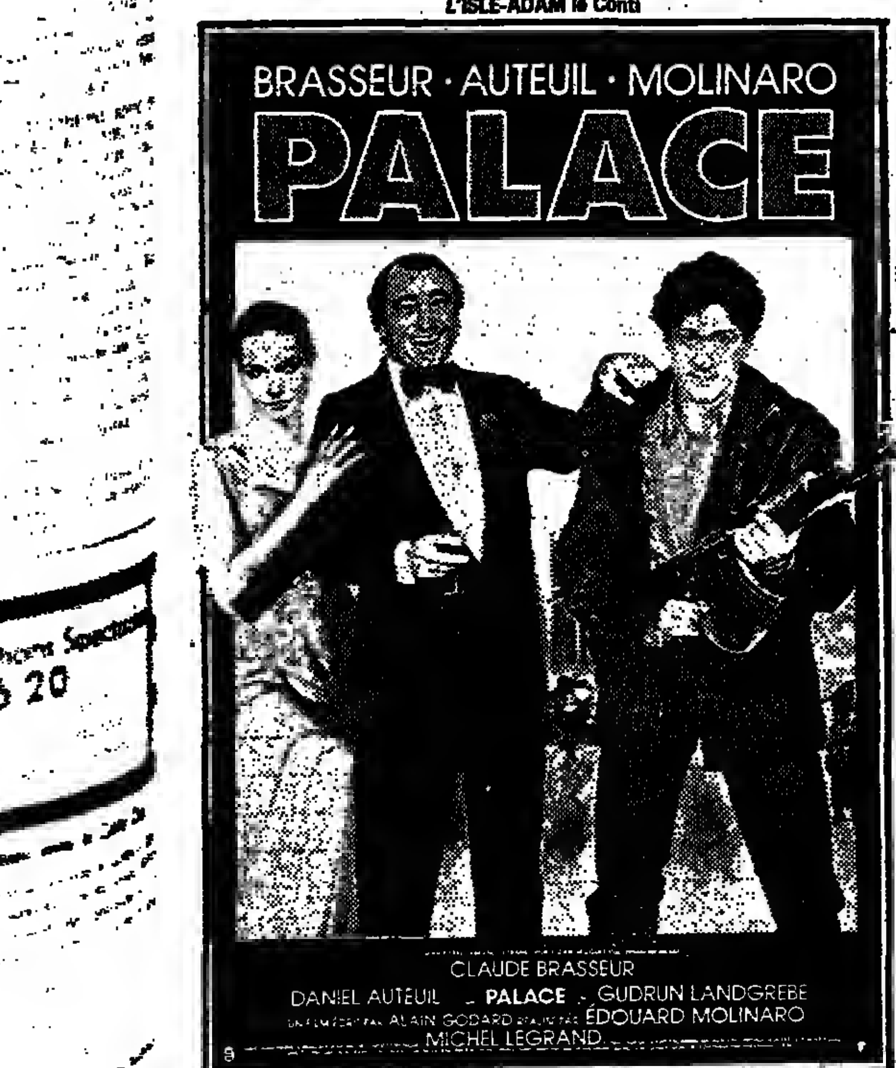
C. GRANT (v.o.) Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer. : Lady Lou ; jeu. : Allez coucher ailleurs ; ven. : Sylvia Scarlett ; jeu. : Mon épouse favorite ; sam. : l'Impossible M. Bébé ; dim. : Honeymoon ; lun. : Soupçons.

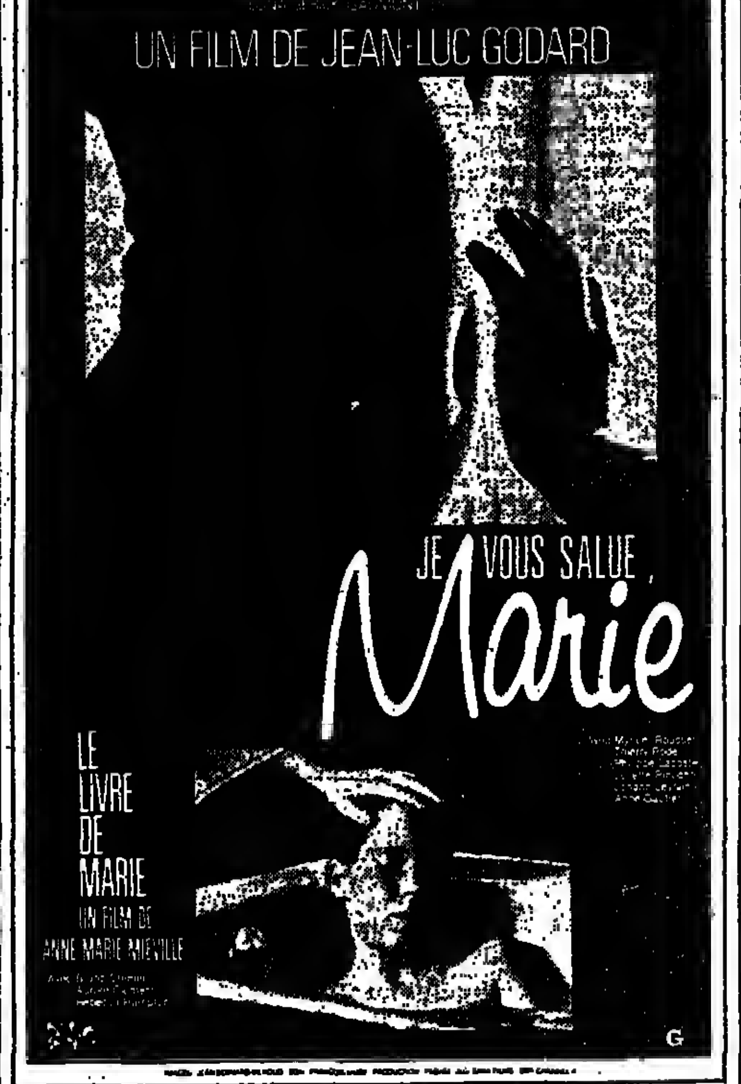
A. KUROSAWA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., dim., 18 h 45 : Dersou Ouzala ; jeu. et mar., 21 h : Rashomon ; jeu., 18 h 45 : lun., 21 h : la Forteresse cachée ; ven., 21 h : l'Ile nue ; sam., 18 h 30 : Barberousse ; mer., 21 h, mar. 19 h : le Château de l'araignée.

ROBBE-GRILLET/ROHMER : Les Moi en R ou l'émoi en l'R : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) ; jeu., sam., lun., 16 h : le Genou de Claire ; mer., ven., dim., mar., 16 h : la Collectionneuse ; mer., ven., dim., mar., 18 h : jeu., sam., lun., 20 h : Trans-Europ Express ; mer., ven., 20 h ; jeu., sam., lun., 18 h ; mar., 20 h 30 : l'Eden et après ; jeu., sam., lun., 22 h : l'Homme qui ment ; mer., ven., dim., 22 h ; mar., 22 h 30 : la Belle Captive ; dim., 20 h : Glissements progressifs du plaisir.

J. RENOIR Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 18 h ; sam., 16 h ; dim., 22 h : le Carosse d'or ; mer., 20 h ; sam., 18 h : la Femme sur la plage ; mer., 22 h : le Déjeuner sur l'herbe ; jeud., 18 h ; lun., 22 h : la Vie est à nous ; jeu., lun., 20 h : la Règle du jeu ; jeu., 22 h ; ven., sam., 20 h ; dim., 18 h : les Bas-Fonds ; ven., 18 h : la Marseillaise ; ven., 22 h ; dim., 20 h : la Grande Illusion ; sam., 22 h : le Testament du docteur Cordelier ; dim., 16 h ; lun., 18 h : Vivre libre.

HOMMAGE A TRUFFAUT : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05), en alternance : les Quatre Cents Coups ; Jules et Jim ; Vivement dimanche. – Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., dim. : Jules et Jim ; jeu., sam., mar. : Tirez sur le pianiste ; ven., lun. : la Peau douce.







MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 23

☛ **Salle Gaveau**, 20 h 30 : G. Poulet, E. Berchot (Franck, Brahms, Beethoven).

☛ **Th. des Champs-Elysées**, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. I. Fischer (Kodaly, Stravinsky, Bartok).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur national, Ensemble instrumental de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Schutz).

Renaissance, 18 h 30 : P.-F. Vallet (Liszt, Brahms, Rachmaninov).

Eglise des Billettes, 21 h : Académie baroque de Paris, Juventi Cantandi, dir. A. Barth (Haendel).

FNAC Forum, 16 h : M. Makarenko, A. Perchat.

JEUDI 24

☛ **Th. des Champs-Elysées**, 20 h 30 : Quatuor Guarneri (Haydn).

Salle Pleyel, 15 h : Quintette à vent des Concerts Lamoureux (Ravel, Ibert, Janacek) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta ; chœurs de l'Orchestre de Paris, chef de chœur : A. Oldham (Haydn).

Eglise Saint-Médard, 21 h : Orchestre de chambre Vuillermoz, dir. F. Vuillermoz (Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Camerata de Versailles, dir. A. du Closel (Mozart, Miquel, Haydn).

192, rue Saint-Honoré, 19 h : N. Gibiat, J.-M. Mourat, G. Verba (Gervaise, Vivaldi, Haydn).

VENDREDI 25

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 24.

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : voir église Saint-Médard le 24.

☛ **Th. des Champs-Elysées**, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. U. Ségal (Sibelius, Bartok, Mendelssohn).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Orchestre symphonique de la RTBF, dir. L. Hager (Mozart, Schumann).

Lucernaire, 20 h : C. Pighetti, A. Renault (Mozart, Schubert, Martinu...).

Renaissance, 18 h 30 : voir le 23.

☛ **Salle Gaveau**, 20 h 30 : Orchestre de la Philharmonie polonaise de chambre, B. Gorzynska (Vivaldi, Dvorak).

Institut néerlandais, 20 h 30 : Delta Ensemble, dir. J. Sligter (Keuris, Heppener, Straesser).

Salle Rossini, 20 h 45 : Triptyque (Ravel, Louvier, Castérède...).

Centre Mathis, 20 h 30 : A. Giquet, V. Briel (Chaminade, Fauré, Debussy...).

Salle Cortot, 20 h 30 : E. Erlendsdottir (Mendelssohn, Schumann).

SAMEDI 26

Salle Pleyel, 20 h 30 : Chicago Symphony Orchestra, dir. G. Solti (Mozart, Tchaïkovski).

☛ **Salle Gaveau**, 20 h 30 : Orchestre de la Philharmonie polonaise de chambre, B. Czapiewski (Vivaldi, Mozart, Janiewicz...).

Lucernaire, 20 h : Trio d'Aix-en-Provence (Beethoven, Fauré).

☛ **Th. des Champs-Elysées**, 18 h : E. Ameling, R. Jansen, Quatuor Viotti (Fauré, Ravel, Schubert).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Trio de flûtes et harpe (Telemann, Haydn, Haendel...).

Eglise Suédoise, 18 h : T. Tenkannen, D. Flornoy, B. Viaud (Marais, Haendel, Bach).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : B. Kuijken, C. Zehley, M. Muller, C. Rousset (Bach).

DIMANCHE 27

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 26 (Chostakovitch, Bruckner).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble G.-Fauré (J.-Ch. Bach, Schubert, Beethoven).

☛ **Théâtre des Champs-Elysées**, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Moussorgski, Tchaïkovski, Stravinski).

Lucernaire, 17 h : C. Pighetti, A. Renault (Schubert, Schumann, Bach...).

☛ **Salle Gaveau**, 20 h 30 : Quatuor Wilanowski (Mozart, Meyer, Dvorak).

Th. du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Talich (Beethoven, Mozart).

Eglise des Billettes, 17 h : J. Pontet, J.-Ph. Vasseur, P. Séchet, Th. Pollet (Bach).

Théâtre XIV, 11 h : F. Millet (Mozart, Schumann, Debussy).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h 45 : M. Mochi (Frescobaldi, Vivaldi, Bach).

Eglise danoise, 16 h : G. et Ch. Andranian, J. Vasey (Mozart, Schubert, Brahms...).

Musée de l'Assistance publique, 15 h : J. Devost, D. Selig (Debussy, Ravel, Poulenc).

Eglise des Billettes, 10 h : Ph. Lescat (Bach, Buxtehude, Lubeck).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 17 h : Ensemble orchestral, dir. B.-N. Andrieux (Mozart, Telemann, Bach...).

LUNDI 28

☛ **Salle Gaveau**, 20 h 30 : Quatuor Via Nova, J. Rouillère, J. Robin, H. Grémy-Chaoliac, D. Henry, A. Pondepeyre, Ensemble vocal Gérard George (Victoria, Janequin, Schutz).

Lucernaire, 20 h : Trio d'Aix-en-Provence (Beethoven, Fauré).

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 et 20 h 30 : Cycle acousmatique (Caesar, Levaillant, Lejeune).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. M. Corboz (Bach).

Th. du musée Grévin, 20 h 30 : M. O'Rourke (Gibbons, Beethoven, Debussy...).

Cité internationale, 20 h 30 : Ch. Stigliani (Bach).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : Ens. Hyperion (musique contemporaine), GERN.

MARDI 29

Salle Pleyel, 20 h 30 : *D. Barenboïm* (Beethoven).

☛ **Th. des Champs-Elysées**, 18 h 30 : Ph. Guingouain, M.-Cl. Schillinger (Bottesini, Paganini, Rota...) ; 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chorale des JMF, Orchestre J. Barthe, dir. J.-L. Martini (Mozart).

Salle des fêtes de la mairie du 13e, 20 h 30 : ONCF, dir. Cl.-E. Nandrup (Massenet, Debussy, Berlioz).

Th. du musée Grévin, 20 h 30 : M.-A. Nicolas, E. Cooper (Bach, Mozart, Brahms).

Bilem, 20 h 30 : A. Yung, M. Nordmann (Fauré, Duparc, Bach...).

Opéra

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (602-12-11), les 23, 25 à 20 h 30 : Barbe-Bleu.

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), 20 h 30, le 24 : Ph. Delettrez.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Blues F. Alysse ; 22 h 30 : E. Mell ; jeu., 20 h 30 : C. Arnaud ; ven. 20 h 30 : J. Ardow ; 22 h 30 : Tsoa ; sam. 20 h 30 : Tilt, ; 22 h 30 : Terra do Brasil ; lun. 20 h 30 : F. Firmin, 22 h 30 : Jazzimut ; mar. 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : Dunes.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury (dern. le 28) ; le 29 : Orpheon Celesta.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30, les 23, 29 : Gazoline, P. Rozier ; les 24, 25, 26 : La Manigua.

DUNOIS (584-72-00), le 25 à 20 h 30 : Kahondo Style ; les 26, 27 : Paramount, le Marvelous ; le 28 : Joue contre joue.

L'ÉCUME (542-71-16), le 26 à 24 h : *G. Menousek, Jane X.*

FITZCARALDO (236-13-14), lun. 21 h : F. Someday, (L) 24 h : F. Someday, R. Troadec.

FNAC FORUM (261-81-18), le 29 à 17 h 30 : M. Solal.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., lun. 22 h, sam. 4 h : Mattew et Tao ; 22 h : jeu., dim. : V. Chelala ; ven. ; mar. ; Roy Legz, sam. : H. Gulbay ; 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu ; jeu. : A. Lowman ; sam. : Worthy ; lun., mar. : J. Bonard ; dim. : M. Battlefield.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 23 h : E. Barret, H. Texier, J.-P. Mas, A. Ceccarelli, (dern. le 26) ; à partir du 29 ; F. Lockwood, A. Cullaz, T. Rabeson.

☛ **NEW MORNING** (523-51-41), 21 h 30, les 23, 24 : Djoa ; le 29 : A. Grillo.

☛ **PETIT JOURNAL** (326-28-59) ; 21 h 30 : mer. : Watergate Seven + one ; jeu. : Big Boss Band ; vend. : River Boat ; sam. : Caldonia ; lun., mar. : S. Grappelli/M. Fosset.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : E. Lelann, G. Beck, C. Alvim, A. Romano.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 25, 26, 27 : A. M. Tala.

ROSE BONBON (806-59-68), 23 h, le 23 : Follies + Désaxés.

LE SAINT (325-50-04), le 28 à 21 h 30 : Nox.

SLOW CLUB (233-84-30) (D.), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur Sextet, (dern. le 26) ; le 29 : F. Guin Swing Quintet.

LA TANIERE, (337-74-39), les 23, 24, 25 et 26 à 20 h 30 : TSF.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), mer., jeu., ven., sam. 22 h : La Velle.

TROU NOIR (*570-84-29*), 21 h 30, le 23 : P. Bastien, J.-P. Bedoyan, E. Brunet, M. Sadowsky.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CC CANADIEN (551-35-73), les 24, 25 à 20 h 30 : L. Lesha.

L'ÉCUME (542-71-16), les 23, 25, 26 à 20 h 30 : P. Fernandez, Ph. Cune ; le 27 à 20 h 30 : Will et Toc ; le 28 à 20 h 30 : F. Maika ; le 29 à 20 h 30 : M. Tissier, à 22 h : J. Faraut.

FORUM DES HALLES (297-53-47), le 25 à 21 h : R. Vilas.

GYMNASE (246-79-79), 21 h, dim. 16 h : Thierry Le Luron.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : L. Klein.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

MUSÉE GUIMET (273-64-85), le 24 à 20 h 30 : musique d'Anatolie.

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : G. Bécaud.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), le 23 à 14 h ; les 26, 27 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya ; le 25 à 21 h : M. Theodorakis.

☛ **PALAIS DES SPORTS** (828-40-90), 20 h 30 : Ch. Couture (dern. le 26).

REX (293-60-99) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : J. Iglesias (dern. le 27).

☛ **THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (723-47-77), le 28 à 20 h 30, le 26 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 27 à 14 h 30 : Hollywood Paradise.

La danse

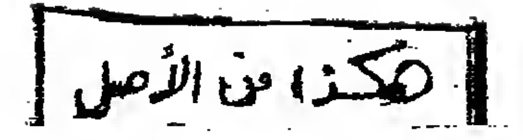
18 THÉATRE (226-47-47), (D. soir, L.), 20 h 30, dim 16 h : Cie du Bijave (dern. le 27), à partir du 29 : Miss Kaputt.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain.

TH. DE PARIS (280-09-30), le 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 : J. Baiz.

TH. PRÉSENT (203-02-55), le 23, 24, 25 à 20 h 30 : Petites Pièces ringardes mais sympathiques – le Passeur de pulls ; les 26, 29 à 20 h 30, le 27 à 17 h : au port de Grese.

هكذا من الأصل



COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE

Le PS dans la bataille

MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et Jean-Jack Queyranne, président de la commission culture du parti, ont rendu public, ce mercredi 23 janvier, un rapport sur l'avenir de la communication audiovisuelle. Une réflexion globale sur la politique menée dans ce domaine depuis trois ans par le gouvernement et quelques propositions visant à l'avènement d'une *« société d'économie mixte de l'audiovisuel »*.

Plus de doute : le PS se lance dans la bataille. Mieux : il contre-attaque. Au nom des libertés, de l'équilibre et de la modernisation. Car, s'il est un secteur que le virage de 1981 a soudain libéré, c'est bien celui de la communication. Les socialistes entendent aujourd'hui le faire savoir et en tirer enfin quelques avantages moraux... ou électoraux. N'en doutons plus : le sujet constituera l'un des débats importants de la campagne d'ici à 1986, ainsi que le souhaitent en tout cas les socialistes, plutôt satisfaits de leur bilan et décidés à dénoncer les revirements inconséquents d'une droite accusée d'avoir la mémoire courte et de prendre aujourd'hui *« le contrepied de la politique suivie avec constance et fermeté il y a encore à peine quatre ans »*.

Mais le rapport rédigé par M. Jean-Jack Queyranne est intéressant à plusieurs niveaux. La démarche d'abord : c'est la première tentative sérieuse de synthèse des initiatives gouvernementales dans le communication. Tous les points du dispositif audiovisuel y sont décrits, commentés, critiqués (rarement) afin de les restituer dans un projet global et cohérent.

Le discours ensuite : quelle rupture de ton et de langage par rapport à la tradition socialiste ! Le PS abandonne ici au nom du pragmatisme et de l'adaptation quelques-unes de ses vieilles certitudes centralisatrices et étatiques. La communication y est abordée sous l'angle économique, placée dans une dynamique de marché. On y exalte l'esprit d'entreprise et de compétition que l'on recommande d'ailleurs aux organismes de service public.

La philosophie enfin : elle passe par l'affirmation préalable d'une liberté de communication à trois dimensions : liberté des diffuseurs, liberté des producteurs et des artistes, liberté des citoyens (devant un pluralisme de programmes). Elle justifie une ouverture progressive et maîtrisée de l'espace audiovisuel afin de maintenir les grands équilibres entre les différents médias. Elle débouche sur une *« société d'économie mixte de l'audiovisuel »*, seul cadre susceptible de conjuguer intérêt public et privé, intérêt général et loi du marché. Au service public de se moderniser et d'affronter la concurrence du privé en évitant *« le repli dans un protectionnisme frileux renforcé par la surenchère des corporatismes »*. Une obsession : la mise sur pied d'une industrie de programmes favorisée par des interventions publiques volontaires et — pourquoi pas — par l'ouverture immédiate et maîtrisée des télévisions hertziennes.

Le rapport Queyranne — qui devrait être discuté ce mercredi soir par le bureau exécutif du PS — ne va guère provoquer de séisme au sein de la gauche. Il « assume » l'essentiel de la politique menée jusqu'à présent.

Il s'en félicite même, en la dynamisant. Ce terrain-là est sûr. Question des libertés, il se sent inattaquable ! Loin de craindre un débat avec la droite, le PS aujourd'hui le recherche et l'espère.

ANNICK COJEAN.

Entre le « désordre fatal » et le « développement équilibré »

Voici les trois points développés dans le rapport du secrétaire national du PS :

● **LES ENJEUX.**

Les besoins en programmes, indispensables pour alimenter de nouveaux canaux, vont s'accroître de façon exponentielle. Une étude réalisée par des experts européens évaluait à 500 000 heures par an la demande de productions à la fin des années 80, soit cinq cents fois la production actuelle des quatre principaux pays européens. Un enjeu important en termes économiques et culturels pour lequel l'initiative publique doit jouer un rôle décisif.

● **UN CHOIX DE SOCIÉTÉ.**

Le rapport oppose les propositions de la droite vouées à un *« désordre fatal »* et celles du PS, promoteur d'un *« développement équilibré »*. Il ironise sur la brusque conversion des partis de droite au *« libéralisme à tout crin »* alors qu'ils ont, pendant vingt-trois ans, pratiqué le *« tout-Etat »*, usant et abusant des ressources du monopole. Le projet de démantèlement du service public amène à s'interroger sur les noms des nouveaux propriétaires des chaînes ainsi privatisées (Hersant ?), et la « dérégulation » placée sous le couvert de la libre concurrence risquant de conduire, selon le rapporteur, à la *« régulation pernicieuse du pouvoir de l'argent »*.

Le PS a, lui aussi, choisi la voie d'une *« ouverture progressive et maîtrisée »* en organisant la coexistence entre deux exigences qui ne peuvent se confondre : *« celle d'intérêt général et celle du marché »*. Les divers secteurs font alors l'objet d'un réexamen. Nous en retenons plusieurs.

— *Les radios locales :* justifiant le refus de leur accorder de la publicité dans un premier temps, le PS reconnaît tout de même que *« l'autorisation est intervenue un peu tard, précédée par des débordements illicites ou des pratiques hypocrites »*. Estimant « délicate » la tâche de la Haute Autorité, à cause de *« situations acquises placées depuis plusieurs mois dans l'illégalité »*, il lui demande néanmoins de ne pas *« se contenter de gérer au mieux le* statu quo », de faire preuve de *« vigilance soutenue pour éviter la constitution de réseaux »*, d'*« utiliser pleinement la mesure de suspension de l'autorisation »* et de *« chercher à mettre fin au négoce de fréquences »*.

— *Les réseaux câblés : « Sur le plan technique, la décision d'utiliser conjointement la fibre optique et le câble coaxial doit permettre d'assurer le lancement effectif des premiers programmes sur une demi-douzaine de sites »* (...). *« Sur le plan financier, il paraît souhaitable que soit levée l'interdiction empêchant qu'une société privée soit présente dans plus d'une société locale d'exploitation. »*

— *Les télévisions privées :* Le souci d'éviter une « dérégulation » brutale qui provoquerait un déséquilibre dans la répartition des ressources publicitaires et un préjudice à la mise en place du câble et du satellite conduit à maintenir le rôle de l'Etat dans l'attribution des fréquences — après une procédure d'appel d'offres —, la Haute Autorité n'ayant qu'un pouvoir consultatif. Attribuées pour cinq ans, les concessions seraient assorties d'un cahier des charges précis et attribuées à des sociétés de nature commerciale. Ce choix *« exclut l'attribution de concessions à des collectivités locales ou à des sociétés qui en seraient l'émanation directe. Cette attitude se fonde sur le refus de voir se reconstituer de véritables monopoles municipaux »*. *« Les concessions prévoiront la reprise automatique des programmes par le moyen du câble au fur et à mesure de l'installation des réseaux. »*

● **MODERNISER LE SECTEUR PUBLIC.**

« Le service public se trouve à la période charnière de son histoire. Son rôle reste irremplaçable. » Mais pour réussir une mutation obligatoire, il *« doit surmonter des contradictions complexes : à la fois assurer ses missions traditionnelles tout en investissant dans les nouveaux médias, produire de nouveaux programmes et se régionaliser, alors que ses ressources ne sont pas appelées à s'accroître, respecter les cahiers des charges tout en affrontant la concurrence du privé... »* Cela implique une augmentation des capacités de production, une modernisation et une diversification importante des activités de la Société française de production, la poursuite de la décentralisation (FR 3 devant faire davantage appel aux producteurs privés et lancer de nouvelles tranches de programmes, notamment le matin) et un *« développement de l'esprit d'entreprise »*. Les chaînes retrouveraient enfin la responsabilité de leurs services commerciaux, tandis que l'ensemble de l'audiovisuel public devrait bénéficier, selon le PS, d'une hausse substantielle de son financement publicitaire.

M. Chirac vole...

On attendait avec intérêt la réaction de M. Jacques Chirac à la croisade pour la liberté hertzienne menée récemment par le chef de l'Etat. Non seulement parce que le président du RPR est une des têtes de file d'une opposition qui est restée très discrète dans le débat sur les télévisions privées, mais surtout parce que le maire de Paris occupe de fait une position stratégique. En effet, d'un côté Paris est un client indispensable pour le plan câble, le seul qui puisse, par le nombre et la concentration de foyers à câbler, faire démarrer véritablement la machine industrielle. De l'autre, le marché publicitaire représenté par la capitale est, de toute évidence, le point de mire de tous les candidats à la télévision hertzienne.

Or la volonté du président de la République d'offrir aux Français de nouvelles télévisions hertziennes gratuites risque de ralentir sinon de compromettre la mise en place des réseaux câblés.

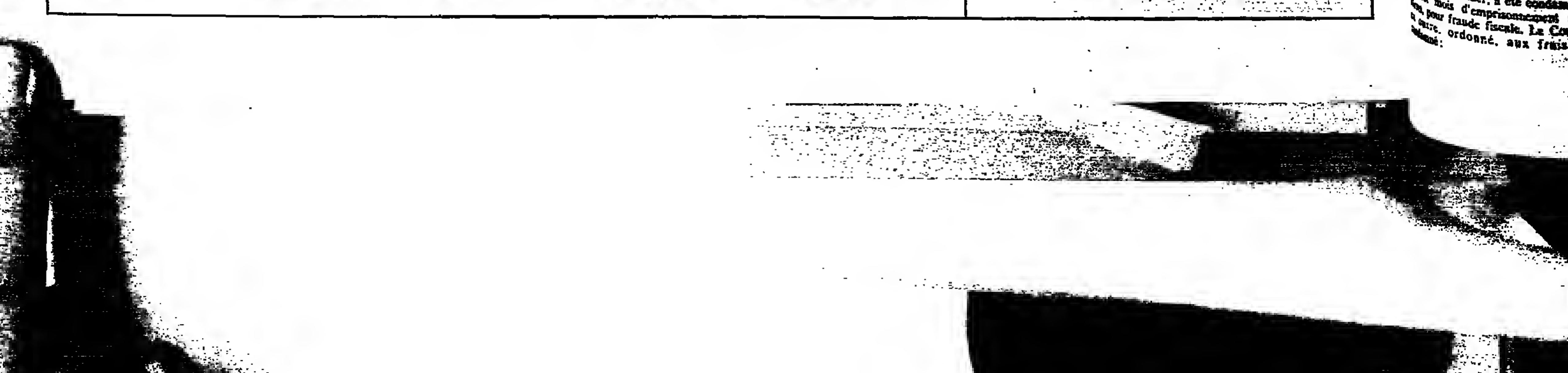
Dans sa conférence de presse du 23 janvier, M. Chirac s'est attaché à défendre deux grands principes : *« Je dis solennellement au gouvernement deux choses : Tout d'abord qu'il ne remette pas en cause les grands programmes technologiques comme le câble et le satellite dans lequel notre pays s'est engagé. Ensuite qu'il laisse les collectivités locales jouer le rôle qui doit être le leur — puisqu'elles sont proches de la population — dans le domaine de la communication audiovisuelle. C'est une exigence de la décentralisation que le gouvernement se targue par ailleurs de développer. »*

M. Chirac ne dit pas non aux télévisions hertziennes privées mais il estime qu'elles doivent se développer comme un *« relais »* des réseaux câblés, préfigurant leur programmation, et sous le contrôle des sociétés d'exploitation du câble auxquelles sont associées les collectivités locales. Une position très proche de celle exprimée en son temps par le ministre des PTT, la mission « TV câble » et même la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Le maire de Paris a rappelé qu'il avait écrit dans ce sens au premier ministre le 30 novembre dernier. Et il cite la réponse de M. Fabius : *« Toute décision devra prendre en compte la nécessité de respecter l'équilibre global de la communication, l'équilibre des téléspectateurs et des créateurs, l'évolution des techniques, le nécessaire développement de la création audiovisuelle et notamment cinématographique française, les marchés possibles ainsi que le souci de ne pas porter atteinte aux programmes engagés concernant le câble et le satellite. »*

QUI AURA SA TÉLÉVISION A PARIS ?

M. Jacques Chirac a rendu publique la liste des candidats à une fréquence hertzienne desservant Paris ou à un canal de son réseau câblé. Ce sont, par ordre de dépôt des candidatures, NRJ, UGC-*Libération*-RSCG, Europe 1, les Editions mondiales, Pathé-cinéma, *le Figaro*, Aquarius, TVL, Hachette (avec *le Parisien libéré*), Canal 5, *l'Express*, le mouvement international de la conscience noire, RATV, CTV la télé contact, Jean-Claude Decaux, Antène 1, Narcisse X 4, MK 2, Top-Télévision.

D'autres candidats ont proposé de prendre en charge une partie du temps d'antenne ou d'intervenir comme simples prestataires de services. Il s'agit de *Voir*, Bayard-Presse, *le Quotidien de Paris* et le *Quotidien du médecin*, et, enfin, « le Cabaret de Paris » avec Line Renaud.



COMMUNICATION

DE L'AUDIOVISUEL au secours du câble

Autant d'arguments que M. Chirac retourne aujourd'hui contre leur auteur en mettant le gouvernement devant ses contradictions : *« L'Etat veut-il ou non faire du câble ? Et sinon est-il prêt à en assumer les conséquences économiques en matière d'emploi et d'industries technologiques de pointe ? »* Et le président du RPR, qui a toujours été favorable au développement d'une industrie de la fibre optique, ne se prive pas de souligner les situations difficiles d'entreprises comme la SAT ou LTT *« faute de commandes de l'Etat »*.

Priorité aux collectivités locales

Au-delà de cette accusation d'irresponsabilité à laquelle le gouvernement socialiste prête le flanc, M. Chirac tient à défendre le rôle des collectivités locales dans l'initiative et l'organisation de la communication audiovisuelle. Le débat lancé sur les télévisions privées lui semble être un moyen de *« remettre en cause ce principe de décentralisation »* reconnu par la loi de juillet 1982. Les propositions de réseaux nationaux faites par M. Georges Fillioud, reprises par le président de la République, et auxquelles adhèrent un certain nombre de professionnels, ne sont pour le président du RPR que la préfiguration de *« trois ou quatre chaînes publiques supplémentaires »*.

Le maire de Paris semble pourtant relativement embarrassé par la confusion de la situation. Assailli de candidatures pour des fréquences hertziennes, il compte les transmettre à la Haute Autorité tout en affirmant que la société d'exploitation Paris Câble, doit jouer le rôle *« d'opérateur des télévisions locales privées »*. Le maire de Paris voudrait rester maître des futures télévisions parisiennes et les lier aux programmes de son réseau câblé, mais il ne veut pas porter la responsabilité du choix entre tous les candidats. Il suggère seulement de *« donner la priorité aux groupements dans lesquels sont représentés les intérêts de la presse écrite et ceux de l'industrie du cinéma »*.

Enfin, M. Chirac se lance dans une polémique complexe avec le gouvernement sur le nombre de fréquences disponibles sur Paris. M. Georges Fillioud avait affirmé qu'il n'existait pas trois fréquences capables de couvrir dans de bonnes conditions toute la capitale. Au terme d'une étude, l'Association nationale nouveaux médias les a pourtant trouvées, mais au prix de quelques changements d'antennes pour les téléspectateurs. D'autres fréquences plus accessibles aux antennes existantes sont, semble-t-il, possibles, mais il faudrait modifier les émetteurs ou déplacer les espaces réservés aux militaires. Engager le débat sur ce terrain ne paraît pas d'un grand bénéfice pour M. Chirac. Le manque de fréquences n'est-il pas un argument supplémentaire pour un câblage qui pourrait offrir une douzaine de chaînes dès le début de l'année prochaine à quelques dizaines de milliers de foyers parisiens ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LE MONDE A L'ENVERS

C'est le monde politique à l'envers ! Un pouvoir de gauche qui vient d'introduire le ver de la « dérégulation » dans le fruit de la communication audiovisuelle. Une opposition qui se redresse pour défendre les options qui prévalaient au gouvernement il y a encore quelques semaines. Un parti socialiste qui plaide pour l'initiative privée, un président du RPR qui veut garantir le rôle des collectivités locales.

La communication ce n'est plus seulement le loisir, la culture, c'est un secteur économique dont l'importance s'accroît. En prenant la défense du plan-câble, M. Jacques Chirac est cohérent avec une stratégie industrielle qu'il a toujours appuyée, comme avec le rôle qu'il veut voir jouer dans ce domaine aux collectivités locales. Il sera piquant de voir, dans les prochains jours, s'il est suivi sur ce terrain par des élus socialistes des grandes villes à câbler, comme Montpellier ou Rennes... Le PCF, pour sa part, a toujours affirmé nettement son soutien au programme de câblage.

La position unique de la capitale pour toute opération de télévision nouvelle donne au maire de Paris un rôle central. Son engagement n'est pas à prendre à la légère. Et le Parti socialiste, qui entre lui aussi en lice, aura fort à faire pour justifier certains de ses revirements. Le rapport que va préparer pour le gouvernement M. Jean-Denis Bredin ne sera pas facile à établir.

Y. A.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 15 novembre 1984, M. CHAMPEAU Philippe, né le 22 juillet 1952 à Fourchambault (58) demeurant 47, rue Bourreau-Guérinière à Neuilly-Plaisance (93360) a été condamné à 10000 F d'amende pour usage de marque sans autorisation. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt par extrait dans *le Figaro, le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 21 juin 1983, M. NIZARD Albert, né le 16 novembre 1931 à Tunis (Tunisie), demeurant à Paris (9e), 30, rue du Faubourg-Montmartre, a été condamné à sept mois d'emprisonnement avec sursis et 20000 F d'amende, pour fraude fiscale et omission volontaire de passation d'écritures. la Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Journal officiel, le Matin, le Figaro* et *le Monde* ;

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS (9e) et sur la porte extérieure de l'immeuble sis n° 71 (restaurant « Chez Bébert », boulevard du Montparnasse, à Paris, où M. Albert NIZARD exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 21 juin 1983, M. Max NIZARD, né le 28 juin 1947 à Tunis (Tunisie) demeurant à Paris (10e), 58, rue des Petites-Écuries; a été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 10000 F d'amende, pour fraude fiscale et omission volontaire de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Journal officiel, le Matin, le Figaro, le Monde* ;

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (10e) et sur la porte extérieure de l'immeuble sis n° 33 « S.A. Élysées Marbeuf » de la rue Marbeuf à Paris où M. Nizard Max exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 12 juillet 1983, M. DAVID Roger, né le 28 novembre 1938, à *Paris* (10e), demeurant à *Paris* (9e), 49, rue Richer, a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis, pour fraude fiscale. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Journal officiel, le Monde, le Figaro* ;

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (9e). Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 14 novembre 1984, M. HOFFMAN Léon, né le 19 juin 1921 à Kiev (Union soviétique) demeurant à Paris (8e), 38, rue Bassano, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis pour délits douaniers et infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger et non rapatriement de créances sur l'étranger. La Cour, a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 21 juin 1983, M. Eliaou NIZARD, né le 29 juillet 1935 à Tunis (Tunisie), demeurant à Romainville (93), 12/18, boulevard Boissière, a été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 10000 F d'amende, pour fraude fiscale et omission volontaire de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Journal officiel, le Matin, le Figaro, le Monde* ;

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Romainville (93) et sur la porte extérieure de l'immeuble sis n° 2 « S.A. RICARDO » de la rue de Provence à Paris où M. Eliaou NIZARD exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la cour d'Appel de Paris du mardi 21 juin 1983 M. NIZARD Khamous, né le 10 mai 1945 à Tunis (Tunisie), demeurant à Paris (10e), 58, rue des Petites-Écuries, a été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission volontaire de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Matin, le Figaro, le Monde* ;

2° L'affichage de cet arrêt, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (10e) et sur la porte extérieure de l'immeuble sis n° 18 « S.A. Dupont Métropole », boulevard Montmartre, à Paris, où M. Nizard Khamous exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY

Par jugement en date du 9 mai 1984 aujourd'hui définitif, la 15e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Bobigny a condamné FILLETTE Édouard, né le 2 juillet 1923 à Marine (95), administrateur judiciaire demeurant 28, rue Félicien-David à Saint-Germain-en-Laye (78) à la peine de vingt-six amendes de 200 F chacune pour infractions au code du travail commises du 19 au 26 janvier 1981 à Noisy-le-Grand. Pour extrait conforme.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement en date du 24 avril 1984, la 31e Chambre 1re Section du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale à quatre mois d'emprisonnement avec sursis, PIERARD-ROUZE Thierry, né le 15 septembre 1957 à Cambrai (59), vendeur-livreur, demeurant 250, avenue de la République à Lomme (59160). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement en date du 9 février 1983, la 11e Chambre 1re Section du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale à six mois d'emprisonnement avec sursis, NANTY Gérard, Claude, né le 6 mai 1938 à Fontainebleau (77300), Relations publiques, demeurant chez Mme Alice Sapritch, 14, rue Jean-Ferrandi à Paris-6e. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extraits, au *Journal officiel*, dans *le Monde, le Figaro* et *le Matin de Paris*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement en date du 4 juin 1984, la 31e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis, MOREIRA Roger, Dominique, né le 26 novembre 1937 à Paris-14e, maçon, demeurant 87, rue Pouchet à Paris-17e. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 23 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Dallas.
Filouteries : Charlie, contrariée par la rupture avec sa mère, rend visite à Bobby...

21 h 25 Série documentaire : L'aventure spéléologique.
Des rivières sous la jungle. Réal. G. Favre.
Sous la jungle de Papouasie-Nouvelle-Guinée se dissimulent les plus grands abîmes de la planète. Des étendues aquatiques, des cratères, des rivières souterraines. Un spectacle naturel.

22 h 25 Branchés musique.
Spécial Prince, extrait des films Purple Rain *et* Darling Nikki, *séquences sur les fans.*

23 h 10 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

23 h 40 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : L'une cuisine, l'autre pas.
De R. Michaels, avec J. Bologna, S. Pleshette...
Le patron d'une agence immobilière débordé entre sa toute jeune femme et son ex-épouse, venue s'installer chez lui parce qu'elle ne peut plus payer son loyer. Quand le comique américain ressemble au théâtre de boulevard.

22 h 10 Mœurs en direct : Profession exorciste.
Réal. J.L. Roy et J. Roy.
Un reportage impressionnant, mais sérieux, qui, en cette fin du vingtième siècle, montre des croyances, des pratiques, qui remontent au Moyen Age, envoûtements, exorcismes...

23 h 10 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ring-parade : Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Invité d'honneur : Enrico Macias.

22 h Journal.

22 h 20 Documentaire : De la Basse Alsace à la Haute-Judée.
Réal., R. Kurt.
Le portrait d'une région par Maud Vigée, poète, auteur d'essais et de journaux intimes : autour de trois axes. L'Alsace natale, l'Amérique en exil, et enfin l'Alsace. Jérusalem, lieu de rayonnement spirituel, place forte du judaïsme.

23 h 5 Bleu outre-mer.
Racto Carnaval 1984 ; les perles noires de Gambiers.

0 h Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Les aventures du grand Buk.

0 h 5 Prélude à la nuit.
L'invitation au voyage *(poème de Baudelaire), J.-M. Duparc, interprété par U. Reinemann, baryton, D. Selig, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé ; 17 h 11, Fraggle rock ; 17 h 37, Le club des puces ; 17 h 48, Contes pour Marie ; 18 h, Vie régionale ; 18 h 53, Feuilleton ; Foncouverte ; 19 h 6, Atout PIC ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, Série : Mill-Street blues ; 21 h 15, Série : Soap ; 21 h 50, le Retour des agents très spéciaux, film de Ray Austin ; 23 h 20, Slam ; 8 h 6, Survivance, film de Jeff Lieberman ; 1 h 36, Série : Robin des bois ; 2 h 25, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : La littérature orale tunisienne.

21 h 30 Musique : Pulsations. Forum des percussions avec Steve Reich et le groupe canadien Nexus.

22 h 30 Nuits magnétiques : Bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Danses de Galanta,* de Kodaly ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur,* de Stravinsky ; *Concerto pour orchestre,* de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. I. Fischer, sol. A. Dumay, violon.

23 h Les soirées de France-Musique : dix-neuvième siècle, le scherzo dans tous ses états ; œuvres de Schubert, Beethoven, Chopin, Mendelssohn, Schumann.

Jeudi 24 janvier

PREMIERE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Buffalo Bill.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 45 A pleine vie.
Série : Sloane agent spécial ; 14 h 45, La maison de TF 1 ; 15 h 25, Quarté à Vincennes ; 15 h 55, Images d'histoire ; 16 h 30, Documentaire : Tintam'art (Bach aurait trois cents ans..., diff. le 22) ; 17 h 30, La chance aux chansons.

18 h Dessin animé : Aglaé et Sidonie.

18 h 5 Le village dans les nuages.

18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 40 Série : Papa et moi.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Maria Chapdelaine.
D'après L. Hémon, réal. G. Carle, avec C. Laure, N. Mancuso, C. Rich...
Troisième épisode. – *C'est l'automne à Peribonka, la sécheresse s'abat sur le village. Maria avoue enfin son amour pour François. Un conte boréal un peu lent mais bien joué.*

21 h 30 Les jeudis de l'information : Ethiopie, l'état d'urgence.
Magazine d'information d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Décornoy.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
Emission de F. Mitterrand.

23 h 10 Cinéma : Un nommé la Rocca.
Film français de J. Becker (1961), avec J.-P. Belmondo, P. Vaneck, C. Kaufmann, J.-P. Darras, H. Virlojeux (N.).
Un truand s'introduit dans la pègre marseillaise et se retrouve en prison pour délivrer un ami condamné à la suite d'une machination du « milieu ». Débuts de Jean Becker avec l'adaptation d'un roman de Giovanni sur l'honneur et l'amitié des mauvais garçons. Un récit complexe, des scènes fortes, Belmondo étonnant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.

8 h 30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.

9 h 50 Ski nordique : championnat du monde.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Spécial Victor Hugo.

14 h 50 Téléfilm : Meurtre au 43e étage.
Coups de téléphone anonymes : un voyeur observe une femme avec un puissant télescope. Commence un long cauchemar.

16 h 25 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Les fous du train.

17 h 45 Récré A2.
Poochie ; les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie : l'astrologie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : L'amour en héritage.
D'après J. Krantz, réal. D. Hickox et K. Connor, avec S. Powers, L. Remick, S. Keach...
Quatrième épisode. – *Seule et sans argent à New-York pendant la crise de 1929, Maggy trouve un emploi de mannequin chez un couturier. La saga des années folles est lancée. Une caverne d'Ali-Baba, des décors baroques, un péplum bien mis en scène, des personnages stéréotypés.*

21 h 40 Carte de presse.
Magazine de la rédaction d'Antenne 2, proposé par H. Chabalier et M. Honorin. « Quand le soleil se lève à l'ouest ».
Huit ans après la mort de Mao, la Chine tourne-t-elle le dos aux rigueurs de l'idéologie marxiste-léniniste ? Deux équipes de reporters sur les traces des contrebandiers, autour du trafic d'importation illégal d'objets de consommation : hifi, électroménager. Les nouveaux comportements des Chinois.

22 h 50 Histoires courtes.
Barres, *de Luc Moullet.*
L'évolution de la fraude et de sa répression dans le métro parisien.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Le polar du soir : la Stratégie du serpent.
D'après la nouvelle de W. Irish, réal. Y. Boisset, B. Revon, avec J. Carmet, E. Darlan, A. Ferreol... (Rediffusion).
L'art et la manière de tuer son voisin. Sans que personne soupçonne qu'il y a eu crime. Se servir d'un serpent pour supprimer Georges, mari de Pauline, auquel cette dernière voue une haine impitoyable.

21 h 35 Journal.

22 h 5 Cinéma : Juste avant la nuit
Film français de C. Chabrol (1970), avec S. Audran, M. Bouquet, F. Périer, J. Carmet... (Rediffusion).
Un homme tue sa maîtresse au cours d'un jeu sexuel pervers. Elle était la femme de son meilleur ami. Il est rongé par le besoin d'avouer son crime. Chabrol a transposé dans un milieu bourgeois français un roman situé en Angleterre. Au thème de la culpabilité et de l'aveu rédempteur, il oppose férocement les règles d'un milieu qui préfère ignorer un crime que déranger son ordre social. Les interprètes sont fameux.

23 h 45 Folies ordinaires : Charles Bukowski.

23 h 50 Prélude à la nuit.
A tes pieds, *d'Edvard Grieg, interprété par Laurent Petitgirard au piano.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 de Michel Denisot ; 8 h 50, le Grand Pardon, film d'Alexandre Arcady ; 11 h, la Justice des hommes, film de George Stevens ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 15) ; 14 h, l'Ombre rouge, film de Jean-Louis Comolli ; 15 h 45, Meurtre d'un bookmaker chinois, film de John Cassavetes ; 17 h 30, Cabou Cadin (Benji) ; 18 h 4, Slam ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Je sais que tu sais, film d'Alberto Sordi ; 22 h 5, le Dernier Nabab, film d'Elia Kazan ; 0 h 5, Slam ; 0 h 45, Itinéraire bis ; 2 h 10, Les ateliers du rêve (documentaire).

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Lorsque le Moyen Age mit son dieu au tombeau (et à 10 h 50 : Le corps tel qu'on le pense) ; 9 h 5, Matinée : une vie, une œuvre : La Boétie ; 10 h 30, Musique : Miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : Le latin se porte bien ; 11 h 30, Feuilleton : « Han d'Islande » ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Maurice Breschand ; 14 h, Un livre, des voix : « Une éducation française », d'Odile Marcel ; 14 h 30, La RTBF (radio-télévision belge) présente : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions ». Avec Michel Jouvet ; 15 h, Dérives : Les stratégies de l'amour ; 15 h 30, Musique : Musicomania ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de la Creuse ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue... ; à 19 h 15, Rétro : 1948 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La traumatologie ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Heinrich Strobel, homme orchestre.

20 h 30 Kidonkefou ou les incontinences de la raison, d'après « les Fous littéraires », d'André Blavier.

21 h 30 Musique : Vocalyse-Opéra 85, « le Convive de pierre », d'A. Dargomyjski.

22 h 30 Nuits magnétiques : « Faut-il avoir peur des gros bras ? »

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, La matin des musiciens : Carl Philipp Emanuel Bach - Loin de la Cour, Hambourg ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « la Chanson de Louis » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Haydn, Krommer, Lekeu, Ravel par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Armin Jordan, sol. J. Vandeville, hautbois ; 14 h 2, Repères contemporains : musique subaquatique (Michel Redolfi) ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : esthétique de la mélancolie ; 18 h 2, Côté jardin : magazine de l'opérette ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19.15 Rosaces : magazine de la guitare.

20 h 4 Avant-concert.

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Quatuor à cordes en ré mineur, les Sept Dernières Paroles du Christ,* de Haydn, par le Quatuor Guarnieri.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Georges Onslow ; œuvres de Cramer, Méhul, Reicha, Onslow.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 JANVIER

– *M. Alain Juppé,* secrétaire national du RPR, participe à un « Face au public » exceptionnel sur France-Inter, à 19 h 20.

JEUDI 24 JANVIER

– *M. Bertrand Delanoë,* membre du bureau exécutif du PS et député de Paris, est invité à un « Face au public » exceptionnel sur France-Inter, à 19 h 20.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Quatre scouts dans un bateau

Leur bateau n'est pas le « *fameux trois mâts* » de la chanson et ils ne sont pas allés « *jusqu'à San-Francisco* ». Françoise, Christian, Benoît et Hubert ont fait bien mieux : à bord d'un ketch en acier de 13,5 mètres baptisé *La Cavale*, ils ont réédité l'exploit des grands navigateurs ceinturant l'Amérique du Sud et l'Afrique en seize mois d'une croisière exemplaire. Partis de Saint-Malo en août 1983, ils ont rejoint la cité des corsaires le 13 décembre dernier. Dakar, Panama, Valparaiso, Le Cap, Djibouti et Athènes ont compté parmi les escales de ces grands scouts marins.

Bien qu'approchant la trentaine, les quatre équipiers se sentent encore très proches de l'idéal de Baden-Powell. Trois d'entre eux ont débuté leur carrière de louveteau à l'âge de huit ans chez les scouts (1) ; ils ont voulu aller vérifier sur place, à travers le monde, que la « *grande famille scoute* » à laquelle ils appartiennent depuis leur « promesse » est une réalité. Du Sénégal au Chili et de l'Afrique du Sud à la Réunion, ils assurent avoir rencontré effectivement les diverses composantes d'un « *mouvement très uni* », même s'il est soumis aux *humeurs des différents régimes* politiques.

Leur périple concrétisait un rêve commun scellé depuis longtemps. Ne pas fuir la société, qui ne leur a d'ailleurs pas mal réussi, mais « *voir autre chose* » – pas seulement la mer turquoise et les cocotiers, – avant le plongeon définitif dans la vie professionnelle. Trois salaires d'ingénieur débutant et un de pharmacien (les leurs) pendant deux ans ont permis de réunir le budget nécessaire : 450 000 francs, achat du bateau *compris*, soit « *le prix d'une voiture neuve par personne une fois le navire revendu* », précise Benoît. *Pour bien marquer* leur refus de toute aventure sans retour, les quatre amis avaient précisément fixé les limites dans le temps de leur voyage : « *Cela me faisait presque mal au cœur de quitter mon boulot* », avoue Hubert, ingénieur informaticien de vingt-cinq ans, le benjamin de l'équipage, qui a obtenu un congé sans solde de l'entreprise qui l'emploie. Mais il ne se sent nullement déphasé en retrouvant Paris. Les hardis navigateurs ont laissé leur « rayé » pour adopter le « costume cravate » mieux porté dans les bureaux ou lors des *entretiens* d'*embauche*.

Mouillages sauvages

Leur grande traversée, expérience humaine passionnante, est pourtant bien plus qu'une suite de souvenirs. Ainsi, les mouillages sauvages dans les chenaux de Patagonie, région où la cartographie incomplète (zones laissées en blanc, pointillés pour figurer les côtes) rend difficile la navigation. Entre le Chili et l'Afrique du Sud, le périple a duré six semaines sans escale, marquées par une mémorable épidémie d'hépatite virale causée par l'ingestion de moules crues offertes par les pêcheurs. *La Cavale* a doublé l'île Tristan da Cunha, isolée au milieu de l'Atlantique, sans pouvoir l'aborder à cause du gros temps. Par la radio, les quatre équipiers ont néanmoins pu entrer en communication avec un habitant et, grâce à une chaîne de radio-amateurs, donner de leurs (bonnes !) nouvelles à leur famille en France. Juste avant le cap de Bonne-Espérance, une terrible tempête a failli provoquer le naufrage : mâts dans l'eau par deux fois, bôme endommagée... Pendant les escales, ils ont vu la pauvreté, et, en bons scouts, sont venus en aide aux habitants lorsqu'ils le pouvaient, toujours confus de recevoir en retour des cadeaux. Un cochon vivant dans une île proche de Maurice, par exemple. Le plus étonnant n'est-il pas qu'ils soient restés bons amis après ces longs mois de solitude en mer ? Des algarades, des brouilles, ils en ont vécu bien sûr, mais « *c'est comme le mal de mer*, raconte Benoît, *ça passe vite* », surtout lorsque survient un coup dur. Et puis au milieu de l'océan, il est difficile de partir sur un coup de tête. La cavale des quatre scouts s'est donc achevée... à quatre. Ils semblent même prêts à repartir ensemble.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Les Scouts de France, 23, rue Lignier, 75020 Paris.

AUTOMOBILE

Renault : en avant la puissance

Poursuite de l'élargissement de la série supercinq avec une turbo musclée, refonte complète du haut de gamme grand tourisme avec l'apparition de deux nouvelles Alpine. Renault tient plus que jamais à être présent sur des marchés où l'on trouve des clients passionnés et aisés.

C. L.



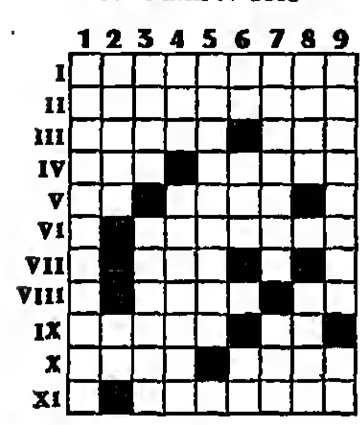
La Renault 5 GT Turbo, dont la silhouette a été nettement mise au goût sportif, prend le 1 400 centimètres cubes avec turbine Garret et échangeur air-air. On trouve à 5 750 t/mn 115 ch pour un couple moteur (effort de traction) maximum à 16,8 mkg à 3 000 t/mn. Elle atteint les 200 km, en pointe. La Turbo GT, qui sera proposée à 72 000 F, est montée à l'usine de Dieppe et le sera plus tard à Flins.



Les Renault Alpine 6 seront, elles, proposées sous deux versions, avec ou sans Turbo : 2 849 centimètres cubes de cylindrée pour la V 6 GT (235 km/h en pointe avec 23 mkg de couple à 3 500 tours) et 2 458 centimètres cubes pour la V 6 Turbo (250 km/h en pointe et 29,6 mkg de couple à 2 500 t/mn). Train avant avec dispositif anti-plongée, caractère aérodynamique très poussé, les Alpine nouvelle version sont apparemment parvenues, au moins quant aux performances annoncées sur le papier, à la hauteur des sportives allemandes. Nous les verrons plus tard à la route. Pour l'instant, les prix des Alpine ne sont pas fixés. La 5 GT Turbo sera livrable à la mi-février et les Alpine en mars.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3888



HORIZONTALEMENT

I. Crise de nerfs. – II. Sont forts en calcul. – III. Sont souvent minutés. Petit bagage. – IV. Se fait dans la joie ou dans la tourmente. Lieu de repos des dieux. – V. Employé comme ancien. Habitude de midinette. – VI. Fait l'unanimité grâce à une voix. – VII. Émission destinée à toutes les oreilles. – VIII. Haut lieu de la « pêche ». Personnel. – IX. Important emploi du temps. Fleuve. – X. Précéda l'arrivée des fauves. Participe à un soulèvement. – XI. Travaille en dilettante.

VERTICALEMENT

1. Un genre d'argus qui n'a pas toujours la cote. – 2. S'exprime par signe dans certains cas. Note. – 3. Gagnée par Héraclès, fut cause de sa perte. Ancien homme de lettres. – 4. Met l'écume aux lèvres. Faisaient facilement la nouba. – 5. Maître de musique. – 6. Se suivent en ligne. Lettre grecque. Tête de chapitre. – 7. Un classement où la première n'a pas de prix. Terrain de mésentente. 8. Quelque chose d'éblouissant. Porte souvent la mitre. – 9. Pas à faire quand on a la peur du gendarme. Démonstratif.

Solution du problème n° 3887

Horizontalement

I. Carrefour. – II. Rieuses. – III. Égée. Zébu. – IV. Mules. Ere. – V. Ail. Assis. – VI. Ile. UO. – VII. LL. Frugal. – VIII. Laça. Tuba. – IX. Égoutiers. – X. Réunir. As. – XI. Espérance.

Verticalement

1. Crémaillère. – 2. Aiguillages. – 3. Réelle. Coup. – 4. Ruée. Faune. – 5. Es. Saur. Tir. – 6. Fez. Soutira. – 7. Osées. Gué. – 8. Bric-à-brac. – 9. Roues. Lasse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 23 janvier 1985 :

DES DÉCRETS

- Du 22 janvier 1985 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.
- Du 22 janvier 1985 fixant la classification d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

EN BREF

BIBLIOGRAPHIE

LA PAIX, PAS LA GUERRE. – Les éditions Avis de recherche viennent de publier un petit ouvrage de 136 pages, qui, sous le titre *Objection mode d'emploi*, propose à la fois un historique de l'objection de conscience des origines à nos jours, un guide pratique des démarches à effectuer pour bénéficier de la nouvelle loi sur le statut d'objecteur, et une enquête approfondie sur les réfractaires français. On y trouve aussi un panorama complet de l'objection de conscience dans le monde de A *Afghanistan* à Z comme *Zimbabwe* et un agenda regroupant tous les textes officiels et cent cinquante adresses utiles classées par départements. L'auteur est Pierre Martial, avec la collaboration juridique de Mᵉ Jean-Jacques de Felice (vice-président de la Ligue des droits de l'homme), et Mᵉ Denis Langlois, à qui l'on doit *les Dossiers noirs de la police* et *les Dossiers noirs de la justice française*.

★ *Éditions Avis de recherche, BP 53, 75861 Paris CEDEX 18. 136 pages, 43 F. En vente également dans les FNAC et librairies.*

DROIT LOCATIF

CONSULTATIONS GRATUITES POUR LOCATAIRES. – La Chambre nationale des huissiers de justice organise, le samedi 26 janvier, dans les locaux des tribunaux de grande instance des consultations individuelles et gratuites sur les rapports locatifs. A Paris, ces consultations auront lieu de 10 heures à 19 heures dans la salle des référés du Palais de justice, 4, boulevard du Palais, à Paris (1ᵉʳ).

LOTERIE

EINSTEIN = 4 000 000. – A *cinquante-deux ans*, la Loterie nationale change de look. Plus de tranche des « *fleurs* », des « *semailles* » ou des « *moissons* ». Les principales tranches de 1985 auront des références culturelles. Après celle du 9 janvier, qui marquait le 350ᵉ anniversaire de l'Académie française, la tranche du 23 janvier sera consacrée à Django Reinhardt. Puis se succéderont Bach, Jules Verne, Paul Fort, Einstein, Jules Renard, etc. Ces tranches anniversaires, qui porteront le nom de musiciens, d'écrivains ou de savants, seront dotées chacune d'un gros lot de 4 millions de francs. Parallèlement aux tranches anniversaires, les tranches classiques du zodiaque et de l'hippisme continueront leur existence. Le chiffre d'affaires de la Loterie nationale, avec la création au début de 1984 du Tac o tac, a augmenté de 170 %.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 JANVIER

« L'Opéra », 15 heures, vestibule (Academia).

« Mobilier Renaissance à Carnavalet », 14 h 45, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Belleville », 15 heures, métro Belleville (M. Banassat).

« Le Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (G. Botteau).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Les Flâneries).

« Watteau », 16 heures, Grand Palais (M.-C. Lasnier).

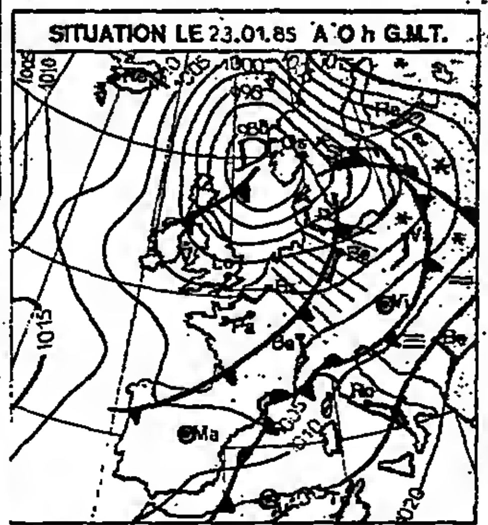
« Le cœur de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Autour de Saint-Martin », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23.01.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24.1.85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Évolution probable du temps prévue en France entre le mercredi 23 janvier à 0 heure et le jeudi 24 janvier à 24 heures.

Après l'évacuation d'un système perturbé et après un écoulement d'air froid dans un flux de nord-ouest, une nouvelle perturbation d'origine atlantique atteindra le pays.

Jeudi, le début de journée sera frais sauf près de l'Atlantique et de la Méditerranée. Les températures minimales seront de l'ordre de – 5 degrés dans le Nord-Est, – 3 à – 4 degrés du Nord au Bassin parisien, au Massif Central et aux Alpes, – 2 degrés du Cotentin au Centre, + 4 degrés de l'ouest de la Bretagne aux Landes, 5 à 8 degrés sur le pourtour méditerranéen et la Corse, 0 degré ailleurs.

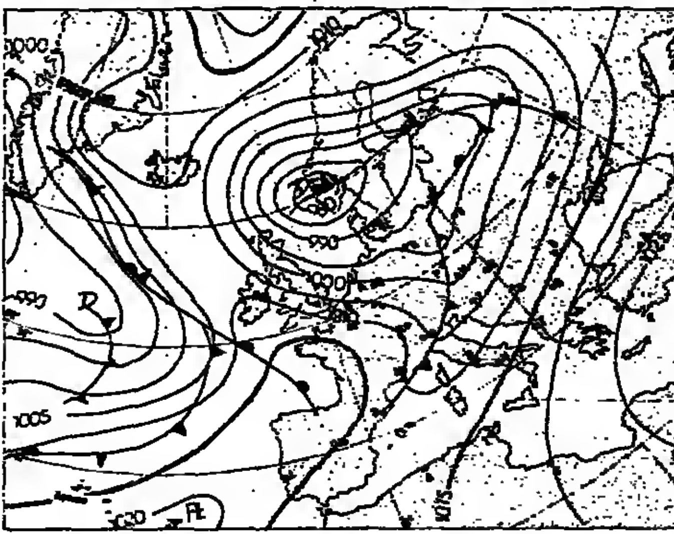
Le matin, de l'instabilité persistera du Nord-Est aux Alpes avec des nuages et, sur le Jura et les Alpes du Nord, quelques flocons.

Des brouillards givrants seront observés du Nord au Bassin parisien, à la Normandie, au Massif Central et à Midi-Pyrénées. Le mistral, établi dans la nuit, persistera pour la matinée seulement.

Les nuages de la nouvelle perturbation s'étendront en début de matinée de la Bretagne à l'ouest de l'Aquitaine. Ils donneront un peu de neige à leur arrivée, des monts d'Arrée au Limousin et à la Dordogne ; de la pluie ensuite. Ce temps perturbé, avec précipitations, plus marquées au nord de la Loire, et vent modéré à assez fort de sud-ouest, gagnera progressivement une grande moitié Ouest. Les nuages associés s'étendront jusqu'à la Lorraine, au Morvan et aux Pyrénées ariégeoises le soir. Plus à l'est, les éclaircies seront belles. En soirée, des éclaircies apparaîtront près de la Manche.

Les températures maximales seront de l'ordre de 10 degrés dans le Sud-Ouest, 8 à 10 degrés dans le Nord-Ouest, 7 degrés du Nord au Bassin parisien, 5 degrés dans le Nord-Est, 12 degrés en régions méditerranéennes, 9 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 24 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 23 janvier, à 7 heures, de 1004,2 millibars, soit 753,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23 janvier) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 14 et 6 ; Bourges, 11 et 1 ; Brest, 7 et 3 ; Caen, 9 et 1 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 12 et 5 ; Dijon, 8 et 3 ; Grenoble-St-M.-H., 6 et 4 ; Grenoble-St-Geoirs, 6 et 5 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille-Marignane, 15 et 13 ; Nancy, 10 et 1 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 10 et 10 ; Paris-Montsouris, 9 et 0 ; Paris-Orly, 9 et – 2 ; Pau, 11 et 3 ; Perpignan, 15 et 4 ; Rennes, 9 et – 1 ; Strasbourg, 9 et 2 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 11 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 10 ; Amsterdam, 6 et 1 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 5 et 2 ; Bonn, 10 et – 1 ; Bruxelles, 7 et 1 ; Le Caire, 21 et 9 ; Iles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 2 et 1 ; Dakar, 23 et 17 ; Djerba, 19 et 9 ; Genève, 5 et 2 ; Istanbul, 9 et 5 ; Jérusalem, 14 et 4 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 5 et 0 ; Luxembourg, 7 et – 3 ; Madrid, 12 et 6 ; Montréal, – 6 (max.) ; Moscou, – 15 et – 15 ; Nairobi, 26 et 14 ; New York, – 2 et – 6 ; Palma-de-Majorque, 18 et 8 ; Rome, 17 et 13 ; Stockholm, – 2 et – 2 ; Tozeur, 21 et 8 ; Tunis, 22 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

POLICE

« DÉTOURNEMENT DE VÉHICULES »

A quoi servent les véhicules de la police nationale ? Ou, en d'autres termes, la police française a-t-elle honte d'elle-même ? Telles sont les questions que pose *l'Unité syndicale-police*, organe de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), qui révèle pour la première fois l'état du parc automobile de la police nationale. Il apparaît, en effet, que la majorité de ses véhicules sont « banalisés », n'arborant aucun signe de couleur distinctif, et qu'une petite minorité seulement est identifiable, à l'exemple des estafettes des PTT, des automobiles de l'EDF ou des cars de pompiers...

Sur un total de 12 341 véhicules à quatre roues affectés à la police nationale, fin 1984, seulement deux mille véhicules « tourisme » sont, selon le vocabulaire administratif, « *identifiés police* ». En mettant de côté 2 260 véhicules utilitaires (cars, poids lourds, police-secours), il reste donc 8 081 véhicules « tourisme », dont rien ne signale l'administration d'origine, ni même qu'il s'agit de véhicules administratifs.

Cette situation est paradoxale puisque l'orientation du ministère de l'intérieur, comme celle des autres polices européennes, est d'inciter la police à se montrer à la population. De fait, alors que les effectifs de la police en tenue l'emportent sur ceux des corps en civil, c'est l'inverse pour le parc automobile, où les véhicules « *en tenue* » ne représentent que 18 % du total. Ce déséquilibre ne peut s'expliquer par des raisons d'efficacité policière. S'il est évident que les missions des renseignements généraux ou des services de police judiciaire spécialisés dans la lutte contre le grand banditisme réclament des véhicules « *banalisés* », évitant les risques de « *repérage* », ce ne saurait être le cas des missions de police générale. De plus, il est surprenant de constater que le nombre des véhicules affectés aux RG (810) n'est pas loin de celui de la police judiciaire (1 134).

Commentant ces chiffres, le secrétaire général de la FASP, M. Bernard Deleplace, estime que cette situation « *profite à ceux qui détournent les véhicules à leur profit, à ceux qui utilisent le service public pour des tâches secondaires, sinon pour des services personnels* ».

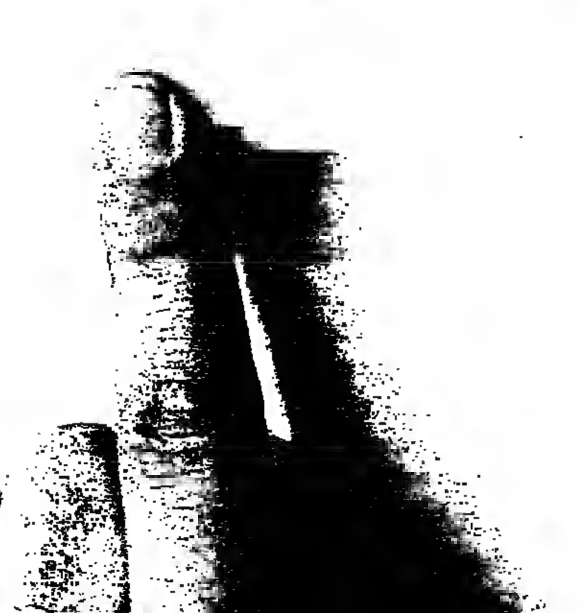
Au ministère de l'intérieur, où l'on ne conteste pas les chiffres cités par la FASP, on se refuse à tout commentaire.

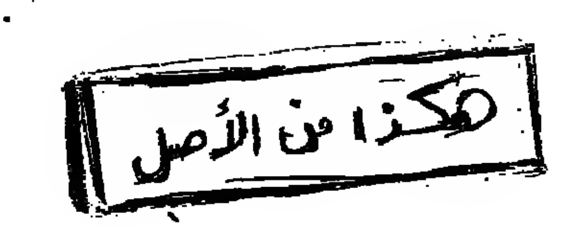
E.P.

L'INFORMATISATION DES COMMISSARIATS

Après avis favorable de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, un arrêté de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, publié au *Journal officiel* du 22 janvier, autorise « *la création dans les commissariats de police urbaine, sous l'appellation « fichier des faits constatés », d'un traitement automatisé des infractions constatées dans chaque circonscription, en vue de faciliter les recherches opérationnelles et la production de statistiques* ».

Environ deux cents commissariats – au lieu de quarante selon les prévisions initiales –, doivent être équipés, d'ici à la fin de l'année, en micro-ordinateurs. Ce programme de modernisation, lancé sous la pression du Conseil national de prévention de la délinquance, sera bientôt complété par la constitution d'autres fichiers, visant notamment à la gestion opérationnelle des effectifs (*le Monde* daté 27 et 28 mai 1984).




هكذا من الأصل

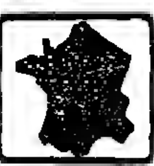
هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,26

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Synthélabo

Groupe Pharmaceutique Français

recherche pour son Service Informatique de **Montargis** (100 km au Sud de Paris)

ADMINISTRATEUR DE DONNEES hf

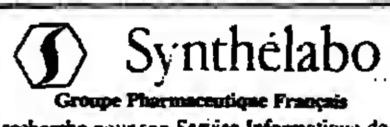
Votre mission :
— mise en place de la fonction et de l'organisation autour d'un logiciel « Dictionnaire de données », en liaison avec les équipes de développement et les utilisateurs.

Votre profil :
— formation supérieure (Ingénieur Grandes Ecoles - MIAGE).
— bonnes connaissances et expérience en conception de bases de données.

Aux qualités professionnelles devra être allié un goût du contact et de la communication.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 10 à l'attention de Monsieur JONES - SYNTHELABO - Z.I. Rue du Maréchal Juin - 45200 AMILLY.





Synthélabo

Groupe Pharmaceutique Français

recherche pour son Service Informatique de **Montargis** (100 km au Sud de Paris) pour renforcer son équipe Etudes-Développements

CHEFS DE PROJET hf

Votre mission :
— prendre en charge les études développements d'un secteur d'activité de l'Entreprise.

Votre profil :
— formation supérieure (Ingénieur Grandes Ecoles - MIAGE).
— professionnels des études informatiques, avec justification d'une expérience dans l'environnement grands systèmes IBM.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 09 à l'attention de Monsieur JONES - - SYNTHELABO - Z.I. Rue du Maréchal Juin 45200 AMILLY.



Synthélabo

Groupe Pharmaceutique Français

recherche pour son Service Informatique de **Montargis** (100 km au Sud de Paris) dans le cadre de la poursuite de l'action Infocentre

RESPONSABLE INFOCENTRE hf

Avec une équipe de 4 / 5 personnes dont vous aurez la responsabilité et en *étroite collaboration* avec les *études Développements* et les *utilisateurs*, vous aurez pour mission :
— assistance, conseil et formation des utilisateurs,
— suivi des logiciels Infocentre APL - SQL / DS - SAS - PROFS,
— recherche et développement de nouveaux logiciels.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez, si possible, une expérience dans le domaine de l'Infocentre. Vous avez de toute façon une forte motivation pour prendre en charge une telle fonction.

Aux qualités professionnelles devra être allié un goût du contact et de la communication.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 08 à l'attention de Monsieur JONES - SYNTHELABO - Z.I. Rue du Maréchal Juin - 45200 AMILLY.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ariane *vous offre d'être l'Ingénieur responsable des ensembles propulsifs du second étage et des propulseurs d'appoint à liquide.*

Au sein de notre Direction Industrielle nous vous proposons de :
• **COORDONNER** les principaux sous-traitants en charge des organes propulsifs
• **GERER** les plannings et les sous-contrats correspondants
• ***ASSUMER*** *le suivi d'un ...r complet au niveau du second étage, ... réception du matériel à l'exploitation des résultats de lancement*
• **ASSURER** la responsabilité de la conformité des équipements et du traitement des écarts
• **SUIVRE** le développement, la qualification et l'utilisation ... des propulseurs d'appoint à liquide.

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole, mais vous savez ... connaissances techniques et sens du concret.

Vous pouvez justifier de 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des propulseurs à liquide.

Vous maîtrisez correctement l'Allemand et si possible l'Anglais.

Enfin, sens des responsabilités et esprit d'équipe sont parmi ... qualités personnelles dominantes.

Téléphoner à Bernard MA...GIE au 077.92.72 - Poste 466.

Le poste est à pourvoir à EVRY mais bien sûr il nécessite de nombreux déplacements en GUYANE.



Direction Admin...tive et Financière 1, rue Soljénitsyne - 91000 EVRY

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

PARIS

Cadre confirmé de l'Assurance Vie

Un Groupe d'Assurances de premier plan renforce son équipe d'encadrement de la branche GROUPE en fort développement. Le cadre recherché se verra confier la responsabilité des services de Gestion (primes, sinistres, contentieux...). Maîtrisant les techniques de l'Assurance Vie, à la fois rigoureux et imaginatif, il devra, avec le concours d'un encadrement compétent, faire évoluer les méthodes et procédures, innover en matière d'organisation et être le garant de la qualité du service aux clients. Rattaché à la Direction du Département, il sera intégré dans une unité disposant d'une large autonomie et y exercera une activité alliant réflexion et réalisations concrètes, impliquant contacts avec clients, apporteurs,... Cette activité s'adresse à un diplômé d'études supérieures, ayant au moins 30 ans, apportant 4 à 5 ans d'expérience de l'ASSURANCE VIE (GROUPE de préférence). A moyen terme, elle offre des possibilités de carrière intéressantes dans le Groupe en France, et éventuellement à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 71675/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE

Publival

sélé CEGOS

INGÉNIEURS
ÉLECTRON. SOFT et HARD ÉTUDE LABO. Expérience INGÉNIEURS Bio-médicaux Expérience rayons X
SOPRAS E.T.T. 355-36-69.

DEMANDE PROF. FR. LATIN SUPPLEANT
ECOLE SAINT-MICHEL ST-MANDE. T. : 374-79-62.

Commune de Dammarie-lès-Lys (20 000 habitants) recherche Intendante avec références pour Services Municipaux (restauration, encadrement personnel de service, cantines scolaires...)
Adresser candidature + C.V. + photo à : Monsieur le Maire, 77190 DAMMARIE-LES-LYS.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Our client is a Brussels based worldwide organization, operating most sophisticated telecommunication networks for teletransmissions in the banking sector.
For the marketing of a wide range of new products, this highly specialised organization is now looking for a

new applications specialist
electronic banking
(m/f - ref. 117-LM)

His function will be to assist the conceiving, designing and coordinating of a number of new products and services.

In order to be successful, the candidate should:
- have between 28 and 35 years
- have a university degree in engineering, economics or business
- have at least two years experience in electronic banking preferably in an important international bank in the field of Cash Management, Electronic Funds Transfer, Money Market and Foreign Exchange Dealing, ATM, POS and should be familiar with all aspects of product development.
- have some additional professional experience with service companies, related to electronic banking whether in the field of hardware or softwares
- speak at least three languages and should be willing to travel extensively to major financial centers
- have demonstrated oral and written communication skills and ability to work under pressure.
- have initiative and managerial potential

If you are interested, please submit your detailed resume and photo to our consultant: Jerry RUBIN - Personnel Consultant
Chaussée de La Hulpe 185 - 1170 Brussels
All applications will be answered. Absolute discretion is guaranteed.



emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SIETAM

IMPORTANTE SOCIETE SUD DE PARIS recherche

INGENIEURS
DEBUTANTS ou D'EXPERIENCE
réf. 1317

génie électrique ou génie mécanique pour mise au point d'installations d'équipements automatisés.

CONDUCTEURS DE TRAVAUX
réf. 1318

en électricité industrielle, ayant au moins 5 ans d'expérience *en préparation, suivi et mise en route* de chantiers d'électricité industrielle B.T., sens du commandement nécessaire.

Pour ces postes : déplacements France et étranger, anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions sous la référence choisie à :
SIETAM - Service Montage
42 - 48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

SOCIÉTÉ DE PRESSE CHERCHE
JOURNALISTES
Responsables d'éditions locales. Libres de suite. Ecr. Villages Presse, 5, rue des Petites-Écuries, PARIS-10e.

INFORMATIS
INGÉNIEURS DPS 8
Importants projets de messageries électroniques
INGÉNIEURS VAX 780
Responsabilité systèmes et Centre de traitement
PROGRAMMEURS VAX 750
Projets gestion en Basic. 26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

BANQUE PRIVÉE FRANÇAISE 1er PLAN PARIS-1er recherche pour son Secrétariat des Engagements un :
COLLABORATEUR
confirmé Classe IV ou V pour assister le responsable de ce service. Le candidat retenu devra avoir une expérience approfondie dans la gestion des dossiers de crédits et la mise en place des garanties. Ce poste nécessite un bon sens de l'organisation et la pratique de l'informatique constituera un atout supplémentaire. Les candidats âgés de 30/35 ans adresseront leurs C.V. et prétentions à :
O.S.P.
Service « D »
64, rue La Boétie 75008 PARIS,
qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

POUR VOTRE P.M.E.

Hme 42 a., Universit. trilingue; gde expér. P.M.E. : 50 à 200 personnes, gest., organisation et développ. jurid., social, personnel, sans relations commerciales. IMPORT-EXPORT.
Ecr. s/nº 6719 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 23 ans. Prog. analyste E.P.S.I. COBOL, GAP II, CICS BASIC. Recherche emploi ou stage. Tél. : 772-63-76 (58) 74-26-95.

Cadre 47 ans, directeur d'usine (20 personnes) avec atelier d'usinage, pièces métallurgiques, magasin, expédition et vente au comptoir, responsable des achats, stocks, embauche et paie du personnel, entretien, fabrication, relations commerciales, cherche poste équivalent, ou adjoint à direction, si société plus importante dans région parisienne.
Ecr. s/nº 6.703 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Nous sommes une Société d'Import/Export avec bureaux à Taipei (Taiwan) et Fribourg (Suisse). Nous sommes spécialisés en produits de consommation et nous cherchons de nouveaux partenaires sérieux pour étendre nos activités dans votre pays. Toute personne ou société intéressée est priée de prendre contact par lettre avec : PB PROMOTION S.A. Chemin de la Prairie 1, CH-1752 VILLARS-S/GLANE (Suisse). Tél. 19-41-37/24-44-84 personne responsable : Mme HEIMO.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 281 - 09 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
• INGENIEURS toutes spécialisations
• CADRES administratifs, commerciaux
• JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. RESPONSABLE AGENCE COMMERCIALE. – 42 ans. Formation supérieure. Anglais, espagnol courants. Stages gestion export. Grande expérience commerciale, gestion personnel PME 200 à 500 personnes (budgets, négociations haut niveau, salons prof., expérience création filiale). Grande disponibilité.
OFFRE : services à toute entreprise désireuse rentabiliser activités par création ou développement d'un nouveau centre de profit. Paris, R.P. (Section BCO/JCB 606.)

CONSEIL GESTION D'ENTREPRISE. – 50 ans. Licence en droit. Expertise comptable. Institut de gestion sociale (1980). 20 ans expérience pratique de gestion et de structuration de groupes d'entreprises (négociations de rapprochements, montages financiers, prises de participation). Bien introduit milieu affaires internationales, spécialisé dans implantations filiales à l'étranger et sociétés étrangères en France. Grande disponibilité.
OFFRE : collaboration à toute entreprise désirant profiter de sa restructuration pour implanter établissements soit en France soit à l'étranger. (Section BCO/JCB 607.)

JEUNE FINANCIER. – 30 ans. Diplômé Sciences-Po Paris (ECOFI). Maîtrise gestion. 2 ans expérience de gestion de trésorerie en valeur de contrôle de gestion dans entreprise de 150 millions de C.A. filiale d'une multinationale. Rompu à l'utilisation informatique et aux relations bancaires. Bonne pratique de la comptabilité analytique et budgétaire ainsi qu'à la présentation anglo-saxonne.
RECHERCHE : situation dans direction financière d'une entreprise France entière et même étranger. (Section BCO/MS 608.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.





ANNONCES CLASSÉES

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS pptaire, vend appt de caractère 2/3 pièces. 83 m². 995.000 F. Tél. 278-19-49.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RÉNOVER. 236-83-62.

6e arrdt

VAVIN
Proche LUXEMBOURG ravissant petit duplex, charme, soleil. N.J.H. 336-75-32.

N.-D.-DES-CHAMPS, 2 P.
Tt cft en duplex, noyé dans verdure. 540.000 F. 528-99-04.

St-Sulpice-Luxembourg 6 p. pdt. 120 m², dépend. 4e ét. asc., plein soleil, calme. Prix : 1.850.000 F.
Ecrire à RÉGIE PRESSE sous nº 300.557 M
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

9e arrdt

PIGALLE. Imm. stand. dble liv., tt. cft, refait neuf. A. STOOPS. 825-49-15 ou 42-17.

12e arrdt

Pr. PL. DAUMESNIL
pptaire vd de imm. rénové 2/3 pièces, tout cft, terrasse refait neuf. Tél. 634-13-18.

13e arrdt

LOFT.
Téléphone : 329-59-65.

50 m du 5e, maison à rénover 200 m², cave, grenier, jard. 100 m. 2.300.000 F. Téléphone : 546-26-25.

15e arrdt

CROIX-NIVERT
BEAU DBLE LIVING. TT CFT SOLEIL. 470.000 F. 606-10-08.

16e arrdt

LA FONTAINE
3 P., impec. + service, 6e, asc. Sud. Imm. p. de t. 1.150.000 F. BRANCION, 575-73-94.

PASSY
200 m²
Triple réception, 4 chbres dble service, visite le 24
17, av. du Colonel-Bonnet.

RUE DE PASSY
Beau 120 m² + ch. de service, charme. Tél. 551-88-60.

17e arrdt

AMPÈRE, DUPLEX de CHARME, récept. + 3 chbres. MATIN. 567-47-47.

18e arrdt

VILLA ORNANO
3 pièces. 480.000 F. entrée, cuisine, W.C., bains. Immo Marcadet. 252-01-82.

MAIRIE DU 18e
53, rue du Simplon
dans immeuble neuf, standing (habitable de suite)
Reste quelques

STUDIOS, 2 et 3 Pces
avec parking.
Prix bénéficiant pour certains de prêts conventionnés.
Sur pl. du mardi au sam., de 14 à 18 h ou tél. 258-44-96.
CECOGI s.a. (1) 575-62-78.

92 Hauts-de-Seine

LA DÉFENSE vds F 5, cave, park., facilités paiement taux 12 %. Téléphone : 051-02-16 après 20 heures.

Province

33 PESSAC banlieue Bordeaux
Particulier vend cause départ bel appartement 100 m², 5 pièces + garage individuel + balcon 20 m².
Prix : 420.000 F dont prêt cessible 170.000 F.
Téléphone : (1) 725-62-10 ou (56) 36-86-62.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e-7e arrdts.

MICHEL BERNARD
RECH. A VENDRE OU LOUER APPTS, PAV., RÉG. PARIS. BON QUARTIER. 502-13-43.

SERGE KAYSER
CONSEIL IMMOBILIER
RECHERCHE A PARIS appartements et immeubles
PAIE COMPTANT
329-60-60.

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. appts de BON STAND. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE.
Mme de DIESBACH. 380-26-08.

BCB 727-89-39
Corresp. sté Aulis (Montréal) RECHERCHE POUR CLIENTÈLE internationale, 200 à 300 m² 16e, 8e, Neuilly, rive gauche.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste

IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris
Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. : 252-01-82.

GROUPE DORESSAY
Pr. CLIENTÈLE FRANÇAISE et ÉTRANGÈRE, rech. PIED-A-TERRE, APPTS, HOTEL PARTIC. ACHAT OU LOCATION. Rive Gche, 8e, 16e, 17e, Neuilly. 624-93-33.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA - 296-58-46
91, rue de Richelieu (2e).

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e. Mo CENSIER.

Région parisienne

COLOMBES loue studio. 1.300 F. Tél. M. SOYAULT 745-17-25 poste 403

CHATENAY-MALABRY, villa neuve, séj., terrasse prolongée par jardin, cuisine, 3 chbres, mezzanine, bains, dche, ss-sol, gar. 6.900 F. tél. 661-66-75.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Dirigeants et Employés mutés. Importante Sté Française Pétroles rech. en permanence appts ttes catégories et studios, villas Paris, environs. Téléphone : 503-37-00.

Interprète américain ch. bel appt 2 p. même meublé 12/18 mois, loyer raison. 785-82-54.

Association Franco-Japonaise, cherche logements pour expatriés japonais. Loyers garantis par sté. Tél. ap. 15 h au 954-43-63.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS
Téléphone : 227-44-44.

immeubles

Marchand de biens vendons direct. imm. entièr. rénové rapport 700.000 F. Px 8,8 millions. 723-87-25 accepte intermédiaire seulement avec clients.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS. T. 227-44-44.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Conseil, 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

ST-CLOUD PARC BEARN
séj. + chbre, 75 m², parking. Occupé. 550.000. 567-22-88.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

Siège social R. ST-HONORÉ
Constitut. stés tous serv.
PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-81-63.

VOTRE ANTENNE A PARIS
Bureau ou domiciliation avec secrétariat partagé
Téléphone : (1) 346-00-55.

locaux commerciaux

Ventes

MARAIS
Local commercial en studio Libre. Tél. 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

A vendre hôtel à aménager nouvelles normes ou à transformer en appartement. Pour tous renseignements téléphoner au 16 (50) 79-07-06.

Cause retraite, je cède magasin articles sports, rue connue, Paris-17e. Tél. 387-68-03.

AIX-EN-PROVENCE
Part. vend plein centre (rue semi-piét.), boutique 3 niv. : R.-D.-CH. + cave bien aménagée + réserves. Surface totale, 100 m² environ. Petit loyer. Ecr. ss/nº 1374 à EUROSUD, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

boutiques

Ventes

Pr pl. DAUMESNIL, pptaire vd de imm. rénové, bout. libre tte poté, excellent placement. Téléphone : 834-13-18.

Particuliers

(offres)

Vends TABLE DE FERME en merisier massif. 1,44 long × 0,73 large. Tél. : 029-54-63 apr. 20 h.

Artisans

Faites dactylographier vos rapports, thèses, mémoires SUR TRAITEMENT DE TEXTE (qualité, rapidité) photocopies-reliures assurées. Tél. 707-45-81.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes. Occasions. Echanges.

Collections

ICONES
Superbe collection privée de tradition byzantine
ICONES CONTEMPORAINES
production limitée.
Vente hors cours
Renseignements 265-44-47.

Cours

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté. 858-11-71.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

l'agenda du Monde

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au : 735-26-85.

Troisième âge

Monsieur 76 ans cherche AIDE A DOMICILE pour tenir sa maison (départ. S.-et-M., proximité Nemours), 8 h-19 h environ ou mieux à temps complet, logement indépendant, voiture si possible, certificat, références souhaitées, salaire à débattre. Ecr. s/nº 5718 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry. 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-63. (1) 638-34-14.

Offres d'étudiants

Etudiants, étudiantes QUALIFIÉS donnent leçons, traduct., garde d'enfants, ménage... S'adresser à l'APLI. 33, pl. Maubert, Paris-5e. Tél. : 326-77-61.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)
écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate. Kent, Angleterre. Tel: 843-51212 Telex: 96454
ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959.28.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Détectives

DÉTECTIVE PRIVÉ
(déclaré en préfecture)
822-95-52
ENQUÊTES
Affaires privées, industrielles et commerciales.
FILATURES
Auto-Moto.
Toutes missions Paris-province, étranger.
Rapide, discret, efficace, preuves pour la justice, rapports utilisables devant les tribunaux.

Vacances - Tourisme - Loisirs

CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie)
Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft, à louer à la semaine. Tél. : 304-42-41.

– 20 % sur location
NEIGE ALPES
CORSE ÉTÉ. (1) 636-35-14.

JURA
Secteur MÉTABIEF
au pied des pistes de ski de fond
A louer studio 4 pers. tt cft. Tél. : (81) 49-00-72.

SKI-MICRO-INFORMATIQUE
Enf.-ado (mixte) or ts groupes. 17-23 février. Pâques : autres activités tous congés scolaires. LE CLUB VERT, (6) 903-50-80.

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 55 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Tél. : 01-703-4175.

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV, 3 HEURES DE PARIS. Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski). Du dimanche au samedi soir. Prix : de 1 750 à 2 000 F selon période.
LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT.
Tél. : 16-81 38-12-51.

Marseillan-Plage
Dans pavillon indépendant neuf de 4 studios (tout en rez-de-chaussée), location d'un studio-cabine 4 personnes, entouré des trois côtés terrain faisant partie studio, permettant entrée voiture, 150 m plage, face tous commerces (juillet-août : 1 400 F/semaine ; autres mois : 1 000 F/semaine. Tél. soir : 18 (65) 49-28-50.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Jean PINCHON sont heureux d'annoncer la naissance de

Christopher,
chez Laure et Paul Demarz.

Le Bosc-Carré,
27260 Epaignes.

– M. Richard VERSPYCK et Mme, née Christine Vincent,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Bertille,

le 11 janvier 1985.

120, avenue de Versailles,
Paris-16e.

Mariages

– M. et Mme PENNINGTON
G. L. LAWSON,
M. et Mme Bernard RIFF

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Prudence et Didier

qui sera célébré le samedi 26 janvier 1985, à 11 h 30, à l'hôtel de ville de La Celle-Saint-Cloud.

23, allée de la Grande-Promenade,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

30, chemin du Murger-à-Jamais,
91620 La Ville-du-Bois.

Décès

– Suzy et Paul Dillmann,
Hélène Balfet,
Simone et Werner Iff,
leurs enfants et petits-enfants,
Françoise Balfet
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marthe BALFET,
née Capelle,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,

entrée dans la Paix le 21 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-onzième année.

« Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. »
Rom. 14, ver. 8.

Le Châtelet,
3 *bis*, rue du Bel-Air,
92190 Meudon.

– M. Etienne Crouzet

a la douleur de faire part du décès de son épouse,

Mme Etienne CROUZET,
née Yvette Farge,

survenu le 12 janvier 1985, dans sa soixante-dix-huitième année, en son domicile, 20, rue des Peupliers, à *Bois-Colombes (Hauts-de-Seine)*.

L'inhumation a eu lieu, dans la plus stricte intimité, dans le caveau de famille.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 15 janvier 1985 à Bobigny, de

M. Frédéric Jean Edouard DATT,
ingénieur
de l'Ecole nationale supérieure
des arts et métiers,
ingénieur en chef militaire
de 1re classe (colonel) honoraire
du service des essences des armées,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite militaire,

De la part de
Mme Frédéric Datt,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Datt,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Gutin, sa sœur,
et ses enfants,
ses neveux, nièces et petits-neveux,
Et toute la famille.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité, au temple protestant de Chelles, 86, avenue Albert-Caillou, le 18 janvier 1985.
L'inhumation a eu lieu au nouveau cimetière de Vaires-sur-Marne.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, allée des Chênes,
77360 Vaires-sur-Marne.
« Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »
(Jean XV-12.)

77360 Vaires-sur-Marne.
8952 Schlieren (Suisse).
8442 Hettlingen (Suisse).
68140 Munster (Alsace).
94015 Daly City (USA).

– Son épouse, son frère, ses sœurs,
Ses enfants, ses beaux-enfants,
Et toute sa famille,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

M. Roger DUVEAU,
ancien bâtonnier
du barreau de Madagascar,
ancien député,
ancien ministre
du gouvernement Mendès France,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite maritime,

survenu à Soulac-sur-Mer, le 19 janvier 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 janvier, à 15 heures, en la basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des Terres et l'inhumation aura lieu au cimetière de Soulac dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

La Romarine,
4, cour Chanzy,
33780 Soulac-sur-Mer.

[Né le 5 août 1907 à Hortes (Marne), Roger Duveau, licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit privé, était employé de commerce entre 1923 et 1929 avant d'être pendant quatre ans fonctionnaire des services civils de Madagascar. Devenu avocat, il exerça à Madagascar dont il fut bâtonnier du barreau et à Paris. Député de Madagascar de 1946 à 1959, Roger Duveau avait occupé les fonctions de vice-président de la commission de la justice de l'Assemblée nationale de 1952 à 1954, avant d'être nommé secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer dans le gouvernement Mendès France. De 1956 à 1957, il avait été sous-secrétaire d'Etat aux finances, chargé du ministère de la marine marchande dans le gouvernement Guy Mollet. Revenu à l'Assemblée nationale, il avait été élu président du groupe parlementaire de l'UDSR.]

– On nous prie d'annoncer la disparition de

M. André LAVERGNE,
survenue le 21 janvier 1985, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
De la part de
Mme André Lavergne,
M. et Mme Claude Lavergne,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Odette Lavergne,
Mme Pierre Lavergne,
M. et Mme Jacques Tournel,
Toute sa famille et ses amis.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, le vendredi 25 janvier 1985, à 8 h 30.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Faraday, 75017 Paris.
16, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

– Marie-Pierre Morin,
Françoise et Michel Carrasco,
Corine, Isabelle et Christine,
Jérôme et Catherine,
Les familles Ricard, Chalon, Baudot, Tirion, Gosset,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Guy MORIN,
professeur honoraire
au collège de médecine
des hôpitaux de Paris,
radiologiste honoraire
des hôpitaux de Paris,

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami,

survenu le 21 janvier 1985, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-troisième année, en son domicile à Vaucresson (92).

« Que votre volonté soit faite. »

La cérémonie religieuse, célébrée le 24 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Denys de Vaucresson, sa paroisse, sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e.

On se réunira à l'église.

37, avenue Le Nôtre,
92420 Vaucresson.

– Mme Bernadette Armanet-Collet,
M. Luc Armanet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Collet
et leurs enfants,
Les familles Chambert-Loir et Pralon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Alphonse ROUBAUD,
née Madeleine Boisard,

rappelée à Dieu, le 21 janvier 1985,
et rappellent à votre souvenir,

M. Alphonse ROUBAUD,
professeur honoraire
au lycée Louis-le-Grand.

Couvent du Sacré-Cœur,
35, rue de Picpus,
75012 Paris.

– Berthe et Aby Silberstein,
ses parents,
Emilie, Michel, François Raffoul,
ses enfants,
Simon, Mayer, Paul Silberstein,
ses frères,
Eric Rouleau,
Les familles Barzel, Jarville,
Et tous ses proches,
ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu le 15 janvier, de

Rosy ROULEAU,
née Silberstein.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 25 janvier. Rendez-vous à 11 heures, devant le portail principal, boulevard de Ménilmontant.

107, rue Mouffetard,
75005 Paris.

– M. Ammar Sahed,
sa fille Nadia,
Sa belle-mère,
Ses frères, beau-frère, belles-sœurs,
Neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ammar SAHED,
née Rose-Marie Biagetti,

survenu le 21 janvier 1985, à Saint-Cloud, à l'âge de quarante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Cloud, place Charles-de-Gaulle, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière de Morangis (Essonne) vers 11 h 15.

– Mme Patrice Toubas,
son épouse,
Ses enfants Vincent, Guillaume, Julie,
M. et Mme Henry Toubas,
ses père et mère,
M. et Mme Paul-Louis Toubas,
M. et Mme Jean-Claude Richer,
M. et Mme Olivier Toubas,
ses frères et sœur,
M. et Mme Robert Martin
et leur famille,
M. et Mme Henri Sauguet
et leur famille,
Mme Marie-Rose Nivelle
et ses enfants,
Les familles Roghi, Geronimi, Cesari, Bartoli,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Patrice TOUBAS,

survenu le 19 janvier 1985, à l'âge de trente-huit ans, après une cruelle et longue maladie.
Ses obsèques auront lieu à Beaucaire, le 25 janvier.

– On nous prie d'annoncer le décès, en son domicile, le 12 janvier 1985, de

M. Maurice WEILER,
professeur agrégé de lettres.

De la part des familles Quétand, *Paulhan et Galland.*

Remerciements

– Edmond Fournout

a la grande douleur de faire part du décès de son épouse,

Jeanne Yvonne FOURNOUT,
née Parot,

survenu le 12 *janvier 1985 à Paris.*

– Guéret (23).

Mme E. Gaudriot,
ses enfants,
Et toute la famille,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par l'envoi de cartes, de télégrammes, soit par leur présence lors du décès de

M. Edouard GAUDRIOT.

Anniversaires

– Il y a cinq ans disparaissait

Renée BREUILLOT,
née Bertin.
On associera à son souvenir celui de son époux,

Léopold BREUILLOT,
croix du combattant,
croix de guerre 1914-1918,
décédé le 23 décembre 1983.
Qu'ils reposent en paix.

– Il y a vingt ans mourait

Claude-Henri SELLIER.
Il y a huit ans mourait
Renée SELLIER.

Beaucoup les aimaient, qui se souviendront d'eux.

Communications diverses

– M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, inaugurera, le jeudi 24 janvier, à 18 heures, l'exposition internationale de photographie « Jeunesses-Youth-Judventudes », qui présente la sélection, par un jury international des photos rassemblées par l'UNESCO sur le thème « La jeunesse dans les années 80 ».
Tous les jours jusqu'au 6 février, sauf le dimanche, de 9 heures à 18 heures, Maison de l'UNESCO, 119, avenue de Suffren, 75007 Paris.

– Jean-François Drouot l'Hermine, trente-sept ans, HEC, prend la direction générale en France de l'activité recrutement du groupe EURAM, spécialisé dans la recherche de cadres et de dirigeants d'entreprises par approche directe (dirigeants et structures, compétences, expérience) ou par annonces (Key Men).

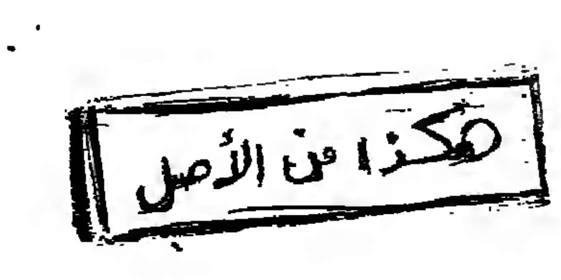
Après avoir commencé sa vie professionnelle au sein du groupe Jean Lefebvre, Jean-François Drouot l'Hermine a été, pendant trois ans, ingénieur commercial chez IBM.
Depuis janvier 1979, il assurait la direction de la filiale régionale de compétences à Orléans.

– Le prochain dialogue de la Fondation Simone et Cino del Duca aura lieu au siège de la fondation, 10, rue Alfred-de-Vigny, Paris-8e, le jeudi 24 janvier 1985, à 21 heures, sur le thème : « La mère Afrique », entre le président Léopold Sédar Senghor, de l'Académie française, et Yves Coppens, professeur au Collège de France.

– « De la stérilité »
Recherches Ethiques Libertés
23 janvier 1985, à 20 heures, au centre de conférences du Panthéon, organisé par Femme 2000, présidée par Yvette Roudy, avec notamment la participation de :
Monique COHEN,
docteur en médecine,
directeur du centre de stérilité
de l'hôpital de Sèvres,
Georges DAVID,
professeur de biologie
de la reproduction,
directeur du CECOS-Bicêtre.

VENTE A FONTAINEBLEAU

HOTEL DES VENTES
5, rue Royale, place du Château
DIMANCHE 27 JANVIER A 14 H
Objets d'art et d'ameublement, argenterie, bijoux, tableaux, aquarelles, dessins, meubles anciens, tapis d'Orient.
Me J.-P. OSENAT, comm.-priseur.
Tél. (6) 422-27-62.



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

REPÈRES

Dollar : stabilisé à 9,71 F.

Le dollar s'est stabilisé, mercredi 23 janvier, aux environs de 9,71 F à Paris et 3,17 DM à Francfort, après les interventions des Banques centrales la veille.

Les défaillances d'entreprises : + 10,2 % en 1984.

Le nombre de défaillances d'entreprises a progressé de 10,2 % en 1984, pour atteindre le chiffre record de 25 018, contre 22 708 en 1983, indiquent les statistiques de règlements judiciaires et de liquidations de biens publiées, le 22 janvier, par l'INSEE. En données corrigées des variations saisonnières, ce chiffre représente une moyenne de 2 085 défaillances par mois, contre 1 892 en 1983. *En décembre,* 2 077 *entreprises ont été défaillantes,* contre 2 341 en octobre. Commerces et entreprises liées à la consommation des ménages ont été le plus touchés.

Agro-alimentaire : 25,6 milliards de francs d'excédent commercial en 1984.

Les exportations de produits agro-alimentaires ont dégagé un excédent commercial de 25,8 milliards de francs français en 1984, soit 4 milliards de plus qu'en 1983. Ces bons résultats sont dus, en partie, à l'action de la SOPEXA, Société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires. Pour 1985, le budget de *cet organisme, subventionné par le ministère de l'agriculture, se* monte à 200 millions de francs, soit une hausse de 5,2 %. La part de fonds promotionnels allant aux actions à l'exportation augmenta encore et passe à 117 millions, contre 1,1 million de francs aux actions sur le marché intérieur. Sept cents entreprises bénéficient *de l'aide de la SOPEXA* et *utilisent ses services comme relais* d'information à l'étranger.

ÉTRANGER

Les nouvelles compagnies aériennes chinoises se créent dans une certaine confusion

De notre correspondant

Pékin. – Nombreux sont ceux qui ont gardé un mauvais souvenir de leurs voyages aériens en Chine sur la compagnie nationale CAAC (Civil Aviation Administration of China). Retards, insuffisance des vols, médiocre qualité du service, prix *élevés, état des avions,* système de réservation antédiluvien et courtelinesque, mais aussi problèmes de sécurité, sont monnaie courante sur cette compagnie d'Etat créée il y a trente-cinq ans sur le modèle d'Aeroflot. Les Chinois eux-mêmes, à commencer par les officiels – pratiquement les seuls Chinois à pouvoir prendre l'avion, – ne mâchent pas leurs critiques sur les insuffisances de la CAAC, et sur son directeur, M. Shen tu Rep Shen tu.

Depuis le 7 janvier, les choses sont censées avoir changé, avec la mise en œuvre de la décision du gouvernement de restructurer la CAAC, dans le cadre de la politique de modernisation et de décentralisation. Désormais, du moins officiellement, la CAAC sera exclusivement chargée de l'administration aéronautique civile et de la coordination des nouvelles compagnies qui vont être créées. Il y en aura quatre ou cinq grandes, qui se partageront le capital, le matériel, les avions et le personnel de la CAAC, dont Air Chine, basée à Pékin, qui assurera les vols internationaux et les grandes liaisons nationales ; la Compagnie aérienne de Chine orientale, basée à Shanghai ; la Compagnie aérienne de Chine méridionale, basée à Canton ; la Compagnie aérienne de Chine du Sud-Ouest, basée à Chengdu, capitale de la province du Sichuan. Les trois dernières assureront des liaisons intérieures et quelques vols internationaux.

Mais déjà d'autres compagnies locales ont vu le jour. *La première,* Air Xiamen (nom d'un port du Sud ouvert aux investissements étrangers), a effectué son vol inaugural Canton-Xiamen-Pékin, au début du mois de janvier. Elle envisage des liaisons internationales vers Manille et Tokyo. De nombreuses villes, sans doute lassées de l'incapacité de la CAAC d'assurer des liaisons suffisantes pour passagers et fret, sont prêtes à faire de même.

La province méridionale du Yunnan a signé, le 12 janvier, un accord avec Boeing pour l'achat de deux 737. Un expert, M. Guo Hongtao, président de l'Association des transports et ancien vice-ministre des chemins de fer, préconise, pour développer les transports aériens, d'autoriser les individus à acheter des avions ou à investir dans des compagnies aériennes. La Compagnie du Sud-Ouest a commencé à vendre ses actions. Mais cette décentralisation est pour le moins limitée. Non seulement les nouvelles grandes compagnies reprendront activités et personnel de la CAAC, mais encore cette dernière devrait être le seul organisme chargé d'autoriser la création de nouvelles compagnies, l'achat à l'étranger d'avions – qui seront le plus souvent la propriété de l'Etat – et, pour le moment, la formation du personnel. Où sera donc l'autonomie ? Principalement dans la gestion, les nouvelles compagnies étant responsables de leurs pertes et profits.

Il y aura donc concurrence entre les nouvelles compagnies. Ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes : coordination des achats d'appareils pour éviter une trop grande disparité, risque d'anarchie avec concurrence sur les grandes lignes et abandon des lignes non rentables, mais aussi manque de personnel qualifié. De plus, comment financer l'achat de dizaines de nouveaux avions ? On ne crée pas du jour au lendemain une compagnie aérienne.

Pour le moment, rien n'a encore changé dans le trafic aérien du pays, ni dans le respect des horaires, ni dans le service ou les réservations. Celles-ci sont un véritable casse-tête : les avions sont souvent « *pleins* », alors qu'il reste des places libres sous le comptoir. Il est impossible de réserver un billet de retour par la CAAC, ce qui gêne considérablement les déplacements.

Il faudra plus que des décisions administratives pour régler le problème du trafic aérien en Chine : en 1984, la CAAC a transporté 650 millions de tonnes kilométriques de fret et de passagers, et ses prévisions pour cette année sont de 800 millions sur 170 liaisons.

PATRICE DE BEER.

« Miracle » aux États-Unis

LA CROISSANCE A ÉTÉ DE 6,8 % EN 1984, LE MEILLEUR RÉSULTAT DEPUIS TRENTE-TROIS ANS

Les Etats-Unis ont connu un « *miracle* » économique. Telle est l'appréciation de la Maison Blanche, après l'annonce pour 1984 d'une croissance de 6,8 %, inégalée depuis trente-trois ans. Le taux avait atteint 8,3 % en 1951. Il avait été de 3,7 % en 1983.

« *S'il s'agissait de presque tout autre pays dans le monde, la performance économique des Etats-Unis serait présentée comme un miracle. Effectivement, elle a été impressionnante* », a déclaré la présidence américaine dans un communiqué publié à cette occasion. Pour sa part, le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige, a souligné que « *avec des taux d'intérêt en baisse et une inflation maîtrisée, l'économie américaine est en bonne posture pour réaliser une croissance de 4 % en 1985, comme prévu par le gouvernement* ».

L'économie américaine, après un « *creux* » à la fin de l'été et au début de l'automne, est, semble-t-il, en train de repartir. Le produit national brut (PNB) a, en effet, augmenté pendant les trois derniers mois de 1984 au rythme annuel de 3,9 %, ce qui est nettement plus élevé que l'estimation de 2,8 % établie en décembre. De juillet à septembre, le taux avait été de seulement 1,6 %. Toutefois, le PNB avait progressé de 7,1 % pendant le deuxième trimestre et de 10,1 % de janvier à mars.

Pour l'économiste en chef de la firme financière American Express, M. Allen Sinai, « *il y a un processus puissant de renouveau : on assiste à une croissance plus forte que prévu, et à une inflation moins importante que prévu* ». De fait, la hausse des prix du PNB n'a été en rythme annuel que de 2,4 % au quatrième trimestre contre 3,9 % de juillet à septembre. Pour l'ensemble de 1984, le taux est établi à 3,7 % (3,8 % en 1983), ce qui constitue la meilleure performance depuis 1967 (3 %).

Exprimé en dollars courants, le PNB américain a représenté 3 752 milliards de dollars (36 400 milliards de francs) à la fin de l'année. En dollars constants de 1972, il a été de 1 661 milliards de dollars. – *(AFP, AP, Agefi.)*

SOCIAL

CONGÉS DE CONVERSION POUR TOUS LES LICENCIÉS ÉCONOMIQUES

Le gouvernement souhaite une négociation entre partenaires

M. Michel Delebarre souhaite que les partenaires sociaux engagent une négociation nationale interprofessionnelle sur une formule de « *contrat formation-reclassement* » (CFR), dont pourraient bénéficier l'ensemble des licenciés économiques pour une durée à déterminer. Pour le ministre du travail, qui s'en est entretenu déjà avec les syndicats et le patronat, il s'agirait d'une extension, voire d'une généralisation des congés de conversion existant déjà dans les chantiers navals, dans la sidérurgie ou chez Citroën. La convention de protection sociale de la sidérurgie prévoit ainsi pour les *salariés de moins de* quarante-cinq ans dont l'emploi est supprimé une formation de deux ans avec une garantie de ressources égale à 70 % du salaire brut mensuel antérieur.

Chez Citroën, les salariés licenciés en août dernier s'étaient vu accorder « *un contrat d'orientation-qualification leur permettant d'acquérir une qualification complémentaire pendant une période de dix mois, tout en assurant le maintien du lien juridique avec l'entreprise et une rémunération égale à 70 % du salaire antérieur* ». Face à ce traitement social du chômage à plusieurs vitesses, M. Delebarre entendait – il l'avait affirmé le 11 janvier – « *trouver des solutions à cette tendance à l'apparition d'une société duale en matière de licenciement économique qui veut que les uns, appartenant à de grands groupes, se voient proposer des formations et des délais de reconversion qui sont inenvisageables actuellement pour les autres, le plus grand nombre, issus des PME* ». Le ministre du travail veut ainsi trouver le moyen de faire entrer les congés de conversion dans le droit commun.

Si la généralisation des congés de *conversion* est à *négocier*, le ministère du travail a commencé à déblayer le terrain. L'objectif est de prévoir pour tous les licenciés économiques une période de dix à douze mois entre l'autorisation administrative des licenciements et l'inscription à l'ANPE pendant laquelle ils bénéficieraient d'un formation « *de reclassement* » avec une garantie de rémunération oscillant entre 60 et 70 % du salaire brut ou net antérieur. On compte environ 350 000 licenciés économiques par an, qui, depuis le 1er avril 1984, ne perçoivent plus de l'UNEDIC une allocation spéciale mais l'allocation de base. Ces 350 000 licenciés représentent un flux. Une partie d'entre eux retrouvent un emploi assez rapidement. Ainsi, le nouveau système de contrat formation-reclassement ne devrait concerner qu'entre 175 000 et 185 000 personnes en année pleine.

« Dégonfler » les statistiques

Suivant les modalités qu'une négociation permettra d'arrêter – sur la durée du CFR et sur le montant de la rémunération, qui pourrait être dégressif avec six mois à 70 % du salaire antérieur et six mois avec une indemnité correspondant à l'allocation de base actuelle (42 % du salaire antérieur plus 41,40 F par jour), – le coût sera plus ou moins élevé. Il pourrait osciller entre 15 et 18 milliards en année pleine. Quatre sources de financement devraient intervenir : l'UNEDIC, les salariés, les entreprises et l'Etat. Au lieu de verser dès la mise en licenciement économique (après un délai de carence) l'allocation de base, l'UNEDIC apporterait une contribution à la rémunération des bénéficiaires du contrat formation-reclassement. Une opération à coût nul en principe, mais qui n'est pas sans susciter des interrogations en raison des difficultés financières redoutées pour 1985.

Les salariés pourraient également être invités à contribuer au financement par le biais de l'indemnité de préavis versée pendant un ou deux *mois selon l'ancienneté lorsque* le licenciement est prononcé de manière immédiate sans que le salarié effectue son temps de préavis. Le congé de conversion deviendrait ainsi une extension du préavis. Pour les entreprises, un tel système peut représenter de prime abord un surcoût mais leur contribution dépend évidemment de la participation respective de l'UNEDIC et de l'Etat. Ce dernier pourrait apporter son aide à la fois en prenant en charge une part de la formation et en finançant une partie de la rémunération. Il se substituerait complètement aux entreprises ne pouvant plus payer en cas de règlement judiciaire ou de dépôt de bilan.

Pour qu'un tel système soit efficace, il importe que la formation-reclassement débouche dans la plupart des cas sur un emploi au bout des dix ou douze mois prévus. Les entreprises pourraient donc être invitées à s'engager à coordonner leurs moyens pour favoriser ce reclassement. En contrepartie, elles pourraient négocier avec les syndicats sur les procédures de licenciement – qui constituaient un chapitre du protocole du *16 décembre* 1984 sur la flexibilité de l'emploi – en obtenant un raccourcissement des délais. Ainsi, par la bande, une telle négociation permettrait – « *effet second* » – de réamorcer les discussions sur l'adaptation des conditions d'emploi.

En tout état de cause, la période de conversion ne s'imputera pas sur les indemnités de licenciement. Les licenciés qui, au bout de dix ou douze mois, se retrouveront à l'ANPE conserveront intégralement leurs droits à l'indemnisation de la part de l'assurance-chômage. D'ores et déjà, les partenaires sociaux se montrent intéressés par une telle discussion, bien que ce système risque d'être dénoncé comme un « artifice » : s'il entrait en application au 1er avril prochain par exemple, il permettrait pendant un an maximum de « dégonfler » les statistiques de 175 000 à 185 000 chômeurs. A la veille des élections législatives, l'intérêt politique est évident. Reste à démontrer l'intérêt social et économique.

MICHEL NOBLECOURT.

LE TRAFIC SNCF DE LA BANLIEUE SUD-OUEST A ÉTÉ PERTURBÉ PAR UNE GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES

En raison d'une grève de vingt-quatre heures de certains agents de conduite de la région Paris-Montparnasse, le service SNCF de la banlieue sud-ouest a été perturbé pendant toute la journée du 23 janvier.

Sur les lignes Paris-Rambouillet-Chartres, Paris-Plaisir-Grignon-Dreux et Versailles-Juvisy, un train sur deux n'a pas circulé, selon la direction. Sur la ligne du RER (Saint-Quentin-en-Yvelines-Paris-Austerlitz), le trafic a été assuré pour 40 %. En revanche, les trains rapides et express partant de la gare Montparnasse ou y arrivant n'ont pas connu de modifications de leurs horaires. L'ordre de grève avait été lancé par les syndicats CGT, CFDT et FGAAC *(conducteurs autonomes)* pour protester contre la pénurie d'effectifs au dépôt du Mans, les sanctions prises à l'encontre de certains agents et le refus de la direction d'accepter des promotions pour les agents de conduite de Versailles-Chantiers.

CONJONCTURE

LE PS A MI-SEPTENNAT

« La politique économique est bonne »

S'il n'y avait le chômage, « *point noir de la situation actuelle* », et l'investissement, dont la reprise est insuffisante, tout irait bien. Enfonçant le clou planté la semaine passée par le président de la République, MM. Gérard Fuschs et Dominique Strauss-Kahn, secrétaires nationaux du parti socialiste, ont dressé, le mardi 22 janvier, un bilan positif de la politique économique du gouvernement à mi-septennat. « *Aujourd'hui, par rapport à 1980, l'inflation a été divisée par quatre, la croissance n'a à aucun moment connu le recul qu'ont subi la quasi-totalité des autres pays industrialisés, le pouvoir d'achat a progressé plus qu'ailleurs. Enfin, la modernisation de l'industrie est en route* ».

Même le chômage n'a augmenté « *que de 38 %* » soit moins vite qu'ailleurs et le gouvernement socialiste a montré « *un souci de prendre en compte les difficultés sociales* ».

Pas de chiffres nouveaux – tous sont connus – pas d'états d'âme non plus (« *l'effort demandé depuis trois ans ne saurait encore être relâché* ») mais peut-être une argumentation nouvelle : la politique économique est bonne, mais le « *timing* » l'est moins ; on a mangé le pain blanc d'abord.

M. Strauss-Kahn, qui juge que « *la faute majeure* » de politique économique du septennat précédent fut de faire payer les chocs énergétiques aux entreprises (tout en reconnaissant que nul dans l'opposition n'avait alors dénoncé ce choix), pense que l'on est en train de revenir à un partage de la valeur ajoutée conforme à ce qu'il était avant le premier renchérissement du prix du pétrole. Bref, « *l'effort demandé n'est pas un effort pour rien* ».

C'est à peine si les responsables de l'économie du PS prennent à partie l'opposition sur les dénationalisations ou M. Giscard d'Estaing sur la suppression des ordonnances de 1945 (« *ce qui n'est nullement nécessaire pour libérer les prix* »). Le débat est voulu technique.

B. D.

MONNAIES

Les Européens unis pour enrayer la hausse du dollar

(Suite de la première page.)

Par ailleurs, le cours de 3,18-3,20 DM revêt un caractère quelque peu magique. C'est celui qui était coté au début de 1973, avant la dévaluation du dollar et, surtout, avant sa mise en flottement le 19 mars de cette même année, avant sa chute, spectaculaire, qui par paliers le conduisit à ses records historiques de baisse (1,72 DM à la fin de 1978 et de 1979), et avant sa remontée, non moins spectaculaire, amorcée en 1980 dans la perspective d'une élection de M. Ronald Reagan à la présidence des Etats-Unis.

A l'automne dernier, le dollar a retrouvé ce fameux cours de 3,18-3,20 DM qui, pour l'instant, semble constituer un butoir. Un tel phénomène est observé avec une extrême attention par les opérateurs des marchés des changes, dont certains, notamment sur l'énorme marché à terme de Chicago (IMM), scrutent religieusement leurs graphiques de cours (charts). Pour les tracer, ils se réfèrent aux deux grandes théories qui prévalent en ce domaine, celle de Nelson Elliott sur les « vagues répétitives », trois à la hausse, deux à la baisse, et celle de Scholes, plus connue des économistes, sur les mouvements de grande amplitude et de longue durée.

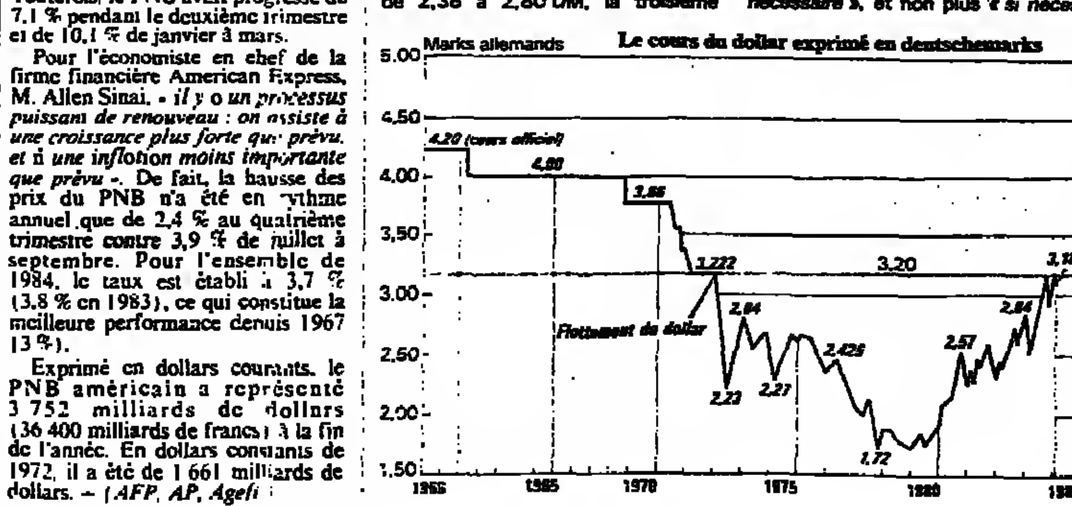
Or deux premières « vagues » de hausse ont été enregistrées, la première du début de 1980 à août 1981, de 1,72 DM à 2,55 DM, la seconde du début à la fin de 1983, de 2,38 à 2,80 DM, la troisième étant en cours. Suivant ces théories, si le fameux « seuil » de 3,20 DM était enfoncé (à la hausse), la montée serait inexorable à 3,30 DM ou même 3,50 DM, soit 10,50 F à Paris.

L'usage de ces théories et de ces graphiques, que publie à Paris, par exemple, un organisme comme FINTREND (1), peut être mis en doute, mais force est de reconnaître qu'ils ont assez fidèlement retracé, a posteriori, l'évolution du dollar depuis plusieurs années. Dans le même laps de temps, les prévisions des experts de tout poil, affirmant doctement, avec preuves à l'appui, que le dollar allait inéluctablement baisser, ont été régulièrement démenties. En outre, un tel usage influe sur le comportement des opérateurs, ce qui accélère le mouvement, qu'on le veuille ou non. Ainsi, la semaine dernière, lorsqu'à New-York le dollar dépassa légèrement 3,20 DM, au plus haut depuis douze ans, les opérateurs, spéculèrent immédiatement à la hausse. Mais le mouvement fut cassé net par la déclaration des ministres des Cinq, comme il l'avait été le 21 septembre dernier, lorsque la Bundesbank intervint brusquement lors d'une poussée non moins spéculative, à 3,18 DM. Par cette déclaration tout à fait exceptionnelle, les Cinq réaffirmaient leur engagement pris au sommet de Williamsburg de procéder à des interventions sur les marchés des changes « autant que nécessaire », et non plus « si nécessaire », comme il avait été dit auparavant. Selon M. Pierre Bérégovoy, l'un des participants, il n'est pas question de faire baisser le dollar, soutenu par une demande commerciale très abondante et une économie américaine à nouveau très vigoureuse (3,9 % de progression du PNB au quatrième trimestre), mais seulement d'éviter la spéculation par des interventions concertées : « tout le monde doit s'y mettre » et pas seulement la Banque fédérale d'Allemagne, qui a été la seule à intervenir depuis septembre dernier. Par ailleurs, la Grande-Bretagne, au plus haut niveau, a fait part de son inquiétude devant la hausse du dollar et la chute de la livre.

Enfin, fait nouveau, une certaine inquiétude est perceptible à Washington. L'ascension du billet vert contribue à gonfler vertigineusement les importations, qui menacent des pans entiers de l'économie américaine et risquent de déclencher des réactions protectionnistes. Ce phénomène préoccupe même M. Beryl Sprinkel, sous-secrétaire au Trésor et adversaire résolu de toute intervention sur le dollar. Quant à M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, il ne cesse de dénoncer l'endettement croissant des Etats-Unis, conséquence du déficit du budget et de celui de la balance des paiements. En outre, prévoyant que le dollar pourrait fléchir un jour ou l'autre, et sachant que son ascension a permis de réduire l'inflation aux Etats-Unis, il est anxieux de voir ce fléchissement s'opérer « en douceur » et avec une ampleur très modérée. Pour cela, il lui faudra le concours de tous les partenaires étrangers, et donc, leur accorder des concessions dans l'immédiat. Comme le signale notre confrère le *Wall Street Journal,* l'esprit est en train de changer à Washington, où le second mandat Reagan sera plus difficile que le précédent. Dans ces conditions, une tentative de stopper la hausse actuelle du dollar pourrait ne pas être inéluctablement vouée à l'échec, mais il faudra que des « signes » apparaissent outre-Atlantique, notamment en ce qui concerne la réduction du déficit budgétaire : cela, aussi, ne relève plus totalement de la fiction.

FRANÇOIS RENARD.

(1) Organisme créé par M. Roccardo Tutino, avec le support de la DAFSA (Telerate) et de FINACOR, 223, rue Saint-Honoré – 75001 Paris. Tél. : 260-37-05.



Le cours du dollar exprimé en deutschemarks

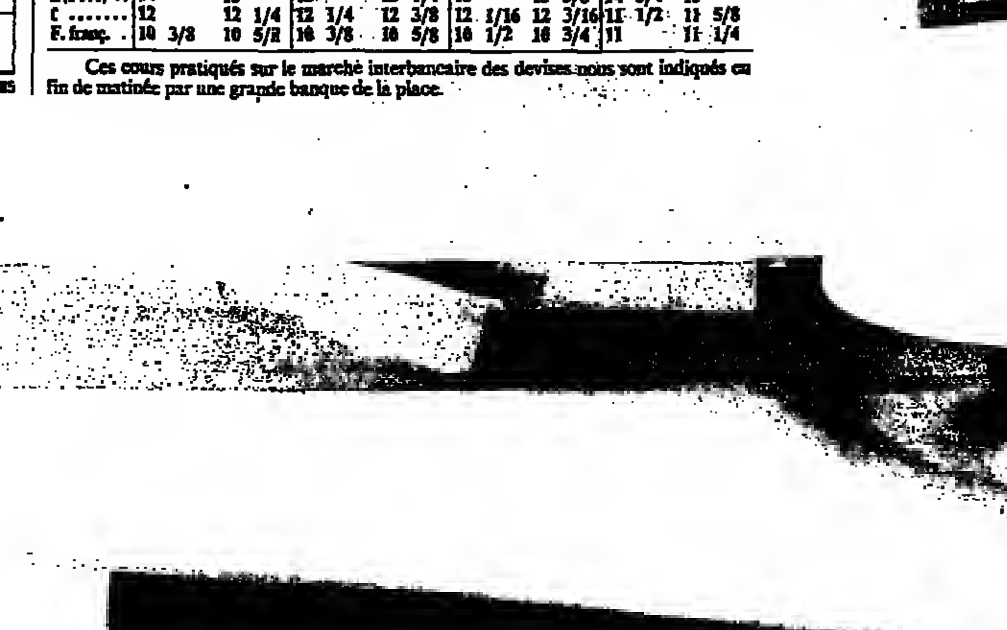
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	9,7125	9,7140	+ 180	+ 190	+ 330	+ 350	+ 725	+ 825
$ can.	7,3424	7,3452	+ 36	+ 55	+ 83	+ 114	+ 214	+ 306
Yen (100)	3,8226	3,8247	+ 136	+ 144	+ 253	+ 268	+ 753	+ 801
DM	3,0602	3,0614	+ 123	+ 129	+ 227	+ 238	+ 630	+ 672
Florin	2,7084	2,7096	+ 101	+ 107	+ 192	+ 202	+ 545	+ 581
F.B. (100)	15,2808	15,2862	– 53	– 14	– 82	– 3	– 251	– 1
F.S.	3,6295	3,6314	+ 142	+ 154	+ 278	+ 294	+ 850	+ 902
L (1 000)	4,9829	4,9854	– 210	– 193	– 399	– 370	–1 078	– 993
£	10,8780	10,8865	– 197	– 157	– 332	– 271	– 685	– 525

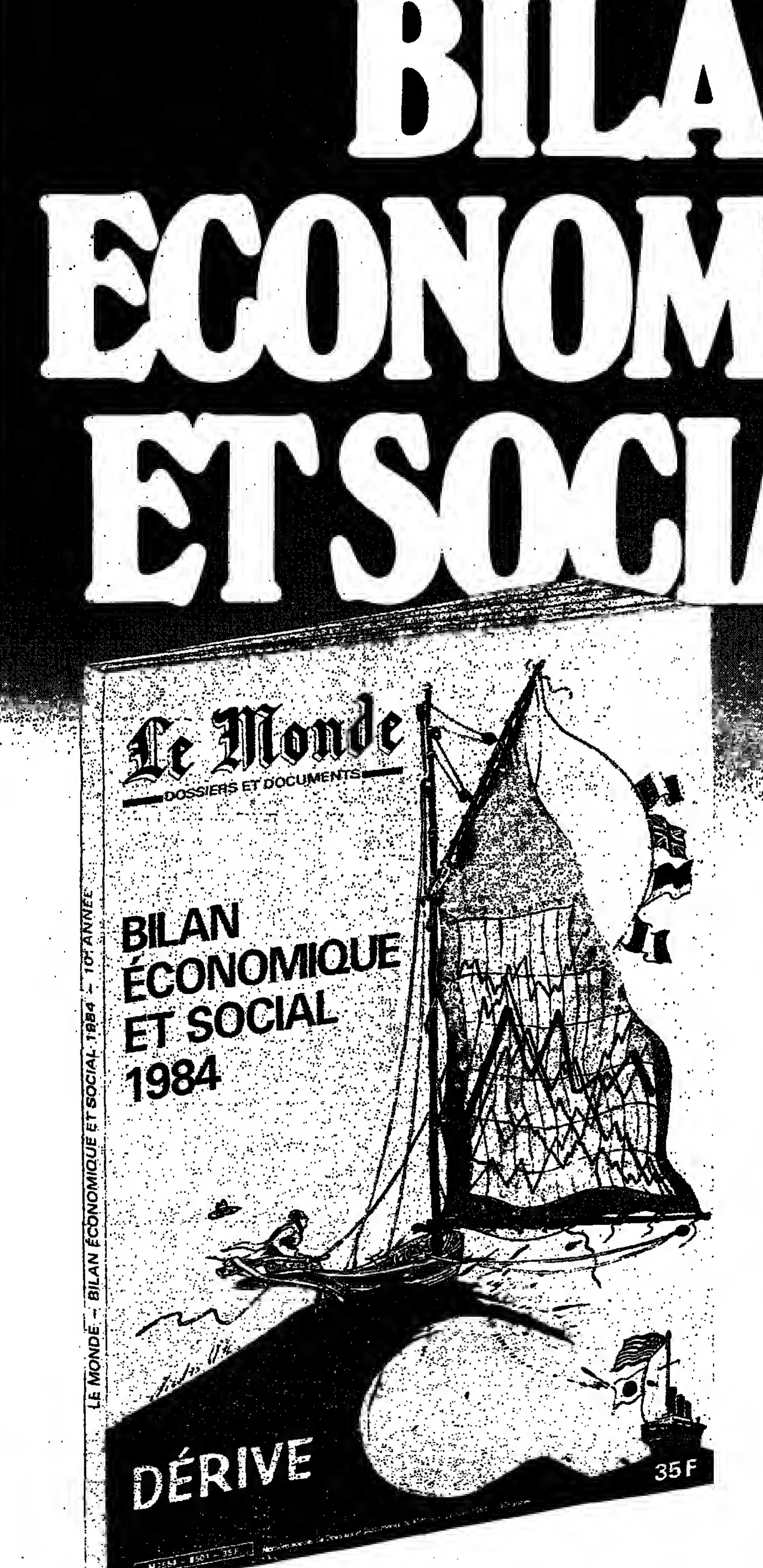
TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
DM	5	5 1/4	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	10	10 1/2	10 5/8	11 5/8	10 5/8	11 5/8	10 5/8	11 5/8
F.S.	1 7/8	2 3/8	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
L (1 000)	14	15	15	15 1/4	15	15 3/8	14 3/4	15
£	12	12 1/4	12 1/4	12 3/8	12 1/16	12 3/16	11 1/2	11 5/8
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	11	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 84



EN VENTE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 35 F
ET AU « MONDE »

DÉRIVE

Le « Bilan économique et social » du *Monde* a dix ans. En 1975, le premier numéro décrivait un monde en état de crise après le premier choc pétrolier. La dixième édition, intitulée « Dérive », dresse en 196 pages un nouvel état des lieux et établit un constat : le retard de l'Europe par rapport aux Etats-Unis et au Japon dans la course au développement se creuse. La « dérive » européenne se précise d'alarmante façon.

Montée du dollar et niveau élevé des taux d'intérêt américains, rééchelonnement des dettes en Amérique latine, aggravation de la situation du tiers-monde, progression du chômage en Europe : autant de faits qui ont dominé l'année 1984 et qui sont analysés en profondeur et illustrés de nombreux tableaux et graphiques.

En France, l'austérité fait suite à la rigueur. Le « Bilan » analyse les grandes tendances de l'année et fait le point sur la politique des restructurations industrielles.

Enfin, les correspondants du *Monde* à l'étranger décrivent ce qu'a été l'année économique et sociale 1984 dans cent quarante-trois pays et présentent ainsi, avec cartes et graphiques, une véritable « radioscopie » de la planète, qui ne laisse pas de côté les départements et territoires d'outre-mer.

Le Monde
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

BON DE COMMANDE — BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1984

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL |_|_|_|_|_| VILLE ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRE(S) .... X 39,00 F (frais d'expédition inclus) = ... F

Commande à faire parvenir avec votre règlement au *Monde*, service de la vente au numéro, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

LES PERSPECTIVES DE L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

La société Siparex crée une filiale en Suisse pour drainer des capitaux internationaux

Prendre pied sur le marché international tout en conservant ce caractère régional (le « Grand Sud-Est » français) qui lui a si bien *réussi* depuis sa création, il y a près de sept ans, tel est le pari que la Siparex (Société de participation dans les entreprises régionales en expansion) a pris en créant Siparex Participations SA, une entreprise de droit suisse dont le siège social sera situé à Genève ou à Neuchâtel.

Constituée officiellement le 23 décembre 1977 à Lyon, Siparex, qui bénéficie du statut fiscal des instituts régionaux de participation (IRP), s'est spécialisée dans l'apport de fonds propres à des entreprises régionales de façon à leur permettre de parvenir à un développement autonome. Cette technique financière, inspirée du capital-risque (ou *venture capital*) tel qu'on le pratique outre-Atlantique, s'effectue généralement sous forme de prises de participation directes, mais minoritaires, dans une entreprise naissante ou en voie de développement et dont on attend une forte croissance. Au bout d'un certain délai, en fonction des capacités de développement de la société en question, le *venture-capitalist* qui a accompagné l'entreprise dans cette phase de croissance se retire du capital – en prélevant au passage son bénéfice – soit à l'occasion d'une introduction en Bourse, notamment sur le « second marché », soit par cession à des intérêts familiaux ou à des tiers.

Ainsi, depuis l'origine, Siparex, qui vient de prendre récemment sa quarantième participation dans une entreprise (il s'agit de France Plastique Distribution, une société de Saône-et-Loire, aux côtés de Sofindas et d'un groupe d'investisseurs constitué sous l'égide de la Banque régionale de l'Ain), a investi directement ou indirectement (par l'intermédiaire de groupements financiers) 230 millions de francs en fonds propres. Le portefeuille ainsi géré depuis plusieurs années avait permis de dégager 28 millions de francs de plus-values au 31 décembre 1984, dont une partie importante provenait des « sorties » opérées sur neuf sociétés, dont quatre sur le « second marché : Guerimand Voiron, HDP, Genty-Cathiard et, surtout, Salomon.

Devenue au fil des ans l'un des principaux organismes français d'apports en fonds propres, Siparex, dont la présidence est assurée depuis juin 1984 par M. François Rollier, cogérant de Michelin, ne peut, toutefois, en raison de ses statuts, poursuivre à l'étranger cette activité d'ingénierie financière adaptée aux *sociétés non cotées en Bourse*. C'est pour pallier cet inconvénient – et répondre en même temps aux besoins de ses clients désireux de constituer des filiales à l'étranger et de trouver les capitaux nécessaires – qu'a été mise sur pied Siparex Participations SA avec, *pour mission* :

• de prendre des participations dans des filiales de sociétés déjà clientes de Siparex et créées à l'étranger, *ou de les aider à créer* ces filiales, cet organisme étant alors présent « *dans la mère et dans la fille* » pour chercher des fonds internationaux ;

• de permettre à Siparex d'accéder, *via* la plaque tournante suisse, à cette « *fenêtre technologique* », hors de la zone franc, pour s'ouvrir sur le marché international des participations en sociétés non cotées, où opèrent actuellement une soixantaine de firmes spécialisées.

Le Koweït actionnaire

Afin de bien marquer le caractère international de Siparex Participations SA (dont la présidence est confiée à M. Jean Montet, président-fondateur de Siparex), le capital de cet organisme, fixé à 15 millions de francs suisses en attendant de le porter à 20 ou 25 millions de francs suisses par la suite, a été ouvert à des investisseurs étrangers. Il s'agit, pour l'instant, de l'Etat du Koweït (déjà actionnaire de Siparex), de la Société générale de Belgique, de la banque suisse Cantrade (dépendant de deux fabricants de tabac, les groupes familiaux Ormond et Burrus) et de Le Percq de Neuflize, une banque d'investissement américaine d'origine française, née en 1945 à New York avec l'appui de la banque Neuflize.

Chacun de ces partenaires détiendra 10 % du capital de Siparex Participations, le reste étant réparti entre la Compagnie financière de Suez, le groupe des Banques populaires, la banque privée MM. Worms et Cie, le groupe familial Mulliez (magasins Auchan) et la Compagnie financière Michelin. Sur le plan pratique, la gestion des contrats techniques liés aux opérations d'investissements internationaux sera assurée par Siparex Conseils, une société de services au capital de 2 millions de francs, créée en octobre 1984. Siparex Participations fonctionnera alors comme un simple fonds d'investissement, à l'image des organismes américains de capital-risque, dont le schéma repose sur une société holding et des fonds d'investissement créés au fur et à mesure des objectifs géographiques (Japon, zone Pacifique...) ou technologiques (informatique, communication...) définis par les dirigeants.

« *Ce qui a fait le succès de Siparex, c'est de coller parfaitement à son marché de proximité*, explique son directeur-général, M. Dominique Nouvellet, *et c'est ce même principe que nous allons exporter en n'investissant à l'étranger qu'en association avec des partenaires qui sont eux-mêmes présents sur leur marché de proximité.* »

SERGE MARTI.

CHEZ RENAULT

Le conseil d'administration approuve la nomination de M. Besse mais en critique la forme

Le conseil des ministres de ce mercredi *23 janvier devrait nommer* M. Georges Besse PDG de Renault. Le conseil d'administration de la firme, qui compte six représentants des ministères, six administrateurs nommés par les pouvoirs publics et six représentants des syndicats de salariés (trois CGT, un CFDT, un FO, un CGC), a approuvé mardi 22 janvier la nomination de M. Besse, nouvel administrateur, comme successeur de M. Bernard Hanon. Les représentants des salariés se sont abstenus (CFDT, CGC, FO) ou n'ont pas pris part au vote (CGT).

Les administrateurs CGT ont rappelé leurs critiques antérieures sur l'orientation et la gestion de la Régie et leur vote « *d'abstention d'alerte* » lors du conseil du 22 mai dernier. « *La stratégie de Renault en matière de mondialisation, avec une exclusivité accordée à l'axe nord-américain, gouffre sans fond doit être revue*, ont-ils affirmé; *la priorité des priorités doit être consacrée à la relance du marché national.* » Le représentant de la CGC a interrogé M. Besse sur la diversification des activités de Renault, sur la politique internationale du groupe, sur son projet social (et en particulier le rôle de l'encadrement). De son côté, *la CFDT* a souligné les contraintes qu'ont fait peser les pouvoirs publics sur la Régie. Mettant en garde le gouvernement contre « *le danger de soutenir uniquement les thèses du syndicat majoritaire* », elle a affirmé qu'elle s'opposerait « *à toute déviation qui privilégierait l'aspect financier au détriment des aspects sociaux* ».

Plusieurs administrateurs y compris parmi les représentants de l'Etat ont critiqué la façon dont M. Hanon a été remplacé. Le délégué CGC, notamment, qui a rendu hommage à l'action de ce dernier s'est exclamé : « *On ne licencie pas un OS, on ne déplace pas un agent de maîtrise chez Renault comme on a remercié son PDG !* ». Mais comme FO, il a indiqué qu'il n'avait « *aucun préjugé défavorable* » contre M. Besse. Ce dernier qui a aussi critiqué la méthode, a seulement dit qu'« *il venait seul* » et « *souhaitait s'appuyer sur les hommes de Renault pour redresser la situation* ». Au début du conseil, avant de quitter la séance, M. Hanon avait trouvé « *la décision de l'actionnaire principal légitime sur le fond* », même s'il restait « *réservé sur la forme* ».

APRÈS L'AMÉRICAIN ITT

La CGE équipe la Chine en centraux téléphoniques

La CGE a signé le 22 janvier avec la Chine un contrat d'environ 500 millions de francs de fourniture d'équipements téléphoniques (*le Monde* du 18 janvier). Le groupe nationalisé livrera des centraux de type E-10 B pour l'équivalent de 100 000 lignes téléphoniques aux normes chinoises (environ 230 000 lignes aux normes françaises) et les équipements de transmission qui leur sont associés. Ces centraux sont destinés à la ville de Pékin, où M. Mexandeau, ministre délégué aux PTT, devait arriver le 23 janvier pour officialiser un accord de collaboration entre les deux pays.

La CGE rejoint donc ITT dans la liste des fournisseurs de la Chine. Le groupe américain avait remporté un premier contrat en 1983, par l'intermédiaire de sa filiale belge, portant également sur la fourniture de 100 000 lignes, mais surtout sur la construction, sur place, d'une usine de capacité de 300 000 lignes par an. La Chine, qui ne compte que quatre millions d'abonnés au téléphone, représente un marché considérable convoité par toutes les firmes mondiales de télécommunications.

Pour le groupe français, ce premier contrat pourrait « *ouvrir la porte* » et en susciter d'autres. La ville de Canton souhaite s'équiper, et un accord plus général de pays à pays est en négociation entre Pékin et Paris. Si le contrat signé le 22 janvier est payé par les Chinois les autres dépendent d'un financement privilégié qu'accorderait la France. Une délégation chinoise est attendue au mois de février à Paris.

Pour la CGE, qui n'a gagné aucun contrat important en 1984 en commutation, le succès remporté en Chine est bienvenu.

EL B.

SIEMENS (RFA) VA SIGNER UN ACCORD DE COLLABORATION AVEC CGE (France) ET ITALTEL (Italie)

Le groupe ouest-allemand Siemens devrait signer un accord de collaboration technique dans les télécommunications avec les firmes italienne Italtel et française CGE, le 24 janvier. Cet accord porte sur la recherche et le développement de certaines parties des centraux téléphoniques électroniques. La CGE et Italtel s'étaient rapprochées en octobre dernier (*le Monde* du 30 octobre). On s'attend que le groupe britannique Plessey rejoigne rapidement le « Pool » européen ainsi constitué.

Cette collaboration entre industriels est une étape importante pour l'Europe des télécommunications. L'objet est de définir des normes communes capables de bâtir un « marché commun du téléphone » et de partager des frais de recherche devenus très élevés.

Le CEA développe ses activités dans la médecine nucléaire

Depuis le 1er janvier 1985, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) compte une nouvelle filiale : la Compagnie ORIS-Industrie ou (ORIS-I) créée pour développer des produits destinés à la médecine nucléaire, au diagnostic et à la thérapie. Il ne s'agit là en fait que d'un changement de structure au sein du groupe CEA, qui abritait déjà, depuis une trentaine d'années, une unité consacrée au développement des sciences de la vie. Après avoir été rebaptisée à plusieurs reprises, cette unité aux fortunes diverses est devenue, en 1979, l'ORIS (Office des rayonnements ionisants).

Avec un chiffre d'affaires de 340 millions de francs en 1984, (en progression de 22 % par rapport à 1983) dont 40 % à l'exportation, et un résultat équilibré, ce département semblait donner toute satisfaction. Il n'en restait pas moins que « *pour obtenir une taille commerciale et internationale suffisante, il fallait qu'ORIS dispose des mêmes possibilités d'action que celles dont bénéficient les entreprises du secteur public concurrentiel, notamment dans le domaine financier et des investissements* », expliquait M. Gérard Renon, administrateur général du CEA, en présentant la nouvelle compagnie, mardi 22 janvier. C'est ainsi qu'après deux ans d'études et de discussions, le département ORIS est devenu la société anonyme ORIS, filiale à 100 % de CEA-Industrie.

Les objectifs affichés pour les prochaines années prévoient que en 1985, le groupe ORIS – qui inclut, outre la Compagnie ORIS Industrie, les anciennes filiales du CEA qui commercialisaient et distribuaient déjà les produits à usage médical (1) – devrait réaliser un chiffre d'affaires de 550 millions de francs. Pour 1988, l'ambition est un chiffre d'affaires de un milliard de francs et un accroissement des effectifs de 300 personnes.

Dans cette nouvelle organisation, la recherche fondamentale qui était auparavant faite à l'ORIS restera au sein de l'établissement public CEA. Mais ORIS-I reprendra toutes les activités industrielles et commerciales de l'ancien département et en développera de nouvelles. Ainsi, la filiale tentera d'accroître sa part du marché international dans trois domaines « traditionnels », celui des produits radiopharmaceutiques pour le diagnostic *in vivo* en médecine nucléaire, celui des produits radioimmunologiques pour diagnostic *in vitro* et, enfin, celui des sources et irradiateurs pour la thérapie et la stérilisation, secteurs dans lesquels elle occupe aujourd'hui respectivement 80 %, 40 % et 90 % du marché français. Mais elle compte aussi se lancer dans de nouveaux secteurs, notamment dans les dosages immunologiques (à base d'anticorps monoclonaux) pour le diagnostic des cancers du sein et du poumon, la fabrication de produits qui augmentent le contraste des images fournies par la résonance magnétique nucléaire, etc.

Ainsi, le CEA veut-il renforcer ses activités dans les sciences du vivant et les biotechnologies – y compris dans ces domaines qui ne font appel ni à des sources ni à des produits radioactifs. A une époque où le développement des programmes nucléaires, qui est sa fonction première, se ralentit en France et dans le monde, c'est une manière de réaffirmer une volonté de diversification.

ELISABETH GORDON.

(1) Le laboratoire d'analyses médicales Cerba ; International CIS, chargée de la commercialisation des produits ORIS ; le laboratoire Cobac spécialisé en bactériologie alimentaire et industrielle ; la société américaine Syncor International Corp., dans laquelle le CEA a pris une participation de 31 % en 1983 et qui commercialise les produits d'ORIS aux Etats-Unis.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

• **Crédits immobiliers : le Crédit lyonnais propose une assurance.** – Le Crédit lyonnais propose à sa clientèle qui veut réaliser un projet immobilier une garantie contre le risque de chômage. Cette assurance est accordée pour une période de deux ans (durant laquelle la banque prend en charge les mensualités), puis chaque année par tacite reconduction. Les bénéficiaires de cette assurance doivent être salariés depuis six mois au moins chez le même employeur au moment de l'acceptation du prêt, ne pas être en préavis de licenciement et être susceptibles de bénéficier d'allocations ASSEDIC ou équivalentes. La prime mensuelle est de 40 à 80 F.

Social

• **M. Krasucki : « La répression patronale s'accentue. »** – M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a déclaré le 22 janvier, que « *la répression patronale s'accentue de manière préoccupante* » et que « *les entraves aux libertés des travailleurs se multiplient* ». Lors d'une conférence de presse M. Krasucki a souligné que « *les mesures ne sont pas prises pour faire appliquer les lois et préserver les droits des travailleurs* ».

• **Charbonnages : les syndicats refusent les propositions salariales.** – La direction des Charbonnages de France a proposé pour 1985 une augmentation des salaires de 2 % au 1er avril, portée à 4,5 % à partir du 1er décembre et une « *prime de progrès* » de 1 % de la masse salariale, suivant les orientations données par le gouvernement et pour établir « *une liaison partielle* » entre les rémunérations et « *les résultats de l'entreprise* ». Les syndicats ont refusé ces propositions, estimant qu'elles ne tenaient pas compte des retards enregistrés dans l'évolution du pouvoir d'achat en 1982 et 1983, et rejettent la prise en compte de la prime de progrès dans l'évolution de la masse salariale.

• **Occupation de la mairie de Conflans-Sainte-Honorine.** – Trois cents salariés de l'usine LTT de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) ont occupé la mairie, le 22 janvier, après avoir pris connaissance du plan social prévoyant mille deux suppressions d'emplois dans l'entreprise. L'occupation a cessé vers 18 heures. La CGT et la CFDT entendaient ainsi obtenir « *l'annulation du plan social, la redéfinition d'un véritable plan industriel permettant le maintien des mille six cents emplois à Conflans et l'ouverture de véritables négociations entre les pouvoirs publics, la direction, les organisations syndicales* ».

FINANCES LOCALES

« NOUVEAUX PAUVRES » DE LA DÉCENTRALISATION

Les départements ruraux réclament plus de justice

M. Jacques Barrot, député (UDF), président du conseil général de la Haute-Loire, bataille pour créer une sorte de club des petits départements pauvres. Pour l'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, la décentralisation, qui est en soi « *une bonne réforme* », est en train de se bâtir sur « *les décombres d'une politique d'aménagement du territoire* [c'est-à-dire de solidarité nationale] *défaillante* ». Il est vrai que depuis quelques années, et surtout depuis un an, avec la création des quinze pôles de conversion (industrielle) dans des régions plutôt urbaines, le monde rural, saigné par l'exode démographique, est un peu délaissé par les responsables de la DATAR.

En vertu de quels critères entre-t-on dans la catégorie des *départements pauvres* ? Pour M. Barrot, on peut dénombrer environ vingt-cinq départements de ce type, ayant une population clairsemée, souvent âgée, donc peu de ressources fiscales, une industrie éparpillée et, en général, traditionnelle. Ils se situent, pour la plupart, dans les massifs montagneux.

« *Nos difficultés financières s'accroissent d'année en année*, souligne M. Barrot. *L'égalité des chances est rompue.* »

Les charges « *s'accumulent* » et apparaissent d'autant plus lourdes que les petits départements n'ont ni la taille ni la masse financière critiques pour amortir les chocs de la crise économique, qui se traduit dans les budgets locaux par un amenuisement des recettes. Pour les collectivités territoriales comme pour les entreprises, la notion d' « économies d'échelle » est essentielle et les « petits » souffrent proportionnellement plus que les « grands », car il existe toujours des charges fixes à assumer.

Un désert

Que ce soit au chapitre des routes à entretenir, du ramassage scolaire, du coût par habitant du kilomètre de câble téléphonique ou du tuyau d'égout, les départements ruraux de montagne traînent des handicaps considérables accentués par leur maigre population et la faiblesse financière des contribuables.

Et pourtant ces départements doivent comme les autres répondre aux sollicitations des entreprises en difficulté et faire la chasse aux emplois. Depuis 1982, la Haute-Loire, qui cependant n'a pas lésiné sur les moyens, a financé moins de bâtiments industriels que l'Ille-et-Vilaine en une seule année (1).

Les ressources, elles, se font de plus en plus rares, et M. Barrot va jusqu'à parler de « *désert fiscal* ». Les bases de taxe professionnelle par habitant étaient de 3600 F en Haute-Loire, en 1984, contre 5100 F dans le département voisin de la Loire, pourtant gravement touché par les difficultés économiques, celles de Creusot-Loire notamment : il faut donc que le « petit » élève davantage son taux (7,76 %) que le gros (4,58 %).

Autrement dit, les petits départements sont placés devant une alternative dont les deux branches conduisent à leur perte : soit ils modèrent le taux d'imposition et les ressources fiscales finissent de se raréfier, soit ils laissent « filer » les taux à la hausse au risque de se mettre en péril ou de faire fuir les entreprises et donc de restreindre encore la matière imposable.

Au surplus, les mécanismes de transfert de ressources d'Etat – dans le cadre de la nouvelle répartition des compétences – sont particulièrement pernicieux. Car les concours de l'Etat sont proportionnels à l'effort fiscal des collectivités elles-mêmes. Un exemple ? Voilà un département qui, en 1983, a voulu baisser le taux des impôts locaux (– 3,4 %). Eh bien, en 1984, la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat progressera de 5,25 % seulement, alors que la moyenne nationale sera de 6,96 %. C'est que le mécanisme de calcul de la DGF départementale fait intervenir les impôts sur les ménages et qu'à ce titre il répercute la variation constatée l'année précédente...

Loin de voir dans les propos de M. Barrot (auxquels la proximité des élections cantonales n'est pas étrangère) une offensive politique et démagogique, la direction générale des collectivités locales reconnaît qu'« *il y a là un vrai problème* » et que la décentralisation, qui implique une plus grande liberté de chaque collectivité, donc plus de risques pour les moins bien armées, doit désormais imaginer des correctifs.

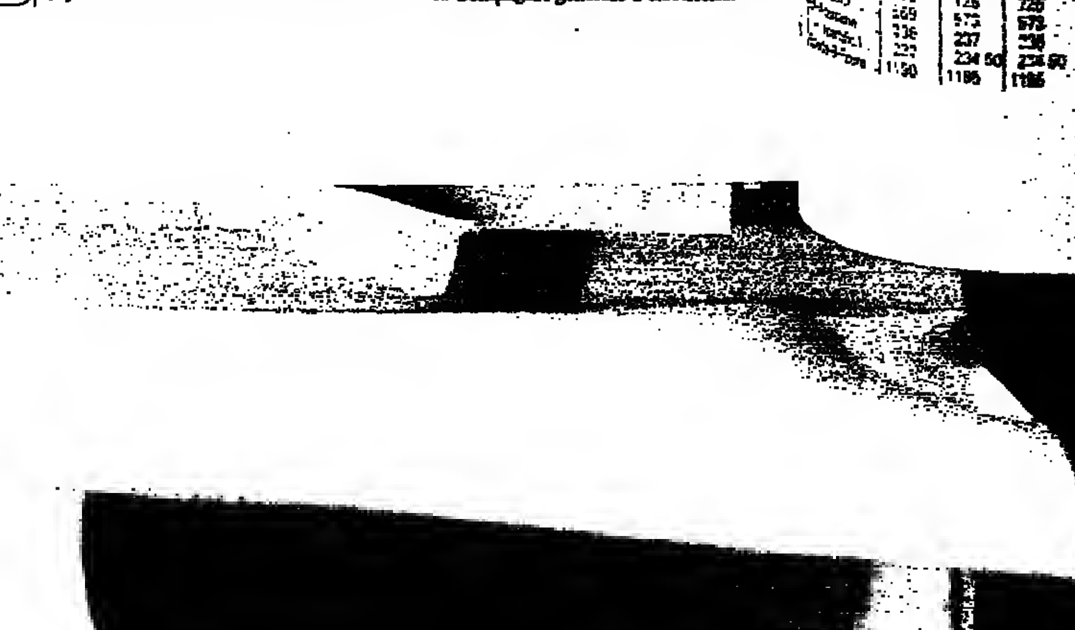
Les douze

Déjà, l'an dernier, une dotation minimale pour les départements pauvres avait été instituée, avec une enveloppe de 20 millions de francs. Bénéficiaires : douze départements ayant moins de 200 000 habitants, et dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur au potentiel fiscal moyen de l'ensemble des départements. C'est la Creuse avec 3,36 millions qui a obtenu le plus. Quant à la Haute-Loire, elle ne figure pas sur la liste, ce qui explique peut-être la démarche de son héraut. Cette « sucrerie » financière sera reconduite en 1985, mais, à l'évidence, elle ne représente qu'une goutte d'eau.

L'Etat, mais aussi les régions devraient prendre plus à cœur leur mission de répartition ou, pour parler plus simplement, de justice. Sinon, la décentralisation produira plus d'effets pernicieux que bénéfiques.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le président du conseil général d'Ille-et-Vilaine est M. Pierre Méhaignerie (UDF), ancien ministre de M. Giscard d'Estaing.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 janvier

Une belle liquidation

Malgré des nouvelles ventes bénéficiaires enregistrées mercredi, jour de liquidation générale, la Bourse de Paris a continué de monter. A mi-parcours, l'indicateur avait pris une avance de 0,85 %. Il devait cependant en reperdre une partie ensuite. Mais le reliquat de hausse avait de quoi satisfaire les plus exigeants : + 0,7 %.

Pour la dernière séance d'un mois boursier, un tel phénomène n'est pas fréquent. Janvier, il est vrai, est souvent bon pour le marché, même si les valeurs françaises ont cette fois beaucoup moins progressé qu'il y a un an à pareille époque (+ 13,7 %), leur gain (+ 7,5 %) n'en est pas moins important.

Les professionnels justifiaient cette nouvelle hausse par l'accumulation des liquidités inemployées. D'autre part, les nouvelles d'ordre économique en provenance des Etats-Unis sont plus que satisfaisantes.

Dans ces conditions, la fermeté de la Bourse n'a rien pour surprendre. « Qu'est ce que sera demain ? », disait un commis. Demain, les opérateurs connaîtront les mesures d'aide au BTP qui devaient être arrêtées ce jour.

Signalons, notamment, les hausses de Peugeot (+ 2,4 %) qui franchit la barre des 260 F, de CSF (+ 2,5 %), de SGE-SB (+ 6,5 %) et de Dumez (+ 2,8 %).

Escaut et Meuse et Gaz et Eaux vont fusionner. L'OPA lancé par L. Dreyfus et Cie sur Escaut et Meuse a été retirée. La cotation de ce titre reprendra le 25 janvier, jusqu'au 7 février inclus, le cours ne pourra être inférieur à 700 F (terme de l'OPA).

Le devise-titre s'est traitée entre 10,72 F et 10,77 F (contre 10,70 F/11,03 F).

L'or a chuté, à Londres avec l'once de métal fin à 302,15 dollars (– 4,75 dollars), à Paris avec le lingot à 94 450 F (– 1 700 F) et le napoléon à 597 F (– 1 F).

NEW-YORK

Optimisme persistant

L'annonce d'une progression du PNB de 6,8 % en 1984, la plus forte enregistrée depuis 1951, a provoqué, mardi à Wall Street, une nouvelle hausse des cours accompagnée d'une très forte activité. Cependant, des ventes bénéficiaires sont survenues en cours de séance, et l'indice des industrielles, après avoir encore gagné 10 points à mi-parcours, reperdait ensuite tout le terrain perdu pour s'établir, en clôture, à 1 259,49 (– 1,88 point). Le bilan de la journée est, toutefois, resté très positif. Sur 2 047 valeurs, 937 ont monté, 681 ont baissé et 432 ont reproduit leurs cours précédents. Les échanges ont porté sur 176,18 millions de titres, contre 146,83 millions la veille. C'est le chiffre le plus élevé depuis le 19 octobre 1984 (186,9 millions).

Autour du « Big Board », le climat était toujours à l'optimisme et la réaction technique était jugée normale, même salutaire par le plus grand nombre. Toutes les conversations portaient sur les dernières statistiques économiques publiées par le département du commerce. L'attention a surtout été attirée par le fait que la croissance avait repris sans effet sur l'inflation, au contraire, plus faible que prévue. D'où le sentiment qu'une nouvelle baisse des taux d'intérêt n'était pas improbable. Pour sa part, le secrétaire d'État au commerce, M. Malcolm Balrige, a pronostiqué un taux d'expansion de 4 % pour le premier trimestre 1985, contribuant ainsi à entretenir la confiance de la Bourse américaine. Notons qu'IBM a atteint son plus haut niveau depuis un an.

VALEURS	Cours du 21 janv.	Cours du 22 janv.
Alcoa	38	38 1/8
A.T.T.	21 1/8	21 1/8
Boeing	58 1/4	59 1/2
Chase Manhattan Bank	52 5/8	52 1/4
Du Pont de Nemours	48 3/8	50 1/4
Eastman Kodak	72 1/8	71 1/4
Exxon	48 1/8	48 3/8
Ford	48 1/2	48 3/8
General Electric	83 3/8	82 3/4
General Foods	55 1/8	64 7/8
General Motors	82 3/4	82 7/8
Goodyear	27 1/2	27 5/8
I.B.M.	128 1/4	129 5/8
I.T.T.	32	32
Mobil Oil	28	28
Pfizer	41 3/8	40
Schlumberger	38 3/8	38 5/8
Texaco	35	34 1/2
U.A.L. Inc.	44 1/4	44 3/8
Union Carbide	39 1/4	38 3/4
U.S. Steel	27 7/8	27 5/8
Westinghouse	29 1/4	29 7/8
Xerox Corp.	41 3/4	43

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PECHINEY. – Selon les premières estimations, qui confirment le retour aux bénéfices, le résultat net pour 1984, déduction faite de la part revenant aux minoritaires, s'élèverait à 500 millions de francs, contre une perte de 463,2 millions pour l'exercice précédent. La marge brute d'autofinancement atteindrait 3 milliards de francs, contre 960,7 millions. Le chiffe d'affaires est de 35 milliards de francs (+ 21 %).

HONDA. – *Pour les neuf premiers mois* de l'exercice s'achevant le 31 mars prochain, le bénéfice net consolidé atteint 90,88 milliards de yens (+ 37,8 %), pour un chiffre d'affaires de 1 953 milliards de yens (+ 13,6 %). L'augmentation des profits a été particulièrement marquée pour le troisième trimestre : + 45,6 %.

TOSHIBA. – Pour l'exercice 1984-1985, les dirigeants du groupe escomptent que le bénéfice net de la maison mère atteindra 89 milliards de yens (+ 51 %) pour un chiffre d'affaires de 3 300 milliards de yens (+ 22 %).

ALCAN. – Le producteur canadien d'aluminium annonce un bénéfice net de 253 millions de dollars US pour 1984 (2,59 dollars US par action), trois fois plus élevé que celui de l'année précédente *(73 millions). La baisse des prix de l'aluminium* en Amérique du Nord a, toutefois, eu un impact négatif sur les résultats de la compagnie au cours du dernier trimestre de l'an passé. Durant cette période, Alcan a dégagé un bénéfice de 20 millions de dollars, contre 55 millions lors des trois derniers mois de 1983. Les ventes du « numéro un » mondial de l'aluminium (lingots et produits transformés) ont atteint 5 467 millions de dollars US en 1984, contre 5 208 millions en 1983. Ses investissements sont passés de 382 millions de dollars en 1983 à 427 millions de dollars en 1984.

WOOLMARK. – L'International Wool Secretariat, dont le rôle est d'accroître la demande de laine dans le monde, a nommé M. Henri Marquie comme directeur pour la France. M. Marquie, quarante-sept ans, est actuellement président de Stunzi, firme suisse spécialisée dans les tissus en pure laine vierge, soie, coton et autres fibres. Il prendra ses fonctions de directeur pour la Woolmark en France à compter du 1er juillet prochain.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	21 janv.	22 janv.
Valeurs françaises	103,4	103,9
Valeurs étrangères	110,1	109,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 janv.	22 janv.
Indice général	190,8	191,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 23 janvier .... 10 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 janv.	23 janv.
1 dollar (en yens)	254,25	254,13

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 945
5 %	43 70	4 891
3 % amort. 45-54	71	1 447
Emp. 7 % 1973	7650	..
Emp. 8,80 % 77	116 60	5 931
9,80 % 78/93	97	5 282
8,80 % 79/86	98 30	1 037
10,80 % 79/94	99 50	4 202
13,25 % 80/90	104 30	8 531
13,80 % 80/87	107	3 791
13,80 % 81/89	109	0 340
16,75 % 81/87	112 80	6 241
16,20 % 82/90	117 60	0 488
16 % juin 82	117 40	10 038
E.D.F. 7,8 % 61	144 70	16 459
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	6 581
Ch. France 3 %	138 80	..
CNB Bques janv. 82	102 40	0 756
CNB Paribas	102 95	0 756
CNB Suez	102 60	0 756
CNI janv. 82	102 30	0 756

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	64	65
A.G.F. (St Cent.)	1278	1327
A.G.P. Vie	8450	8500
Agr. Inc. Madag.	62 90	....
Amrep	77	....
André Roudière	312 50	315
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	600	....
Eurocom	790	822 d
Europ. Accumul.	31 50	32
Eternit	483 60	529 d
Exxor	1538	1551
Ferm. Vichy (Ly)	108 20	....
Finalens	144 80	148
FIPP	100	104
Fnac	425 40	457 30
Focep (Chât. eau)	1016	....
Foncière (Cie)	329	329
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	270	270
Forges Strasbourg	218 30	225
Forintar	1220	1220
Fougerolle	62 10	60
France I.A.R.D.	193 90	186 10
France (La)	1152	1147
Frankel	200	200
Fromageries Bel	1110	1130
From. Paul Renard	900	900
GAN	2470	2530
Gaumont	527	510
Gaz et Eaux	1604	1603
Genty S.A.	410	415
Gér. Arm. Hold.	42 40	43
Gerland (Ly)	532	....
Gévelot	235 20	....
Gr. Fin. Constr.	250	268
Gds Moul. Corbeil	95	....
Gds Moul. Paris	395	399
Groupe Victoire	1453	1453
G. Transp. Ind.	177	177
Hutchinson	280	....
Hydro-Energie	268 50	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

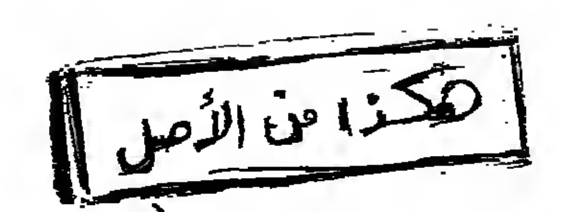
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1842	4,5 % 1973	1680 10	1681	1657	– 0 18
4044	C.N.E. 3 %	4098	4100	4099	+ 0 02
1476	Electricité T.P.	1458	1460	1460	+ 0 13
2880	Essilor	2895	2905	2811	[illegible]
510	Esso S.A.F.	516	513	513	[illegible]
1080	Euralliance	1220	1260	1350	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
210	Free State	247	235	232	– 8 07
119	Gencor	121 10	117	117	– 3 38
270	Gén. Belgique	288	293	293	+ 1 73
650	Gén. Electr.	850	678	679	– 0 14
740	Gen. Motors	881	886	886	– 0 56
54	Goldfields	58 80	59 40	59 40	+ 1 02
38	Gd Metropolitain	37 60	37	27	– 1 59
128	Harmony	128 90	135	136	– 2 79
35	Hitachi	37 65	37 75	37 75	+ 0 26
575	Hoechst Akt.	632	626	626	– 0 94
84	Imp. Chemical	98 20	88 60	88 50	+ 0 40
108	Inco. Limited	149	145 30	145	– 2 01
73	Shell transp.	85 50	83	83	– 2 92
1450	Siemens A.G.	1732	1690	1697	– 2 02
144	Sony	166	164 40	164 40	– 0 98
200	T.D.K.	227	222	222	– 2 20
17	Toshiba Corp.	18 20	17 95	17 95	– 1 37
850	Unilever	1016	998	1001	– 1 37
350	Unit. Techn.	415	421 50	421 50	+ 1 56
515	Vaal Reefs	880	861	861	– 2 15
340	West Deep	378	374	374	– 1 05
280	West Hold.	302	299	299	– 0 99
380	Xerox Corp.	441	457 80	457 80	+ 3 80
1 58	Zambia Corp.	1 77	1 81	1 81	+ 2 25

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/1	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 700	9 710	8 370	8 870
ECU	8 802	8 797	....	....
Allemagne (100 DM)	306 180	305 900	294	314
Belgique (100 F)	15 293	15 285	14 900	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 030	270 810	260	280
Danemark (100 krd)	85 900	85 770	80	88
Norvège (100 k)	106 880	106 790	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 813	10 833	10 350	11 280
Grèce (100 drachmes)	7 520	7 535	8	7 500
Italie (1 000 lires)	4 982	4 971	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	363 650	362 900	355	376
Suède (100 krs)	107 060	107 140	103	110
Autriche (100 sch)	43 610	43 560	428	428
Espagne (100 pes.)	5 527	5 531	5 280	5 800
Portugal (100 esc.)	5 625	5 620	7 070	6 280
Canada ($ can 1)	7 331	7 332	7 070	7 420
Japon (100 yens)	3 815	3 821	3 690	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/1
Or fin (kilo en barre)	95500	94500
Or fin (en lingot)	96150	94450
Pièce française (20 fr)	598	597
Pièce française (10 fr)	470	.....
Pièce suisse (20 fr)	582	577
Pièce latine (20 fr)	561	550
Souverain	700	698
Pièce de 20 dollars	4220	4120
Pièce de 10 dollars	2015	2050
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3690	3620
Pièce de 10 florins	580	582



هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 janvier 1985 a été tiré à 444 613 exemplaires

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les mesures de relance du bâtiment et des travaux publics

- *Déductions fiscales supplémentaires*
- *Baisse des taux d'intérêt*

Le plan de relance du bâtiment et des travaux publics, qui a été arrêté *le 23 janvier* au conseil des ministres, comporte plusieurs volets, essentiellement fiscaux et budgétaires destinés à accroître les mises en chantier qui se sont effondrées pour les logements du secteur privé.

Pour accroître la « demande » des ménages en logement, les pouvoirs publics ont annoncé une baisse d'un demi-point du taux des prêts d'accession à la propriété (PAP) qui passeront de 10,67 % à 10,17 %.

D'autre part le gouvernement a décidé d'élargir nettement la possibilité qu'ont les contribuables de déduire de leurs impôts une partie des intérêts qu'ils paient sur les emprunts contractés pour acheter un logement.

Actuellement, la *législation* autorise une déduction de 25 % des intérêts sur les cinq premières annuités, si l'emprunt a été souscrit depuis le *1er janvier 1984* ; s'il a *été souscrit* avant, la déduction est de 20 % sur les dix premières annuités. Les réductions d'impôts, auxquelles le système donne droit, ne doivent pas dépasser 9 000 F par ménage, plus 1 500 F par personne à charge.

Dans le cas où le logement sera destiné à être habité par le contribuable lui-même, ce plafond passera à 12 000 F pour les couples mariés et à 2 000 F par personne à charge. Cette mesure est valable également pour les travaux d'amélioration si ceux-ci concernent l'habitation principale.

Troisième mesure fiscale : le relèvement du plafond de déduction fiscale pour les travaux d'économie d'énergie. Ce plafond de 8 000 F aujourd'hui passe à 12 000 F et de 1 000 F à 2 000 F supplémentaires par personne à charge.

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a obtenu le feu vert pour une mesure qu'il préconise depuis six mois : la possibilité pour les détenteurs d'un compte d'épargne-logement d'utiliser leurs économies non seulement à l'achat d'un logement principal mais aussi à l'acquisition d'une résidence secondaire (mais ces deux possibilités ne sont pas cumulables). Les prêts locatifs aidés (PLA) prévus pour 1985 passent de 70 000 F à 80 000 F et le programme d'amélioration des HLM est augmenté de 20 000 F.

A l'égard du secteur des travaux publics, qui a traversé en 1984 une « année noire », le gouvernement va débloquer 700 millions de francs du Fonds spécial des grands travaux (FSGT). La quatrième tranche du FSGT n'a en effet été affectée jusqu'à maintenant que partiellement (4,5 milliards de francs, dont 2,68 pour les travaux publics sur une enveloppe globale de 6 milliards décidée fin 1984.)

Le conseil municipal de Thio est dissous

Le conseil des ministres, réuni, le mercredi 23 janvier, à l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand a approuvé le projet de loi prorogeant jusqu'au 30 juin l'état d'urgence, qui avait été proclamé en Nouvelle-Calédonie par M. Edgard Pisani le 12 janvier. Sur proposition de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, il a aussi prononcé la dissolution du conseil municipal de la localité de Thio, située sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, où de nombreux incidents ont eu lieu depuis les élections territoriales du 18 novembre. Le maire de Thio, M. Roger Galliot, membre du Front national (extrême droite), était arrivé le jour même à Paris. Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, a affirmé que le conseil municipal de Thio n'est plus en état de fonctionner à la suite d'un conflit entre le maire et les pouvoirs publics, et que les services municipaux ne sont plus assurés. Le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, a remarqué, pour sa part, que la visite de M. Jean-Marie Tjibaou, président du FNLKS, en Australie avait permis au gouvernement australien de prendre position de façon *« complète et positive »* sur le plan exposé par M. Pisani. Il a ajouté que les pays de la région *« comprennent et approuvent »* l'effort du gouvernement français en Nouvelle-Calédonie. Il estime qu'il en est de même *« dans les grandes capitales du monde »*.

Dissolution de la FANE

L'essentiel des travaux du conseil des ministres a été consacré à l'adoption d'un ensemble de mesures destinées à soutenir l'activité et l'emploi dans le bâtiment et les travaux publics, à la suite de l'engagement pris par M. François Mitterrand, la semaine dernière à la télévision, et à permettre une reprise dans ce secteur.

Le conseil des ministres a également prononcé, sur proposition de M. Joxe, la dissolution de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE). Cette association néo nazie avait été dissoute par un décret du 3 décembre 1980, mais ce texte avait été annulé par le Conseil d'Etat pour « non-motivation » (*le Monde* du 22 janvier).

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a, en outre, adopté une série de mesures individuelles : M. Jacques Bonnot est nommé président du conseil d'administration de la Caisse centrale de réassurance ; Mme Suzanne Grévisse, conseiller d'Etat, est nommée présidente de la section sociale du Conseil d'Etat ; M. Georges Besse est nommé président-directeur général de la Régie nationale des usines Renault ; M. Guy Braibant, conseiller d'Etat, est nommé président de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat. La nomination à ces fonctions de l'ancien collaborateur de M. Charles Fiterman – dont il avait été question au début du mois à propos du choix du nouveau président de la section du contentieux du Conseil d'Etat (*le Monde* du 5 janvier) – fait suite à un décret adopté par le conseil des ministres, qui transforme la commission du rapport et des études en section administrative. Cette nouvelle section est chargée d'élaborer les propositions de réforme que le Conseil d'Etat présente aux pouvoirs publics. Elle réglera aussi les difficultés rencontrées dans l'exécution des décisions du Conseil d'Etat et des juridictions administratives.

● *Georgio Strehler souffrant.* – Georgio Strehler, retenu à Milan par une grippe ne pourra pas être à Paris pour les deux lectures de Dante prévues les 23 et 24 janvier à l'Odéon, à 18 h. Il est remplacé par le comédien Franco Graziosi, qui joue en soirée dans la même salle « Temporale ». C'est par erreur que le rôle de la femme dans cette pièce a été attribué à Elena Zo (*le Monde* du 23 janvier) il est en réalité tenu par Edmonda Aldini.

A B C D F G H

MORT DU PEINTRE SOVIÉTIQUE VLADIMIR WEISBERG

Nous apprenons la mort à Moscou, le 3 janvier, du peintre soviétique Vladimir Weisberg, une des personnalités les plus marquantes du milieu artistique moscovite, à la fois parmi les officiels et les non-officiels.

Fils d'un disciple de Freud, qui était considéré comme le premier psychanaliste russe, Vladimir Weisberg avait fait ses études, interrompues par la guerre, à l'institut d'art Sourikov.

Membre de l'Union des artistes soviétiques depuis 1961, il avait participé à la mémorable exposition du Manège, où Nikita Khrouchtchev avait stigmatisé violemment les artistes modernes, s'en prenant notamment au sculpteur Ernst Neizviestny. On voyait aussi, de temps à autre, les œuvres de Weisberg exposées dans les expositions de peintres non officiels.

A l'étranger, de nombreuses expositions eurent lieu depuis les années 70, notamment à Jérusalem en 1975, à Londres en 1977 et à Paris en 1979 au Salon des réalités nouvelles.

L'art de Weisberg, extrêmement personnel et élaboré, jouait avec toutes les gammes de blancs nuageux pour créer une peinture figurative où le motif n'apparaissait qu'après un temps d'observation et d'accommodation. Dans son atelier du quartier de l'Arbat, Weisberg continuait à travailler, parfois bourru, parfois chaudement démonstratif, approfondissant cette quête d'une représentation impalpable de visages ou, le plus souvent, d'échafaudages de formes géométriques – sphères, cônes, pyramides... – qui l'avaient fait parfois comparer à l'Italien Morandi.

N. Z.

LE PROFESSEUR LABORIT AURAIT DÉCOUVERT UN NOUVEL ANALGÉSIQUE

Plusieurs organes de presse se sont fait l'écho d'une découverte du professeur Henri Laborit concernant une substance aux propriétés analgésiques puissantes. Ces informations reprennent pour l'essentiel une interview du professeur Laborit, publié dans *l'Est Républicain* du 22 janvier.

Le professeur Laborit nous a déclaré être très surpris par tout le bruit fait autour d'une substance qui ne peut, en aucune manière, être aujourd'hui considérée comme un médicament. « *Cette molécule*, nous a-t-il déclaré, *est l'aboutissement de trois ans de travail. Nous avons déposé un brevet en décembre dernier.* » Aucun contact n'a encore été *pris* avec l'industrie *pharmaceutique*, et on ne dispose que d'un très court recul en ce qui concerne l'expérimentation animale.

« *Cette substance semble être un analgésique très puissant*, explique le professeur Laborit, *mais on pourrait également la présenter comme un anti-inflammatoire, un anxiolytique ou un anti-épileptique. Il est absurde d'isoler le seul aspect anti-douleur dans la mesure où cette molécule agit à des niveaux fondamentaux de l'organisme.* » Un tel produit pourrait notamment diminuer la résistance immunitaire de l'organisme, ce qui limiterait son utilisation.

J.-Y. N.

Sur le vif

Câlin chagrin

L'autre jour, il était 5, 6 heures du matin, je me lavais les dents dans la salle de bains, et qu'est-ce que j'entends à la radio ? Une voix qui dit : si vous êtes encore au lit, faites-lui donc un petit câlin, elle préfère ça à la chose du machin, à en croire une *enquête menée auprès* de ses lectrices par une journaliste américaine.

Exact. La titulaire du courrier du cœur le plus populaire des Etats-Unis a posé carrément la question : s'il vous serrait dans ses bras en vous murmurant des mots d'amour sans vous faire l'amour tout court, est-ce que vous vous en contenteriez ? Répondez par oui ou par non. Ça n'a été qu'un cri, répercuté par 90 000 cartes postales. Oui à 72 %

Et, attention, parmi ces nostalgiques du bon vieux : « tu m'aimes ? – je t'aime », il n'y a pas que des femmes sur le retour fatiguées d'avoir trop joué à la bête à deux dos et espirant à un peu de repos. Au contraire. Elles sont jeunes, pour la plupart. Elles ont moins de quarante ans. *Et* elles se sentent frustrées, grugées, flouées.

Mettez-vous à leur place. Qui a fait les frais de la fameuse révolution sexuelle ? Cherchez pas. Ce sont elles, encore une fois. Elles ont manœuvré comme des pieds. Sous prétexte de droit au plaisir, elles se sont fait un devoir de passer à l'acte chaque fois qu'un type les invite à partager l'addition d'un steak frites au snack du coin. Pas vu, pas pris. Au revoir et merci. Alors, elles restent sur leur faim. Bien obligées.

Pendant des années elles ont fait la leçon aux hommes, une leçon d'anatomie. Planches à l'appui : zones insensibles et zones érogènes. Prière de suivre le pointillé d'un doigt expert, d'un doigt précis. Ils se sont appliqués, ils se sont recyclés. Et voilà qu'on les recale à nouveau à l'examen du plaisir partagé sous prétexte que la bande son n'est pas à la hauteur de la bande image.

Outre-Atlantique, où ce sondage a fait un bruit de tous les *diables, ils sont furax, les* hommes ! Ils éructent, ils appellent à la révolte. Au point que le chroniqueur du *Chicago Tribune* y est allé à son tour de sa question : et vous, qu'est-ce que vous préférez : faire l'amour avec votre femme ou faire la fête avec vos copains ? Il croule sous le courrier, lui aussi. Le dépouillement n'est pas terminé. Mais les premiers résultats ne sont guère encourageants. Les femmes sont très largement perdantes. Pour ne pas changer.

CLAUDE SARRAUTE.

Un diplomate polonais est prié de quitter la France

Le ministre des relations extérieures a confirmé mercredi 23 janvier, sans autre précision, qu'un membre de l'ambassade de Pologne à Paris avait été prié de regagner son pays.

Selon des sources proches de la DST, le diplomate, M. Janczak, qui figure comme troisième secrétaire sur la liste du personnel de l'ambassade et est âgé de trente-trois ans, a été interpellé le lundi 7 janvier dans une rue de Paris alors qu'il venait d'aborder un immigré polonais qui lui remettait des documents. Il s'agit apparemment de documents concernant la comptabilité du « comité de coordination de Solidarité » à Paris, qui entretient des liens étroits avec les responsables clandestins du syndicat en Pologne.

Selon un proche de ce comité, les seuls documents de cette nature sont ceux qui ont été emportés, il y a deux ans, par d'anciens employés du comité au moment où une scission est intervenue en son sein. Cette scission s'est produite après que des responsables de Solidarité clandestine, en Pologne, eurent fait savoir qu'ils avaient des doutes quant à la fiabilité de l'un des membres du comité, qui a dû le quitter à ce moment et fut suivi par quelques autres.

De source proche de la DST, on *indique que la recherche de* documents comptables à laquelle se sont apparemment livrés les services polonais pourrait servir à établir un dossier contre M. Seweryn Blumsztajn, qui fut longtemps le responsable du comité de coordination à Paris, et s'apprête à présent à rentrer en Pologne, bravant l'arrestation qui le menace. (M. Blumsztajn, ancien militant du KOR, explique ses intentions dans un livre, *Je rentre au pays*, qui doit sortir incessamment en librairie.)

A l'ambassade de Pologne à Paris, on affirme tout ignorer de l'affaire, et on indique que M. Janczak se trouve toujours à son poste. De source française, on décrit M. Janczak comme un officier du ministère polonais de l'intérieur, occupant un rôle important dans les services de renseignement en France. Son départ est considéré comme imminent.

● *Le procès Antonov s'ouvrira en mai.* – Le procès de Serguei Antonov, accusé de concours actif dans l'attentat contre le pape Jean-Paul II, s'ouvrira en Italie en mai, a annoncé à Sofia son avocat, Me Consolo.

● *Démenti du HCR.* – Le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU nous fait savoir que, contrairement à ce que nous avons écrit sur la foi d'une dépêche d'agence (*le Monde* du 23 janvier), le gouvernement soudanais n'a jamais réclamé son assistance pour évacuer les falachas réfugiés dans l'est soudanais.

Le porte-parole du HCR à Genève, M. Léon Davico, nous demande également de préciser que « *le HCR n'a été nullement impliqué dans le « pont aérien » dont il a été fait mention* » (à propos de l'évacuation des falachas éthiopiens).

● RUGBY : *la FFR rembourse.* – Les billets vendus pour le match France-Pays-de-Galles du 19 janvier qui a dû être reporté restent valables pour le 30 mars. Toutefois les personnes qui souhaitent être remboursées peuvent en faire la demande avant le 11 février, à la Fédération française de Rugby. Celle-ci étudie d'autre part « *un schéma de réorganisation pour l'utilisation du Parc des Princes* » avec la ville de Paris afin d'éviter le renouvellement de l'incident provoqué par le gel de la pelouse.

